

MICHEL LANGLOIS

CARIGNAN-SALIÈRE

1665-1668



LA MAISON
DES ANCÊTRES

MICHEL LANGLOIS

CARIGNAN-SALIÈRE

1665-1668

LA MAISON DES ANCÊTRES

La Maison des ancêtres inc.

Drummondville 2004

Tous droits réservés

Dépôt légal : 1er trimestre 2004
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Numéro ISBN 2-922681-12-2

Page couverture :
gravure de la collection :
The Company of Military
Collectors & Historians.réalisée
par le peintre français Eugène Lelievre
Maquette de couverture : Jean-François Gaudreault

AVANT-PROPOS

En 1662, suite aux incursions des Iroquois qui mettaient en péril l'avenir même des Français en Nouvelle-France, les autorités du pays envoyèrent en France Pierre Boucher, le gouverneur de Trois-Rivières, pour aller rendre compte de la situation au roi. Ce n'était d'ailleurs pas le premier cri d'alarme lancé à ce sujet. Dans la Relation des Jésuites de 1661, les Français avaient pu lire ce cri pathétique du Père Lejeune :

«Voici votre Nouvelle-France aux pieds de votre Majesté. Une troupe de barbares l'a réduite aux abois. Écoutez, Sire, si vous l'avez pour agréable, sa voix languissante et ses dernières paroles : Sauvez-moi s'écrie-t-elle ». (1)

Le roi met deux ans à répondre aux demandes répétées en ce sens. En décembre 1664, il décide d'expédier au pays un régiment entier avec mission d'anéantir les Iroquois. C'est ainsi que le régiment de Carignan-Salière arrive sur les rives du Saint-Laurent.

L'histoire de ce régiment a fait l'objet de deux volumes en 1922 et en 1925. En 1922, Gérard Malchelosse dans « les Mélanges des écrits de Benjamin Sulte » publie le texte que Sulte a présenté en 1902 à la Société royale du Canada et qui s'intitule : *Le régiment de Carignan*. Trois ans plus tard, Régis Roy et Gérard Malchelosse, sous le même titre, font paraître un ouvrage qui vient ajouter aux informations déjà fournies par Sulte. Benjamin Sulte dans son volume, après nous avoir brossé un tableau de la situation qui prévalait en Nouvelle-France au début de la décennie de 1660, nous parle de l'origine du régiment, des motifs de sa venue, de son rôle militaire sur nos rives et de son apport au peuplement. Il nous fait connaître ensuite les officiers du régiment.

Régis Roy et Gérard Malchelosse suivent à peu de choses près le plan de Sulte. Ils nous renseignent sur les origines de ce régiment, sur son organisation et nous font part des campagnes militaires qu'il a menées ici et des avantages de sa venue en Nouvelle-France. Ils nous livrent également le récit contenu dans *Le Mémoire du marquis de Salière*. Enfin, en se basant sur des documents d'archives, ils reconstituent une liste des officiers du régiment et surtout, à l'aide du *Rolle des soldats du Régiment de Carignan Salière qui se sont faits habitans de Canada en 1668*, tentent de nous livrer les noms de ces militaires. Voilà dans les grandes lignes ce que nous apprennent ces deux ouvrages sur le régiment de Carignan-Salière.

Depuis, à l'exception des excellents ouvrages de Germain Lesage sur *L'Arrivée du régiment de Carignan* et sur *Le sieur de Manereuil fondateur de Louiseville*, peu d'articles de valeur sont venus ajouter aux ouvrages antérieurs.

Plusieurs tentatives de réécrire et de compléter les ouvrages de Sulte, de Roy et Malchelosse ont été tentées depuis 1925. Outre celle de Francis-J. Audet qui avait rédigé un article sur ce sujet en 1922 et qui continua à recueillir des informations par la suite, la plus sérieuse tentative est celle de la Société généalogique Canadienne-Française, en 1964, en prévision du trois centième anniversaire de l'arrivée du régiment sur nos rives. Un comité spécial fut formé en vue d'une nouvelle publication sur ce sujet. Mais cette œuvre ne vit jamais le jour. Par la suite, un auteur, Jack Verney, s'est risqué à publier un volume en anglais intitulé : *The good regiment*. Il ne fait que reprendre les données déjà connues par les ouvrages antérieurs et malheureusement répète maintes de leurs erreurs ne serait-ce que le fait de confondre le capitaine Pierre de Naurois avec Louis Deniort de Lanoraie et le capitaine Pierre-André Froment avec Pierre Salvaye, en plus

1. RJ 1661, p. 1

d'ajouter ses propres erreurs en raison d'une mauvaise connaissance des noms français. Plus récemment, en se basant sur la liste de 1668, monsieur G-Robert Gareau a tenté, avec un succès bien mitigé, d'identifier les soldats de Carignan-Salière. Il a publié un petit volume qu'il a intitulé *Le régiment de Carignan*, mais dans lequel on ne trouve en fait que 303 notices biographiques des soldats de Carignan et 38 des soldats venus avec le sieur Tracy. Est-il nécessaire de rappeler que ces biographies étaient déjà connues pour la plupart puisque publiées en grande partie dans le *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois*. De plus nombreux de ces biographies ne concernent pas en fait des soldats.

Comme nous pouvons le constater, le régiment de Carignan-Salière n'a pas fait l'objet de nombreuses publications depuis quatre-vingts ans. Comment expliquer qu'aucun ouvrage d'envergure n'ait paru depuis 1925 sur le régiment de Carignan-Salière ? La réponse est fort simple, elle tient à deux raisons fondamentales : l'absence de sources importantes et la complexité du sujet. C'est en effet à ces deux obstacles majeurs qu'ont été confrontés tous les auteurs qui ont voulu aborder ce sujet. Reconstituer le régiment de Carignan-Salière a été sans contredit le travail de recherche historique le plus complexe auquel nous nous sommes consacré. La chose s'explique facilement, quand on sait qu'aucune liste des membres de ce régiment venu en Nouvelle-France de 1665 à 1668, n'a été retrouvée. Pourtant, une telle liste a existé. C'est l'intendant Jean Talon lui-même qui nous l'apprend dans sa correspondance avec le ministre de la guerre. En effet, dans une lettre du 21 mai 1665, il déclare :

«Je me suis fait donner des rolles particuliers de chaque soldat afin qu'arrivez que nous serons, je puisse en tirer ceux qui seront d'une profession plus utile au public et les distribuer aux habitans, laissant cependant lesd. compagnies complètes n'empruntant sur elles qu'autant qu'il y aura de surnuméraires ou bien donner à chaque soldat de mestier quelque occupation qui luy convienne pour qu'il ne demeure pas oisif dans le temps que le service du Roy ne l'attachera pas à son premier et principal employ, la guerre.» (2)

Cette liste que Talon a eue en main n'a pas été conservée. Elle aurait singulièrement facilité notre travail.

Entreprendre une recherche sur le régiment de Carignan c'est donc se mesurer à un premier obstacle de taille, le manque de sources. Pour des raisons qu'on s'explique mal, en regard de l'importance du sujet, peu de documents ont été conservés. Comment se fait-il par exemple que l'Amirauté de La Rochelle marque une grave lacune pour cette année 1665 si cruciale pour Carignan ? Comment concevoir que dans une institution aussi bien structurée qu'un corps d'armée, aucune liste des membres n'a été conservée ? Par ailleurs, à part les interrogatoires des témoins au procès de Philippe Gauthier de Comporté et de Louis Deniort de Lanoraie à La Mothe Saint-Herais, où donc sont passés les documents des divers procès concernant des soldats de ce régiment, tant dans la généralité d'Orléans, qu'à Saint-Jean d'Angély et à La Rochelle ?

La pénurie de documents de première main constitue un premier obstacle à une telle recherche et du même coup complique singulièrement les démarches subséquentes pour percer le mystère qui entoure ce régiment. En effet, on croirait que par une conjuration du sort tout a été mis en place pour rendre ce sujet plus complexe. Non seulement, il n'existe pas de listes des officiers et des soldats du régiment de Carignan, mais ce régiment est en réalité le résultat d'une fusion en 1659 de deux régiments, celui du prince de Carignan et celui du colonel de Salière. Quinze compagnies le constituaient en 1664, mais on y ajouta cinq compagnies provenant d'autres régiments pour le grossir à vingt compagnies avant sa venue en Nouvelle-France. De plus, pour venir seconder ce régiment sur les rives du Saint-Laurent, le roi expédia le sieur de Tracy avec quatre compagnies de quatre régiments différents, ce qui vient brouiller davantage les cartes au sujet du régiment de Carignan-Salière.

2. Correspondance de Jean Talon, 22-04-1665, RAPQ 1930-1932, p. 21.

Ajoutons à cela le fait qu'au cours de cette même année 1665, près de cinq cents colons sont venus grossir les rangs de la population de la Nouvelle-France. Comme aucune liste n'a été conservée des passagers des navires venus au cours de cette même année, comment alors différencier soldats et colons ? De plus, on sait que les soldats de Carignan (sauf ceux qui avaient été licenciés) n'ont pas été recensés en 1666 et 1667. Mais, comment se fier à cette norme puisqu'un grand nombre d'engagés et d'habitants également ne l'ont pas été. Par contre, nous savons qu'un bon nombre de soldats obtinrent leur licenciement en 1666 et 1667 et que leurs noms paraissent parmi les personnes recensées. Au bout de trois années de séjour sur nos rives, au moins la moitié des soldats et des officiers repassèrent en France à l'automne 1668. Un rôle d'ailleurs fort imprécis des officiers et des soldats demeurés au pays a été conservé. Malheureusement on y a inscrit la majorité d'entre eux sous leur surnom. Comment alors savoir qui était le Jolicœur de la compagnie de Chambly et celui de la compagnie Colonelle ou encore celui de la compagnie de Maximy ? Qui portaient le surnom de Lafontaine dans chacune des compagnies Colonelle, La Fredière, Laubia, Saint-Ours, Naurois, Saurel, Latour et La Fouille ? Comment démêler cet écheveau ?

À toutes ces embûches ajoutons, qu'au moment du départ du régiment en 1668, on forma quatre nouvelles compagnies avec un grand nombre des soldats qui restaient sur place afin d'occuper et défendre les forts échelonnés le long du Richelieu. Ces soldats provenaient des différentes compagnies du régiment, ce qui vient encore brouiller les cartes. Avec quelle compagnie chacun de ces hommes était-il arrivé ? Malheureusement, aucune liste de ces soldats n'a été conservée. Comme plusieurs d'entre eux se firent ensuite habitants, nous aurions pu connaître leur ancien état de soldat si les terres avaient été concédées dès 1668. Mais malencontreusement, les titres officiels des seigneuries ne furent accordés aux officiers qu'en 1672 et les terres ne furent concédées officiellement devant notaire qu'à partir de ce moment. Les individus qui y résidaient depuis 1668 ou auparavant n'étaient plus considérés comme soldats. Aussi, les notaires les inscrivirent non pas comme soldats mais comme habitants. Pour compliquer davantage les choses, il faut tenir compte qu'on envoya des renforts en 1670. Quatre nouvelles compagnies de soldats arrivèrent au cours de l'été, commandées par des capitaines venus en 1665 et repassés en France en 1668. Qui étaient ces soldats ? Mystère ! Comment les démêler d'avec ceux venus en 1665 ?

Pour tenter de solutionner ces problèmes, nous avons tout mis en œuvre afin de retracer une liste quelconque des soldats de Carignan-Salière. Malgré de nombreuses recherches effectuées en France, nous n'avons pas pu mettre la main sur le moindre début de liste. Tout ce que nous sommes parvenus à faire, c'est de repérer une liste de soldats de la compagnie du sieur Pierre de Naurois, capitaine d'une compagnie du régiment de Chambelé et datée du 12 juillet 1663, alors que cette compagnie se trouvait à Fort-Barraux au Dauphiné. Cette liste de quarante-huit hommes n'a permis l'identification positive que d'un officier et de quatre soldats dont un seul nous était inconnu comme soldat de Carignan-Salière. C'est là le mince résultat de plusieurs centaines d'heures de recherche dans les documents de France et notamment ceux touchant le logement des gens de guerre. Malgré une correspondance abondante et soutenue dans des dizaines de centres d'archives français, aucune liste de ce genre n'a été découverte, concernant l'année 1665. Par contre, la cueillette s'est avérée plus fructueuse en ce qui a trait aux renseignements concernant plusieurs des officiers et notamment des capitaines de ce régiment. Le tout se reflète d'ailleurs dans les notices biographiques qui les concernent.

Voilà quel casse-tête a constitué et continue de constituer une recherche sur le régiment de Carignan-Salière. C'est ce qui explique sans doute le fait qu'aucun volume français d'importance n'a été édité sur ce sujet depuis 1925. Pourtant, malgré le manque de sources de base et la complexité de la recherche, il y avait moyen de mieux connaître à la fois le régiment et ses membres. C'est ce à quoi nous nous sommes employés au fil de nos recherches sur ce sujet depuis plus de trente ans. Les résultats obtenus, nous les présentons dans cet ouvrage.

Pour reconstituer ce régiment, il nous a donc fallu travailler systématiquement sur la masse d'individus, dont les noms figurent dans les documents d'ici, à compter du 19 juin 1665, date d'arrivée des quatre premières compagnies. Nous avons sous les yeux, les noms de près de cinq mille hommes, parmi lesquels, il fallait déterminer qui était soldat de Carignan-Salière et qui ne l'était pas. C'est ce à quoi nous nous sommes employés avec rigueur dans cet ouvrage. Il ne s'agissait pas d'y aller au hasard et d'affirmer sans preuve. Aussi, avons-nous justifié nos choix et expliqué notre façon de les faire. Espérons que tous y trouveront leur compte.

INTRODUCTION

Écrire sur le régiment de Carignan-Salière, c'est en quelque sorte reconstituer un puzzle composé de milliers de morceaux inconnus en puisant dans un lot de plusieurs milliers de pièces qui en font ou n'en font pas partie. Quels sont les morceaux qui sont les bons et avec lesquels il est possible de réussir ce casse-tête d'environ mille pièces auquel il manque de toute façon plus de quatre cents pièces ? Voici ce qu'écrivait à ce propos l'historien Benjamin Sulte en 1902.

«Depuis un siècle, on demande ce que peuvent être devenus les papiers officiels du régiment de Carignan et à leur défaut, il a été presque impossible d'aborder l'étude de cette page de notre histoire. Nous avons attendu en vain la découverte des registres, correspondances, bordereaux de paie etc., qui pourraient fournir sur cette matière des renseignements précis, copieux et concluants. Puisque la montagne ne vient pas à nous, allons à la montagne.» (3)

Un siècle de plus s'est écoulé depuis et nous en sommes presque au même point. Si certaines correspondances et diverses informations dans les documents officiels de cette époque ont été retracées, la liste officielle des membres de ce régiment manque toujours. À défaut d'une liste officielle, nous n'avons pas eu d'autre choix, que d'en dresser une, si incomplète soit-elle, par des recherches soutenues et précises dans les documents d'époque. Comme il existe différents moyens de reconstituer en partie ce régiment, nous nous sommes mis à la tâche, et après des milliers d'heures de recherches étalées sur plusieurs années, nous sommes parvenus à faire un peu plus de lumière sur ce fameux régiment de Carignan-Salière. Le moment est donc venu de livrer le fruit de notre travail.

Cet ouvrage contient deux parties, la première touche davantage le régiment et son histoire et la seconde l'histoire de ses membres. Dans un premier temps, après avoir donné une bibliographie élaborée des documents et des ouvrages consultés pour la rédaction de ce volume, nous reconstituons l'histoire des deux régiments dont a été formé celui de Carignan-Salière et nous en profitons pour corriger plusieurs erreurs colportées à ce sujet. Puis, pour le bénéfice des personnes moins familières avec les corps d'armée, nous donnons des informations générales sur la composition de ce régiment. Nous parlons ensuite plus spécifiquement de sa constitution, de son uniforme, de son drapeau, de ses armes et de sa venue en Nouvelle-France.

Dans un chapitre intitulé Carignan-Salière en Nouvelle-France, à l'aide d'un journal fictif, nous faisons raconter par un des officiers du régiment, les événements qui ont conduit ce corps d'armée depuis Marsal en Lorraine jusqu'à Saint-Jean d'Angély, à l'Île de Ré et à l'Île d'Oléron, à La Rochelle et en Nouvelle-France. Puis, toujours par ce journal, nous faisons part des principaux événements qui ont marqué le régiment lors de son séjour de trois années sur les rives du Saint-Laurent, jusqu'à son départ pour la France en octobre 1668. Ce journal fictif que nous attribuons à l'enseigne Hugues Randin est la façon que nous avons choisie pour raconter d'une manière plus vivante l'histoire de Carignan-Salière en Nouvelle-France.

Les événements qui y sont rapportés sont véridiques et basés sur des faits réellement arrivés aux soldats du régiment de Carignan-Salière : seul le journal demeure fictif. Le tout est facilement vérifiable puisque ce chapitre est suivi d'une chronologie des événements concernant le régiment lui-même et d'une autre touchant les officiers et les soldats qui le composaient.

3. Benjamin Sulte, RC p. 7.

Dans le chapitre suivant, nous faisons part en détail des difficultés rencontrées et de la méthode employée pour reconstituer une à une de façon la plus exhaustive possible chacune des vingt compagnies de ce régiment. Nous consacrons un chapitre à l'analyse de la liste de 1668. Nous y présentons nos choix comparés à ceux de trois autres auteurs. Nous justifions ensuite ces choix. Nous reconstituons enfin le reste du régiment à l'aide du registre des confirmations et du registre du scapulaire du Mont-Carmel. Nous ajoutons à ces noms ceux de certains individus qui seraient venus avec ce régiment sans que nous puissions le démontrer de façon formelle. Le tout est suivi de la liste des membres que nous avons pu identifier, compagnie par compagnie.

L'ouvrage se termine par une présentation de chacun des officiers et des soldats identifiés directement par une mention précise dans les documents ou indirectement par déduction à partir des diverses sources consultées. Les notices biographiques des capitaines du régiment et de certains officiers sont plus élaborées et accompagnées d'illustrations. Celles des soldats dont nous retrouvons déjà la biographie dans notre ouvrage intitulé le *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois* sont simplifiées et suivies de la référence au Dictionnaire pour plus amples informations. Nous ajoutons en appendice des renseignements concernant les soldats venus avec le sieur Tracy. Le tout est complété, comme il se doit, par une table des matières.

L'ensemble de l'ouvrage est illustré de cartes, de gravures, d'armoiries couleur, de photos couleur des lieux d'origine des capitaines et de certains officiers, de photos des endroits qu'ils ont fondés sur nos rives et des monuments qui le rappellent, de reproduction de signatures et de documents officiels, acte de naissance etc.

Voilà donc de quoi est composé cet ouvrage sur lequel nous avons travaillé durant de nombreuses années et qui nous a donné à la fois beaucoup de plaisir et de tracas. Nous souhaitons qu'il rende service à tous ceux et à toutes celles que cette histoire intéresse. Quant à nous, nous avons la satisfaction du devoir accompli et c'est avec un pincement au cœur que nous laissons filer ce régiment qui nous a donné tant d'heures d'agrément et nous a valu quelques séjours inoubliables en France. Puisse le lecteur trouver autant de plaisir à la lecture de ces pages que nous en avons eu à les écrire.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT PROPOS	
INTRODUCTION	
TABLE DES MATIÈRES	
SIGLES	
BIBLIOGRAPHIE	13
LE RÉGIMENT	23
Son histoire	23
Sa constitution	25
Son uniforme	26
Son armement	27
Son drapeau	28
Ses déplacements	30
Sa venue	31
CARIGNAN-SALIÈRE EN NOUVELLE-FRANCE (Journal fictif)	33
CHRONOLOGIE	65
RECONSTITUTION DU RÉGIMENT	93
LE RÉGIMENT DE CARIGNAN-SALIÈRE	164
L'ÉTAT MAJOR	164
LES OFFICIERS	165
LES COMPAGNIES DU RÉGIMENT	170
PAGES COULEURS	193
BIOGRAPHIES	201
APPENDICES	497
I	Liste alphabétiques des confirmés pour 1665
II	Confrérie du scapulaire pour 1665. Ordre chronologique.
III	Confrérie du scapulaire pour 1665. Ordre alphabétique.
IV	Les compagnies venues avec Tracy

SIGLES

Pour ne pas avoir à répéter chaque fois intégralement les sources les plus fréquemment consultées, nous les mentionnons selon les sigles suivants :

ARCHIVES MANUSCRITES

- AAQ** Archives de l'archevêché de Québec
RA Registre des abjurations.
RC Registre des confirmations.
ADCM Archives départementales de la Charente-Maritime
AHDQ Archives de l'Hôtel-Dieu de Québec
RM Registre des malades.
ANC Archives nationales du Canada
ANDQ Archives de Notre-Dame de Québec
CSF Confrérie de la Sainte-Famille
CSR Confrérie du Saint-Rosaire
CS Confrérie du Scapulaire du Mont-Carmel
ANQ Archives nationales du Québec
AFH Actes de Foy et hommages
BM Bailliage de Montréal
BTR Bailliage de Trois-Rivières
CFS Concession en fiefs et seigneuries
CPJN Collection de pièces judiciaires et notariales
EO Édits et ordonnances
GN Greffe des notaires
JDCS Jugements et délibérations du Conseil souverain
JDCSU Jugements et délibérations du Conseil supérieur
OI Ordonnances des Intendants
PJMC Pièces judiciaires en matière criminelle
PQ Prévôté de Québec
SSP Contrats sous seing privé
ASS Archives des Sulpiciens de Montréal

SOURCES IMPRIMÉES

- Faillon **HCF**
Histoire de la Colonie française en Canada
 Fournier, Marcel **OFPQ**
Les origines familiales des pionniers du Québec ancien
 Gariépy, Raymond **TAG**
Les terres de l'Ange-Gardien
 Gariépy, Raymond **TCR**
Les terres de Château-Richer
 Gariépy, Raymond **TSA**
Les terres de Sainte-Anne de Beaupré

Gariépy, Raymond	TSJ	<i>Les terres de Saint-Joachim</i>
Godbout, Archange	OFC	<i>Origine des Familles Canadiennes-françaises</i>
Lafontaine André	BBIO	<i>Bailliage de Beaupré et de l'Île d'Orléans</i>
Lafontaine, André	BND	<i>Bailliage de Notre-Dame-des-Anges</i>
Langlois, Michel	DBAQ	<i>Dictionnaire biographique des ancêtres québécois</i>
Langlois, Michel	DHDQ	<i>Décès inscrits au registre des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec</i>
Laverdière	JJ	<i>Journal des Jésuites</i>
Massicotte, E.Z.	CM	<i>Colons de Montréal</i>
Twaites	RJ	<i>Relations des Jésuites</i>

REVUES ET ORGANISMES

BRH	Bulletin de recherches historiques
DBC	Dictionnaire biographique du Canada
MSGCF	Mémoires de la société généalogique canadienne-française
MSRC	Mémoires de la société royale du Canada
RAC	Rapport des archives canadiennes
RAPQ	Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec
RHAF	Revue d'histoire de l'Amérique française
SHM	Société historique de Montréal

BIBLIOGRAPHIE

La présente bibliographie fait état des sources manuscrites et des sources imprimées que nous avons consultées tant au pays qu'en France pour mener à terme cet ouvrage. En ce qui touche les sources françaises, notre travail a surtout consisté en des recherches sur les officiers du régiment de Carignan-Salière, aussi nous n'avons pas cru bon de les mentionner en détail dans la présente bibliographie puisque nous retrouvons ces références au bas des biographies de ces officiers au chapitre des biographies. Nous tenons à rappeler que nous avons presque exclusivement travaillé à partir des documents officiels, les sources imprimées ne nous ayant servies en général que pour des fins de consultation.

SOURCES MANUSCRITES

LES ACTES D'ÉTAT CIVIL

La plupart des actes d'état civil concernant nos ancêtres ont été conservés. Au cours des années soixante-dix, un travail systématique de relevé de ces actes a été réalisé par de nombreux étudiants et étudiantes du Centre de démographie de l'Université de Montréal. Ces relevés ont été informatisés puis publiés par la suite sous le titre :

Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien, sous la direction d'Hubert Charbonneau et de Jacques Légaré, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, vol. 1 à 22.

Ce sont ces mêmes documents informatisés qui ont ensuite servi pour la réalisation et la publication du dictionnaire généalogique de René Jetté : *Dictionnaire généalogique des familles du Québec des origines à 1730*, Les Presses de l'Université de Montréal, 1983, 1176 pages.

Rappelons que cet ouvrage vient d'être repris, corrigé et augmenté jusqu'à 1765 par monsieur Bertrand Desjardins du Centre de démographie historique de l'Université de Montréal et publié sur disque compact.

Ces ouvrages indispensables, nous ont servi de référence en ce qui a trait aux actes d'état civil. Au besoin, nous avons consulté les documents originaux.

En ce qui a trait à l'origine des officiers et des soldats, nous avons largement utilisé les renseignements contenus dans le Fichier Origine, et notamment dans l'ouvrage qui en a été tiré et intitulé : *Les origines familiales des pionniers du Québec ancien (1621-1865)*, publié en mars 2001 par La Fédération québécoise des sociétés de généalogie et la Fédération française de généalogie, sous la direction de Marcel Fournier, coordonnateur du Fichier Origine.

Le Fichier Origine est le répertoire informatisé des actes de baptême et de mariage trouvés dans le cadre du projet franco-québécois de recherche sur les origines familiales des émigrants français et étrangers établis au Québec des origines à 1865. Le Fichier Origine peut d'ailleurs être consulté gratuitement sur Internet à l'adresse suivante : <http://genealogie.com/fichier.origine/>

LES DOCUMENTS NOTARIÉS

Les principales sources consultées pour la rédaction des biographies contenues dans cet ouvrage sont les actes notariés du régime français pour les gouvernements de Québec, de Trois-Rivières et de Montréal. Nous avons repéré pour chaque biographie les intitulés de ces actes grâce à la Banque Parchemin et, dans la grande majorité des cas, nous avons consulté chacun de ces actes pour rédiger les biographies. Nous mentionnons d'ailleurs en note au bas de chaque biographie les actes consultés. Il s'agit des actes des notaires:

Adhémar Antoine	1668 - 1714	Mtl	Latouche Jacques de	1664 - 1668	TR
Adhémar J.Bte	1714 - 1754	Mtl	Laurent Louis	1660-1663	TR
Ameau Séverin	1651 - 1702	T.R.	Lecomte Jean	1668	Q
Auber Claude	1652 - 1693	Q	Lecoutre Claude	1647 - 1648	Q
Audouart Guillaume	1647 - 1663	Q	Lepailleur Michel	1703 - 1733	Mtl
Badeau François	1654 - 1657	Q	Lesieur Charles	1689 - 1696	TR
Bancheron Henri	1646 - 1647	Q	Lespinasse Jean de	1637	Q
Barbel Jacques	1703 - 1740	Q	Maugue Claude	1674 - 1696	Mtl
Basset Bénigne	1657 - 1699	Mtl	Merommont Louis de	1686 - 1689	TR
Becquet Romain	1663 - 1682	Q	Métru Nicolas	1678 - 1700	Q
Benoît Pierre	1702 - 1706	Mtl	Michon Abel	1706 - 1749	Q
Bermen Laurent	1647 - 1649	Q	Moreau Michel	1681 - 1698	Mtl
Bernard Hilaire	1707 - 1725	Q	Mouchy Nicolas de	1664 - 1667	Q& Mtl
Boujonnier Flour	1651	T.R.	Normandin Daniel	1686 - 1729	TR
Bourdon Jacques	1677 - 1720	Mtl	Oudain René	1674	Mtl
Bourgin Hilaire	1685 - 1690	Mtl	Peuvret Jean-Baptiste	1653 - 1659	Q
Cabazier Pierre	1673 - 1693	Mtl	Piraube Martial	1639 - 1645	Q
Chambalon Louis	1692 - 1716	Q	Pothier Jean-Baptiste	1686 - 1711	Mtl&TR
Closse Lambert	1651 - 1656	Mtl	Poulin Pierre	1711 - 1728	TR
Cusson Jean	1669 - 1704	T.R.	Rageot Gilles	1666 - 1692	Q
Dubreuil Jean-Étienne	1707 - 1739	Q	Rageot Charles	1695 - 1702	Q
Duprac Jean-Robert	1693 - 1723	Q	Rageot François	1711 - 1753	Q
Duquet Pierre	1663 - 1687	Q	Raimbault Pierre	1697 - 1727	Mtl
Filion Michel	1660 - 1688	Q	Rémy René	1669 - 1675	Mtl
Fleuricourt J. Bte	1676 - 1702	Mtl	Rivet Pierre	1707 - 1719	Q
Frérot Thomas	1669 - 1678	Mtl	Roger Guillaume	1694 - 1702	Q
Gatineau Nicolas	1650 - 1653	Mtl&TR	Rouer Louis	1653 - 1656	Q
Genaple François	1682 - 1709	Q	Roy Michel	1668 - 1709	TR
Gloria Jean	1663 - 1664	Q	Saint-Père Jean de	1648 - 1657	Mtl
Godet Rolland	1652 - 1653	Q	Senet Nicolas	1704 - 1731	Mtl
Gourdeau Jacques	1662 - 1663	Q	Tailhandier Marien	1688 - 1731	Mtl
Guitet Jean	1637 - 1638	Q	Tétreau Jean-Baptiste	1712 - 1728	Mtl
Herlin Claude	1659 - 1663	TR	Tronquet Guillaume	1643 - 1648	Q
Jacob Étienne	1680 - 1726	Q	Trottain François	1687 - 1732	TR
Janneau Étienne	1691 - 1743	Q	Vachon Paul	1658 - 1693	Q
Lacetière Florent de	1702 - 1728	Q	Véron Étienne	1705 - 1720	TR
Larue Guillaume	1664 - 1676	TR	Verreau Barthélémy	1710 - 1718	Q

LES DOCUMENTS DE LA JUSTICE

L'administration de la justice au dix-septième siècle relevait du Conseil Souverain, de la Prévôté de Québec, des Juridictions royales de Montréal et de Trois-Rivières, et des tribunaux seigneuriaux. Seul le Conseil Souverain pouvait rendre justice sur tout le territoire de la Nouvelle-France : les autres tribunaux rendaient la justice dans les gouvernements de Québec, de Montréal et de Trois-Rivières. Pour la réalisation de cet ouvrage, nous avons utilisé ces différentes sources.

Le Conseil souverain

Les documents de justice produits par le Conseil souverain ont été publiés intégralement en ce qui touche les années 1663 à 1717. Un inventaire des documents du Conseil souverain pour 1717 à 1760 a également paru. Enfin, un index onomastique se rapportant aux documents du Conseil souverain de 1663 à 1717 a été publié sous la direction de Pierre-Georges Roy.

Gouvernement du Québec, *Jugements et délibérations du Conseil Souverain*, 6 tomes, Archives de la Province de Québec, 1885 à 1891.

Gouvernement du Québec, *Inventaire des jugements du Conseil souverain*, 6 volumes, Archives de la Province de Québec, 1931 à 1935.

Roy, Pierre-Georges, *Index des Jugements et délibérations du Conseil souverain de 1663-1716*, Québec 1940, 287 p.

La Prévôté de Québec

Les documents concernant la Prévôté de Québec, tant les Registres que les pièces détachées ont été microfilmés. Les pièces détachées sont disponibles sur les microfilms M 27/1 à M 27/8 et les registres sur les microfilms M 48/1 à M 48/26.

Les pièces détachées ont été inventoriées par H. Létourneau et Lucille Labrègue. Cet inventaire a été publié sous le titre :

Inventaire de pièces détachées de la Prévôté de Québec, 1668-1759, dans Rapport de l'archiviste de la Province de Québec, 1971, tome 49, pages 5 à 50.

Un index onomastique des Registres de la Prévôté de Québec pour 1663 à 1700 a été réalisé par Antonine Gagnon, Madeleine Labrecque et Michel Langlois. Il a été microfilmé et est disponible sur microfiches.

Les tribunaux seigneuriaux

Rappelons qu'un nombre restreint de documents produits par les tribunaux seigneuriaux ont été conservés. Pour les présenter, nous nous sommes servi du *Guide des anciennes archives françaises conservées au centre d'archives de Québec* et dont l'auteur est monsieur Gilles Héon. Nous avons utilisé la dernière version de ce guide, revue et considérablement augmentée en 1996 par monsieur Régnald Lessard. Les documents auxquels ce guide fait référence sont conservés dans les Centres des Archives nationales du Québec à Québec, à Trois-Rivières et à Montréal. Ils couvrent pour le dix-septième siècle les gouvernements de Québec, de Trois-Rivières et de Montréal.

Ces documents font partie de divers fonds, car ils ont été conservés soit en pièces détachées soit en registres. Un de ces fonds contient des documents qui se rapportent aux trois gouvernements en question. C'est d'abord ce fonds que nous présentons en premier lieu. Par la suite, nous faisons connaître les fonds qui relèvent particulièrement du gouvernement de Québec, de Trois-Rivières et de Montréal.

Collection Pièces des tribunaux du régime français (TL282). - 1668-1760. - 0,35 m de documents textuels (12 pièces). (Anciennement NF 24)

Gouvernement de Québec

Fonds Collection de pièces judiciaires et notariales (TL5). - 1638 - 1834 - (Anciennement NF 25) Instrument de recherche: La richesse de cette collection constituée de documents épars n'est accessible que par l'inventaire qui en a été fait sous la direction de Pierre-Georges Roy. Cet inventaire, qui est disponible sur microfiches 300805, s'intitule :

Roy, Pierre-Georges, *Inventaire d'une collection de pièces judiciaires, notariales, etc, etc, conservées aux archives judiciaires de Québec*. Beauceville, L'Éclaireur, 1917. 2 volumes. Index à la fin du 2e volume.

Gouvernement de Trois-Rivières

Fonds Juridiction de Trois-Rivières (ZA33). - 1638-1764 - (Anciennement NF 23) Ces documents sont réunis en 20 volumes. L'inventaire des pièces détachées a été publié dans :

Répertoire des anciennes archives françaises et le *Rapport des Archives nationales du Québec 1971* (Tome 49), pages 6 à 35.

Cour seigneuriale du Cap-de-la-Madeleine.

Soixante-cinq pièces détachées (1659-1685) conservées par le centre de Trois-Rivières des Archives nationales du Québec. Disponible sur le microfilm M.38/5. Elles sont inventoriées dans le Guide des anciennes archives françaises et dans :

Rapport des archives nationales du Québec, 1971, (tome 49), pages 24 à 33.

Cour seigneuriale de Champlain.

Treize pièces détachées (1669-1684) conservées par le centre de Trois-Rivières des Archives nationales du Québec. Disponible sur le microfilm M.38/5. Elles sont inventoriées dans :

Guide des anciennes archives françaises et dans le *Rapport des archives nationales du Québec, 1971*, (tome 49), pages 34 et 35.

Cour seigneuriale de Batiscan.

Six pièces détachées (1662, 1742-1753) conservées par le centre de Trois-Rivières des Archives nationales du Québec. Disponible sur le microfilm M.38/5.

Gouvernement de Montréal

Fonds Juridiction de Montréal (ZA26). - 1677-1762. (Anciennement NF 21 et NF 22)

Ces documents sont réunis en 17 volumes ou dossiers. Les deux premiers microfilms, sauf l'index, contiennent les procès-verbaux des audiences de la Juridiction royale de Montréal. Les pièces détachées formant les volumes 15, 16 et 17 (1676-1760) sont inventoriées dans :

Rapport des Archives nationales du Québec 1971, (Tome 49), pages 40 à 50.

Note: Le Centre des Archives nationales du Québec à Montréal possède une masse importante de documents provenant de la Juridiction royale de Montréal. Peu de documents ont été microfilmés. Par contre, une table analytique de ces documents a été publiée dans les quatrième et cinquième :

Rapports du Secrétariat de la province de Québec pour 1690-91, pages 75 à 91, (1651-1673) et pages 81 à 298, (1672-1695).

N.B. Nous avons fait dresser un index onomastique à partir de cette table analytique, dont nous nous sommes servi pour faire mention des principales causes concernant des soldats.

LISTES, RECENSEMENTS, REGISTRES ET OUVRAGES DU XVII^e SIÈCLE

Plusieurs listes, recensements et registres ont été dressés au dix-septième siècle. Pour la réalisation de cet ouvrage, nous avons consulté ces listes et ces registres et les ouvrages qui en ont été tirés.

Listes

Entre 1965 et 1976, nous avons réalisé la compilation et l'indexation des listes des diverses confréries qui furent créées au dix-septième siècle. Une de ces listes a été publiée dans la revue l'Ancêtre, les autres sont demeurées inédites. Nous avons largement utilisé la liste de la Confrérie du scapulaire. Ce document précieux est conservé aux Archives de la paroisse Notre-Dame de Québec.

Registre de la Confrérie de Notre-Dame du Mont-Carmel dite du Saint Scapulaire.

Recensements

Trois recensements nominatifs ont été réalisés au cours du dix-septième siècle, en 1666, 1667 et 1681. Monsieur André Lafontaine a publié ces recensements en les annotant. Il a également reproduit les recensements de la ville de Québec pour 1716 et 1744. Nous avons utilisé les ouvrages de monsieur Lafontaine en tout ce qui concerne les recensements.

Lafontaine André,

-*Recensements annotés de la Nouvelle-France 1666 & 1667*, Sherbrooke, 1991, 414 pages.

-*Recensement annoté de la Nouvelle-France 1681*, Sherbrooke, éd. 1981, 428 pages.

- *Recensements annotés de la ville de Québec 1716 & 1744*, Sherbrooke, éd. 1983, 426 pages.

Registres

Quelques registres autres que ceux de l'état civil ont été rédigés au cours du dix-septième siècle. En effet, on connaît bien le Registre des confirmations, le Registre des abjurations et le Registre des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec. En 1974 et 1975, nous avons fait le relevé de chacun de ces registres et nous les avons indexés aux noms des individus. En plus d'avoir procédé au relevé du Registre des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec de 1689 à 1700, nous avons également réalisé une compilation des décès inscrits au registre des malades de ce même Hôtel-Dieu de Québec de 1689-1722. Ce sont nos notes et nos relevés de ces registres que nous avons utilisés dans cet ouvrage.

Registre des abjurations, conservé aux Archives de l'Archevêché de Québec.

Registre des confirmations, conservé aux Archives de l'Archevêché de Québec.

Registre des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec 1689-1697, conservé aux Archives de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Décès inscrits au registre des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec 1689-1722, par Langlois, Michel, revue L'Ancêtre, vol. 1, no. 5, janvier 1975, pages 142 à 151, pages 311 à 321.

Ouvrages

Quelques ouvrages rédigés au cours du dix-septième siècle s'avèrent également indispensables. Nous les avons consultés avec beaucoup de plaisir et de profit.

Le Journal des Jésuites, éditions François-Xavier, Montréal, 1973, 403 p.

Relations des Jésuites, éditions du Jour, Montréal, 1972, 6 volumes.

Histoire de la colonie française en Canada, Faillon, Ville-Marie, 1865, Tomes 1 à 3.

DOCUMENTS CONSERVÉS AUX ARCHIVES NATIONALES DU CANADA CONCERNANT LE RÉGIMENT DE CARIGNAN-SALIÈRE

Michel Wyczynski des Archives nationales du Canada a produit en 1994 un *Guide thématique des sources manuscrites aux Archives nationales du Canada* ayant trait au régiment de Carignan-Salière. C'est l'instrument de recherche No. 1943. Nous nous sommes servis de cet instrument fort précieux afin de consulter les différents documents conservés aux Archives nationales du Canada et fort heureusement reproduits sur des microfilms dont nous avons pu obtenir copies. La majorité de ces renseignements ont été publiés par les auteurs qui ont réalisé des recherches sur le régiment de Carignan-Salière.

Nous ne mentionnerons ici que les principales sources consultées. On trouvera d'ailleurs références à ces sources aux chapitres concernés.

Rolle des soldats qui se sont faits habitants du Canada en 1668. Cette liste a été reproduite par Francis J. Audet à la suite d'une communication sur ce sujet dans le Rapport de la Société royale du Canada, I (1922): p. 135-141. Nous avons pu également en obtenir photocopie des Archives de France, Arch. Nat., Colonies D2C 47.

Lettres diverses concernant le recrutement et les préparatifs de départ du régiment. Ces lettres ont été reproduites par Francis-J. Audet sous le titre *À propos du régiment de Carignan*, dans *Bulletin des Recherches historiques*, vol. 28 (1922) p. 235-236, 257-268.

LES SOURCES IMPRIMÉES

HISTOIRE DU RÉGIMENT DE CARIGNAN-SALIÈRE

Audet Francis-J. *Le régiment de Carignan*, dans *MSRC*, XVI (1922) I, p. 129-141.

Corvisier, André, *Les Contrôles des troupes de l'ancien régime, contrôles des troupes conservés aux Archives de la Guerre, Infanterie*. Paris, Ministère des Armées, 1970, t. 2, p. 409-413.

Chastelard de Sallière, *Mémoires de Mr. de Salière des choses qui se sont passées en Canada les plus considérables depuis qu'il est arrivé*. Bibliothèque nationale de France, ancien fonds français, no. 4569. Publié dans Régis Roy, *Le Régiment de Carignan*, pp. 48-64.

Desrosiers, Léopold, *Iroquoisie*. Tome 3. éd. Septentrion.

Dollier de Casson, François, *Histoire du Montréal*, dans *Mémoires de la Société historique de Montréal*, 4e livraison, Montréal, 1868, p. 176-193.

Faillon, Étienne-Michel, *Histoire de la Colonie française en Canada*, Ville-Marie, 1865. Tome 3, p. 119-158.

Gélinas, Cyrille, *Le rôle du fort Chambly dans le développement de la Nouvelle-France 1665-1670*. Parcs Canada, 1977, 192 p.

Journal des Jésuites, Montréal, Éd. François-Xavier, 1973, p. 330-360.

Larocque de Roquebrune, Robert, *Uniformes et drapeaux des régiments du Canada sous Louis XIV et Louis XV*, dans *Revue de l'Université d'Ottawa*, sept-oct. 1950, p. 327-342.

Lesage, Germain, *L'arrivée du Régiment de Carignan*, dans la revue de l'Université d'Ottawa, Vol. 35, no. 1, 1965, pp. 11-34.

Perrot, Nicolas, *Mémoires sur les mœurs, coutumes et religion des Sauvages de l'Amérique septentrionale*, publié par R.P.J-Tailhan. Ed. Élysée, Montréal 1973, p. 104-119.

Richard Édouard, *Rapport sur les Archives*, 1899, p.31. *Le rôle du régiment de Carignan*.

Richaudeau, abbé. *Lettres de Marie de l'Incarnation*, tome 2, Vve H. Casterman, Tournai 1876.

Roy Pierre-Georges, *L'embuscade du fort Sainte-Anne en 1666*, BRH, XXXVI (1930), pp. 129-136.
La Campagne de 1666, BRH, p. 350-351.

Roy, Régis et Malchelosse, Gérard, *Le Régiment de Carignan : son organisation et son expédition au Canada (1665-1668), officiers et soldats qui s'établirent au Canada*, Montréal, Ducharme, 1925.

Spare le baron de, *Code militaire ou composition des règlements et ordonnances de Louis XIV roy de France et de Navarre, faites pour les gens de guerre depuis 1653, jusqu'à présent*. Éd. à Paris, MDCCIX.

- Sulte, Benjamin, *Le régiment de Carignan*, dans *Mélanges historiques*, vol. 8, Ducharme, Montréal, 1922, 144 p.
- Sulte, Benjamin et Garneau, Alfred, *Vers burlesques sur le voyage de Monsieur de Courcelles gouverneur et lieutenant pour le roy en la Nouvelle France en l'année 1666*, BRH, Vol. 33, no. 5, 1927, p. 263-282.
- Summers, J.-L., *L'uniforme militaire au Canada, 1665-1970*, Ottawa, Musée de la Guerre, 1981.
- Suzane, le Général, *Histoire de l'Ancienne Infanterie française*, Paris, Librairie militaire. 1851, T. V, p. 239-259; t. VIII, p. 168, p. 355.
- Tapie de Monteil, François, *Livre de raison de Tapie de Monteil, capitaine au régiment de Poitou (1661-1670)*, présenté par Robert Leblanc, dans RHA^F, Vol. 13, no.4, 1960, pp. 562-573; vol. 14, no. 1, 1960, p. 109-121.
- Trudel, Marcel, *La folle expédition de Courcelle*, dans Cahier 19, 1989, Société d'histoire de Longueuil, p. 34-45.
- Verney, Jack, *The Good Regiment, The Carignan-Salieres Regiment in Canada, 1665-1668*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1991, 222p.
- Villata, B. *Le Régiment de Carignan était-il vraiment français ?*, MSGCF, Montréal, Vol. XXXIII, no. 4, déc.1982, p. 234-255.

LES OFFICIERS DU RÉGIMENT DE CARIGAN-SALIÈRE

- Archives Nationales de France, Colonies, D 2 C Vol. 47 - 1669, *Liste des officiers qui cette année-là voulaient repasser au Canada*.
- Audet, Francis-J., *Contrecoeur*, Montréal 1940.
- Dictionnaire Biographique du Canada*, T. I, les biographies de Andigné de Grandfontaine, Hector d', p. 62-63; Basset du Tartre, Vincent, p. 80; Chambly, Jacques de, p. 191; Dubois de Cocreaumont et de Saint-Maurice, Jean-Baptiste, p. 294; Gaultier de Varennes, René, p. 335-336; La Frenaye de Brucy, Antoine de, p. 421-422; Lamotte de Saint-Paul, Pierre, p. 428; Lanouguère, Thomas de, p. 429-430; Pécaudy de Contrecoeur, Antoine, p. 547-548; Pollet de La Combe-Pocatière, François, p. 563; Pierre de, Saurel, p. 616.
- Lesage, Germain, *Manereuil fondateur de Louiseville 1665-1672*, Presbytère de Louiseville, 1966.
- Malchelosse, Gérard, *Louis de Niort de La Noraye*, dans les Cahiers des Dix, III (1938), p. 283-306.
- Morisseau, Henri, *La famille Mouet de Moras et les familles alliées*, dans MSGCF, III, p. 225-232.
- Mourneau, Françoise, *Les Allobroges au Canada*, Blais, Imprimerie J. de Granpré, 1935.
- Ortolland, Hervé, *À la conquête du Canada. Les officiers du régiment de Carignan, partis en 1665 pour la Nouvelle-France. Mémoire de Maîtrise*, Université de Savoie, Département d'histoire, 1994-1995.
- Roy, Pierre-Georges, *Deux officiers de Carignan*, dans BRH, 37 (1931) p. 354.
- Dominique Lefebvre du Guesclin, enseigne au régiment de Carignan, dans BRH, XXVII (1921), p. 358
- Saint-Olive, Pierre de, *Les Dauphinois au Canada*, Librairie orientale et américaine, Paris, 1936.

LES SOLDATS DE CARIGNAN-SALIÈRE

Pour la rédaction des biographies des officiers et des soldats du régiment de Carignan-Salière demeurés au pays, nous avons utilisé principalement le *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois* dont nous sommes l'auteur, en y apportant quelques rectifications, le cas échéant. Les recherches systématiques que nous avons menées depuis des années à ce sujet nous ont permis de préciser, preuves à l'appui, l'appartenance ou la non appartenance de certains individus au régiment de Carignan-Salière. De plus, nous avons pu déterminer de façon précise sur quel navire vinrent chacune des compagnies. Nous avons ajouté à ces biographies celles des officiers et des soldats dont la biographie n'apparaît pas dans le *Dictionnaire biographique*, parce qu'ils sont repassés en France ou n'ont pas eu de descendants.

De nombreux auteurs ont tenté de reconstituer la liste des soldats de Carignan-Salière. Les premiers à le faire Francis-J. Audet, Régis Roy et Gérard Malchelosse ont publié les résultats de leurs recherches dans les ouvrages mentionnés plus haut. La liste de Régis Roy et de Gérard Malchelosse a servi de base à toutes les tentatives subséquentes dont la plus récente, celle de G.-Robert Gareau. Les noms des soldats que l'on retrouve dans le *Dictionnaire généalogique* de René Jetté proviennent de cette liste. C'est de cette liste que s'est servie Jack Verney dans son ouvrage sur Carignan tout comme Marcel Trudel dans *La Population du Canada en 1666*. Est-il besoin de rappeler que ces listes ne sont pas exhaustives et, de plus, contiennent de nombreuses inexactitudes ?

Dans notre ouvrage, nous avons préféré faire table rase et reconstituer cette liste en nous basant uniquement sur les documents et ensuite par recoupements des renseignements concernant chaque soldat ou présumé soldat. De la sorte, compte tenu des renseignements possédés, nous sommes en mesure de justifier chacun de nos choix. On pourra donc comparer avec les listes suivantes.

Audet, Francis-J. *Le régiment de Carignan*, dans Mémoires de la Société royale du Canada, no. 16, section 1, 1902, p. 129-141.

Gareau, G.-Robert, *Le Régiment de Carignan 1665-1668*, Essai d'identification des soldats. Montréal 2001, 173 p.

Jetté, René, *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*. Au nom des individus en question.

Leymarie, Léo, *Régiment de Carignan*, Liste préparée par, ANC, 1929.

Roy, Régis et Malchelosse, Gérard, *Le Régiment de Carignan*, 1925, p. 85 à 110.

Trudel, Marcel, *La Population du Canada en 1666*, Septentrion 1995, Annexe 2, p. 333-369.

Verney Jack, *The good regiment* 1991, Appendix B, p. 147-185.

OUVRAGES DIVERS

Outre ceux déjà mentionnés dans les lignes qui précèdent, nous avons utilisé succinctement divers autres ouvrages ou articles qui ont facilité nos recherches.

Correspondance échangée entre la cour de France et l'Intendant Talon pendant ses deux administrations dans la Nouvelle-France, Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, 1930-1931, p. 3-98.

Douville, Raymond, *Les premiers seigneurs et colons de Sainte-Anne-de-La-Pérade*.

Visages du vieux Trois-Rivières, Le Bien public, 1955, p. 28-30.

Épisode de Bancaud, note III, sur le Voyage de Dollier de Casson et Galinée; Société royale 1901, p.81

Fournier Marcel, *Les origines familiales des pionniers du Québec ancien (1621-1685)*, Fédération québécoise des sociétés de généalogie et Fédération française de généalogie, Montréal, 2001, 276p.

Massicotte. E.Z. *Les premiers colons de Montréal*, Bulletin des recherches historiques, vol. 33, 1927, pages 170 à 192; pages 224 à 239; pages 312 à 320; pages 378 à 384; pages 432 à 448; pages 467 à 482; pages 538 à 548; pages 613 à 625; pages 650 à 652.

Mournaud Françoise, *Les Allobroges au Canada*, Blois, imprimerie Grandpré, 1935.

Séguin, Robert-Lionel, *La Vie libertine en Nouvelle-France au XVIIe siècle*, Montréal, Leméac, 1972, 2 vol. VL.

Tanguay, Cyprien, *Dictionnaire généalogique des Familles canadiennes*, E. Senécal, Montréal, 1871-1890, 7 volumes.

AUTRES SOURCES IMPRIMÉES

De nombreuses notices ont été publiées dans diverses revues au sujet des soldats et des officiers du régiment de Carignan-Salière. Plusieurs de ces notices contiennent des informations erronées et sont donc à utiliser avec circonspection. Nous les avons tout de même consultées et nous en donnons les références ici sans plus de commentaires.

Bulletin des recherches historiques, Québec, 1895 ss.

- *Les officiers du régiment de Carignan*, vol. 17, p. 193; vol. 25, p. 134; vol. 26, p. 176.
- *Un centenaire du régiment de Carignan*, vol. 5, p. 116; vol. 12, p. 286; vol. 14, p. 209.
- *À propos du régiment de Carignan*, vol. 28, p. 176, 225, 257; vol. 31, p. 258.
- *Gratification à l'aumônier*, vol. 32, p. 164, 306, 311; vol. 33, p. 263, 643.
- *Deux officiers non connus de Sulte*, vol. 37, p. 354.
- *Officiers non encore connus*, vol. 37, p. 533, p. 558, p. 604.
- *État général de la dépense faite à cause du régiment d'infanterie de Carignan en Canada en 1666*, Vol. 39, p. 708.
- *Effectifs du régiment de Carignan*, vol. 47, p. 333, 338.
- *Le drapeau du régiment de Carignan*, vol. 47, p. 338.
- *Le prétendu drapeau du régiment de Carignan*, vol. 8, p. 199; vol. 18, p. 117; vol. 21, p. 30; vol. 25, p. 136; vol. 28, p. 345; vol. 47, p. 336.

Mémoires de la Société royale du Canada, Ottawa, Première série, 1882-1894, 2e série : 1895-1906, 3e série : 1907-1962.

Revue d'histoire de l'Amérique française, depuis 1946.

Revue Canadienne: 1868 p. 802; 1878, p. 535; 1893, p. 281

Revue de Montréal: 1878, p. 78; 1879, p. 444

Annuaire de l'institut canadien de Québec, 1875, p. 25; 1880, p. 17

The Canadian antiquarian, 1875, p. 67

LE RÉGIMENT DE CARIGNAN-SALIÈRE

SON HISTOIRE

Le régiment de Carignan-Salière a été formé en 1659 de la fusion des régiments de Carignan et de Salière. Nous ne pouvons écrire l'histoire de l'un sans rédiger celle de l'autre. Nous commençons par l'histoire du régiment de Carignan.

Le régiment de Carignan

C'est Thomas-François de Savoie, prince de Carignan, qui en avril 1644 fait une levée de mille hommes dans le Piémont et les met au service du roi de France pour défendre ses intérêts en Italie. Le prince Thomas demeure à Turin en Italie et est colonel de son régiment. Il est secondé par le Baron de Val d'Isère comme lieutenant-colonel.

«En 1645, le régiment de Carignan participe au siège de Vigevano non loin de Milan en Italie et le 19 octobre de la même année, il prend part au combat de la Mora. En 1646, il se bat toujours en Italie. Il participe à l'expédition d'Orbitello. Il s'embarque le 2 mai au bourg de Vay, dans la rivière de Gênes, sur la flotte du duc de Brézé et arrive le 10 dans la rade de Téliamone. Il débarque au pied du Mont Argentaro et se distingue à la prise du fort de Saluces. En 1648, il est en garnison à Casal au Piémont, puis va servir en France, en Guyenne, au moment de la Fronde. En 1652, il est un des régiments qui fait partie de l'armée de Turenne qui passe la Loire et marche sur Paris contre les troupes rebelles de Condé. Le régiment prend part à la célèbre bataille du faubourg Saint-Antoine.

Placé avec le régiment d'Huxelles à la gauche des troupes royales, dans les jardins du banquier Rambouillet, (qui s'étendaient entre les rues Charenton et la Seine), le régiment a fort à faire contre les troupes de Condé qui se retranchent derrière les murs qui clôturent la ville. Son lieutenant-colonel, le Baron de Val d'Isère est tué et remplacé par monsieur d'Aloigny de Rochefort. À la suite de cette bataille où Condé réussit à se réfugier dans Paris, le régiment de Carignan prend ses quartiers d'hiver au Dauphiné, sans doute à Fort-Barraux. Il retourne ensuite en Italie où il est passé en revue par le prince de Carignan et participe au siège de Pavie en 1656 où trois de ses officiers sont tués.

Le 22 janvier 1656 le prince Thomas-François de Savoie décède. En 1657, le régiment devient la propriété d'Emmanuel-Philibert de Savoie, fils de Thomas-François. Le régiment participe au siège de Valensa où son lieutenant-colonel, monsieur de Rochefort est blessé. Il termine cette guerre en 1658 au siège de Mortara. En 1659, à la fin de La Fronde et suite au traité de paix des Pyrénées, le roi ayant moins besoin de soldats décide de mettre de l'ordre dans ses régiments. C'est ainsi que le régiment de Carignan est fusionné à celui que commande le colonel Henri Chastelard de Salière». (4)

Le régiment du colonel de Salière

Le régiment commandé par le colonel de Salière, en 1659 avait été celui de l'officier Allemand Johann Balthazar. Né en 1600 à Simmeren, Johann Balthazar sert d'abord dans l'armée Suédoise. Il passe à l'armée française en 1635 et devient capitaine du régiment de Gassion. Il est lieutenant-colonel de son propre régiment en 1641 et conduit six compagnies en Catalogne. En 1643, il adjoint à ses hommes le reste des volontaires croates qui avaient été licenciés par le roi Louis XIII et en fait un régiment de cavalerie. Il combat alors pour les Espagnols contre le roi de France et Richelieu. Il sert sous les ordres de Condé en 1646-1647. Il prend part à la Fronde contre le roi dans les troupes de Condé et sert en Guyenne. Après la bataille du faubourg Saint-Antoine à Paris et la défaite des troupes de Condé, Balthazar négocie son retour au service

4. Pierre de Saint-Olive. p. 123-124

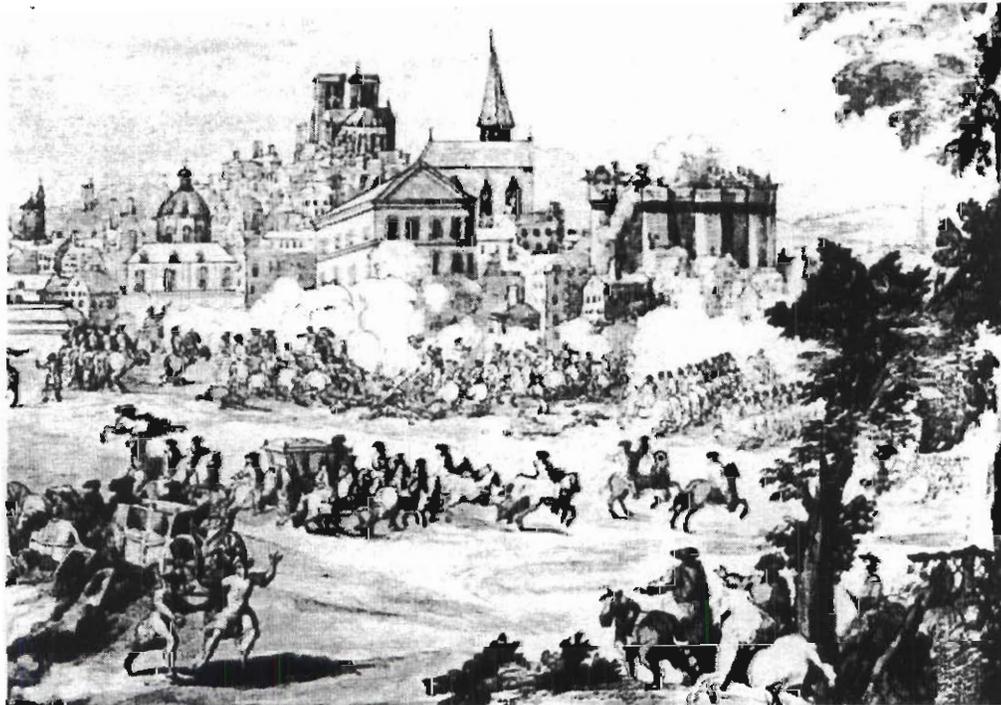
du roi de France. Il accepte l'amnistie du 24 juillet 1653. Il reçoit 20 000 écus de la cour et peut garder son régiment. En 1653, il écrit un volume sur la participation de son régiment aux batailles en Guyenne. Désormais au service du roi de France, son régiment va combattre en Italie au côté de celui du prince de Carignan. Vers 1655, son régiment tombe sous le commandement d'Henri Chastelard de Salière. C'est ce régiment qui est fusionné à celui de Carignan le 31 décembre 1659.

Le nouveau régiment de Carignan-Salière passe sous le commandement du colonel de Salière et devra être connu par la suite sous le nom de Carignan, comme le précise le roi à son cousin le Prince de Carignan.

«À M. le Prince de Carignan touchant le commandement de son regiment d'infanterie que le Roy donne en son absence et sous son autorité à M. de Sallière du 31 e May 1659.

Mon cousin ayant considéré que pour le maintien de l'employ utile du regiment d'infanterie qui est sous votre charge il estoit a propos d'en donner le commandement en votre absence et sous votre autorité a une personne desperience et de capacité j'ai jette les yeux pour cet effet sur le Sieur de Sallieres cydevant Colonel d'un regiment d'infanterie qui est a present incorporé dans le votre par ce que je connois pareillement le merite de sa personne et de ses services et lui ayant fait expedier ma comission pour cet effet j'ai bien voullu vous en donner avis par cette lettre et vous dire que vous ayez a faire reconnoître ledit Sieur de Sallieres de tous les Capitaines officiers et soldats de votre dit regiment comme ayant le commandement en votre absence et a tenir la main a ce qu'ils luy obeissent en toutes les choses qu'il leur commandera pour mon service tandis que vous en serez absent et sous votre autorité en votre presence et sur ce je prie Dieu qu'il vous ait mon cousin en sa Sainte et digne garde.» (5)

5. ANF, Archives de la guerres A1, 156 Fo. 65 et 66. Siège de Paris au faubourg Saint-Antoine.



Gravure de la bataille du faubourg Saint-Antoine (Bibliothèque nationale de Paris)

Contrairement à ce qu'ont écrit Benjamin Sulte et les autres auteurs à sa suite, l'officier Allemand Johann Balthazard n'a jamais commandé le régiment de Carignan. Il a cédé son régiment au colonel Henri Chastelard de Salière avant 1659. Au moment de la fusion des deux régiments, c'est ce dernier qui a pris le commandement du nouveau régiment de Carignan-Salière. La lettre précédente le démontre sans équivoque. De plus, le régiment de Carignan-Salière n'avait qu'une compagnie Colonelle.

En réalité, le régiment est désigné par la suite sous le nom de Carignan-Salière. La compagnie Colonelle, qui est la première compagnie de tout régiment, est habituellement commandée par le colonel commandant du régiment. Dans le cas du régiment de Carignan-Salière, elle est en fait commandée par un autre officier, en l'occurrence le capitaine Jean-Baptiste Dubois de Coqueraumont et de Saint-Maurice. Le sieur Chastellard de Salière commande à la fois le régiment et sa propre compagnie.

SA CONSTITUTION

Au moment où les régiments de Carignan et de Salière fusionnent le 31 décembre 1659, les effectifs du nouveau régiment sont de quinze compagnies. Quand, en décembre 1664, le colonel Henri Chastelard de Salière reçoit l'ordre de conduire son régiment de Marsal en Lorraine jusqu'à La Rochelle, son régiment est toujours composé de quinze compagnies. Le roi décide d'en faire un régiment de vingt compagnies. On crée une compagnie pour le capitaine Froment. Des soldats sont détachés des différentes compagnies d'autres régiments cantonnés à l'Île de Ré et l'Île d'Oléron, si bien que cette compagnie est en mesure de partir parmi les quatre premières pour la Nouvelle-France. Quatre autres compagnies venant de différents régiments sont intégrées au régiment de Carignan-Salière pour qu'il soit constitué de vingt compagnies. Ces quatre compagnies sont celle du capitaine Pierre de Naurois qui fait partie du régiment de Chambellé, celle du capitaine Philippe Vernou de La Fouille qui fait partie du régiment du Poitou, celles des capitaines Louis Petit et Arnould de Laubia qui font partie du régiment de Broglie.

Le régiment de Carignan-Salière compte donc, à son arrivée au pays, vingt compagnies pour un total de mille hommes. On sait par contre que certaines compagnies dépassent la norme ce qui porte ce chiffre à environ mille cinquante hommes. Une compagnie normale contient cinquante hommes, en incluant les trois officiers supérieurs, c'est-à-dire, le capitaine, son lieutenant et l'enseigne ou porte-étendard de la compagnie. On retrouve également dans chaque compagnie des sous-officiers qui du plus haut au plus bas gradé sont des sergents, des caporaux et des ampessades. Ces derniers, les ampessades, sont ordinairement de vieux soldats de métier qu'on récompense par ce grade. Dans son volume intitulé *The good regiment*, Jack Verney écrit que les compagnies sont composées d'un capitaine, d'un lieutenant, d'un enseigne de deux sergents, de trois caporaux, de cinq ampessades et de quarante soldats. Il aurait dû écrire : « idéalement composées ». En réalité, nous y relevons obligatoirement un capitaine, un lieutenant et un enseigne. Les autres sous-officiers s'ajoutent selon les disponibilités. Si nous prenons pour exemple la liste des quarante-six hommes qui font partie de la compagnie du sieur Pierre de Naurois au régiment de Chambelé en 1663, on se rend compte qu'il y a un capitaine, un lieutenant, un enseigne, deux sergents, trois caporaux, cinq ampessades et trente-trois soldats.

Dans le cas des diverses compagnies du régiment de Carignan-Salière par exemple, parmi tous les sous-officiers que nous avons identifiés, nous ne comptons que deux ampessades, François Leclerc dit Laviolette et Joseph Boucheret dit Le Tau, tous deux de la compagnie du sieur de Salière, alors que, selon les normes, il aurait dû y en avoir cinq par compagnie ou cent pour l'ensemble du régiment.

N.B. Parce que le colonel Salière écrivait le mot Salière sans s final, nous avons choisi de l'écrire comme le principal intéressé le faisait.

Le capitaine commande la compagnie et il est secondé par un lieutenant qui, en cas de coup dur, remplace le capitaine à la tête de la compagnie. L'enseigne porte le drapeau ou l'étendard de la compagnie et doit se faire tuer plutôt que de laisser l'ennemi s'en emparer. Les sous-officiers sont pour la plupart des jeunes hommes issus de familles nobles et qui se préparent à faire carrière dans l'armée.

En décembre 1664, quand le roi commande au colonel de Salière de conduire son régiment jusqu'à La Rochelle afin de s'embarquer pour aller exterminer les Iroquois en Nouvelle-France, le régiment se trouve en garnison à Marsal en Lorraine. Le colonel de Salière commande ce régiment et il est secondé par un état-major composé d'un lieutenant-colonel, d'un major, d'un sergent-major, d'un maréchal de logis, d'un aumônier et d'un chirurgien en chef. On y compte également un magasinier et un assistant magasinier.

LA SOLDE

Voilà donc comment est formé ce régiment dont les officiers et les soldats sont à la solde du roi. Le colonel reçoit 500 sols par semaine, ce qui équivaut à 25 livres. Les autres officiers reçoivent respectivement 340 sols ou dix-sept livres pour le major, 300 sols ou 15 livres pour le sergent-major, 60 sols ou 3 livres pour le maréchal des logis, 30 sols ou une livre et demie pour l'aumônier. Quant aux autres officiers, les capitaines touchent chacun 300 sols ou 15 livres, les lieutenants 100 sols ou 5 livres, les enseignes 75 sols ou 3 livres et trois quarts, les sergents 30 sols ou 1 livre et demie, les caporaux 20 sols ou 1 livre et les ammassades 17 sols. Quant aux simples soldats, ceux qui ont plusieurs années de service touchent 12 sols et les plus jeunes 6 sols.

Les soldats sont logés, vêtus et nourris. Durant leur quartier d'hiver, ils doivent s'entretenir en se fiant uniquement à leur solde. Au moment des campagnes militaires, ils sont nourris, mais on retient une partie de leur solde pour payer cette nourriture. Un soldat reçoit par jour une ration de deux livres de pain, une livre de viande non préparée et une pinte de vin. Les officiers, selon leur grade, touchent davantage. Un capitaine reçoit l'équivalent de six rations d'un simple soldat et également quatre rations de fourrage pour son cheval. L'enseigne pour sa part a droit à trois rations de nourriture et deux rations de fourrage pour sa bête. Le colonel du régiment obtient douze rations de nourriture et huit rations de fourrage pour son cheval.

Le commandant du régiment est tenu de passer au moins trois mois de l'année avec son régiment. Les capitaines se relaient de trois mois en trois mois auprès des compagnies. Quant aux lieutenants et aux enseignes, ils ne peuvent s'absenter plus de quatre mois. Il va sans dire que certaines clauses de ces règlements s'avèrent impossibles à appliquer en Nouvelle-France et notamment celles qui concernent les chevaux des officiers puisque ces derniers n'avaient pas de chevaux en Nouvelle-France. De plus, les officiers n'eurent guère d'autres choix, sur les rives du Saint-Laurent, que de se tenir avec leurs soldats. (6)

L'UNIFORME

Il y a lieu de se demander comment étaient vêtus les soldats de Carignan-Salière. Ce sont les capitaines qui étaient chargés d'acheter les tissus nécessaires pour faire vêtir leurs hommes d'une manière uniforme aux couleurs du régiment. Un officier de Carignan-Salière, le sieur de Chasy, est tué en 1666. Le notaire Becquet procède à l'inventaire et à la description de ce que contient le coffre du sieur de Chasy et notamment à celle des vêtements qui s'y trouvent. C'est ainsi que nous apprenons de quelle manière étaient vêtus les officiers de Carignan-Salière.

6. Ces renseignements proviennent en grande partie des volumes du Général Suzanne, *Histoire de l'Ancienne Infanterie française*; André Corvisier, *Les Contrôles des troupes* et Spare le baron, *Code militaire*.

Dans le coffre du sieur de Chasy on relève en particulier des habits dont un composé d'un justaucorps doublé de taffetas avec des culottes doublées de toile et un autre composé d'un justaucorps de droguet brun doublé de ratine blanche avec une paire de bas brun. Un autre comprend un justaucorps d'étoffe brune garni de boutons d'argent d'orfèvrerie. On relève également dans ses effets une épée avec sa garde et sa poignée d'argent et une tasse d'argent.

Les officiers portaient donc un uniforme brun agrémenté de bouffettes de ruban bleu et de jonquilles au chapeau, à l'épaule et aux jarretières et des bas bleus. Les simples soldats portaient ordinairement des vêtements bruns faits de droguet. Quant aux soldats, ils recevaient sensiblement la même chose que ceux du capitaine Tapie de Monteil venu avec Tracy. Dans son livre de raison, François Tapie de Monteil écrit le nombre de pièces de vêtement qu'il reçoit pour ses soldats en 1666 et 1667. Monsieur Robert Leblanc dans l'article qu'il consacre au Livre de raison de ce capitaine résume l'habillement ainsi :

« Ses hommes étaient vêtus en commençant par le haut d'un chapeau à ruban, pouvant être remplacé par un bonnet, d'une cravate, d'une chemise, d'un justaucorps ou gilet, d'un habit de drap, d'un haut-de-chaussettes, d'une paire de bas de rame, d'une paire de souliers, d'un capot ou manteau. » (7)

Voilà donc comment étaient vêtus les soldats de Carignan-Salière. C'est à partir de tels renseignements qu'on a pu les représenter. Des aquarelles nous permettent de nous faire une meilleure idée de la façon dont ces hommes étaient vêtus.

N.B. Il existe plusieurs aquarelles qui représentent des soldats de Carignan-Salière. Celles de Rousselot sont certes les plus connues. Toutefois, d'autres artistes, comme Auriac ont également représenté les soldats de Carignan-Salière dans leur costume militaire. Pour notre part, nous avons cru bon, afin de montrer en quoi consistait l'uniforme des soldats de ce régiment, de retenir une illustration provenant de la collection intitulée : *The Company of Military Collectors & Historians* et produite par monsieur Eugène Lelièpvre. On en retrouve la reproduction couleur en page couverture.

L'ARMEMENT

L'expédition contre les Iroquois en étant une d'importance, le roi juge bon de bien armer ses soldats. Ils étaient alors munis de mousquets. Tous les hommes de Carignan-Salière reçoivent un fusil à platine alors que jusque-là, il n'y en avait que quatre par compagnies. Chaque soldat a également une giberne pour les balles et une bandoulière d'infanterie où sont suspendus à la même courroie deux sacs de cuir, le plus grand pour la poudre, le plus petit pour le pulvérin, poudre fine qui, placée dans le bassinet, sert de relais entre l'étincelle de la batterie et la charge de l'arme. Les soldats portent également un ceinturon avec porte-baïonnette et fourreau de cuir.

Pour le plaisir de la chose, voici, extrait du volume du Baron de Sparme, comment on maniait les armes à l'époque du régiment de Carignan-Salière.

Pour faire prendre les armes, on commence par battre le Premier (roulement de tambour) par la batterie qu'on appelle la Générale. Pour le second (roulement de tambour) on se sert de l'Assemblée. Pendant que les soldats sortent de leurs tentes ou huttes, on utilise la batterie qui sert pour l'entrée et la sortie du camp.

7. RHAF Vol. XIII, 1959, p. 570

Le maniement des armes s'effectue comme suit :

Porter la main droite au fusil
Lever le fusil de façon à ce que la platine soit à la hauteur de la cravate
Joindre la main gauche au fusil.
Les soldats bandent le fusil tenant le pouce sur le chien.
Ils mettent en joue.
Ils tirent.
Ils remettent le chien au repos.
Ils portent le fusil à la bouche et soufflent dans le bassinet.
Ils essuient la pierre.
Ils prennent le pulverin.
Ils amorcent.
Ils ferment le bassinet en baissant la platine.
Ils passent le fusil du côté de l'épée.
Ils mettent une balle dans le fusil.
Ils tirent la poudre.
Ils la mettent dans le canon.
Ils tirent la baguette et la mettent dans le canon.
Ils bourrent en trois coups.
Ils retirent la baguette et la mettent en place.
Ils sont à nouveau prêts à tirer.

Il faut bien avouer que les Amérindiens mettaient certainement beaucoup moins de temps à recharger leurs arcs et avaient alors un avantage évident dans une guerre d'escarmouches, ce qui illustre la méconnaissance qu'on avait alors en France des ennemis que les troupes devaient affronter. Fort heureusement, des miliciens ainsi que des Algonquins et autres alliés aguerris à ce genre d'affrontements accompagnaient le régiment de Carignan-Salière lors de ses expéditions contre les Iroquois. Ils ont largement contribué à éviter d'énormes pertes dans les rangs du régiment.

LE DRAPEAU

Nous relevons de nombreuses erreurs au sujet du drapeau du régiment de Carignan-Salière. Un auteur a faussement écrit que c'était un drapeau blanc et beaucoup d'autres par la suite ont répété la même information. Or le drapeau blanc était celui de la compagnie Colonelle.

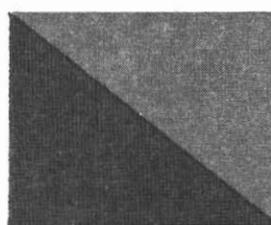
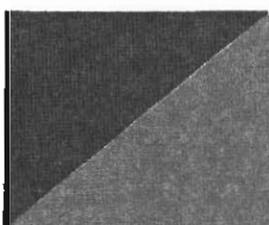
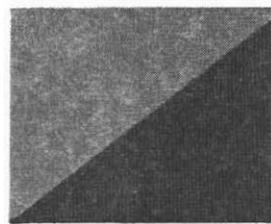
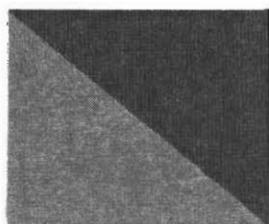
Des recherches plus poussées dans les archives des princes de Carignan à Turin en Italie ont permis de retrouver ce qui, semble-t-il était le drapeau original du régiment de Carignan avant sa fusion avec celui de Salière. Il s'agissait d'un « amalgame du drapeau du régiment de Perche-Infanterie, à croix blanche sur étoffe vert et aurore avec, au centre, les armes de Savoie et Piémont. » (8)

Dans les années quatre-vingt lors d'une vente aux enchères à Turin, ce qui est considéré être le drapeau du régiment de Carignan-Infanterie avant sa fusion avec celui de Salière, fut acheté paraît-il, par la famille de Savoie. En voici la reproduction en noir et blanc. (Voir dans les pages couleurs pour une reproduction intégrale).

8. Mournaud Françoise, Les Allobroges au Canada, p. 17.



Drapeau du régiment de Carignan



Drapeau du régiment de Carignan-Salière

Puis, des recherches réalisées notamment au Dauphiné ont permis de présenter le drapeau de Carignan-Salière à croix blanche, cantonnée de quatre quartiers rouges et bleus par triangles assemblés base à base. (Voir dans les pages couleurs pour une reproduction intégrale).

LES DÉPLACEMENTS

De Marsal en Lorraine jusqu'à La Rochelle en Aunis, le régiment de Carignan-Salière traversa la France d'est en ouest. Des règles très strictes s'appliquaient lors de tels déplacements de troupe. Le régiment de Carignan-Salière fut soumis à ces règles. Voici ce qu'écrivit André Corvisier à ce sujet :

« Tous les mouvements de troupes dans le royaume entre théâtres d'opérations et quartier d'hiver se faisaient par le système des étapes renouvelées par l'ordonnance de 1623. La carte de Jacques Fougeu dressée entre 1632 et 1634 pour le quart nord-est du royaume permet de connaître le réseau des voies militaires qui devait rester à peu près inchangé jusqu'en 1789... Les étapes étaient établies seulement dans les villes, bourgs et villages fortifiés et distant de trois à sept lieues... En 1666, on comptait sur la carte de Fougeu 160 lieues d'étapes parmi lesquels 116 sur des rivières dont 54 commandant des ponts permettant de faire passer l'artillerie. L'approvisionnement dans les étapes était confié à des traitants appelés étapes, en rapport avec les syndics des étapes municipaux établis. » (9)

Ainsi, il nous est possible de suivre à la trace une grande partie du trajet parcouru par le régiment de Carignan-Salière de Marsal à Saint-Jean d'Angély. En effet, nous savons que le régiment prit la route de La Rochelle au début du mois de janvier 1665. Comme l'exigeaient les ordonnances, le régiment était précédé par le capitaine Froment chargé du bon ordre et de la police tout au long du trajet et par le sieur de La Pocatière, maréchal de logis. Ils se présentaient aux gouverneurs des villes où le régiment devait s'arrêter pour la nuit. Ils remettaient au gouverneur et aux syndics la liste des officiers et des soldats que les habitants de la ville devaient loger. Quand le régiment arrivait, toutes les dispositions étaient déjà prises pour que tout se fasse dans l'ordre. Les soldats recevaient leur billet de logement leur indiquant chez qui ils allaient passer la nuit. Ils étaient habituellement regroupés par deux ou trois, mais souvent les officiers logeaient seul dans une famille bourgeoise de la ville. Le régiment, à moins de gros mauvais temps, ne passait pas plus d'un soir au même endroit. Toutefois, il pouvait prendre une journée de repos à tous les quatre ou cinq jours et dans ce cas était logé deux soirs au même endroit.

En raison des nombreux abus commis ordinairement par les soldats : vols, viols, bagarres etc. c'était bien malgré eux que les habitants les logeaient et ils n'étaient pas les bienvenus. Les soldats payaient leur logement et recevaient normalement les rations prescrites. Ils ne pouvaient d'ailleurs exiger rien d'autre de leur hôte que le logement et les ustensiles, c'est-à-dire, un linge de table, un pot, une écuelle, un verre et une place au feu et à la chandelle.

Tout au long du trajet entre Marsal et Saint-Jean d'Angély, le régiment de Carignan-Salière fut en proie à la malversation des habitants et fut mêlé à de malheureux événements. Un soldat fut pris à voler des meubles et ustensiles aux gens qui l'avaient logé. Les capitaines le condamnèrent aux galères. Pour se venger du mauvais accueil des habitants, les soldats pillèrent quelques caves et quelques poulaillers du côté de Péronaile et Marchenoir dans la généralité d'Orléans. Le sergent Yvon et quelques soldats qui avaient causé du désordre furent jugés par les tribunaux de Saintes. Mais les habitants se défendaient parfois avec succès. Le sergent Hiraïs de la compagnie du capitaine Rougemont fut assassiné par les enfants du sieur de Paillé à Saint-Jean d'Angély. Par contre, les sieurs de Comporté et de Lanoraie, en compagnie de quelques soldats, tuèrent deux gentilhommes à Lamothe Saint-Héray au Poitou. (10) Et c'est ainsi que se poursuivit la marche de Carignan-Salière vers la Nouvelle-France. Après quelques semaines de cantonnement à Saint-Jean d'Angély, puis à Oléron et Ré, les premières compagnies étaient prêtes à s'embarquer.

9. André Corvisier, Les Contrôles des troupes p. 369 et Spare le baron, Code militaire.

10. Au sujet de ces vols, risques et meurtres, voir: BRH, Vol. 28, p. 227-234.

LA VENUE

L'amirauté de La Rochelle possède très peu de documents concernant les navires à bord desquels traversèrent les différentes compagnies du régiment de Carignan-Salière. Des recherches réalisées par Germain Lesage ont permis de déterminer avec précision les navires sur lesquels les douze premières compagnies sont venues. Quant aux huit autres compagnies, ce même auteur n'avait pu le préciser. Dans son article par ailleurs excellent, il ne fait aucune analyse à ce sujet. Il écrit tout simplement : « C'est probablement sur le *Saint-Sébastien* que voyage la compagnie de Philippe Vernon de La fouille... On trouve probablement sur le même bateau le capitaine Arnoult de Laubia... et le capitaine Pierre de Saint-Ours... et Michel Sidrac Dugué de Boisbriant. » Jusqu'à présent tous les auteurs se sont référés à l'article de Germain Lesage pour déterminer quelles compagnies vinrent sur le navire le *Saint-Sébastien* et sur le navire la *Justice*. Nous différons d'opinion avec lui à ce sujet. L'analyse que nous avons menée permet de déterminer de façon précise sur quel navire arriva chacune de ces compagnies, comme on pourra le constater dans les lignes qui suivent.

Le 19 avril 1665, quatre compagnies, celles des capitaines Chambly, Petit, Latour et Froment quittent La Rochelle à bord du navire le *Vieux Siméon* commandé par Pierre Gaigneur et parviennent à Québec le 19 juin. Un deuxième contingent formé de huit compagnies part de La Rochelle le 13 mai 1665 à bord des navires la *Paix* et l'*Aigle d'or*. Le navire la *Paix* jaugeait 300 tonneaux et son capitaine, le sieur Éthier Guillon fit un rapport de mer qui fut signé par les capitaines de Contreccœur et de Maximy et par le sieur de Mignarde, lieutenant de la compagnie Colonelle. (11) Par ailleurs, plusieurs officiers qui se trouvaient à bord du navire l'*Aigle d'or* adressèrent une lettre de remerciements au capitaine du navire, le sieur de Villepart. (12) Cette lettre adressée de Québec le 31 août 1665 est signée entre autres par le lieutenant Carrion de la compagnie du capitaine Lamotte, par le lieutenant Prévost de la compagnie du capitaine Grandfontaine et par l'enseigne Nicalis de Brandis de la compagnie du capitaine La Fredière. Nous voilà donc fixés sur trois des compagnies qui se trouvaient à bord du navire la *Paix* et sur trois des compagnies à bord du navire l'*Aigle d'or*. Par contre, le commandant, le sieur de Salière dans son *Mémoire* dit qu'il se trouvait à bord du navire l'*Aigle d'or*. En conséquence, les compagnies y sont ainsi réparties : à bord du navire l'*Aigle d'or* nous retrouvons les compagnies Salière, La Fredière, Grandfontaine et Lamotte. Sur le navire la *Paix*, sont embarquées les compagnies Colonelle, Contreccœur, Maximy et Saurel. Cette dernière compagnie, lors de la revue des soldats avant le départ de La Rochelle, a paru la meilleure aux yeux de tous. Le navire l'*Aigle d'or* touche Québec le 18 août. Le vaisseau la *Paix* y arrive le lendemain.

Les huit dernières compagnies quittent La Rochelle le 24 mai 1665 à bord des navires le *Saint-Sébastien* commandé par le capitaine Dupas de Jeu et la *Justice* commandé par le capitaine Guillet. L'auteur Jack Verney dans son volume *The good regiment* prétend qu'il est impossible de déterminer sur quels navires ces compagnies firent la traversée de l'Atlantique. Il est vrai qu'à prime abord, les documents paraissent nous manquer pour nous permettre d'affirmer avec certitude sur quel navire embarque chacune des compagnies. Toutefois par une analyse de différents documents nous parvenons à le préciser. Le navire le *Saint-Sébastien* jette l'ancre à Québec le 12 septembre et le navire la *Justice*, le 14 septembre. Heureusement, le *Journal des Jésuites* est très explicite au sujet de l'arrivée de ces deux vaisseaux.

« Le 12 arrive le St. Sebastien avec Monf. de Courcelles gouverneur & Mons. Talon intendant. Le 14 le navire dit la Justice, en tout plus de 100, malades, la plupart à l'Hospital, partie dans la sale des malades, partie dans l'église. Il en meurt quantité. » (13)

11. Rapport du capitaine du navire La Paix – BN, Mélange Colbert, Vol. 113 bis, p. 76.

12. Lettre des officiers au capitaine du navire l'Aigle d'Or- ACM B.5666, no. 107.

13. Journal des Jésuites, p. 334

Ce passage, allié au fait que quatre compagnies quittent Québec le premier octobre, nous permet de déduire quelles compagnies étaient à bord du *Saint-Sébastien* et quelles compagnies étaient à bord du navire la *Justice*. En effet, les quatre compagnies en mesure de quitter Québec le premier octobre ne pouvaient être que celles, bien portantes, qui vinrent sur le *Saint-Sébastien*. Les compagnies demeurées à Québec après cette date sont évidemment celles arrivées sur le navire la *Justice* et dont les soldats ont le plus souffert de la traversée. En nous servant des listes de la Confrérie du Scapulaire et du Registre des Confirmations, nous sommes en mesure de déterminer quelles sont trois des quatre compagnies encore à Québec après le premier octobre. En effet, le sergent Jacques Babie de la compagnie du capitaine de Saint-Ours est confirmé à Québec le 6 octobre. Jean Bérard de la compagnie du capitaine Vernou de La Fouille reçoit le scapulaire à Québec le 5 octobre et est confirmé le lendemain. Jean Harcouet de la compagnie du capitaine Arnould de Laubia reçoit le scapulaire à Québec le 5 octobre. Nous voilà fixés sur trois des compagnies demeurées à Québec après le premier octobre et venues sur le navire la *Justice*. Il nous reste à déterminer quelle était la quatrième compagnie demeurée à Québec.

Dans son *Mémoire*, le colonel Henri Chastelard de Salière nous apprend les noms des capitaines de deux des quatre compagnies qui quittèrent Québec le premier octobre et arrivèrent au Richelieu avec le gouverneur de Courcelles. En effet, il nous dit que ce dernier assigne les compagnies Duprat et Rougemont au fort Sainte-Thérèse pour l'hiver avec la compagnie La Colonelle arrivée plus tôt. Rappelons que le gouverneur conduisait au Richelieu les quatre compagnies les mieux portantes, celles qui étaient venues avec lui sur le *Saint-Sébastien*. Ces deux compagnies étaient donc parties de Québec le premier octobre et avaient attendu le gouverneur à Trois-Rivières avant de prendre la route des forts. Nous voilà renseignés au sujet de trois compagnies venues sur le navire la *Justice* et sur deux venues sur le navire le *Saint-Sébastien*. Il nous reste à déterminer, entre les compagnies Dugué, La Varenne et Naurois, quelles sont les deux compagnies qui partirent de Québec avec les compagnies Rougemont et Duprat, le premier octobre, et quelle est celle qui demeura à Québec après le premier octobre. Les documents nous éclairent de nouveau à ce sujet. Nous savons que le sieur de Salière repartit du Richelieu avec les compagnies Contrecœur, Lafredièrre et la sienne qui étaient cantonnées à Montréal pour l'hiver. Or cinq compagnies furent cantonnées à Montréal. Les deux autres compagnies qui accompagnaient le gouverneur de Courcelles se replièrent sur Montréal. Ce sont celles des capitaines Dugué et La Varenne. Par conséquent, les quatre compagnies venues sur le *Saint-Sébastien* sont celles des capitaines Duprat, Rougemont, Dugué et La Varenne.

Plus tard à la fin du mois d'octobre ou au début du mois de novembre, les quatre compagnies venues sur le navire la *Justice* quittèrent Québec pour aller passer l'hiver non loin de Québec, c'est-à-dire dans la région de Trois-Rivières. Outre celles des capitaines de Saint-Ours, de Laubia et de Lafouille, celle du sieur de Naurois fut cantonnée à Trois-Rivières. Ce sont ces quatre compagnies qui arrivèrent sur le navire la *Justice*.

LE RÉGIMENT DE CARIGNAN-SALIÈRE EN NOUVELLE-FRANCE

Nous aurions pu, à la manière habituelle des historiens et à l'aide de documents, raconter les allées et venues du régiment de Carignan-Salière en Nouvelle-France. Plusieurs auteurs l'ont fait avec plus ou moins d'importance et de détails. Pour un, l'abbé Faillon, dans son tome trois de l'Histoire de la Colonie française, y consacre de nombreuses pages. Gérard Malchelosse et Régis Roy en parlent également. L'historien Marcel Trudel, à l'instar de la plupart des historiens traitant de cette période de notre histoire, y a consacré plusieurs pages.

Pour faire part des péripéties touchant le régiment de Carignan-Salière, depuis son départ de Marsal en janvier 1665 jusqu'à son retour en France à l'automne 1668, nous avons choisi, de donner la parole à un officier du régiment, sous la forme d'un journal fictif. Il nous raconte dans ses mots l'aventure du régiment de Carignan-Salière entre janvier 1665 et octobre 1668. Les faits qu'il rapporte sont véridiques, seul le journal est fictif.

Il est évident que le langage du dix-septième siècle différerait beaucoup du nôtre. L'orthographe de plusieurs mots n'était pas celui que nous connaissons, il n'y avait à peu près pas de ponctuation et d'accents. Nous avons choisi, pour en faciliter la lecture, d'écrire ce journal en tenant compte de l'orthographe actuelle, de la ponctuation et des accents qui nous sont familiers. Toutefois, nous avons employé dans ce texte plusieurs mots et tournures propres à cette époque. Pour une meilleure compréhension du texte par le lecteur contemporain, nous avons mis ces mots ou ces tournures en italique et nous en donnons la signification dans un lexique à la toute fin de ce journal.

JOURNAL DES MOMENTS LES PLUS MÉMORABLES DES TROIS ANNÉES QUE MOI HUGUES RANDIN ENSEIGNE DE LA COMPAGNIE DU CAPITAINE PIERRE DE SAUREL AI PASSÉES EN NOUVELLE-FRANCE AVEC LE RÉGIMENT DE CARIGNAN SALIÈRE DE 1665 À 1668.

N.B. Pour ne pas oublier les événements qui suivent, j'ai commencé mon journal au moment où une décision singulière du roi, notre sire, est venue bouleverser nos vies, alors que nous étions en cantonnement à Marsal en Lorraine.

Marsal, mercredi 28 décembre 1664

Le commandant convoque tous les officiers à une rencontre demain. Ça sent la décision importante. J'en mettrais ma main au feu. Nous allons enfin quitter nos tristes casernes de Marsal pour des lieux meilleurs, et espérons-le, plus cléments. Contre qui allons-nous aller combattre ? Mon capitaine, qui en sait plus long que nous à ce sujet, n'a pas voulu me mettre dans la confidence. Ce n'est pourtant pas son habitude. Il m'a déjà confié plusieurs informations de ce genre avant leur annonce officielle. Cette fois, son refus de parler présage l'inhabituel et sans doute beaucoup de rouspétance.

Marsal, jeudi 29 décembre 1664

Un jour, alors que nous combattions contre les Turcs, d'un commun accord, nous avons accepté une trêve. Nous vaquions paisiblement à nos occupations, comme en temps de paix, quand une bombe incendiaire vint

rouler au milieu du camp. En moins de deux, ce fut le branle-bas de combat. Ça grouillait comme dans une fourmilière dérangée par un coup de pied. C'est un peu ce qui s'est passé hier, quand notre commandant, le colonel de Salière, nous a annoncé que le roi nous envoyait en Amérique anéantir les Iroquois.

Sur le coup, ça été la stupéfaction; puis tous les officiers se sont mis à parler en même temps. Quel spectacle ! Le commandant a laissé passer l'orage avant de rétablir l'ordre pour répondre aux interrogations de chacun et elles étaient nombreuses. Comme d'autres, j'ignorais tout de l'Amérique. Le marquis de Salière n'en savait guère plus que nous. Il nous a précisé qu'on nous envoyait au Canada, que les principales places qu'on y trouvait se nommaient Québec, Trois-Rivières et Montréal, toutes trois baignées par un immense fleuve appelé le Saint-Laurent. Nous devons partir pour ce lointain pays au cours du mois de mai. Il faudra d'abord compléter nos compagnies et surtout nous rendre de Marsal à La Rochelle ou Brouage pour l'embarquement.

Marsal, dimanche premier janvier 1665

L'année 1665 débute pour nous dans la plus grande animation. Tout le monde se prépare fébrilement au grand départ : dans deux jours nous nous mettrons en route pour La Rochelle ou Brouage. Notre destination finale n'est pas encore déterminée. Nous n'avons qu'à suivre les ordres et, à la grâce de Dieu.

Plusieurs capitaines et officiers parlent de donner leur démission. Depuis qu'on en sait un peu plus long au sujet du Canada et des Iroquois, il y en a plus d'un qui se dit trop âgé ou trop *malacomodé* pour s'y rendre. Le capitaine de Lemongne a expédié sa démission au ministre.

Seulement à penser aux grands froids du Canada, le vieux capitaine Latour a mal aux os. Il a écrit au ministre pour savoir combien de temps nous resterons dans ces terres inhospitalières : la réponse ne devrait pas tarder. Nous serons alors fixés sur notre sort que *d'aucuns* jugent fort mauvais.

Si on se fie à ce que nous a raconté un gentilhomme, marchand d'Amiens, qui connaît bien le Canada, les Iroquois ne font pas de quartiers et ils lèvent la chevelure de chaque français qu'ils tuent, pour la rapporter aux Anglais, qui les payent quelques livres pièce. Ils massacrent ainsi chaque année des dizaines de français le long du Saint-Laurent. C'est pour mettre fin à ces pratiques que le roi envoie notre régiment en Nouvelle-France. Notre bourgeois d'Amiens nous a aussi parlé de l'hiver très rigoureux avec ses grands froids et ses tempêtes de neige, de la crue des eaux du printemps, des moustiques voraces durant les étés trop courts et des automnes colorés. Il a comparé le Saint-Laurent à un immense boulevard qui s'avance dans les terres sur des *lieues* et des *lieues*. Il prétend qu'on ne peut pas se figurer ce pays avec ses forêts à perte de vue, ses lacs et ses rivières démesurés, tant qu'on n'y a pas été. Il dit que Québec est un petit bourg fortifié sur un promontoire appelé le Cap-aux-Diamants et que Montréal n'est qu'une bourgade perdue au milieu d'une île longue de dizaines de lieues.

Marsal, mardi 3 janvier 1665

Au son des tambours, nous avons pris la route ce matin à l'aube, avec tout notre attirail. Quelques charrettes nous précèdent transportant les pièces lourdes. Le temps frais nous incite à forcer le pas, mais notre capitaine nous a prévenu que nous devons ménager nos forces: La Rochelle est nichée à l'autre bout du pays. Nous mettrons sûrement près d'un mois à en voir les remparts.

Nous dormirons ce soir quelque part entre Nancy et Toul. La route poudroie sur notre passage. Les paysans nous regardent défiler en secouant la tête, heureux de constater que nous ne nous échouons pas chez eux pour manger et dormir. Certains nous observent avec des yeux chargés de haine. Les femmes montrent ordinairement plus de douceur dans le regard, celles du moins qui ont un mari, un frère ou un fils à l'armée. Les enfants trottent un bon moment en notre compagnie, puis en même temps qu'ils disparaissent, le bourg s'efface derrière nous. Un autre village se dessine au loin. Nous nous en approchons et le traversons sans nous en rendre compte, la gorge et les yeux chargés de poussière.

Le sort m'a fait échouer chez un meunier pour la nuit. Sa femme, une rougeaude à l'air rébarbatif, a jeté une paille dans un coin. Ce sera mon gîte pour la nuit. Nous avons cassé la croûte, pain et fromage, sans qu'un seul mot ne soit prononcé. Son farinier de mari n'a ouvert la bouche que pour manger. Tant que je ne l'ai pas interrogé sur son métier, il n'a pas produit un son. Il m'a fallu faire bien des détours pour parvenir à l'amadouer.

- C'est un beau moulin que vous avez là, ai-je osé.

- Ouais !

- Vous y travaillez depuis longtemps ?

- Ouais !

- Votre père l'a fait tourner avant vous ?

- Ouais !

- J'aimerais bien le visiter.

-

- Si j'en juge par l'excellent pain que je viens de manger, vous produisez de la fameuse de bonne farine.

- La meilleure du pays.

Je venais de faire mouche, je le savais et je profitai de cet avantage pour revenir à la charge.

- Je ne m'y connais pas bien en blé et farine. Il faut sans doute bien des années pour devenir un bon meunier et produire de la farine de cette qualité. Je suppose que vous êtes maître dans votre métier ?

- Ouais ! Depuis bientôt vingt ans.

- J'admire les gens qui ont du métier. Ce sont eux, dans tous les domaines, qui nous rendent la vie meilleure. Du bon pain, on n'en trouve pas partout. Il faut d'abord et avant tout de la bonne farine.

- Tu vois, grogna-t-il, en s'adressant à sa femme, c'est pas moi qui le dis, ton pain est bon parce que ma farine est bonne.

- J'apprécierais bien, avant que la nuit vienne, que vous me fassiez visiter votre moulin, risquai-je de nouveau.

Cette fois, ma demande ne tomba pas dans le vide. Cependant, il restait méfiant.

- Pourquoi veux-tu visiter mon moulin ?

- Parce que je n'en verrai pas de si beau avant longtemps. Je m'en vais en guerre en terre d'Amérique.

Il me regarda curieusement. Je devinai que pour lui l'Amérique ne disait rien. Il enleva son bonnet, se grata le crâne qu'il avait à moitié chauve puis se leva lentement. Il attrapa un fanal au passage. Je le suivis dans l'escalier qui menait à l'étage du moulin, dont les grandes ailes tournaient au ralenti. Il me montra la trémie, la meule fixe, la meule flottante, le frein, en m'expliquant leur fonctionnement. J'avais gagné la partie. Arrivé près du blutoir, il se mit à pester contre un taquet qui tenait mal et s'ouvrait sous l'effet des vibrations. Il tenta en vain de l'ajuster.

- Je connais un truc, dis-je, pour le faire tenir.

Il me jeta un regard incrédule.

- Vous avez un *riflard* ou une lime ?

Il en tira un d'un vieux coffre. En moins de deux, j'avais biseauté le bout du taquet. Il cessa aussitôt de bouger. Le bonhomme me regarda d'un air sceptique se demandant sans doute où j'avais appris ce truc et si le taquet ne sauterait pas dès que nous aurions le dos tourné.

- Il tiendra, l'assurai-je. C'est tout simplement parce qu'il n'appuie plus complètement. Il n'aura plus tendance à tourner.

- J'aurais cru le contraire, fit-il étonné.

- C'est justement notre erreur ! affirmai-je.

Il jeta un coup d'œil méfiant vers le taquet qui n'avait pas bougé. Par cette astuce, je venais de m'en faire un ami.

Mercredi 4 janvier 1665

Tôt à l'aube, après avoir payé mon dû, j'engloutis quelques tranches de pain frais et dis adieu à mon meunier et à sa femme avant de rejoindre ma compagnie. Nous reprîmes la route sous les roulements du tambour. Le temps demeuré frais nous permit une fois de plus de parcourir d'un bon pas au moins sept lieues. Ce soir, j'ai trouvé refuge dans une ferme. Ni le maître de la place ni sa femme n'ont daigné m'adresser la parole. On m'a jeté une écuelle comme à un chien. Je dormirai sur une paille au fond du grenier : pourtant je leur ai bien payé mon *écot*.

Il y a des fois où nous aimerions que les règlements pour notre répartition chez les habitants soient moins rigoureux. Mais que faire ! Ça se passe toujours de la même manière. Deux ou trois heures avant notre arrivée dans le bourg ou la ville où nous devons passer la nuit, le capitaine Froment qui nous précède, prévient les maires, les échevins et les syndics de notre arrivée. Quand nous entrons dans le bourg, tout ce beau monde nous passe en revue. On nous dit ensuite où nous logerons pour la nuit. Parfois, nous bivouaquons tous ensemble dans une grange ou dans un lieu commode à cet effet. Le plus souvent, on nous distribue, à la grâce de Dieu, chez l'un ou l'autre des habitants du lieu. Le sort ne m'a pas favorisé la nuit dernière.

Vendredi 6 janvier 1665

La route s'étire sans fin sous nos pas. Nous marchons au roulement du tambour. Le soir on nous distribue à qui mieux mieux chez les habitants qui selon leur humeur nous font coucher dans la maison où à l'étable. Je suis si fourbu, que je n'ai pas le courage d'écrire. Où sommes-nous ce soir ? Quelque part aux environs de Ligny-le-Barrois.

Samedi 7 janvier 1665

Nous voilà à Saint-Dizier. Nous y serons deux jours. La halte est fort méritée. Mon capitaine, le sieur de Saurel, et mon lieutenant, le sieur d'Héricourt, logent tout comme moi à l'auberge de la Bonne Guerrière. L'aubergiste, un joyeux luron, est tout heureux de nous accueillir. La nourriture abonde, le vin coule à flot, la pension est abordable, on ne peut demander mieux.

Toute la soirée, une rougeaude aux mamelles généreuses a tourné autour de moi. Ses œillades en disaient long sur ses intentions. J'ai pu m'en défaire en m'éclipsant sur la pointe des pieds, sous prétexte de besoins pressants. L'auberge entière rit, chante, pleure, se lamente, crie et recommence. Comment vais-je parvenir à dormir ?

Dimanche 8 janvier 1665

Les cloches des églises ont éveillé la ville à l'aurore. Aujourd'hui, journée chômée, j'en profite pour remettre de l'ordre dans mon fourbi. Le capitaine nous a promis un habit neuf avant l'embarquement pour le Canada : il ne sera pas de trop. La journée s'est étirée à jouer au *lansquenet* et aux dames. L'aubergiste est heureux : toutes ses chambres sont occupées. Ses affaires vont bien. Il nous a promis une traite pour ce soir. Nous serons tôt au lit. La semaine promet d'être longue et de force fatigues. Ma rougeaude d'hier soir a recommencé ses œillades. À huit heures, après avoir annoncé le couvre-feu, mon capitaine est venu me voir et m'a discrètement dit : « Attention à tes goussets ! »

Lundi 9 janvier 1665

Journée agréable. La Marne est derrière nous, de même que la forêt de Chantecoq dont les grands arbres nous ont fourni une ombre salubre au plus chaud du jour. Nous voilà à Brienne-le-Château. Il commençait à pleuvoir à notre arrivée. Nous sommes plus d'une trentaine à coucher dans une grange. J'écris à la lueur d'une bougie posée au milieu d'un chaudron. Gare au feu !

Mon capitaine avait raison de me prévenir hier soir. Il y avait à peine cinq minutes que j'étais couché, que ma rougeaude est entrée dans ma chambre pour se glisser dans mon lit, en disant :

- Je viens te garder au chaud mon lapin.

- C'est une attention que j'apprécie, fis-je remarquer, sans la repousser.

Elle a fait plus que me garder au chaud : elle savait y faire la gaillarde et a mieux réussi au lit, qu'en ce qui a suivi. Après nos ébats, j'ai feint une respiration régulière. Me croyant profondément endormi, elle s'est levée sans bruit. Quand j'ai été certain, qu'elle fourrageait dans mon justaucorps, à la recherche de ma bourse, je me suis levé d'un bond en criant : « Au voleur ! » Elle n'a pas attendu son reste pour déguerpir : j'avais caché ma bourse sous mon oreiller.

Il fallait voir ce matin, la tronche de l'aubergiste, les sourires du capitaine et du lieutenant et les yeux sombres de nos demoiselles. À peine avons-nous eu droit à un croûton avant notre départ. Il y avait tant de haine dans le regard de ma rougeaude, qu'elle aurait fait peur à elle seule à tous les hussards du roi.

Mardi 10 janvier 1665

Il me semble que Marsal et la Lorraine sont déjà fort loin. Malgré la pluie, nous avons marché allègrement aujourd'hui jusqu'à Troyes, au cœur de la Champagne. La Seine baigne cette ville tout comme elle arrose Paris. Elle est ici d'un bleu lavande rempli de soleil et là-bas d'un gris sale chargé de boue. Troyes, pour ce que j'en ai vu, m'a semblé une très belle ville. Par contre ses habitants m'ont paru inhospitaliers. Il est vrai que recevoir une troupe de plus de six cents soldats n'a rien de réjouissant. Qu'importe ! La pluie a cessé, le temps se fait doux. Nous couchons en bivouac sur la place du marché.

Mercredi 11 janvier 1665

Chaque jour ressemble au précédent. Nous avançons, chargés comme des bourriques. La route n'en finit plus de dérouler son tapis gris sous nos pas. Devant nous au loin, quelques charrettes ouvrent la marche. Les tambours cadencent nos pas. Nous marchons comme des automates sans avoir le temps de penser à autre chose qu'à nos pieds, qui nous font mal et à notre gorge desséchée par la poussière du chemin.

À la halte, ce midi, mon capitaine m'a appris qu'avec les autres officiers, il jugera ce soir un soldat qui a trouvé le moyen de voler des ustensiles des gens chez qui il avait dormi. Son larcin a vite été découvert. Il risque gros pour pareille bêtise.

Quelques brins de neige sont tombés cet après-midi. Nous voilà dans les parages de Villeneuve l'Archevêque. Le feu de bivouac est de bonne venue surtout que nous dormons ce soir à la belle étoile. Le bourg n'est pas assez gros pour accueillir la troupe entière.

Jeudi 12 janvier 1665.

Coup de chance ce soir. Je dors dans une maison cossue. Mes hôtes sont des bourgeois de Sens. Ils ont deux filles dont je trousserais volontiers les jupons, la plus jeune surtout, qui a une crinière rousse et des yeux verts d'un éclat à faire damner n'importe quel officier.

Samedi 14 janvier 1665

Nous voilà à Montargis pour notre halte hebdomadaire. Nous sommes presque à la moitié de notre trajet vers La Rochelle. Les gens d'ici auraient mieux accueilli un troupeau de bêtes que notre troupe. On nous regarde avec mépris. Nous devons nous tenir sans cesse sur nos gardes. Les gamins nous lancent des pierres. Les paysans crachent dans notre direction. Les femmes se cachent derrière les volets pour nous épier. Nous n'avons pas bonne réputation. Le vol d'un seul a fait oublier la bonne conduite des six cents autres même si les capitaines ont condamné ce voleur aux galères.

Dimanche 15 janvier 1665

La haine des habitants nous a forcé à lever le camp plus tôt que prévu. Notre commandant nous a donné ordre de partir. Mon capitaine m'a dit que nous éviterons désormais les grandes villes, c'est pourquoi, nous avons remonté aujourd'hui vers le nord pour contourner Orléans. Moi qui me faisais une fête anticipée de revoir cette ville que j'aime, avec sa vingtaine d'églises, son beau port, les trois statues de bronze qui s'y trouvent et son île au milieu de la Loire, me voilà bien *marri*. Nous avons traversé tout au long du jour la grande forêt d'Orléans qui est la plus considérable du Royaume de France. Il y pousse des chênes, des charmes et des trembles comme on en voit nulle part ailleurs. On y traverse de temps à autre un village, puis la forêt se referme à nouveau sur la route en nous enveloppant de son ombre. Nous couchons ce soir, quelque part le long d'un chemin, qui mène à Artenay. Il pleut. Les soldats ont la grogne. Leur journée de repos supprimée les a rendus maussade. La fatigue aidant, ça ne présage rien de bon pour les jours à venir.

Lundi 16 janvier 1665

La troupe traîne le pas. Il fait froid. Le vent en bourrasque charrie des nuages gris qui éclatent au-dessus de nous en paquets de pluie et de neige mouillée. Les petits bourgs de Peronnailles et de Marchenoir ont payé pour la bêtise des habitants de Montargis. Plusieurs soldats se sont permis des incartades. Les poulaillers comme les celliers ont reçu leur visite. Sans fermer les yeux, les capitaines font montre de tolérance. Le bon vin parviendra peut-être à calmer les esprits sinon à atténuer les peines.

La fatigue de la route me rend paresseux. Il m'en coûte un peu plus chaque soir de tirer mon journal de ma *saberdache* pour relater les faits de la journée.

Mardi 17 janvier 1665

Après quelques heures de marche, tout se confond dans mon esprit. Il me semble que je suis comme une bête de somme qui va de l'avant sans savoir pourquoi, mais qui avance parce qu'il faut avancer. Nous nous rapprochons jour après jour de notre but. Nous savons maintenant que nous serons cantonnés à Saint-Jean d'Angély avant notre départ pour le Canada. Je compte ce soir être mieux reçu que je le fus hier. Le jour tombait quand nous sommes parvenus à notre étape de nuit. Les capitaines ont procédé avec le maire et les échevins à la distribution des soldats chez les habitants de la place. Le sort a voulu que je tombe chez le maréchal-ferrant: une brute qui doit faire peur aux chevaux. Il n'était pas satisfait de mon *écot*. Pourtant, en entrant, je lui avais bien donné les deux livres tournois qui lui reviennent conformément aux ordonnances du roi pour notre hébergement. En maugréant, comme si elles lui brûlaient les doigts, il a jeté contre le mur les pièces que je lui remettais. Il maudissait le roi et selon son expression : « toute la racaille de soldats ». Il brandissait une tenaille. Quand il s'est approché de moi, l'air menaçant, j'ai porté la main à mon épée, ce qui a eu vite l'heure de le ramener à de meilleurs sentiments.

Mercredi 18 janvier 1665

Le capitaine Froment qui a la tâche de maintenir l'ordre et la police dans nos rangs n'a guère le temps de chômer. Il court du matin au soir d'une étape à l'autre, en compagnie du maréchal de logis, le sieur de La Pocatière, pour préparer notre arrivée avec les autorités des villes où nous nous arrêtons. Pendant ce temps, les quelques soldats qui font partie de la compagnie qu'on lui a donnée se joignent à la nôtre. Il paraît que ce gentilhomme a décidé de venir au Canada avec nous. Au début, il n'était là que pour assurer la bonne marche de notre troupe de Marsal à Saint-Jean d'Angély.

Jeudi 19 janvier 1665

On a surpris aujourd'hui, parmi les soldats de la compagnie du sieur de Saint-Ours, un quidam qui se fait passer pour soldat alors qu'il ne l'est pas. Il a eu le châtement qu'il méritait. On lui a coupé le nez. Un des soldats de la compagnie du capitaine Lafredière a déserté. Malgré les recherches, on n'a pas pu le retrouver. Ça vaut mieux pour lui. Si jamais on remet le grappin dessus, il regrettera son geste. Il aura le nez et les deux oreilles coupées. Il sera marqué de deux fleurs-de-lys : une sur chaque joue, et enchaîné, il prendra le chemin des galères.

Samedi 21 janvier 1665

Nous avons dormi à Tours. Ce matin, le marquis de Salière a donné des ordres pour que nous reprenions la route. Il espère nous voir atteindre Saint-Jean d'Angély dans quatre jours. Il n'est plus question de repos. Notre troupe a grossi en route. Les tambours font du bon travail. Ils s'arrêtent aux carrefours, battent du tambour à la volée et invitent les jeunes gens à joindre nos rangs. De la sorte, nous en avons recruté quelques centaines, tout au long du chemin. Ce matin, quelques tourangeaux se sont joints à notre régiment. Toutes ces recrues prennent aujourd'hui la route de Rennes. C'est là qu'on les entraînera pour tenter d'en faire des soldats avant le départ pour le Canada. Quant à nous, nous hâtons le pas vers Saint-Jean d'Angély.

Lundi 23 janvier 1665

Ce soir nous coucherons à Poitiers. Il y a de la grogne dans l'air. La fatigue de cette longue route se fait sentir. Les capitaines ont la chance de faire le trajet à cheval. Ce n'est pas le cas des soldats et des officiers infortunés comme moi. Heureusement, mon capitaine n'oublie jamais de me faire profiter des rations de pain, de viande et de vin qu'il a en surplus. Il ne manque que huit hommes pour que notre compagnie soit complète.

Le capitaine Lafouille et un parti de ses soldats se sont arrêtés à Saint-Maixent. Il est de cette région et compte y faire un peu de recrutement avant de reprendre la route avec ses soldats.

Mercredi 25 janvier 1665

Malgré ma grande lassitude, je prends la plume pour écrire toute ma joie d'être enfin arrivé à destination, après plus de cent soixante-quinze *lieues* et *moult* fatigues. Nous venons d'entrer à Saint-Jean d'Angély en même temps que la nuit. Notre camp se dresse du côté est de la ville. Ce soir, notre toit de toile prend des allures de comble de château.

Jeudi 26 janvier 1665

La revue des troupes a eu lieu ce matin. Le Commissaire à la conduite, le commandant et tous les officiers ont été appelés à cette revue de l'ensemble des soldats. Je peux dire que notre compagnie n'a pas à rougir. À mon avis, c'est la mieux tenue de tout le régiment. Le marquis de Salière a personnellement rappelé qu'aucun soldat n'est autorisé à entrer dans les logis des habitants, dans les jardins ou autres lieux. Il est expressément défendu de couper des arbres ou de voler quoique ce soit sous peine de la vie. Défense est faite de couper du bois en forêt, de chasser en forêt ou à la campagne, de tirer du fusil ou d'autres armes à feu sur les pigeons et les lapins, non plus que de pêcher dans les étangs, à peine de punition corporelle. En tout temps, à compter de ce jour, officiers et soldats doivent être prêts à servir.

Dimanche 29 janvier 1665

L'aumônier du régiment, l'abbé Dubois, a célébré une messe spéciale pour la bonne réussite de notre mission que nous préparons avec frénésie. À La Rochelle paraît-il, on achemine déjà les munitions de bouche qui serviront à notre traversée. Les navires seront affrétés dès le mois d'avril, afin qu'en juin, sur le sol de la Nouvelle-France, nous soyons fin prêts à combattre les Iroquois. Que Dieu nous garde !

Dimanche 1er février 1665

Nos capitaines, le mien est du nombre, peuvent retourner chez eux mettre ordre à leurs affaires avant le départ. Le sieur de Saurel m'a dit qu'il compte se rendre à Grenoble où ses parents demeurent, place Grenette, dès qu'il aura obtenu son congé. Quant à moi, je me propose, si j'en ai la chance, de me rendre à Lyon. J'irai chez un notaire faire don de tous mes biens à ma sœur Manon, au cas où je mourrais durant cette expédition.

Lundi 2 février 1665

Rien de plus banal que la vie d'un soldat en cantonnement. Nous passons nos journées à fourbir et astiquer nos *hardes* et nos armes. Nous faisons des marches forcées au son du tambour. Je me souviens comment, à mes premiers jours dans l'armée, je me mêlais chaque fois que le tambour faisait entendre son roulement. Fallait-il prendre les armes ? S'agissait-il de la Générale ou de l'Assemblée ? S'agissait-il du couvre-feu ? Fallait-il entrer ou sortir de la tente ? Allions-nous devoir nous mettre en marche ? Aujourd'hui, au premier roulement, je n'hésite pas une seconde. Me voilà déjà un vétéran après cinq années dans les troupes.

Suite au dénombrement, on s'est rendu compte que la compagnie qui a été donnée au capitaine Froment ne compte qu'une vingtaine d'hommes. Mon capitaine m'a dit qu'on en comblera les rangs d'une façon fort astucieuse. On détachera deux soldats de chacune des compagnies cantonnées à Brouage et Oléron et les capitaines de ces compagnies auront en compensation une quinzaine de francs par soldat prêté.

Les habitants de Saint-Jean d'Angély se montrent fort hostiles à notre égard. Ils ne manquent pas de nous injurier à chacun de nos passages sous leurs fenêtres. Jusqu'à présent, il n'y a pas eu d'accrocs majeurs, mais si ça continue de la sorte, les choses vont finir par se gâter.

Mardi 3 février 1665

Mes appréhensions n'étaient que trop bien fondées. On nous apprend l'assassinat d'un sergent de la compagnie du capitaine de Rougemont. On nous dit qu'il a été *occis* par les enfants du sieur Pagé, un des gentilshommes de Saint-Jean d'Angély. On est à la recherche des assassins qui ont pris la fuite. Espérons qu'ils seront rattrapés sous peu et payeront pour leur méfait.

Lundi 9 février 1665

Il est rumeur de l'arrivée prochaine des recrues de trois compagnies cantonnées à Rennes en Bretagne. Le Roi a aussi fait donner l'ordre aux capitaines de voir à combler le plutôt que faire se pourra les rangs de leur compagnie qui devraient être de cinquante hommes y compris les officiers. Mon capitaine m'a dit qu'il obtiendra sous peu son congé pour aller à Grenoble voir à ses affaires avant le départ pour le Canada. Il ne manque plus que trois soldats pour que notre compagnie soit complète. Il m'a confié la tâche de voir à leur recrutement.

Je pars aujourd'hui, avec mon lieutenant, notre tambour et quelques soldats pour recruter du côté de Rochefort.

Jeudi 12 février 1665

Notre tournée de recrutement nous a été favorable puisque nous avons fait cinq recrues ce qui porte notre compagnie à cinquante-deux hommes. Il reste maintenant à entraîner ces nouveaux venus pour en faire des soldats. Mon capitaine est parti pour Grenoble. Le lieutenant, le sieur du Héricourt m'a avisé que je pourrais à mon tour aller à Lyon mettre ordre à mes affaires. Nous attendons les recrues de Rennes. Les nôtres s'entraîneront avec ces nouveaux venus.

Dimanche 15 février 1665

Les recrues de Rennes sont arrivées ce midi. Avec les autres officiers, nous nous partageons la tâche de les entraîner à la marche, au maniement des armes et à toutes les obligations d'un bon soldat. Ils doivent se faire l'oreille aux divers roulements de tambour qui commandent chacun de nos déplacements. Il faut montrer beaucoup de patience avec certaines de ces recrues qui mettent beaucoup de temps à agir comme de vrais soldats.

Dimanche 22 février 1665.

Je pars ce matin à cheval pour Lyon afin d'aller mettre ordre à mes affaires avant ce grand voyage d'Amérique. Qui sait ce que me réserve le destin ? J'aurai plaisir à revoir ma sœur à Lyon. Ce seront, je le pressens, mes derniers jours de repos avant bien longtemps.

Vendredi 27 février 1665

Le voyage jusqu'à Lyon s'est fait sans anicroche. Mon lieutenant m'avait prêté son cheval. C'est une bonne bête docile et alerte. Il y avait longtemps que je n'avais pas remis les pieds dans Lyon, cette ville qui m'est chère. Ma sœur m'a reçu à bras ouverts. Elle s'inquiète beaucoup de mon sort et je n'ai rien fait pour calmer ses inquiétudes m'étant efforcé de lui dépeindre les Iroquois comme les pires démons des enfers. Ça me vaudra d'être porté sur la main pendant mon trop bref séjour ici.

Lundi 2 mars 1665

Comme je pars pour un périple rempli de dangers, je suis passé ce matin chez le notaire afin de dicter mon testament. Je lègue tous mes biens à ma sœur qui le mérite pleinement, tant elle est remplie de sollicitude à mon égard. Pauvre Manon, même si je venais rarement la voir, je suis tout ce qui lui reste de parenté depuis le décès de notre mère. Malgré ses obligations quotidiennes, elle a tenu à être à mes côtés durant tous ces jours passés à Lyon. Demain déjà, je reprends la route de Saint-Jean d'Angély.

Mardi 3 mars 1665

Le temps gris et pluvieux de ce matin s'accordait bien à mes sentiments. C'est plein de tristesse que j'ai serré ma sœur dans mes bras avant de monter à cheval et tourner le dos à la ville qui m'a vu naître et à celle que je porte en mon cœur, ma sœur bien aimée. À Dieu va!

Lundi 9 mars 1665

Les bastions de Saint-Jean d'Angély m'ont ramené d'un coup à la vie qui m'attend pour des mois à venir. Nos rangs se sont gonflés depuis mon départ. Notre capitaine n'est pas encore de retour. Nos recrues se com-

portent bien et je n'ai plus qu'une hâte, puisque le sort en est jeté, celle de monter dans un de ces navires qui nous conduira vers cette mystérieuse Nouvelle-France qui occupe continuellement mon esprit depuis plus de deux mois.

Jeudi 12 mars 1665

Les habitants de Saint-Jean d'Angély se font un plaisir de nous harceler jour après jour. Les soldats s'en plaignent. Une fois, c'est un pot de chambre qui est vidé dans notre direction, une autre fois, c'est un cail-lou qui siffle à nos oreilles. Quant aux injures, nous nous fermons les oreilles pour ne pas les entendre. La plupart du temps, nous n'avons qu'à porter la main à l'épée pour que la paix revienne.

Dimanche 15 mars 1665

Il est fortement rumeur qu'on nous déplace à l'Île de Ré ou à l'Île d'Oléron, afin d'éviter une confrontation avec les habitants de la place. Leurs provocations quotidiennes ont donné lieu à trop d'incidents pour risquer que ça continue. Il y a eu un assassinat, c'est bien suffisant. Le tout finira dans le sang et le commandant, aux dires de mon capitaine, en serait vite blâmé, même si les soldats ne faisaient que se défendre.

Samedi 21 mars 1665

Nous avons depuis hier démonté les tentes et les huttes et rassemblé tout notre attirail. Les différentes compagnies sont réparties entre Oléron et Ré. La nôtre voguera vers la forteresse de Ré en attendant le départ. Les soldats roupètent. Il y a de la grogne, mais les ordres étant les ordres, nous levons le camp demain matin vers La Rochelle.

Dimanche 22 mars 1665

C'est au son des tambours que nous avons quitté la ville inhospitalière de Saint-Jean d'Angély. Quelques habitants ont osé se moquer de nous. Mal leur en prit. Des soldats les ont pourchassés jusque dans leur maison et se sont payés de leur déplacement en rapportant qui une poule qui une bouteille de vin. Les capitaines ont fermé les yeux sur ces incartades. Après tout, nous avons notre fierté.

Lundi 23 mars 1665

J'avais hâte de voir La Rochelle dont on m'avait toujours vanté la beauté. Cette cité ne fait pas mentir ceux qui m'en ont parlé. Ses remparts sont remarquables. Les deux tours qui en gardent l'entrée du côté de la mer avec la chaîne qui les relie sont des constructions ingénieuses. La ville compte plusieurs églises, un hôtel de ville à campaniles, plusieurs marchés dont celui aux poissons, rue du Port et la Grande boucherie comme on va de la rue de l'Horloge à la Porte des Deux-Moulins. Nous avons mangé à une auberge où pend pour enseigne La jolie Rochelle. Un coq au vin a fait nos délices. Le vin aidant, les bons mots fusaient. Il fallait voir chacun s'esclaffer à la moindre parole. J'aurais bien passé quelques jours entre les murs de cette cité fort agréable, mais des barques et des *gabarrs* nous attendaient pour nous mener *incontinent* à la forteresse de Ré.

Mardi 24 mars 1665

Nous voilà de nouveau dans une caserne militaire. L'Île de Ré, pour ce que j'en ai vu, m'a paru un bien bel endroit. Mais pour lors, enfermé dans cette forteresse qui donne sur la mer, nous n'avons guère autre

chose à faire qu'à attendre ce départ après lequel nous languissons. D'aucuns disent que nous sommes ici pour encore plusieurs semaines et qu'on nous y a mis pour éviter des désertions. Au moins nous n'avons pas à subir journellement les vilénies des habitants de Saint-Jean d'Angély.

Lundi 30 mars 1665

Les jours s'étirent à ne plus finir. Nous pâtissons de ne rien pouvoir entreprendre. Chaque jour ressemble en tout point à l'autre, rythmé par les exercices, les repas, les changements de garde et la grogne des soldats impatients d'aller se mesurer à un ennemi invisible. Il n'y a rien de plus dommageable que de laisser des soldats à ne rien faire. Ils passent leur temps à se quereller et nous, les officiers, nous ne faisons que réparer les pots cassés.

Lundi 6 avril 1665

Enfin un changement notoire dans nos vies. Le capitaine Saurel est de retour de Grenoble. Nous avons bon espoir de partir dans deux ou trois semaines. À ce qu'il nous a laissé entendre, notre départ est sans cesse reporté parce qu'il manque à la fois des navires pour le transport des troupes et des munitions de bouche. À La Rochelle quelques vaisseaux sont à quai que l'on charge un peu plus chaque jour. Le plus près du départ, le Vieux Siméon est un navire de 200 tonneaux commandé par le capitaine Gaigneur qui est un habitué des voyages en Nouvelle-France. Nous attendons avec impatience de savoir quelles compagnies, au nombre de quatre, il transportera. Nous espérons tous être les heureux élus.

Mercredi 8 avril 1665

Le sort en est jeté. Les quatre compagnies qui partiront bientôt à bord du Vieux Siméon sont celles des capitaines Chambly, Froment, Petit et Latour. Nous en sommes quitte pour quelques jours ou quelques semaines de plus d'attente.

Dimanche 12 avril 1665

Il n'y a rien de pire pour tuer tout enthousiasme qu'un séjour forcé dans une forteresse. Nous sommes comme des bêtes sauvages qui, à force de tourner en rond dans leur cage, finissent par perdre en apparence leur agressivité. Mais en dedans le sang bout et la hargne se développe comme un chancre qui nous ronge les nerfs.

Jeudi 16 avril 1665

C'est pour moi un jour béni. J'accompagne mon capitaine à La Rochelle pour assister au départ des quatre premières compagnies.

Vendredi 17 avril 1665

Les cris des débardeurs des calfats et des marchands, les hurlements des marins au moindre passage d'une belle, les cabarets et les auberges bondées sont autant de signes de la proximité d'un départ. Chacun court à ses affaires. Les soldats qui s'appêtent à partir sont exubérants. Les officiers les tiennent à l'œil pour éviter des désertions. Au moindre vent favorable, ils feront voile vers cette Amérique si lointaine. Je les envie de pouvoir partir. Je troquerais volontiers ma place pour être de ce départ. Toutefois je me compte chanceux de pouvoir en être témoin.

Dimanche 19 avril 1665

Ce matin à l'aube, les soldats des compagnies partantes sont montés à bord du Vieux Siméon. Sur le pont du navire, c'était le grand brouhaha que l'on retrouve en ville les jours de marché. Les mariniers s'affairaient autour des cordages et des voiles. Les membres de la troupe cherchaient le meilleur coin pour le voyage. Les officiers causaient avec le capitaine et une foule bigarrée assistait curieuse à tout le remue-ménage que cause un tel départ.

Au premier vent favorable, les matelots ont hissé les voiles. Les passerelles ont été retirées en même temps que les amarres et le Vieux Siméon a pris le large pour ce grand voyage vers le pays des Iroquois. Je suis demeuré là longtemps à suivre le navire des yeux jusqu'à ce qu'il disparaisse au loin. Bientôt ce sera notre tour.

Dimanche 26 avril 1665

La semaine s'est passée dans une attente oisive jusqu'à ce que mon capitaine me confie la tâche de dessiner le plan du fort qui devra abriter notre troupe au Canada. J'aurai droit de me rendre à La Rochelle pour m'informer sur le Canada et sur le genre de fortifications qu'on peut y élever. Je délaisserai mon journal pour quelque temps. Ma plume servira davantage à un travail que j'adore, le dessin de plans d'architecture.

Mercredi 13 mai 1665

C'est le jour tant attendu. Le colonel, l'intendant Jean Talon et les plus hauts officiers passent nos compagnies en revue. Nous n'avons eu que des éloges de la part de ces messieurs qui ont considéré notre compagnie comme la meilleure. Il paraît même qu'on songe à demander une gratification pour notre capitaine, le sieur de Saurel. Nous n'en sommes pas peu fiers. Sept autres compagnies avec la nôtre s'embarquent aujourd'hui sur deux navires. Celles des capitaines Grandfontaine, Lafredière, Lamotte et Salière feront la traversée sur l'Aigle d'or. Avec la compagnie La Colonelle et celles des capitaines de Contrecœur et de Maximy nous voguerons à bord de la flûte la Paix.

Jeudi 14 mai 1665

Les vents favorables ont eu vite fait de nous permettre de passer les portes de La Rochelle et de prendre le large. J'avais le cœur serré de voir les rives de France s'éloigner de notre vue. Mais comme j'appréhendais le moment où en pleine mer, cette douleur qu'on appelle le mal de mer traverse le corps comme un coup de sabre pour nous laisser pantois et malheureux, j'étais quelque peu distrait. Je me suis tenu tant que j'ai pu sur le pont du navire afin de respirer l'air marin. Je ne me suis résolu à manger que lorsque la faim est venue à bout de moi. À mon grand étonnement, je n'ai aucunement souffert des maux que *d'aucuns* ont ressenti dès après le départ. Il est vrai que j'avalai des antiscorbutiques et que je me promenai sur le pont afin, le plutôt possible, d'acquérir le pied marin, cette habitude qu'ont les hommes de mer de faire face sans coup férir au tangage et au roulis. Ces précautions m'ont tenu loin des affres de cette maladie dévastatrice qui s'est emparée de plusieurs de mes compagnons.

Nous avons fait escale à l'Île de Ré pour y charger le sel nécessaire à la conservation des aliments tout au long de notre périple. Après que notre navire eut repris le large et que l'Île de Ré eut disparu de notre vue, j'ai ressenti d'un seul coup la nostalgie du pays que je venais de quitter. Mais, toutes les nouveautés qui s'offraient à mes yeux à bord du navire, les manœuvres pour nous tenir dans le vent, l'étendue sans fin de la mer, ont eu vite fait de capter toute mon attention et c'est sans plus de regret que s'est continuée cette course vers la Nouvelle-France.

Vendredi 22 mai 1665

On ne peut, dans une si longue traversée que rendre hommage à Dieu de nous délivrer des tempêtes. Nous eûmes à subir la nôtre qui nous parut interminable et d'une violence inouïe. Pourtant les matelots, qui en ont vu bien d'autres, se sont moqués de nous en soutenant qu'ils avaient vu bien pire, ce qui eut l'heure de nous apaiser sur le moment tout en nous faisant appréhender le lendemain. Fort heureusement, le ciel nous a épargné cette violence qui aurait pu nous conduire au fond de l'abîme. Dans pareille tempête, un vaisseau comme le nôtre est si violemment secoué qu'il nous faut nous attacher à nos grabats pour ne pas en être rejeté comme des chiffons. Les vents grondent sans discontinuer et nous courons de montagnes en plaines entre des vagues hautes comme des maisons de trois étages. Le mugissement des flots nous empêche de parler, le navire craque de tous ses membres et les minutes nous paraissent des heures. Quand nous tentons de manger, c'est à trois ou à quatre qu'il faut tenir le plat de nourriture sur le plancher. Si nous tentons de nous asseoir, il nous faut nous accrocher à la table des deux mains, sinon nous sommes *incontinents* jetés à l'autre bout de la pièce.

Mardi 26 mai 1665

La routine à bord de notre navire et la mer sans fin nous font oublier même le moment du mois où nous sommes. Il y a déjà près de quinze jours que nous avons quitté La Rochelle. Nous voilà résigné à notre sort. Les matelots font leur quart. Nous nous occupons comme nous le pouvons en jouant aux cartes, en nous prélassant dans nos hamacs, en nous promenant sur le pont ou en devisant de tous les projets que nous nourrissons pour notre séjour en Canada. De temps à autre le capitaine invite quelques officiers à sa cabine. Nous prenons un verre avec lui et il nous parle de ses aventures en mer. Il a fait nombre de voyages tant du côté des Indes orientales que du côté des Indes occidentales. Il connaît toutes les mers car il a bourlingué depuis son enfance du sud au nord comme mousse puis comme sous-officier et depuis dix ans comme capitaine. Je me suis beaucoup intéressé à la façon dont il fait le point. Il peut à chaque instant nous indiquer sur ses cartes marines où nous sommes par rapport à notre destination. Pour le moment, notre voyage est à peine entamé.

Jeudi 2 juillet 1665

Qui m'eut dit que je délaisserais la plume pour plus d'un mois, c'est pourtant bien ce que j'ai constaté en reprenant mon journal. C'est sans doute cette monotonie des jours tous semblables qui est la raison de pareille incurie. Je n'ai le goût de rien et il me semble que je n'ai aucune volonté pour quoique ce soit. Prendre mon écritoire me demande beaucoup d'énergie et il me semble que je n'ai rien à dire et pas le cœur à écrire. Je crois que cet envoûtement nous vient de la monotonie du paysage toujours le même et de l'inertie forcée dans laquelle nous plonge un si long périple.

Autant la mer peut nous paraître effrayante et impitoyable par temps de tempête autant elle est ennuyante par calme plat. Il nous est arrivé pendant plusieurs jours de faire du sur place, faute de vent. Nous avons l'impression de ne pas bouger et les heures nous paraissent aussi longues qu'en temps de tempête. Nous nous efforçons de tuer le temps en jouant aux cartes, en pêchant ou en lisant. Rien n'y faisait. Ainsi *dégradés*, nous n'avions plus qu'un vœu, celui que le ciel nous gratifie enfin de vents favorables, mais nous restions là soumis à sa bonne volonté. Puis quand enfin le ciel nous daigna répondre à nos attentes et qu'enfin les voiles se gonflèrent, la vie de tous les jours reprit ses droits. Les marins se remirent à vaquer à leurs occupations et nous pûmes nous divertir à la pêche aux germons. Ils se prenaient à nos lignes avec une facilité déconcertante. Ils ressemblent à des saumons, mais sont plus gros et plus courts tout en ayant de longues nageoires. D'un goût exquis, ils ont fait nos délices.

Mardi 7 juillet 1665

Au moment où je plongeais ma plume dans l'encrier, j'ai résolu, tant je n'avais pas le goût d'écrire, de raconter cette traversée après coup, quand enfin nous serons près de toucher terre.

Lundi 27 juillet 1665

Le simple fait que nous allons enfin voir des terres dans quelques jours, m'a donné le coup de fouet nécessaire pour retrouver toute mon énergie. C'est comme si la vie reprenait d'un seul coup. Pour être fidèle à la promesse que je m'étais faite, voici dans leurs grandes lignes les faits les plus marquants de ce périple jusqu'à ce jour.

Nous en étions à mi parcours de notre traversée quand, un beau matin, je ne sais pour quel mauvais coup, sans doute un vol ou quelques mots mal placés, l'un des deux mousses eut droit, sous les yeux de toute la troupe, à vingt coups de fouet qui le firent hurler à mort et lui valurent de perdre quelque temps la raison. Attaché, face au grand mat, on lui mit à bas sa paire de chausse et le pilote, martinet en main, lui appliqua les coups avec beaucoup d'énergie. Au début, à chaque fois que les cordes à nœuds lui cinglaient le corps, il criait grâce et demandait pardon. Mais, à chaque nouveau coup, il perdait de la voix et au bout d'une douzaine il sombra dans l'inconscience et **cessa** de gémir. Il avait le dos et le postérieur en sang. Mais le pilote appliqua la sentence jusqu'au bout. Quand on le détacha du mat, le pauvre enfant s'effondra comme une loque sur le pont. Deux hommes lui saisirent bras et jambes pour l'emmener dans l'entrepont. On ne le vit reparaître que plusieurs jours plus tard, blême comme un lit de farine et aussi muet qu'une carpe. De tout le reste du voyage, il ne prononça pas un traître mot.

À quelque temps de là, nous eûmes une avarie en pleine mer. Ces navires qui prennent ainsi le large pour de si longs cours sont parfois rongés de vers. Le nôtre, sans être en mauvais état, ne peut pas passer pour un vaisseau tout neuf. Un soir, on se rendit compte que de l'eau pénétrait dans la cale. Des hommes passèrent la nuit aux pompes sans pouvoir parvenir à autre chose que de garder l'eau dans la cale à la même hauteur. Autant ils en rejetaient à la mer, autant il en pénétrait dans le navire. Aux premières lueurs de l'aube, le charpentier fut réquisitionné et se mit aussitôt à l'œuvre. Il repéra par tribord en plein flanc du vaisseau une fissure d'un bon deux à trois pieds. Un bordage était en train de lâcher sous le coup des vagues. Le capitaine fit mettre le navire à la bande et notre charpentier, en caleçons, un cordage attaché autour de la taille, descendit sur le flanc du navire, clous et marteau en main. Il parvint, non sans peine, à replacer le bordage et calfater le tout, si bien que nous pûmes poursuivre notre voyage sans plus de crainte.

Nous eûmes droit également durant notre traversée à trois cérémonies des morts. La faucheuse passa trois fois, deux fois dans les rangs de l'équipage et une fois dans ceux de la troupe. À chaque fois, enveloppés dans un linceul de toile grise, étendus sur une planche, les corps de ces malheureux, après une brève prière de l'aumônier, furent basculés dans la mer. Il me reste de ces tristes cérémonies que le souvenir de ces cadavres emportés au fond de l'abîme derrière notre navire, comme la vie qui continue laissant derrière elle la mort dans son sillage blanc.

Voilà jusqu'à ce jour, les moments les plus mémorables de cette traversée. Le capitaine nous assure que demain nous verrons les terres-neuves. Le cauchemar tirera à sa fin.

Mercredi 29 juillet 1665

Il me semble encore entendre le mousse crier : « terre à tribord, terre en vue ! » Je crois que toute la troupe s'est retrouvée d'un coup sur le pont. À peine à l'horizon pouvions-nous apercevoir une ligne grise qu'on nous assurait être les côtes de Terre-Neuve. Je suis resté là sur le pont, les yeux fixés sur ce point qui mit des heures à grandir. Mais le soir, à l'approche de ces terres, nous eûmes droit à la cérémonie de baptême la plus étrange qu'il me fut donné de voir. Déguisé en bonhomme Terre-Neuve, recouvert d'écailles et de

nageoires de poisson, un des matelots commandait ses congénères qui avaient pour tâche de baptiser tous ceux qui pour la première fois passaient en ces lieux. Ils eurent beaucoup à faire puisque nous étions plus de deux cents dans cette situation.

Ils placèrent un large baquet d'eau au milieu du pont et firent prendre un bain forcé à quiconque n'était pas en mesure de leur donner quelques sols. Ils ne se contentaient pas de tremper le derrière de leur victime dans l'eau, ils l'aspergeaient copieusement au moyen de seaux d'eau salée. La seule façon pour les officiers d'éviter pareil traitement était de leur offrir un pot de vin ou de gnole. Je m'en suis tiré honorablement avec une des dernières bouteilles de vin qui me restait. Inutile de dire que par la suite, riche de tant de boisson, l'équipage fit la fête une bonne partie de la nuit.

Dimanche 2 août 1665

Nous avons vogué sur le grand banc de Terre-Neuve hier. On ne peut passer en ces lieux sans tendre les lignes pour pêcher la morue. Nombres de navires s'y trouvaient. Ils viennent faire le plein de morues ici chaque année. Là où se tient la morue, se tiennent également des monstres marins que les matelots appellent des flétans. Ces poissons blancs en dessous et gris en dessus mesurent jusqu'à cinq pieds de longueur et sont larges et épais d'au moins trois pieds. Quand un de ces poissons mord à une ligne, les matelots le remontent jusqu'à la surface de l'eau et au moyen de gaffes le tirent jusque sur le pont. Ce poisson a une chair délicieuse et constitue également une boîte à surprises. En l'éventrant, il n'est pas rare d'y trouver une ou deux morues fraîchement avalées.

Tout autour du navire volent des oiseaux de mer qu'on appelle des perroquets, des fous ou encore des fanquets qui sont friands des foies de morue dont on apprête les lignes. Ces oiseaux se jettent sur ces appâts à proximité du navire. À l'aide de filets qu'on leur lance dessus, on en attrape des dizaines qui font d'excellents pâtés.

Samedi 8 août 1665

Notre navire relâcha deux jours à l'Île Percée. De nombreux navires sont ancrés tout autour pour la pêche à la morue. On y trouve des graves où s'élèvent des échafauds sur lesquels on étend la morue à sécher. Ces échafauds sont construits sur la grève de telle façon que dans son plein, la mer nettoie le sol de tous les débris de poissons qui s'y trouvent. Au large des milliers d'oiseaux se régalaient de ces restes.

Dimanche 9 août 1665

De l'Île Percé, nous avons enfin mis le cap sur Québec, mais avant tout, il nous faut naviguer sur le Saint-Laurent dont l'embouchure est vaste comme la mer. Nous pénétrons par le golfe dans un pays immense. À peine pouvons-nous apercevoir au loin les rives de ce fleuve gigantesque. Notre capitaine affirme que nous en avons encore pour plusieurs jours, car ici, très souvent les vents sont contraires et nous contraignent à nous abriter le long des côtes ou derrière les îles qui parsèment ce fleuve comme des cailloux blancs pour indiquer notre route.

Jeudi 13 août 1665

Le temps mauvais nous contraint de nous arrêter au moulin Baude près de Tadoussac qui se trouve à l'embouchure d'une rivière cinq fois plus large que le plus grand de nos fleuves de France. Cette rivière qu'on appelle Saguenay coule entre de hauts rochers comme dans un défilé avec un courant extrêmement puissant. C'est un endroit remarquable et fort impressionnant comme toutes les vastes étendues que nous parcourons en ces contrées sauvages.

Mardi 18 août 1665

Par la grâce de Dieu et la volonté de Sa Majesté notre sire, nous avons enfin jeté l'ancre devant Québec, en ce mardi dix-huitième jour du mois d'août de l'an de grâce mil six cent soixante-cinq, après quatre-vingt-dix-huit jours de traversée. Quel soulagement de savoir que dans quelques heures nous poserons enfin les pieds sur la terre ferme!

On nous avait vanté la beauté de cette petite cité. Quand notre vaisseau est entré en rade de Québec, nous n'avons pu retenir des cris d'admiration pour ce bourg qui ne cède rien en splendeur aux plus belles villes du Royaume de France. Québec est divisé en haute et basse ville. Les maisons y sont de bois ou de pierres grises solidement bâties. La basse-ville regroupe les marchands tandis que la haute-ville est le lieu des églises et des communautés religieuses.

Le batelier qui nous a conduit du vaisseau jusqu'au port avait nom Guyon. Il ne tarissait pas d'éloges, tellement son enthousiasme était grand de nous voir. Une foule animée et bigarrée nous a accueillis au quai avec des vivas. Tout le monde dansait. Je retrouvais un peu la France au détour de chaque rue. Le spectacle d'un groupe de sauvages, qui nous examinaient de loin, m'a vite ramené dans la réalité. Nous sommes là pour aller combattre leurs semblables et, à ce que je pressens, ça ne sera pas de tout repos.

Vendredi 21 août 1665

Nous ne nous attarderons pas longtemps dans la cité de Québec. Le gouverneur, le sieur de Courcelles songe déjà à nous expédier au Richelieu afin de débiter la construction du fort dont j'ai préparé les plans depuis Saint-Jean d'Angély. Je loge à la Haute-Ville chez le sieur Jean Bourdon qui est arpenteur, cartographe et ingénieur. Sa maison de pierre, à deux étages, tout comme ses voisines n'a rien à envier à nos demeures de France. On y pénètre par un porche de pierre de fort bon goût. Il y fait frais à souhait. Dès mon arrivée en cette maison, une bonne odeur de soupe aux légumes, aliment dont j'avais oublié l'existence depuis des mois, a eu tôt fait d'aiguiser mon appétit. J'ai su tout de suite que je me plairais en ce lieu. Madame Bourdon, une femme fort aimable et enjouée, m'a accueilli comme si j'étais son fils. Mais après avoir mangé, j'étais si fatigué que je songeais qu'au bon lit qui m'attendait. Mes hôtes ont vite compris que pour moi une seule chose comptait : dormir !

Samedi 22 août 1665

J'ai dormi comme je ne l'avais pas fait depuis des mois. Avant de me rapporter à mon capitaine, j'ai montré à messire Bourdon, les plans du fort que nous nous proposons de construire à l'embouchure du Richelieu. Il les a approuvés non sans quelques modifications qui m'ont demandé quelques heures de travail. J'ai trouvé ses conseils fort judicieux. Il m'a félicité pour ces plans qu'il juge bien faits, tout en m'assurant que nous trouverons le long de cette rivière, qu'il dit majestueuse comme un fleuve, tout le bois nécessaire à la réalisation du fort.

Je me remets bien des fatigues du voyage. Je ne perds aucune occasion de me familiariser avec les us et coutumes de ce pays qui à première vue ne varient guère de celles de France. J'ai été en contact avec mes premiers sauvages cet après-midi. Ils étaient cinq : le père, la mère et trois jeunes enfants. Comme je sortais de chez le sieur Bourdon, je suis arrivé nez à nez avec la mère. Elle a fait un saut et les enfants ont bien ri. C'étaient des Hurons. Ils venaient quémander de la nourriture à la dame Bourdon. Elle leur a donné de la farine de blé, non sans me faire remarquer que ces sauvages ont cette habitude de quémander de la sorte comme si tout leur était dû.

Lundi 24 août 1665

Monseigneur François de Montmorency Laval, l'évêque de Québec, a confirmé plusieurs soldats cet après-midi. J'ai profité de l'occasion pour recevoir ce sacrement avant de partir pour le Richelieu. La cérémonie s'est déroulée fort simplement. Nous avons eu droit à de beaux airs de violons grâce à un jeune musicien de la compagnie du sieur Latour ainsi qu'au chantre et professeur de musique Martin Boutet. Tout Québec était à la fête. À peine la cérémonie terminée, mon capitaine a fait prévenir tous les soldats de la compagnie. Nous nous mettrons en route demain matin. J'écris après ce dernier repas arrosé de vin que m'ont offert les Bourdon. Avant de me mettre au lit, j'ai écrit une missive à ma sœur pour lui faire part de mes premières impressions de ce pays démesuré. Il ne me reste plus qu'à souffler la bougie et profiter au mieux de cette dernière nuit dans un bon lit.

Mardi 25 août 1665

Ce n'est pas sans appréhension que je suis monté pour la première fois ce matin dans le canot qui nous a conduit sans encombre à plusieurs lieues de Québec. C'est une embarcation remarquable. On a l'impression de glisser sur l'eau sans difficulté. Nos guides avironeurs connaissent bien leur métier. Ils se sont appliqués à nous apprendre comment nous servir de l'aviron. Tout le jour nous avons ramé de la sorte sans presque nous arrêter. On ne peut trouver route d'eau plus impressionnante que le Saint-Laurent. Ce soir j'écris à la lueur d'une bougie. J'ai peine à tenir la plume tant la main me fait mal. Elle est pleine de cloques.

Jeudi 27 août 1665

Il pleut des hallebardes. Nous cantonnons en partie dans la grange et en partie dans la maison du sieur Pezard de La Touche à Champlain. Nos canoteurs nous ont raconté que les quatre premières compagnies, celles des capitaines Chambly, Froment, Latour et Petit, qui ont passé ici en juillet, ont été *dégradées* plusieurs jours en attendant qu'on construise des bateaux plats pour leur faire traverser le fleuve et remonter le Richelieu. Nous n'aurons pas à subir le même sort. Il y a assez de ces embarcations pour nous conduire à l'embouchure du Richelieu. Dès la fin de ce déluge, il nous sera loisible de partir. J'ai hâte de pouvoir déterminer l'emplacement de notre fort. Tout ici ne cesse de m'impressionner, les forêts à perte de vue et ce fleuve immense qui nous rappelle à chaque instant notre petitesse.

Vendredi 28 août 1665

Avec le capitaine Saurel, nous voilà rendus à destination. Dès notre arrivée, nous avons cherché l'endroit le plus propice pour l'érection du fort. Notre recherche a été de courte durée. Nous allons le bâtir sur l'emplacement de l'ancien fort construit jadis à cet endroit. Ce ne sont pas les matériaux qui vont manquer aux alentours. Demain nous nous mettrons à l'ouvrage. Le sieur Pierre Boucher, gouverneur de Trois-Rivières, venu à notre rencontre chez le sieur Latouche hier, m'a confié que cet ancien fort sur l'emplacement duquel nous nous apprêtons à ériger le nouveau a été construit, il y a plus de vingt ans au temps où le gouverneur était un sieur du nom de Montmagny.

Dimanche 13 septembre 1665

Nous avons fini d'ériger notre fort hier. Toutes les palissades sont en place. Il a belle allure. Nous avons suivi mon plan à la lettre. J'ai dirigé les travaux sans trouver une minute de repos. Je me couchais fourbu tous les soirs et ça recommençait au soleil levant. Il nous a fallu d'abord nettoyer l'emplacement, ensuite

abattre les arbres pour les baraquements, la chapelle et les palissades et monter tout cela sans une minute de répit, par pluie et par beau temps. Enfin, ce dimanche me permet de savourer quelques minutes de repos. Un Jésuite, le Père Chaumonot, doit inaugurer la chapelle tout à l'heure en y disant la première messe. Combien de temps habiterons-nous en ce lieu ? Seul Dieu le sait.

Au début de septembre, le colonel de Salière est passé par ici. Il menait plus haut sur le Richelieu, les sept compagnies arrivées en même temps que nous à Québec. On les a requis pour aller construire un fort à l'entrée du lac Champlain à plusieurs lieues de celui érigé par le sieur de Chambly et qu'on nomme fort Saint-Louis. Le colonel de Salière m'a mandé de le rejoindre dès la fin des travaux ici. Je partirai mardi pour le Fort Saint-Louis et de là je pousserai jusqu'à l'emplacement du nouveau fort.

Mercredi 16 septembre 1665

Au moment où en compagnie de deux natifs de ce pays du nom de Cloutier et Côté je partais pour le Haut-Richelieu, nous avons eu nouvelle de l'arrivée à Québec du reste des compagnies, celles des sieurs Lafouille, Laubia, Naurois, LaVarenne, Du Gué, Du Prat, Rougemont et Saint-Ours. Ils ont mis près de quatre mois à toucher Québec. Il paraît qu'ils ont été si longtemps en route que la grande partie d'entre eux est malade, surtout ceux venus sur le navire La Justice. Il en est mort une vingtaine. L'hôpital est plein. On a dû mettre des malades dans l'église et le couvent voisin. Le gouverneur, à ce qu'on dit, a poussé un long soupir de soulagement en voyant enfin la flotte arriver. On les croyait perdus en mer.

Jeudi 17 septembre 1665

Nous avons remonté le Richelieu jusqu'au Fort Saint-Louis qu'on a construit près des rapides de cette rivière majestueuse. On ne peut pas se figurer pareille rivière tant qu'on ne l'a pas vu. Son courant rapide vers le fleuve nous a contraint à avironer avec beaucoup de vigueur. Mes compagnons, quoique menuisiers, sont fort aguerris à ce genre de voyage. Ce sont des hercules qui se rient du courant et mènent leur canot avec une habileté remarquable. Ils louvoient entre les berges en profitant des moindres remous pour tracer leur route sur l'eau, un peu comme le font les goélands sur les courants du vent. J'avais l'impression, par bouts, que nous volions, tant ils mettaient de cœur à avironer. Pendant tout ce temps, ils chantaient des vieilles chansons de France sans que leur souffle ne s'en ressentent.

Arrivé au Fort Saint-Louis, nous nous sommes arrêtés pour annoncer la bonne nouvelle venue de Québec. Tout le monde se dit fort heureux de la tournure des événements. Le Fort Saint-Louis a été construit à un endroit, on ne peut mieux choisi. Il est carré et présente au milieu de trois des faces une avancée en forme de triangle servant de guérite, qui permet de quelques côtés que puisse venir l'ennemi de l'apercevoir de fort loin. L'ingénieur qui en a dressé le plan a su profiter au mieux des possibilités de cet endroit stratégique. Nous nous sommes arrêtés le temps de manger. En plus des quatre compagnies venues à cet endroit avec le sieur de Chambly, on a trouvé un nombre considérable d'artisans et plusieurs sauvages.

Je n'ai guère eu le temps de m'attarder au fort, car selon les ordres du colonel de Salière, on m'a mandé de faire route le plus tôt possible pour aller déterminer l'emplacement du nouveau fort. Mes canoteurs ont porté notre butin au-delà des rapides et nous avons remonté le Richelieu en quête d'un endroit propice pour passer la nuit. Nous avons trouvé à quelques lieues du fort, un bel emplacement abrité du vent par un rocher de granit. Un officier et trois soldats de la compagnie du sieur de Chambly nous accompagnent. Il faut toujours se prémunir contre les Iroquois. Les nuits se font de plus en plus fraîches.

Vendredi 25 septembre 1665

Nous avons mis une semaine à explorer les berges du Richelieu jusqu'à l'embouchure du lac Champlain. Elles sont fort encombrées d'arbres tombés et de fardoques. Des pointes de rocher s'y dressent ici et là.

Parfois les rives sont couvertes de hautes herbes, mais la forêt n'est jamais loin. À notre arrivée au Fort Saint-Louis, les sept compagnies menées par le colonel de Salière y étaient cantonnées. Il fait bon de revoir mes compagnons de traversée et de causer un brin avec eux. Tout ce beau monde semble en parfaite santé. Nous avons hâte de nous mettre au travail, d'autant plus que le temps se fait de plus en plus froid. Les arbres se parent de couleurs éclatantes. Les érables surtout rougeoient d'un rouge si ardent qu'ils ressemblent à des brandons. Je n'ai jamais rien vu de si beau et de si étonnant.

Le colonel de Salière n'est pas au fort, occupé qu'il est à faire décharger les barques de provisions, de munitions et de matériaux divers pour les faire charger dans des *gabares* qui les mèneront jusqu'à l'endroit où nous construirons le fort.

Lundi 28 septembre 1665

Le colonel de Salière est arrivé sur le soir avec le reste des effets. Il doit prendre un peu de repos avant de repartir. Nous l'accompagnerons pour lui indiquer l'endroit que nous jugeons le plus propice à l'érection du fort, à trois lieues d'ici. Nous avons passé la soirée en sa compagnie pour lui décrire les sites que nous avons visités et lui expliquer les raisons qui ont motivé notre choix. Il s'est montré fort attentif à tout ce que nous avons dit.

Mercredi 30 septembre 1665

Le colonel de Salière a approuvé sans hésiter l'emplacement que nous avons choisi. Il est aussitôt reparti au Fort Saint-Louis donner ordre à tout son monde de gagner cet emplacement sans coup férir. Nous n'avons guère le temps d'admirer le spectacle coloré que nous offre la nature. Nous avons déjà mesuré et marqué l'endroit précis où s'élèvera le fort. À la suggestion du colonel, j'ai retouché quelque peu le plan. Le fort sera haut de quinze pieds, muni d'une double palissade et de meurtrières à tous les cinq pieds avec en dedans une banquette élevée à un pied et demi du sol.

Jeudi premier octobre 1665

Les quelque trois cent cinquante soldats et la trentaine d'officiers des sept compagnies menées par le colonel de Salière sont arrivés pour commencer la construction du fort, accompagnés d'une quarantaine d'ouvriers. Ils ont aménagé leur campement le long du Richelieu et un peu partout sous le couvert des arbres. Demain débutera la construction. « Il est grand temps, m'ont dit mes canoteurs, les grands froids ne sauraient tarder. » Déjà beaucoup de feuilles sont tombées. Elles forment un tapis dont se dégage, quand nous y marchons, des odeurs exquises de forêt.

Vendredi 2 octobre 1665

Nous commençons aujourd'hui la construction du fort. Les hommes abattent des arbres sur une île voisine. Ce bois servira à la fabrication de planches pour la palissade et le radeau utilisé pour le transport des matériaux et des hommes. Avec le capitaine et commandant, nous avons tracé au sol les limites du fort. Il sera imposant et par sa situation stratégique, il jouera un rôle de premier plan. Grâce à ce fort nous pourrions contrôler toutes les allées et venues à l'embouchure du Richelieu.

Mercredi 7 octobre 1665

L'automne nous donne ici un avant-goût de l'hiver. Il fait froid au lever. Les oiseaux s'en vont vers des terres plus chaudes. Des centaines d'ois blancs comme la neige ont sillonné aujourd'hui le ciel. Elles

vont par bandes placées l'une derrière l'autre, menées par une d'entre elles. Leur vol dessine dans le ciel la pointe d'une flèche. Elles vont ainsi sans perdre leur route, à grands renforts de cris.

La construction du fort avance à la satisfaction du commandant. Déjà plusieurs pans de palissades attendent sur le bord du Richelieu. Nous commençons aujourd'hui à creuser les fossés destinés à les recevoir.

Dimanche 11 octobre 1665

Le père François Duperron est décédé au fort Saint-Louis. Cinq soldats ont transporté son corps au fort Richelieu. Tous les soldats, paraît-il, armes en main sont allés l'accueillir au bord de l'eau. Notre capitaine, le sieur Saurel, a fait fabriquer un coffre de bois et ils ont veillé sa dépouille toute la nuit à la lueur des chandelles. C'est ce que nous a rapporté un charpentier venu aider à l'érection du fort.

Lundi 12 octobre 1665

C'est aujourd'hui la levée des palissades pour fermer l'enceinte du fort. Nous aurons enfin une bonne idée de ce à quoi il ressemblera. Dans quelques jours, nos efforts seront récompensés. Nous travaillons tellement que nous ne voyons pas les jours passés. La nature se charge de nous rappeler que nous nous approchons de l'hiver. Le vent se fait glacial. Les arbres ont perdu leurs parures. Nous n'entendons plus le chant des oiseaux.

Jeudi 15 octobre 1665

Le fort est enfin terminé. Il a belle allure. De forme rectangulaire, il s'enrichit d'une guérite à chaque coin. Le commandant a décidé de le baptiser fort Sainte-Thérèse puisque c'est aujourd'hui l'anniversaire de cette sainte. Alors que nous terminions la cérémonie de bénédiction du fort, dix canots de sauvages sont arrivés. Ils sont montés par des Algonquins qui vont à la chasse du côté du lac Champlain. Le colonel Salière en profite pour envoyer dix hommes, dont je suis, du côté de ce lac pour reconnaître le territoire commandé par le capitaine réformé, monsieur de Portes et le lieutenant de la Colonelle, monsieur de Mignarde.

Mercredi 21 octobre 1665

Nous sommes revenus aujourd'hui de notre expédition au lac Champlain qui est une vaste étendue d'eau entourée d'une forêt dense. Le capitaine de Portes et le lieutenant de Mignarde sont d'avis que si nous voulons construire un fort dans ces parages, il faudra l'ériger sur une île au milieu du lac. De là, personne ne pourra échapper à notre contrôle à moins de passer très loin dans la forêt ce qui supposerait un trop long portage.

À peine étions-nous de retour au fort Sainte-Thérèse que le gouverneur, le sieur de Courcelles, y est arrivé accompagné des capitaines Dubois, Duprat et de Rougemont ainsi que de leurs soldats. Ils relèveront les compagnies commandées par le colonel de Salière. C'est le capitaine Duprat qui commandera ce fort. Les sieurs de Courcelles et de Salière sont en froid. Nous n'avons point su si le gouverneur se montre satisfait du travail accompli. Il m'a mandé de l'accompagner après-demain au rapide, à trois lieues d'ici. Il veut se rendre à cet endroit avec le capitaine Dubois pour étudier la configuration des lieux.

Jeudi 22 octobre 1665

Les compagnies Lamotte et de Grandfontaine ont commencé ce matin la réalisation d'un chemin entre les forts Sainte-Thérèse et Saint-Louis. Quant à moi, je me prépare à servir de guide à monsieur le Gouverneur et à son compagnon. C'est un insigne honneur dont je me serais fort bien passé !

Un soldat de la compagnie du capitaine de Rougemont m'a raconté confidentiellement l'aventure qui est arrivée à quelques soldats de la compagnie du sieur de La Fouille. Ils se sont bagarrés à Lamothe-Saint-Herai contre les hommes du maire et en ont tué deux. Il paraît que le maire avait enlevé la caisse du tambour Louis Deniort de Lanoraie, alors qu'il faisait du recrutement dans la ville. Il semble qu'un procès a eu lieu et il est rumeur que certains soldats auraient été condamnés à mort. Ils l'ont échappé bel en venant en Nouvelle-France.

Samedi 24 octobre 1665

Quelle pénible tâche que celle de guider le Gouverneur et toute sa clique de gentilshommes avec leurs porteurs. Ils craignent de mettre un orteil à l'eau et se plaignent sans cesse de l'inconfort des embarcations. Que font-ils en ces lieux, je me le demande ? Pourquoi tiennent-ils tant à suivre le Gouverneur dans tous ses déplacements ? La réponse est simple : que ne feraient-ils pas pour être bien vu ! Le roi a sa cour, le Gouverneur sa basse-cour.

Dimanche 25 octobre 1665

C'est avec soulagement que nous avons vu le Gouverneur quitter le fort Sainte-Thérèse aujourd'hui dans sa chaise à porteurs, entourés de sa basse-cour et de ses valets. Ce n'est pas le colonel Salière qui va s'en plaindre et moi non plus. Nous avons ordre de nous rendre *incontinent* au fort Saint-Louis. Nous n'avons pu *donner* aujourd'hui que jusqu'au fort Sainte-Thérèse.

Lundi 26 octobre 1665

J'écris ces mots, à la lueur d'une chandelle. Nous sommes campés à deux *lieues* du fort Sainte-Thérèse. Je suis sur le chemin du retour. Le colonel Salière conduit avec lui sa compagnie et celles des capitaines Lafredière et Contrecoeur qui passeront l'hiver à Montréal avec la compagnie du capitaine Dugué et celle du capitaine de La Varenne. En route, ils feront un chemin entre le fort Saint-Louis et Montréal. Quant à moi, je regagnerai avec plaisir le fort Richelieu que j'ai quitté depuis plus d'un mois.

Mercredi 28 octobre 1665

Enfin de retour ! Le colonel Salière a laissé ses hommes poursuivre leur chemin jusqu'à Montréal. Il continue jusqu'à Québec rendre compte de notre travail au vice-roi, monsieur de Tracy. Il dit qu'il en profitera pour expédier quelques missives en France. Je lui ai confié une lettre pour ma sœur. Il a eu de bons mots à mon égard à mon capitaine le sieur de Saurel que j'étais heureux de revoir de même que mes compagnons. Ils ont su mettre à profit les jours qui nous séparent de l'hiver en terminant les baraques qui nous serviront d'abris. On y est bien au chaud. La chapelle est également terminée de même que le magasin aux munitions.

Jeudi 5 novembre 1665

Au lever ce matin le sol entier était blanc de neige. Le soleil du milieu du jour l'a fait fondre. J'ai misère à croire, qu'ici l'hiver commence si tôt. Les habitués du pays disent qu'on n'a encore rien vu et qu'on ne perd rien à attendre. Il paraît qu'une seule tempête de neige peut laisser au sol plusieurs pieds de neige.

Lundi 9 novembre 1665

Le matin, le bord du Richelieu montre des franges de glace. Il faut garder les *fûts* d'eau à la chaleur car ils gèlent durant la nuit. Nous nous préparons tranquillement à ce dur hiver que d'aucuns nous prédisent. Il

semble que nous devons attendre au printemps avant d'aller guerroyer contre les Iroquois. Ce serait folie, disent les habitués des lieux, de se risquer contre eux en plein hiver.

Je suis devenu ami avec un nommé Langlois, natif de ce pays. Il est venu à notre fort, à l'invitation du sieur Saurel, pour y conduire dès le printemps prochain la construction d'un grand navire. Il a appris son métier de son père, un des plus anciens habitants du pays et des charpentiers du roi. Inutile de lui montrer le plan d'un vaisseau, il le connaît par cœur. Pour l'instant, il cherche l'endroit le plus propice le long du Richelieu pour la construction de ce navire.

Jeudi 12 novembre 1665

Le colonel Salière avec les neuf hommes qui mènent sa barque a fait escale ici avant de poursuivre jusqu'à Montréal. Depuis leur départ de Québec, il y a six jours, ils ont affronté des vents contraires et ont beaucoup souffert du froid sur le fleuve. Le colonel a laissé quelques missives au capitaine Saurel. Il lui a confié celles destinées aux autres forts sur le Richelieu.

Samedi 21 novembre 1665

Mon ami Langlois s'est joint à deux canadiens en route pour Québec avant que le fleuve ne gèle. On nous a porté le message de l'arrivée à Montréal de quatorze canots d'Iroquois. Ils ont paraît-il ramené un de leur prisonnier, le sieur Lemoine, ce qui a grandement réjoui les montréalistes car ce sieur est bien aimé d'eux. Les Iroquois doivent se rendre à Québec pour discourir de paix. Peut-être n'aurons-nous pas à les combattre !

Mercredi 25 novembre 1665

Un de nos officiers qui hier se rendait en canot à Trois-Rivières a croisé sur le fleuve plusieurs embarcations. C'étaient, paraît-il, les ambassadeurs Iroquois en route pour Québec, menés par le chef Guaragontié. Ils étaient accompagnés d'une douzaine de soldats des compagnies Salière, Lafredière et Saint-Ours.

Samedi 28 novembre 1665

Les bois sont couverts de neige. Nous passons nos journées à la chasse aux lièvres et aux perdrix. De bruns qu'ils sont, les lièvres deviennent blancs avant l'hiver. Hier encore c'était facile de les apercevoir dans les bois. Aujourd'hui que tout est blanc, nous n'en avons pas tué un seul.

Mardi premier décembre 1665

L'hiver s'est installé sans coup férir. Les habitués se moquent de nous, quand ils nous voient nous habiller comme des ours. Jamais de ma vie n'ai-je senti pareille froidure. On nous dit que le fleuve va geler si bien qu'il nous sera loisible de nous y promener comme sur un grand boulevard. J'en profiterai pour me rendre à Trois-Rivières. J'ai besoin de papier. On m'assure que le notaire Ameau pourra m'en fournir.

Mercredi 9 décembre 1665

En quelques jours tout est devenu blanc. Nous sommes installés dans l'hiver. Quand nous sortons, de la buée s'échappe de notre bouche comme si nous étions en train de *pétuner*. Il est plus facile de suivre les animaux à leurs traces dans la neige. Nous avons longtemps poursuivi un orignal sans pouvoir le rejoindre. À peine l'avons-nous aperçu au loin qui suivait son ravage dans les bois.

Vendredi 25 décembre 1665

C'est aujourd'hui la Noël. L'aumônier a célébré la messe en y mettant plus d'ornements. Par les temps qui courent, nous avons plus souvent l'esprit tourné vers les nôtres dans la vieille France. Nous avons d'ailleurs tout loisir de réfléchir dans ces grandes étendues blanches où pour l'instant il ne se passe rien.

Vendredi premier janvier 1666

Le nouvel an ne nous a rien apporté de nouveau sinon, pour moi, un cadeau de mon capitaine, une rame de papier neuf, de quoi écrire et dessiner pour longtemps. En retour, j'ai donné à mon capitaine une esquisse du fort où nous vivons maintenant depuis quelques mois. Il se propose de la garder en souvenir de ces premiers temps passés le long du Richelieu. Quand au reste, premier jour de l'an ou pas, c'est la routine habituelle dans un univers tout blanc et glacial où nous nous efforçons de survivre tant bien que mal en attendant des jours plus cléments.

Dimanche 10 janvier 1666

Branle-bas de combat. Ordre du capitaine de nous préparer à une longue excursion de guerre contre les Iroquois du côté du lac Champlain. Nous nous exerçons à marcher sur la neige au moyen de raquettes qu'on appelle : pattes d'ours. Sans elles, nous enfonçons facilement jusqu'à la ceinture. Les raquettes ont l'avantage de nous soutenir sur la neige, mais elles ralentissent beaucoup notre marche.

Lundi 11 janvier 1666

Un parti d'une vingtaine d'Algonquins en route pour le Fort Saint-Louis s'est arrêté à notre fortin aujourd'hui. Ils ont l'habitude de la marche en raquettes, ce qui ne les incommode nullement. Pendant qu'ils nous parlaient à la porte du fort, quelques perdrix ont soudainement levées. Deux d'entre eux se sont mis en chasse. Il fallait les voir courir sur la neige. On eut dit qu'ils volaient.

Mercredi 13 janvier 1666

Nous avons reçu ordre de nous joindre à la troupe venue de Québec et de Trois-Rivières afin d'aller enfin combattre ceux que nous devons anéantir. Nous nous rendrons jusque dans leurs villages en marchant sur le Richelieu gelé.

Vendredi 15 janvier 1666

Cinq français natifs de ce pays, envoyés en avant-garde depuis La Touche Champlain, se sont arrêtés afin de remettre des ordres à notre capitaine. Il y avait parmi eux un dénommé Chartier de Lotbinière. C'est un joyeux drille qui n'a pas manqué de nous faire rire avec ses histoires et ses attrapes, surtout celle où il a persuadé un de ses compagnons peureux qu'il lui fallait monter sur un ours pour chasser à jamais ses peurs. Il nous a bien averti de nous apporter plus de *hardes* que moins, des *mitasses*, des mitaines, des bonnets chauds. Il dit qu'en ce pays, il ne faut pas jouer avec l'hiver qui en a encore pour deux bons mois. Il nous a appris également que plus de six cents soldats et miliciens sont partis de Québec le neuf sous les ordres des sieurs Tracy et Courcelles. Il prétend que ces messieurs ont fait une erreur monumentale d'envoyer ainsi la troupe au beau milieu de l'hiver. Il paraît qu'ils n'ont rien voulu entendre des avis des habitants d'ici qui leur recommandaient d'attendre l'été.

Ils auraient du être plus attentifs à leurs avis, car entre Québec et Trois-Rivières, beaucoup de soldats ont souffert du froid. Quelques-uns sont morts gelés. Sans l'intervention du seigneur Pezard de La Touche, de ses engagés et des quelques habitants du lieu, les dommages auraient été beaucoup plus grands. Ils les ont secourus en plein blizzard et conduits au manoir où ils ont pu se réchauffer et reprendre leurs forces. *D'aucuns* ne pourront pas poursuivre l'expédition. Le gros de la troupe se repose au Cap-de-La-Madeleine et aux Trois-Rivières. Ils passeront forcément par ici. Nous les attendons d'un jour à l'autre, fort étonnés de constater qu'on organise une expédition dans des conditions si difficiles. Comment aurons-nous la force de combattre à la fois le froid et les Iroquois ?

Lundi 18 janvier 1666

La troupe devait arriver ici aujourd'hui, mais personne ne s'est présenté. Il est vrai que le mauvais temps sur la surface gelée du fleuve ne permettait qu'une traversée hasardeuse. Nous les attendons demain. Ici, la vingtaine de soldats, dont je suis, qui participeront à l'expédition sont prêts à se mettre en route. À la grâce de Dieu !

Mercredi 20 janvier 1666

Nous sommes partis du Fort Richelieu aujourd'hui en compagnie des soldats des capitaines Lamotte et Grandfontaine. Nous avons marché sur le Richelieu glacé comme sur un grand boulevard. Les quelques natifs de ce pays qui nous accompagnent nous ont aidé à installer notre campement sur une des berges de cette grande rivière. J'ai peine à écrire tant j'ai les doigts gourds et l'encre est gelée dans mon encrier.

Jeudi 28 janvier 1666

Nous attendons depuis près d'une semaine l'arrivée du gouverneur accompagnés des soldats et des miliciens de Québec. Ils sont arrivés aujourd'hui. Le lieutenant de la compagnie du capitaine Duprat, cantonnée au fort Sainte-Thérèse, est venu annoncer une fort mauvaise nouvelle. Son capitaine est décédé hier. Le colonel Salière est d'avis de le remplacer par le capitaine réformé Balthazard Bouvier de Portes. C'est un officier en qui il a confiance. Les sieurs Tracy et Courcelles ne semblent pas s'y objecter. Nous attendons l'arrivée des guides algonquins pour nous mettre en route.

Samedi 30 janvier 1666

Les guides se faisant trop attendre, le gouverneur a décidé de partir sans eux. J'ai tout juste le temps d'écrire ces mots, qu'il me faut tout ranger pour le grand départ.

Jeudi 11 mars 1666

Les grands froids ne m'ayant pas permis d'écrire au jour le jour le récit de cette expédition contre les Iroquois d'où nous sommes revenus hier, je veux profiter de ce que tout est encore frais à ma mémoire pour en faire part ici.

Quelle terrible et malheureuse expédition nous venons de vivre. Parti du fort Richelieu le 20 janvier, nous avons été contraints de battre la marche pour ceux qui n'avaient pas de raquettes et qui enfonçaient dans la neige jusqu'au ventre. Il n'y a rien de plus épuisant que de taper ainsi un chemin et d'autant plus que nous avons sur le dos des sacs pesants de vingt-cinq à trente livres avec lesquels nous transportons des biscuits, des couvertures et autres effets nécessaires pour pareille expédition. Fort heureusement, que les habitués des lieux nous avaient prévenus de nous bien habiller, de la sorte nous avons évité le pire, ce qui n'a pas été le

lot d'une soixantaine de nos compagnons qui sont morts de froid tout au long de ce périple sans fin.

Il faisait si froid au milieu de cette rivière qu'il nous fallait nous couvrir le visage pour ne pas geler sur place. Plusieurs ont eu le nez, les oreilles, les genoux, les doigts et les pieds gelés. Il fallait sans cesse taper nos mains pour empêcher nos doigts de devenir durs comme du bois. En route, nous avons laissé au fort Saint-Louis et au fort Sainte-Thérèse beaucoup de soldats trop mal en point pour continuer. Ils ont été remplacés par des soldats en garnison dans ces forts. Notre troupe était d'environ cinq cents hommes. Après une escale au fort Sainte-Thérèse, nous avons quitté cet endroit le 30 janvier au matin par un froid mordant. Impatient d'aller combattre, le gouverneur Courcelles qui mène à sa façon cette expédition n'a pas voulu attendre les guides Algonquins qui devaient nous mener aux villages des Iroquois.

Nous avons marché pendant des jours sur le lac Champlain et dans la forêt, sans trop savoir où nous allions. Pour dormir, nous nous fabriquions des huttes à l'aide de branches de sapin et nous dormions enroulés dans notre couverture. En marchant, nous pouvions sans cesse apercevoir notre souffle devant nous transformé en buée. Nous avons peine à reconnaître nos compagnons dont la barbe se remplissait de glaçons. Après vingt jours de marche forcée avec à peine de quoi se nourrir, nous sommes parvenus chez les Hollandais, au-delà d'Albany. C'est un peu par hasard, en suivant des traces dans la neige que les soldats de l'avant-garde sont ainsi tombés sur cet endroit. Les Hollandais ont fort bien reçu le gouverneur et ils lui ont appris que les Iroquois qui habitent dans leur lieu étaient partis ailleurs depuis longtemps. Le gouverneur a laissé chez les Hollandais près d'une vingtaine de soldats trop malades pour faire le voyage de retour. Il a résolu ensuite de rejoindre dans les meilleurs délais le fort Sainte-Thérèse.

Durant tout le séjour chez les Hollandais il a plu, une pluie froide qui nous trempait jusqu'aux os. Voyant les soldats grelotter, le gouverneur a donné ordre de marcher toute la nuit et une partie du lendemain. Il y a eu une escarmouche avec quelques Iroquois dont on a tué quatre alors qu'ils ont abattus six soldats. Le lundi 22 février au soir, les Algonquins au nombre de trente environ qui devaient nous servir de guides nous ont rejoint. Ils ont partagé avec la troupe, les bêtes sauvages qu'ils avaient abattues en route. Nous avons su pourquoi, ils n'étaient pas au rendez-vous au fort Sainte-Thérèse. Ils avaient tellement bu, qu'ils étaient saouls et ne pouvaient pas marcher. Quand les vivres apportés par les Algonquins ont été épuisés, le gouverneur a ordonné à quelques soldats d'aller chercher les quelque quatre-vingts livres de nourriture laissées dans des caches durant le trajet vers les Hollandais. Les soldats sont revenus bredouilles. Les caches avaient été vidées par les Iroquois, si bien qu'en plus du froid, nous avons eu à souffrir de la faim. Si les ennemis nous avaient suivi en pareil état, ils nous auraient tous massacré jusqu'au dernier. Nous n'avions plus de forces pour nous défendre ou pour traîner ceux de nos compagnons trop faibles pour marcher. Ils se laissaient tomber dans la neige, à bout de forces et de courage. Nous avons beau les supplier de faire un effort, ils ne bronchaient point. Nous estimons à soixante environ ceux qui ont péri de la sorte de faim et de froid. Ce fut délivrance de voir apparaître le fort Sainte-Thérèse. Nous nous y sommes arrêtés le temps de nous réchauffer et de prendre des provisions de bouche. Nous avons rejoint le fort Saint-Louis, le lundi 8 mars. Nous avons rallié le fort Richelieu hier mercredi, heureux d'être toujours de ce monde. Ce Mercredi des cendres était là pour nous le rappeler.

Vendredi 12 mars 1666

Le dénommé Chartier de Lotbinière qui nous avait porté les ordres de départ pour notre expédition s'est arrêté ici aujourd'hui de retour du Fort Saint-Louis. Il se promet de faire savoir au gouverneur à sa manière la folie que représentait pareille expédition mal préparée et en un temps aussi peu propice. Il dit qu'il composera une satire en vers. Il nous en a récité certains passages ce qui nous a fort amusés. J'en ai retenu quelques strophes :

Le vent nord-ouest, froid et contraire
 Ne nous a pas pris par derrière
 Il auroit eu plus de raison
 Et j'eusse aimé sa trahison.

Au sujet du gouverneur qui n'a pas voulu écouter les conseils qu'on lui donnait de ne pas partir par de si grands froids, il se propose de dire:

La Victoire aurait bien parlé
De la démarche et défilé
Que vous avez fait, grand Courcelle
Sur des chevaux faits de ficelles
Mais en voyant votre harnois
Et votre pain plus sec que noix
Elle n'auroit plus vous décrire
Sans nous faire pâmer de rire.

Samedi 24 avril 1666

Le printemps est enfin arrivé. C'est incroyable de voir avec quelle rapidité le soleil est parvenu à fondre les neiges. Si on ne nous l'avait pas dit, nous n'aurions jamais cru que toute cette neige puisse fondre pour faire place à de la verdure. Déjà les arbres montrent des bourgeons et bientôt, nous assure-t-on ce sera l'été.

Dimanche 25 avril 1666

C'est la Pâques. Il y a un an, nous nous préparions fébrilement à venir en ce pays. Que de chemin parcouru depuis ce temps ! Nous nous faisons déjà à ce pays qui nous offre des espaces infinis et quatre saisons fort différentes.

Vendredi 14 mai 1666

Je ne suis guère fidèle à mon journal. Est-ce le beau temps ? Est-ce paresse ? Il est vrai qu'il y a peu à dire, occupé que nous sommes à remettre tout en ordre après cet hiver si rigoureux. Jamais aurions-nous pu nous imaginer que l'hiver pouvait être si long et si dur en ce pays. On nous en avait parlé, mais il faut vraiment le vivre pour s'en convaincre. Notre capitaine s'est fait octroyer une large bande de terres le long du fleuve et du Richelieu. *D'aucuns* ont déjà commencé à défricher. Certains apprennent à fabriquer des canots cependant que notre capitaine songe de plus en plus sérieusement à faire construire le vaisseau pour lequel à l'automne un charpentier de navire est venu.

Mercredi 2 juin 1666

Monseigneur de Laval, l'évêque de Québec, est venu à notre fort et y a confirmé plusieurs de nos compagnons qui n'avaient pas encore reçu ce sacrement.

Samedi 5 juin 1666

Nous n'entendons guère parler de ce qui se passe avec les Iroquois que nous sommes venus combattre. Retournerons-nous dans leur pays pour les anéantir ? Des voyageurs venus de Québec, de Trois-Rivières ou de Montréal s'arrêtent parfois ici au passage. Ils nous apprennent les dernières nouvelles. Il paraît que des soldats ont été tués par des Iroquois à Montréal et aux environs.

Mercredi 23 juin 1666

Les moustiques et les cousins ne nous laissent pas une seconde de repos. Pour les chasser, nous emboucanons la tente, ce qui nous oblige à reprendre notre souffle dehors. Aussitôt les moustiques reviennent à la charge. On entre, on sort, tel est notre lot, jusqu'à ce que nous nous décidions de faire comme les habitants d'ici, c'est-à-dire nous coucher en tirant la couverture sur le nez.

Mardi 27 juillet 1666

La nouvelle nous est parvenue à l'effet que les officiers Chazy et Traversy et les soldats Chamot et Morin ont été tués par les Iroquois Agniers alors qu'ils étaient à la chasse non loin du fort Sainte-Anne. Les officiers Lerolle et Montagny ont été amenés captifs. Tout le monde est aux abois et crie vengeance. Notre capitaine est d'avis qu'il faut leur faire payer cet affront. Nous sommes sur le pied de guerre.

Jeudi 29 juillet 1666

Mon capitaine a monté une troupe de trois cents soldats dont je suis. Nous partons en guerre contre les Iroquois du côté du lac Champlain. Cette fois nous sommes bien résolus à leur faire payer leur arrogance.

Mardi 31 août 1666

En marche vers les villages Iroquois, nous avons rencontré un de leur chef qu'on appelle le Bâtard Flamand. Il dit qu'il vient parler de paix. Après avoir parlementé avec lui pour voir s'il était réellement de bonne foi, notre capitaine a décidé de faire faire demi-tour à notre troupe afin de conduire le Bâtard Flamand jusqu'à Québec. Il est vrai qu'en signe de bonne volonté, ce dernier avait ramené deux prisonniers Français dont l'un est le lieutenant qui a été pris alors qu'il chassait près du fort Lamotte et l'autre un habitant de Montréal.

Mercredi 8 septembre 1666

Le Bâtard Flamand est retourné chez lui après des pourparlers à Québec. Mais pendant qu'un chef parlemente, les autres s'activent si bien que nous nous méfions des Agniers et des Oneyouts.

Mardi 14 septembre 1666

Ordre a été donné à Québec d'une nouvelle expédition contre les Iroquois. Monsieur de Tracy, monsieur le Gouverneur et le colonel de Salière partent pour la guerre contre les Agniers avec 400 habitants du pays, 100 indiens et des compagnies de soldats composées de 30 hommes chacune. Mon capitaine n'a pas hésité à me désigner pour faire partie de cette expédition. Cette fois, nous avons ordre de chasser et d'exterminer les Iroquois jusqu'au dernier.

Dimanche 17 octobre 1666

Aujourd'hui, nous avons officiellement pris possession au nom du roi de France des territoires des Agniers. Au retour, je rappellerai les principales péripéties de cette expédition.

Lundi 8 novembre 1666

Notre retour du pays des Iroquois s'est effectué sans anicroche. Nous avons quitté le fort le 20 septembre dernier pour rejoindre le gros des troupes au fort Saint-Louis que d'aucuns appellent maintenant le fort Chambly, du nom de son commandant. Nous avons suivi le Richelieu et longé le lac Champlain par des sentiers fort rugueux. Mais cette fois, nous avons pris la réelle direction des villages Agniers.

À part quelques légères mésaventures, il n'y a rien à dire de cette expédition qui s'est réalisée sans que nous puissions voir un seul Iroquois. Il n'y a eu aucune résistance à notre approche. Les cinq villages étaient déserts et nous avons eu tout loisir de les brûler sans la moindre résistance. Après quoi, nous avons pris possession du territoire au nom du roi de France. Nous avons dressé et planté un mât où figure ses armes.

Lundi 14 novembre 1666

Maintenant que nous avons vaincu les Iroquois et que l'hiver est à nouveau tout près, nous songeons bien malgré nous à ce que sera notre avenir. *D'aucuns* parlent de s'établir définitivement en Nouvelle-France, d'autres songent à repasser en France. L'intendant et le gouverneur insistent beaucoup pour que nous nous établissions ici.

Premier janvier 1667

Une nouvelle année débute, loin de notre terre de France, dans un pays qui chaque jour devient de plus en plus le nôtre. Tout le monde attend des nouvelles de France, à savoir si nous resterons encore longtemps ici. Pour ma part, mon choix est désormais fait, je ferai carrière ici où les possibilités sont plus grandes qu'en France et où la vie et les grands espaces nous parlent chaque jour de liberté.

Lundi 21 février 1667

On nous dit que plusieurs soldats sont appelés à témoigner à Trois-Rivières dans une affaire de trafic d'eau-de-vie impliquant le seigneur Gamelin et d'autres notables du coin.

Jeudi 24 mars 1667

Un bon nombre de mes compagnons d'armes tout comme moi d'ailleurs sont résolus à demeurer en Canada. Notre capitaine qui a reçu verbalement une grande quantité de terre qu'il compte ériger en seigneurie a commencé à concéder des terres à ceux d'entre nous qui désirent s'établir autour du fort. Plusieurs s'attaquent déjà à la lourde tâche de *défricher*. Il existe même un premier plan de ce que pourrait être un futur village le long du fleuve et du Richelieu.

Samedi 21 mai 1667

Des soldats en route pour le fort Saint-Louis nous apprennent qu'un de nos anciens compagnons d'armes, Paul Beaugendre est accusé à Québec d'avoir fabriqué de la fausse monnaie. Un procès a débuté. On nous a raconté que Paul Beaugendre qui est à Québec depuis l'automne 1666 et que l'on qualifie de cordonnier, un jour qu'il buvait à l'auberge du sieur de La Tesserie perdit son mouchoir dans lequel se trouvaient trois pièces de monnaie de 30 sols. En réalité, c'est Jacques Delaunay qui les lui avait volés. Delaunay voulut se servir d'une des pièces de monnaie et fut arrêté parce que l'on se rendit compte qu'il s'agissait d'une fausse pièce. Questionné à son tour sur la provenance de ces trois fausses pièces, Beaugendre a déclaré qu'elles avaient été fabriquées par Pierre Gencenay, un de nos soldats. Il paraît qu'on a trouvé des moules dans la

chambre de Beaugendre et surtout des cuillères d'argent et des pistoles d'or dans son coffre. Au sujet d'une cuillère d'argent, il a déclaré qu'il l'a gagné au jeu de l'impérial contre le sergent Saint-Laurent de la compagnie du sieur de Saint-Ours, ce qu'a confirmé le soldat Claude Laprelle. Au sujet de trois autres cuillères et une fourchette retrouvées dans son coffre, il dit qu'il les a empruntées du cadet Jacques Lamorinière, un de nos compagnons d'armes retourné en France l'été dernier. Quant aux pistoles d'or, il dit qu'il les a apportées de France et a même confié la garde de deux pistoles à notre lieutenant, le sieur Héricourt.

Tout cela semble un tissu de mensonges, ce qui ne présage rien de bon.

Samedi 28 mai 1667

Ce midi est arrivé au fort le sieur Pierre de Gorribond accompagné du greffier Jacques Joyeux. Il a fait arrêter Pierre Gencenay et a interrogé notre capitaine et notre lieutenant au sujet du coffre du cadet de La Morinière et des deux pistoles d'or. Il semble que Beaugendre a menti sur tous les points. Il paraît qu'au cours de l'hiver, Mathieu Hubout dit Delongchamp s'est plaint de s'être fait voler des cuillères et des fourchettes d'argent ainsi que des pistoles d'or dans sa maison.

Jeudi 23 juin 1667

On nous apprend que Paul Beaugendre a été reconnu coupable de fabrication de fausse monnaie et condamné à être pendu sur la place publique de Québec le 28 juin. Pierre de Gencenay est condamné à trois ans de galère. Il en a appelé de cette sentence au Conseil souverain.

Dimanche 10 juillet 1667

La peine de Pierre de Gencenay a été commuée en trois années de travail dans la mission des Jésuites chez les Iroquois

Mardi 19 juillet 1667

Le projet de construction d'un vaisseau prend forme. Des charpentiers de navire dont mon ami Langlois ont commencé à marquer les bois nécessaires à sa construction. Toutefois, le capitaine Saurel hésite encore avant de se lancer définitivement dans ce projet. Il appert qu'il préfère en connaître davantage sur la date du retour en France de notre régiment. Pour lors, le projet est reporté au grand dam de nos charpentiers de navire qui se faisaient une joie de construire ce vaisseau qui serait du port de soixante tonneaux.

Mercredi 3 août 1667

Il semble que plusieurs soldats se sont mariés tant à Québec qu'à Montréal au cours des derniers mois. Ils ont profité de l'arrivée de plusieurs filles envoyées par le roi à cette fin. L'intendant a déclaré que le roi va gratifier chaque soldat qui s'établit ici de quelque 100 livres.

Dimanche 28 août 1667

C'est presque avec un soupir de soulagement que nous apprenons le départ pour la France du sieur Prouville de Tracy avec les gens de sa basse-cour, comme d'aucuns prennent plaisir à les désigner. Nous n'avons pas pour autant de nouvelles concernant le retour du régiment en France.

Vendredi 2 septembre 1667

J'ai appris que l'enseigne Dominique Lefèvre Du Guesclin a vendu son titre d'enseigne à Antoine Lafresnaye de Brucy.

Samedi 17 septembre 1667

Le capitaine Pécaudy de Contrecoeur se marie à Québec aujourd'hui avec une jeune fille du pays qui a cinquante ans de moins que lui. Nous aurons l'occasion de la connaître puisqu'il s'est établi sur des terres qu'il a reçues non loin d'ici.

Lundi 3 octobre 1667

Il y a eu à Montréal le procès du capitaine Flotte de Lafredière, accusé de malversations envers les habitants et de vente d'eau-de-vie aux Sauvages. Le capitaine a été contraint de regagner la France.

Jeudi 10 novembre 1667

Un autre capitaine, le sieur Michel-Sidrac Dugué de Boisbriand a convolé, samedi dernier, en justes noces à Montréal. D'autres, paraît-il, songent sérieusement à l'imiter.

Samedi 19 novembre 1667

Nous sommes prêts pour l'hiver qui frappe à nos portes. Nous savons désormais à quoi nous attendre avec ces froids si cruels. Il n'y a pas de changements dans les quartiers. Seulement la compagnie du capitaine de Portes a relevé à Montréal celle du capitaine Dugué dont le capitaine ne peut pas compatir avec un autre officier.

Samedi 14 janvier 1668

Le capitaine Pierre de Saint-Ours a contracté mariage à Champlain dimanche dernier. En voilà un autre qui a reçu une seigneurie le long du Richelieu et qui est bien résolu de la faire valoir. C'est ce que nous ont appris des soldats venus de Trois-Rivières, en route pour le fort Chambly.

12 février 1668

Un nombre considérable de soldats se marient par les temps qui courent, tant à Québec qu'à Montréal. Bon nombre vont demeurer au pays.

Vendredi 23 mars 1668

Un de mes amis, l'enseigne Pierre Mouet de Moras a contracté mariage à Montréal il y a quelques jours avec Marie Toupin, une fille née en ce pays. Je suis toujours étonné de voir mes amis s'engager ainsi dans le mariage alors que je n'y songe même pas.

Samedi 19 mai 1668

On nous mande de Québec le rappel du régiment en France. Quelques-uns de nos compagnons d'armes ont déjà commencé à rassembler leurs effets. C'est beaucoup trop tôt, car les navires pouvant les ramener

en France ne partiront qu'à l'automne. Il semble bien que le tiers des hommes du régiment va demeurer au pays. Ceux qui voudront continuer à servir comme soldats pourront le faire. Ils seront incorporés à une des quatre compagnies qui vont demeurer au pays pour sa défense. Ils seront répartis dans les compagnies des capitaines Lamotte, Saint-Ours, Contrecœur et Saurel qui veulent faire leur vie sur les rives du Saint-Laurent.

Mercredi 6 juin 1668

Notre capitaine a résolu de se marier avec une jeune demoiselle née en ce pays d'une famille de la noblesse établie ici depuis nombre d'années. Plusieurs autres officiers et soldats résolus à demeurer au pays cherchent à se marier. Les filles que le roi envoie à cette fin encore cette année trouveront vite un mari.

Lundi 16 juillet 1668

L'été nous comble encore de ses dons cette année. Je suis émerveillé de voir tout ce que la terre couverte de plusieurs pieds de neige quelques mois auparavant peut donner de récolte. Les blés produisent du cent pour un et la terre donne des fruits aussi bons que ceux de France. Les arbres fruitiers nous comblent à l'automne et la nature ajoute ses fruits sauvages, ses poissons et ses gibiers en abondance. C'est une terre bénie des dieux. On ne croirait jamais que des froids aussi intenses remplaceront dans quelques mois la chaleur parfois accablante de l'été.

Jeudi 16 août 1668

Mon capitaine me certifie que le projet de construction d'un vaisseau a été remis à l'an prochain. Nous n'aurons pas la joie cette année d'avoir la visite des gais lurons que sont nos charpentiers de navire. Par contre, nous avons eu le vif plaisir de revoir le sieur de Lotbinière de retour du fort Lamotte. Comme il l'avait promis, il a rédigé des vers forts bien tournés sur l'expédition militaire menée par le gouverneur de Courcelles. Ce jeune homme a beaucoup d'esprit et il nous a fait bien rire par sa bonne humeur et ses exquises moqueries. Même mon capitaine a trouvé sa compagnie fort agréable.

Jeudi 6 septembre 1668

Un grand nombre d'officiers et de soldats cantonnés dans les forts le long du Richelieu sont passés par ici, en route vers Québec, où ils doivent s'embarquer pour regagner la France. Nombre d'entre eux ont été fort étonnés de voir à quel point le village se développe autour du fort. Notre capitaine, monsieur de Saurel, en est très fier. Il fallait voir ses yeux briller quand on l'a félicité à ce sujet.

Vendredi 28 septembre 1668

Quelques soldats seulement sont demeurés au fort. Les autres, même ceux qui restent au pays tenaient, tout comme moi, à se rendre à Québec pour assister au départ des navires. Une autre raison m'y aurait amené de toute façon, le mariage de mon capitaine. En effet, il veut profiter de ce séjour à Québec pour épouser celle qu'il a choisi pour épouse depuis quelque temps déjà. Je ne veux pas manquer cette fête.

Mardi 2 octobre 1668

Les autorités n'entendent pas à rire en tout ce qui touche la traite des fourrures. Elles font valoir les droits exclusifs de la compagnie en cette matière. Il y a eu confiscation ce matin par le sieur de Lachesnaye de

peaux d'original appartenant aux capitaines de Maximy et Charrier de La Mignarde et au sieur Pollet de Lacombe Pocatière. Ces officiers eurent beau protester, le sieur de Lachesnaye ne s'en est pas laissé imposer. Il semble que le tout se règlera à l'arrivée des navires en France.

Vendredi 5 octobre 1668

Ici c'est l'effervescence des départs. Tout le monde se presse à régler qui un mariage, qui un testament ou une donation. Les notaires tout comme les marchands n'ont guère le temps de chômer. Il faut voir l'animation sur les quais où on roule des barriques de toutes sortes pour le chargement des navires. Il faut prévoir la nourriture de plus de quatre cents hommes tout au long de la traversée. Les auberges sont bondées et chacun cause comme s'il ne trouvera jamais assez de temps pour tout dire ce qu'il a à dire. On en profite également pour écrire en France. Des centaines de lettres trouveront sans doute leurs destinataires. Il paraît qu'il en va toujours ainsi avant chaque départ.

Mercredi 10 octobre 1668

J'ai assisté aujourd'hui en compagnie de nombreux compagnons d'armes au mariage de notre capitaine. La cérémonie a été brève, mais chaleureuse, et le festin de noces qui a suivi valait bien ceux dont j'ai été témoin en France. Il y a eu des chants, de la musique, de la danse, du bon vin et beaucoup de rires. Notre capitaine n'a que des amis ici. Il fallait voir les autres officiers l'entourer. Pour plusieurs, cette soirée en était une d'adieu.

Dimanche 14 octobre 1668

Les vaisseaux qui ramènent en France ceux de nos compagnons d'armes désireux d'y retourner ont quitté la rade ce matin. C'est avec un pincement au cœur que nous les avons regardés s'éloigner vers le milieu du Saint-Laurent sous les cris d'adieu de la foule. Leur départ marque la fin de notre aventure et du coup apporte le point final à ce journal qui se voulait un compte-rendu, le plus fidèle possible, des faits les plus marquants survenus au cours de ces trois dernières années.

PETIT LEXIQUE

Écot = quote-part pour le logement

D'aucuns = certains

Dégradé = arrêté à ne rien faire

Donner = se rendre à

Fûts = barils

Gabarre = bateau plat

Hardes = vêtements

Incontinent = immédiatement

Justaucorps = ancien vêtement serré à la taille

Lansquenet = jeu de cartes

Lieues = une lieue = 4 kilomètres

Malacomodé = handicapé

Marri = peiné

Mitasses = guêtres

Moult = beaucoup

Occis = tué

Pétuner = fumer

Quidam = un individu

Riflard = rabot

Saberdache = genre de sacoche portée à la ceinture

CHRONOLOGIE GÉNÉRALE CONCERNANT LE RÉGIMENT DE CARIGNAN-SALIÈRE DEPUIS SON DÉPART DE MARSAL EN 1665 JUSQU'À SON RETOUR EN FRANCE EN 1668.

Fin de décembre 1664

En cantonnement à Marsal en Lorraine avec son régiment de Carignan-Salière, le colonel Henri Chastelard de Salière reçoit ordre du roi de préparer son régiment à aller anéantir les Iroquois en Nouvelle-France.

Début de janvier 1665

Les soldats et officiers du régiment quittent Marsal pour se rendre à Saint-Jean d'Angély.

19 et 20 janvier 1665

Deux lettres font état des procès-verbaux faits sur les désordres commis par le régiment à Marchenoir et Peronnaille dans la généralité d'Orléans.

6 février 1665

Information au sujet de l'assassinat survenu quelques jours auparavant en la personne d'un sergent de la compagnie du capitaine de Rougemont par les enfants du sieur Paillé, gentilhomme de Saint-Jean d'Angély.

9 février 1665

Les capitaines condamnent aux galères le soldat qui avait volé des ustensiles.

La compagnie du sieur Froment étant la plus faible sera complétée par deux soldats détachés de chaque compagnie de Brouage et d'Oléron.

15 février 1665

Le roi donne des ordres de route pour faire aller de Rennes à Saint-Jean d'Angély les recrues de trois compagnies. Elles vont rejoindre les quatre compagnies cantonnées à cet endroit dont le nombre sera ainsi augmenté.

Les procès des sieurs Paillé pour l'assassinat du sergent Hiraïs et le procès du sergent Yvon et de quelques soldats pour désordres seront tenus à Saintes.

19 avril 1665

Départ de La Rochelle pour Québec du navire le *Vieux Siméon* transportant les compagnies des capitaines Chambly, Froment, La Tour et Petit.

On prévient le sieur de Salière que c'est le sieur de Courcelle qui commandera son régiment.

13 mai 1665

Départ de La Rochelle pour Québec sur les navires l'*Aigle d'Or* et la *Paix* des compagnies La Colonelle, Salière, Contrecoeur, Maximy, Saurel, Grandfontaine, La Fredière et La Motte.

24 mai 1665

Départ de La Rochelle pour Québec sur le navire le *Saint-Sébastien* des compagnies Du Gué, Du Prat, Rougemont et LaVarenne à bord du navire la *Justice* des compagnies La Fouille, Laubia, Naurois et Saint-Ours.

19 juin 1665

Arrivée à Québec des compagnies Chambly, Froment, La Tour et Petit à bord du *Vieux Siméon*.

30 juin 1665

Arrivée à Québec des quatre compagnies commandées par le sieur Tracy.

23 juillet 1665

Les compagnies Chambly, Froment, La Tour et Petit quittent Québec pour le Richelieu.

18 août 1665

Arrivée à Québec des compagnies du régiment de Carignan-Salière venues sur le navire l'*Aigle d'Or*. Ce sont les compagnies Grandfontaine, La Fredière, La Motte et Salière.

19 août 1665

Arrivée à Québec des compagnies du régiment de Carignan-Salière venues sur le navire la *Paix*. Ce sont les compagnies Contrecoeur, Maximy, La Colonelle et Saurel.

22 août 1665

Une lettre parvenue à Québec annonce que quelques barques et chaloupes sont montées jusqu'au Sault du Richelieu. Quarante bateaux de vingt hommes chacun sont prêts.

23 et 24 août 1665

Revue par le sieur Tracy des huit compagnies récemment arrivées. Il émet une ordonnance aux habitants afin qu'ils fournissent aux soldats qui seront en garnison à Québec, 800 cordes de bois.

23, 24 et 31 août 1665

Confirmation à Québec des soldats des compagnies Saurel, La Colonelle, Salière, Contrecoeur, Maximy, Grandfontaine, La Fredière et La Motte. Prise de scapulaire par ces mêmes compagnies du 21 au 24 août.

25 août 1665

Départ de Québec de la compagnie du capitaine Pierre Saurel pour le Richelieu.

2 septembre 1665

Départ de Québec des compagnies La Colonelle, Salière, Contrecoeur, Maximy, Grandfontaine, Lafredière et La Motte pour le Richelieu.

12 septembre 1665

Arrivée à Québec du navire le *Saint-Sébastien* avec les compagnies Dugué, Duprat, Rougemont et La Varenne. Sont également à bord le nouveau gouverneur de Courcelles et le nouvel intendant Jean Talon.

4 septembre 1665

Arrivée à Québec du navire la *Justice* avec les compagnies Lafouille, Laubia, Naurois et Saint-Ours. De nombreux malades à bord, plus de 100. Il en meurt une vingtaine. Une vingtaine abjurent le protestantisme. Huit soldats sont décédés durant la traversée.

21 septembre 1665

Confirmation des soldats des compagnies La Fouille, Laubia, Naurois, LaVarenne, Du Gué, Du Prat, Rougemont et Saint-Ours. Prise de scapulaire de ces mêmes soldats entre les 18 et 27 septembre.

30 septembre 1665

Inspection par le sieur de Salière de l'endroit où sera bâti le fort, à trois lieues du fort Saint-Louis.

1 octobre 1665

Quatre compagnies quittent Québec pour leur cantonnement d'hiver. Sept compagnies commandées par le sieur de Salière sont prêtes à commencer l'érection du fort Sainte-Thérèse. Plusieurs soldats sont malades de diarrhée.

2 octobre 1665

Début de la construction du fort Sainte-Thérèse. Préparation des arbres et des planches pour la palissade, sur une île voisine ainsi que du bois pour un radeau.

7 octobre 1665

Tracé définitif du fort. Creusage des fossés d'un pied et demi de large et de quatre pieds de profondeur.

12 octobre 1665

Érection des palissades.

15 octobre 1665

Toutes les palissades sont plantées. Arrivent dix canots d'indiens qui vont à la chasse du côté du lac Champlain. Avec dix hommes, le sieur de Salière envoie son bateau du côté du lac Champlain pour reconnaître le territoire commandé par monsieur de Portes capitaine réformé et monsieur Mignarde lieutenant de La Colonelle.

21 octobre 1665

Retour des soldats du lac Champlain. Arrivée au fort Sainte-Thérèse du sieur de Courcelles avec messieurs Dubois, Duprat et de Rougemont pour relever les compagnies dirigées par le sieur de Salière. Monsieur Duprat commandera ce fort.

22 octobre 1665

Le sieur Courcelles fait sortir les compagnies Lamothe et Grandfontaine pour les employer à faire un chemin du fort Sainte-Thérèse au fort Saint-Louis et de là ces compagnies regagneront Québec pour y passer l'hiver.

23 octobre 1665

Monsieur de Salière conduit messieurs Courcelles et Dubois au rapide à trois lieues du fort Sainte-Thérèse.

Deux hommes en boisson ont tué un soldat.

25 octobre 1665

Le sieur Courcelles part du fort Sainte-Thérèse pour le fort Saint-Louis.

26 octobre 1665

Le colonel de Salière quitte le fort Sainte-Thérèse avec les compagnies Contrecoeur, Lafredière et la

sienne. Les compagnies La Colonelle, Duprat et Rougemont restent au fort Sainte-Thérèse. Les compagnies Salière, Contrecoeur et La Fredière doivent passer l'hiver à Montréal. Le sieur de Salière avec six officiers ou sergents et trente-six hommes doit s'employer à faire un chemin du fort Saint-Louis jusqu'à Montréal. Il part le même soir avec les trois compagnies pour camper à deux lieues de là.

27 octobre 1665

Le sieur de Salière et ses hommes campent vis-à-vis le fort Richelieu.

28 octobre 1665

Le sieur de Salière laisse sa compagnie et celles des sieurs Contrecoeur et Lafredière se rendre à Montréal.

31 octobre 1665

Le gouverneur de Courcelles revient à Québec. On a assigné aux troupes leurs quartiers d'hiver.

19 novembre 1665

Arrivée d'Iroquois à Montréal dans quatorze canots. Ils ramènent leur prisonnier, monsieur Lemoine. Les cinq compagnies cantonnées à Montréal les reçoivent avec une salve d'honneur.

23 novembre 1665

Les douze ambassadeurs Iroquois Onontagués s'embarquent avec douze soldats pour se rendre à Québec. Neuf des ambassadeurs restent chez le sieur de Salière. Ce sont des neveux, des frères et des petits-fils de Guaragontier. Ils quêtent tous les jours du pain, du tabac et de la boisson.

9 décembre 1665

Une partie des Onontagués s'en vont à la chasse. Les Oneyouts restent à Montréal.

4 janvier 1666

Les Iroquois venant de Québec arrivent à Montréal. Ils ont traité de paix avec Tracy pour quatre des cinq nations. Seuls les Agniers n'ont pas voulu se rendre à Québec. Guaragontier va s'installer chez le sieur de Salière avec les neuf personnes qui l'accompagnent.

6 janvier 1666

Ordre des sieurs Courcelles et Tracy au sieur de Salière de préparer quatre-vingts hommes pour la guerre contre les Iroquois (Agniers), soient: deux capitaines, trois lieutenants, trois enseignes pour être prêts à partir le 28 pour le fort Saint-Louis en apportant la nourriture de six semaines.

9 janvier 1666

Départ des soldats de Québec pour le Richelieu.

13 janvier 1666

Guaragontier retourne chez lui avec sa suite.

14 janvier 1666

Arrivée au Cap-de-La-Madeleine des soldats partis de Québec, après 25 lieues de marche. Plusieurs ont des engelures. Certains sont morts en route.

15 janvier 1666

Départ du Cap-de-La-Madeleine pour Trois-Rivières, environ deux lieues.

16 janvier 1666

Le chef appelé la Grande Gueule s'en retourne chez lui.

18 janvier 1666

Départ de Trois-Rivières pour le Richelieu, mais retour à Trois-Rivières en raison du mauvais temps.

19 janvier 1666

Départ de Trois-Rivières pour le Richelieu.

20 janvier 1666

Arrivée des soldats au fort Richelieu et départ immédiat pour le fort Saint-Louis (Chambly).

23 janvier 1666

Ordre au sieur Salière de devancer de deux jours le départ des troupes de Montréal.

25 janvier 1666

Le colonel Salière prend quarante soldats avec des haches pour aller aplanir les dunes de glace sur le fleuve pour le passage des traînes. Monsieur Lemoine et une quinzaine d'habitants se rendent en raquettes taper le chemin pour les soldats qui n'ont pas de raquettes.

26 janvier 1666

Le colonel Salière veut faire partir ses hommes, mais il fait trop mauvais.

27 janvier 1666

Le colonel Salière se rend au fort Saint-Louis, mais n'y trouve pas le gouverneur ni personne de ceux qui doivent être de l'expédition.

28 janvier 1666

Au matin, le lieutenant de la compagnie Duprat vient annoncer au fort Saint-Louis le décès de son capitaine survenu au fort Sainte-Thérèse. Le gouverneur Courcelles arrive avec ses hommes. Ils ont parcouru depuis Québec soixante et deux lieues. Le colonel Salière les trouve mal préparés pour une telle expédition. Les soldats n'ont pas de raquettes, peu de haches, une couverture pour trois, pas de grappins, une seule paire de souliers sauvages et une seule paire de chaussons. Il n'y a pas de sauvages pour les guider. Environ 500 à 600 soldats et volontaires font partie de l'expédition.

30 janvier 1666

Arrivée de la troupe au fort Sainte-Thérèse après plus de sept lieues de marche.

4 février 1666

Missive du major Lafredière au colonel Salière, précisant qu'ils sont à quatre lieues sur le lac Champlain.

7 et 8 février 1666

Retour à Montréal de quelques soldats ayant des membres gelés.

10 février 1666

Retour à Montréal de soldats des forts Saint-Louis et Sainte-Thérèse souffrant d'engelures. On doit les hospitaliser.

11 février 1666

Vingt-sept Algonquins doivent partir rejoindre les soldats pour leurs servir de guide.

15 février 1666

Après s'être trompée de route, la troupe arrive le même jour à Albany en Nouvelle-Hollande (état de New-York).

Nouveau fond de 150,000 livres voté en France pour la subsistance des troupes pour les huit derniers mois.

20 février 1666

Escarmouche avec quelques Iroquois dont deux sont tués ainsi qu'une vieille Iroquoise. Six Français meurent durant cette escarmouche. Il pleut durant deux jours.

21 février 1666

La troupe reprend la route du retour vers le fort Sainte-Anne. Marche forcée durant la nuit.

Rencontre des guides Algonquins en soirée. Ils donnent de la nourriture aux soldats.

23 février 1666

Marche forcée vers le lac Champlain. Les caches de nourriture ont été vidées par les Iroquois.

28 février 1666

Les capitaines du régiment ont eu des contestations sur la priorité lors des cérémonies et processions. Une ordonnance du roi est expédiée pour régler ce différend.

6 mars 1666

Retour à Montréal de deux volontaires ayant participé à l'expédition. Ils ont été chez les Hollandais et ont défait une cabane. Ils ont été attaqués par une quarantaine d'Agniers qui ont tué 5 ou 6 soldats et un lieutenant. Ils ont blessé deux capitaines et un lieutenant, qui sont le major Lafredière blessé à une cuisse, le capitaine Petit au bras. Le lieutenant blessé au gras de la jambe est monsieur Duluques. Un volontaire du pays nommé Le Roy a été tué. Il est originaire de La Rochelle. Un autre volontaire nommé Vieux-Pont venant de Trois-Rivières a été blessé. Le lieutenant tué est le sieur d'Aiguemortes.

8 mars 1666

Arrivée à Montréal du major Lafredière, tiré sur une traîne en raison de sa blessure. Il confirme le tout

11 mars 1666

Le capitaine de La Varenne avec le reste des soldats arrive à Montréal. Il dit que sans l'aide des Algonquins, ils seraient tous morts. Une soixantaine de soldats sont morts de froid ou de faim en route avant d'atteindre le fort Saint-Louis. (Chambly).

16 mars 1666

Douze ambassadeurs Tsonontouans arrivent à Montréal.

19 mars 1666

Le colonel de Salière envoie un homme à Québec aviser le sieur Tracy de l'arrivée des ambassadeurs. Le capitaine La Varenne part avec lui.

31 mars 1666

Les ambassadeurs Tsonontouans vont à la chasse en attendant que le fleuve soit libre. Un des leurs est mourrant.

4 mai 1666

Les Tosnontouans reviennent de leur chasse.

9 mai 1666

Une barque de Trois-Rivières apporte quatre-vingt-seize minots de blé.

12 mai 1666

Monseigneur de Laval arrive à Montréal dans la barque du sieur Leber. Il y confirme des soldats et des habitants.

13 mai 1666

Le colonel de Salière envoie les ambassadeurs Tsonontouans à Québec avec un lieutenant et douze soldats.

8 juin 1666

Les Iroquois tuent deux soldats qui travaillaient près du bois à Montréal. Les Tsonontouans reviennent de Québec.

11 juin 1666

Les Tsonontouans retournent chez eux.

14 juin 1666

Une barque partit de Québec arrive à Montréal. Elle apporte 200 minots de blé et 100 minots de blé d'Inde.

1 juillet 1666

Arrivée à Montréal des ambassadeurs Oneyouts.

3 juillet 1666

Les ambassadeurs Oneyouts partent de Montréal pour Québec. Ils sont 24. Ils amènent avec eux deux prisonniers Français: un pris il y a 5 ou 6 ans, l'autre un chirurgien pris par les Agniers au mois de mai précédent. Ces ambassadeurs sont des Onontagués, Tsonontouans et Oneyouts.

14 juillet 1666

Les ambassadeurs Oneyouts retournent chez eux. Le père Beschefer, jésuite et trois français les accompagnent afin de décider les Agniers à conclure la paix. Des otages Iroquois restent à Québec.

15 juillet 1666

Sept français sont faits prisonniers ou tués par une douzaine d'Iroquois près du fort Lamotte. (Sainte-Anne). De ce nombre, on compte un lieutenant et un enseigne. Les Iroquois avaient dix-huit armes à feu et montaient deux canots en embuscade dans une rivière au milieu du bois. Monsieur de Laubia fait arrêter les ambassadeurs Oneyouts à Trois-Rivières et Tracy fait arrêter ceux qui sont à Québec.

27 juillet 1666

Le capitaine Pierre Saurel part avec 300 volontaires et soldats pour aller faire la guerre aux Agniers.

29 juillet 1666

Le capitaine de Laubia arrive à Québec avec ses prisonniers. Les ambassadeurs Oneyouts, et les

Tsonontouans et Onontagués sont gardés prisonniers à Québec. Monsieur de Tracy envoie l'ordre au major Lafredière de faire construire une redoute au bas du Sault-Saint-Louis et une autre en haut ainsi qu'un chemin de communication de vingt pieds de large, de l'une à l'autre. On les placera à trois lieues l'une de l'autre.

31 juillet 1666

On signale l'arrivée de deux ambassadeurs Agniers.

28 août 1666

108 Iroquois Tsonontouans, Oneyouts viennent conclure un traité de paix.

31 août 1666

Le capitaine de Saurel a rencontré en chemin le Bâtard Flamand qui vient parler de paix. Il revient avec lui et ramène deux prisonniers Français dont l'un est le lieutenant qui est pris à la chasse près du fort Lamotte et l'autre un habitant de Montréal.

8 septembre 1666

Le Bâtard Flamand retourne chez lui, mais on se méfie des Agniers et des Oneyouts.

14 septembre 1666

Monsieur de Tracy, monsieur le Gouverneur, monsieur de Salière partent pour la guerre contre les Agniers avec 400 habitants du pays, 100 indiens et des compagnies de soldats composées de 30 hommes chacune.

17 octobre 1666

Prise de possession des territoires des Agniers.

28 août 1667

Le sieur Prouville de Tracy regagne la France avec les gens de sa cour.

19 novembre 1667

Il n'y a pas de changements dans les quartiers. Seulement la compagnie de Portes a relevé celle de Dugué dont le capitaine ne peut compatir avec un autre officier.

20 février 1668

Le ministre Colbert écrit à l'intendant Jean Talon que le roi fait rappeler le régiment de Carignan-Salière en France.

Vers le 15 octobre 1668

Départ pour la France des soldats des compagnies du régiment de Carignan-Salière qui ne demeurent pas au pays.

6 novembre 1668

Une lettre de Paris signale l'arrivée le 5 à La Rochelle venant de Québec d'une partie du régiment de Carignan-Salière.

3 septembre 1669

À la demande des sieurs de Perras et de Mignarde, les armes et mousquets du régiment de Carignan-Salière revenu du Canada sont expédiées à Calais pour être délivrées au commandant du régiment qui y est en garnison.

Fort Pic d'Ivoire
 fait par X^r de Station
 sur la Rivière des Troquois

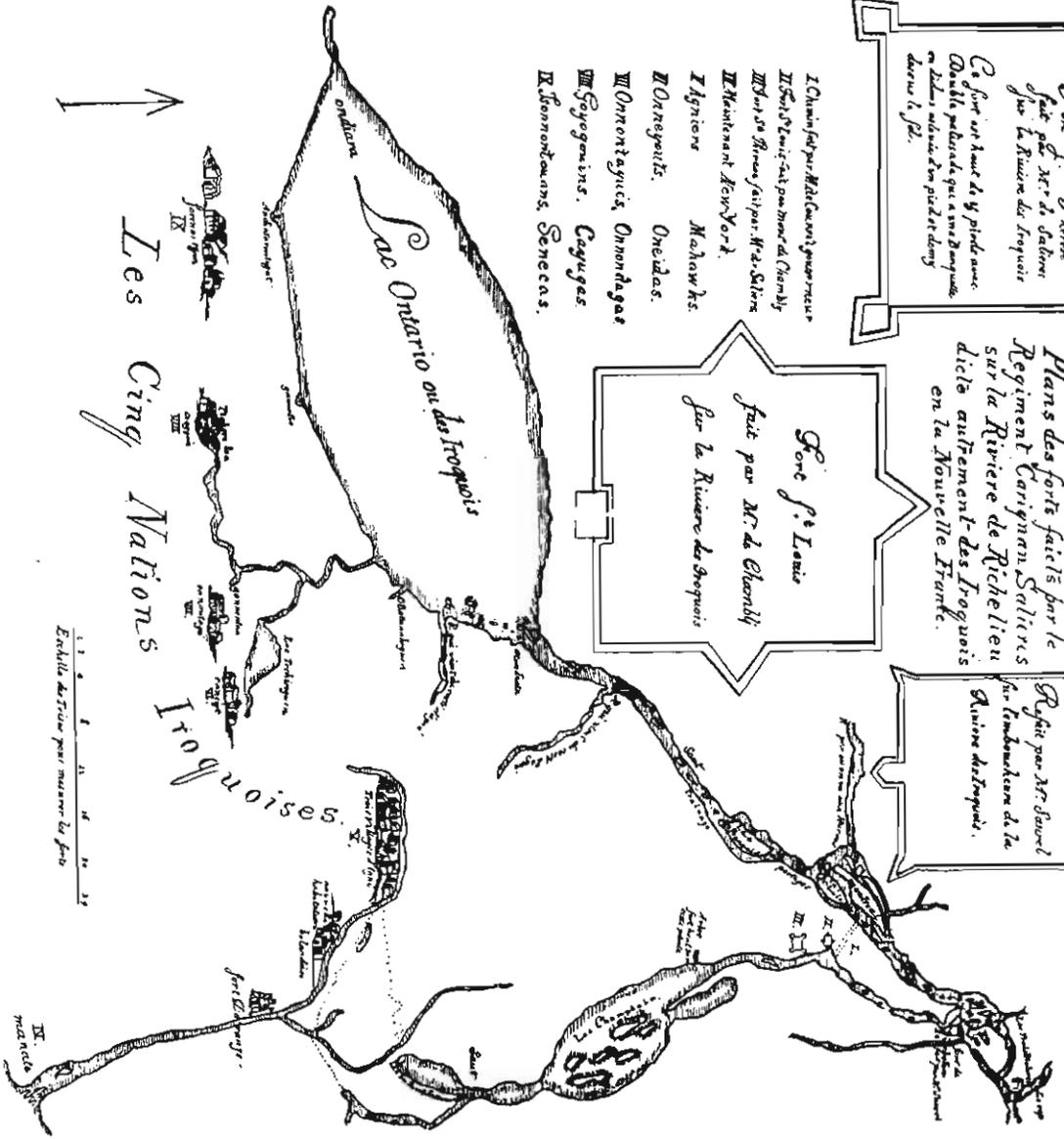
*Ce fort est haut de 40 pieds avec
 Double palissade que 4 ans de travaux
 en labour, ont ruiné & qui n'est restée que
 dans le sol.*

*Plans des forts faités par le
 Régiment Carignan Salieres
 sur la Rivière de Richelieu
 d'icelle autrement des Troquois
 en la Nouvelle France.*

Fort de Richelieu
 fait par M^r de la Rivière
 sur l'embarcadere de la
 Rivière des Troquois.

Fort St. Louis
 fait par M^r de Elanby
 sur la Rivière des Troquois

- I Champlain par M^r de Camille gouverneur
- II S^r de Steucil par M^r de Chamby
- III S^r de M^r de la Rivière par M^r de Steucil
- IV M^r de la Rivière par M^r de Steucil
- V M^r de la Rivière par M^r de Steucil
- VI M^r de la Rivière par M^r de Steucil
- VII M^r de la Rivière par M^r de Steucil
- VIII M^r de la Rivière par M^r de Steucil
- IX M^r de la Rivière par M^r de Steucil
- X M^r de la Rivière par M^r de Steucil



CHRONOLOGIE CONCERNANT LES OFFICIERS ET LES SOLDATS

6 janvier 1665

Le capitaine de La Tour, malgré son âge et ses infirmités, est félicité pour sa détermination à se rendre en Nouvelle-France. Le Ministre l'assure que la durée du séjour du régiment en Nouvelle-France sera de 15 à 16 mois.

15 février 1665

Le lieutenant de la compagnie du sieur de Rougemont est mis aux arrêts jusqu'à l'embarquement.

Il y a mutation du sieur de Rousserel lieutenant de la compagnie du capitaine de La Varenne à celle du capitaine Duprat et mutation du sieur Desgranges, lieutenant de la compagnie du capitaine du capitaine Duprat à celle du capitaine de La Varenne.

30 février 1665

Le colonel Salière va vaquer à ses affaires au Dauphiné pendant le mois de mars.

Avril 1665

Placet du sieur de La Pocatière présenté au Roi. En tant que maréchal de logis du régiment, il demande une charge supérieure, entendu ses états de service.

Le sieur de La Barthe lieutenant de la compagnie du sieur de Chambly donne sa démission. Elle est refusée.

25 avril 1665

Le capitaine de Naurois pense ne pas pouvoir aller au Canada.

24 mai 1665

La première lieutenance vacante au régiment devra être donnée au sieur de La Pocatière.

10 mai 1665

Les soldats Philippe Gauthier de Comporté et Louis Deniort de Lanoraie sont condamnés à mort par contumace par un tribunal de La Mothe-Saint-Hérais.

15 mai 1665

Le capitaine Philippe Vernou de La Fouille est menacé de procès avant son départ.

29 mai 1665

Le roi accorde des lettres d'état au sieur de La Fouille ce qui annule l'arrêt du colonel Salière à son sujet.

19 juin 1665

Le soldat Couc dit Lafleur est tué à Trois-Rivières par la décharge prématurée d'un canon.

30 juin 1665

Le capitaine Froment met 100 louis d'or en dépôt chez les Jésuites.

23 juillet 1665

Le capitaine Jean Escande de Latour confie aux Jésuites, son tambour François de Moussard âgé de 19 ans et natif d'Emmelat proche de Clermont en Auvergne.

16 août 1665

Le soldat Pierre Champoux abjure le calvinisme à Trois-Rivières.

19 août 1665

Monsieur de Salière a amené son fils François âgé de 15 ans. Est également arrivé l'abbé Jean-Baptiste Dubois d'Égriseilles, l'aumônier du régiment.

26 août 1665

Le cadet Nicolas Choisy abjure le calvinisme à Québec.

Le soldat Jean Renouard abjure le Calvinisme à Québec devant le capitaine Lafredièrre et le sieur de Brandis.

31 août 1665

Plusieurs officiers adressent une lettre de remerciement au capitaine de navire de Villepars. Il s'agit des capitaines Andigné de Grandfontaine, Flotte de Lafredièrre, Lamotte de Saint-Paul, des lieutenants Carrion de la compagnie du capitaine Lamotte, Provost de la compagnie du capitaine Grandfontaine et des enseignes Nicalis de Brandis de la compagnie du capitaine La Fredièrre, Paul Morel de la compagnie du sieur Lamotte Pierre Bécard de Granville de la compagnie du sieur de Grandfontaine et des enseignes Daubeuf et Truc.

Septembre 1665

Décès à Québec du chevalier de Péguillon.

12 septembre 1665

Le soldat Mathieu Hienne abjure le Calvinisme à Québec.

14 septembre 1665

Les soldats Moïse Faure de la compagnie du sieur de Laubia et Jacques Gauthier de la compagnie du sieur Lafouille abjurent le Calvinisme à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Le soldat Philippe Poitiers abjure le Calvinisme à Québec en présence du capitaine de Laubia.

15 septembre 1665

Le chirurgien François Maséré, de la compagnie du sieur de Laubia, est témoin à Québec à l'abjuration d'Isaac Lessard.

19 septembre 1665

Abjuration de Jean Arcouet à l'Hôtel-Dieu de Québec en présence du capitaine de Laubia et du soldat Charles Taillandier.

Abjuration de Pierre Curtaut à Québec en présence du soldat Louis de Niort.

25 septembre 1665

Arrivée du sieur Salière au rapide de l'Assomption.

28 septembre 1665

Arrivée sur le soir du sieur Salière au Fort Saint-Louis.

3 octobre 1665

Retour du Père Chaumonot du fort Saint-Louis.

9 octobre 1665

Le colonel se rend trois lieues plus haut voir un rapide. Il revient à trois heures de la nuit.

10 octobre 1665

Le capitaine Pierre de Sorel fait veiller au corps du Père François du Péron.

13 octobre 1665

Le soldat Jacques Villesiège s'engage à servir le sieur Claude Herlin.

14 octobre 1665

Le soldat René Duverger contracte mariage devant le notaire Duquet avec Anne Brunet.

15 octobre 1665

Le lieutenant puis capitaine Sixte Charrier de La Mignarde est envoyé pour explorer les alentours du lac Champlain.

21 octobre 1665

Le soldat Pierre Brunet lègue ses biens à son allié Mélaine Camusat.

28 octobre 1665

Le sieur de Salière s'embarque en canot pour Québec afin de rendre compte à monsieur de Tracy de son travail et expédier des lettres par les derniers navires

31 octobre 1665

Le sieur de Salière arrive à Québec à trois heures du matin. Il a eu des démêlés avec le gouverneur. Il y reste six jours. Il écrit à monsieur de Louvois pour obtenir son congé, si on retire le sieur Tracy. Il dit que le gouverneur Courcelles n'a que de très mauvaises volontés à son égard.

2 novembre 1665

Inhumation à Montréal du soldat Guillaume Lepetit Breton.

6 novembre 1665

Le colonel de Salière part de Québec pour Montréal. Il n'y arrive que le 15 du même mois, après avoir beaucoup souffert du froid ainsi que les neuf soldats qui ramaient.

7 novembre 1665

Inhumation à Montréal du caporal Jean Moisan.

26 novembre 1665

Le colonel Henri Chastelard de Salière, le capitaine Roger Bonneau de La Varenne, les lieutenants François Ferraud, Annibal-Alexis de Flotte et le soldat François Chastelard assistent au mariage de Jean-Baptiste Migeon de Branssat et de Catherine Gauchet.

2 décembre 1665

Inhumation à Montréal du soldat Jean Tsalquier.

13 décembre 1665

Inhumation à Montréal du soldat Pierre Tenaille.

15 décembre 1665

Le sieur de Naurois se voit de nouveau refuser par le roi de retourner en France pour vaquer à ses affaires. Si besoin est, le roi lui fera donner une lettre d'état lui permettant de reporter ses affaires à plus tard.

16 décembre 1665

Le soldat Antoine Dupré témoigne au procès de Jacques Bigeon accusé de blasphème.

24 décembre 1665

Abjuration du calvinisme à Montréal par le soldat Jean Ricard. L'enseigne Pierre Jollis et le chirurgien Vincent Basset sont témoins à cette abjuration.

25 décembre 1665

Lettre du ministre Louvois avisant monsieur de Tracy que le roi a promis la première lieutenance à se libérer au maréchal de logis le sieur François Pollet de Lacombe Pocatière.

28 décembre 1665

Les capitaines Abraham de Maximy et Pierre de Naurois sont témoins au contrat de mariage de Félix Thunaye et d'Élisabeth Lefebvre à Trois-Rivières.

4 janvier 1666

Inhumation à Montréal du soldat Jean Lever.

24 janvier 1666

Le soldat Pierre Perret abjure le Calvinisme à Montréal.

28 janvier 1666

Décès au fort Sainte-Thérèse du capitaine Duprat.

29 janvier 1666

Le colonel de Salière retourne à Montréal, après avoir exhorté les capitaines et officiers à bien se battre. Il écrit au sieur Tracy pour lui demander de remplacer le capitaine Duprat par le capitaine de Portes. Les membres de l'expédition partent du fort Saint-Louis pour le fort Sainte-Thérèse le même jour.

8 février 1666

Le gentilhomme volontaire Pierre de Brandes est inhumé à Montréal.

28 février 1666

Le sieur Jean-Baptiste Peuvret concède une terre à Gaudarville au soldat Pierre Coquin.

6 mars 1666

Le lieutenant d'Aiguemortes est tué par les Iroquois.

10 mars 1666

Le soldat François Chastelard est parrain de François Lemoine.

11 mars 1666

Le capitaine Roger Bonneau de La Varenne confie au sieur de Salière que sans l'intervention des Algonquins ils seraient tous morts de froid et de faim.

18 mars 1666

Les Jésuites concèdent une terre au soldat René Bruneau dit Jolicœur.

19 mars 1666

Inhumation à Montréal du soldat Bernard Ravenne.

26 mars 1666

Le nom du soldat Dominique Laubia est mentionné au registre d'audiences de Trois-Rivières.

6 avril 1666

Le colonel Henri Chastelard de Salière est parrain d'un Amérindien.

12 avril 1666

Le colonel de Salière est parrain du Tsonontouans qui est mourant.

19 avril 1666

Inhumation à Montréal du soldat Jacques Huchereau.

2 mai 1666

Monsieur Leber part en barque pour Québec afin d'aller chercher des vivres.
Le soldat François Chastelard est parrain de Françoise Millot.

17 mai 1666

Un soldat nommé Lajeunesse, wallon de naissance, est tué à Montréal.

23 mai 1666

Inhumation à Montréal du soldat nommé Lajeunesse, wallon de naissance.

28 mai 1666

Un habitant est fait prisonnier par les Iroquois.

1 juin 1666

Monseigneur de Laval retourne à Québec en passant par Sorel après avoir confirmé à Montréal.

2 juin 1666

Sont confirmés au Fort de Sorel les soldats: Jean Beaune, Antoine Chaudillon, François Chèvrefils, Gilles Dufaut, Jean Faure, Pierre Salvaye.

8 juin 1666

Le soldat Joseph Devauchaudot témoigne et signe lors d'une enquête demandée par Nicolas Gastineau-Duplessis, à l'encontre de Claude Herlin et de Hubou Deslongchamps, à l'emploi de Michel Gamelin. Le soldat Jacques Dubois témoigne dans la même cause.

Le soldat Lavau est tué par les Iroquois.

Inhumation à Montréal du soldat Claude Duparc.

Le caporal Pierre dit Lapierre se noie au lac Champlain.

10 juin 1666

Le soldat Bernard de Florensac est inhumé à Montréal.

14 juin 1666

Mariage à Montréal du soldat Jacques Guitaut avec Marguerite Rebours. Le sergent Jean Lafont est témoin à ce mariage.

16 juin 1666

Le colonel de Salière part de Montréal pour Québec. Il va y chercher les ordres de Tracy.

18 juin 1666

À deux heures de l'après-midi, le colonel de Salière arrive à Québec.

Au Cap-de-la-Madeleine, le soldat François Duchezau est accusé d'être allé chercher de l'eau-de-vie pour apporter avant de partir en guerre contre les Iroquois.

20 juin 1666

Inhumation à Montréal du soldat Lavau.

23 juin 1666

Concession des Jésuites au soldat Jacques Guitaut.

26 juin 1666

Inhumation à Montréal du soldat François Saluer.

12 juillet 1666

Zacharie Aymé dit Latouche abjure le calvinisme à Notre-Dame-de-Québec.

19 juillet 1666

Les officiers Chazy et Traversy de même que les soldats Chamot et Morin sont tués par les Iroquois près du fort Sainte-Anne. Les officiers Lerolle et Montagny sont faits prisonniers.

22 juillet 1666

Inventaire des biens des sieurs Chazy et Traversy. Le lieutenant François Provost est témoin.

25 juillet 1666

Le gentilhomme volontaire Valentin Deshayes est inhumé à Montréal.

25 août 1666

Un soldat de la compagnie du sieur de Lafredière, dont nous ignorons le nom, est tué par la chute d'un arbre à Montréal.

27 août 1666

Le cadet Jean-Georges Chapuis contracte une obligation envers Scipion Dupuis sieur de Mongesty.

21 septembre 1666

Le soldat Jean Foucher abjure le Calvinisme à Montréal. Assiste à cette abjuration l'officier Saint-Denis de Besne.

Automne 1666

Le lieutenant de Chaulnes est tué par les Iroquois. Le lieutenant Du Luques se noie.

16 novembre 1666

Guillaume Aubry dit Labrière est inhumé à Montréal.

17 octobre 1666

Le capitaine Jean-Baptiste Dubois de Coqueraumont et de Saint-Maurice prend possession au nom du roi de France des forts des Agniers. Le capitaine Hector Andigné de Grandfontaine, le major Jean Dugal, sieur Dufresne, l'enseigne Dominique Lefebvre Duguesclin signent le document de prise de possession du fort des Agniers.

6 novembre 1667

Le soldat Dominique Laubia réclame une somme à Jacques Besnard.

24 novembre 1666

Les soldats Hubert Grangé et Sicaire Guire sont témoins à Montréal dans une cause opposant Antoine Renaud et Jacques de La Porte dit Saint-Georges.

25 novembre 1666

Henry Chastelard de Salière est témoin au mariage de Louis Robert et de Marie Bourgerie à Trois-Rivières.

Décembre 1666

Léon Batanchot est accusé dans la cause impliquant Michel Gamelain, avec divers habitants du Cap-de-la-Madeleine « d'avoir contrevenu à l'ordonnance relative à la traite des boissons aux sauvages. »

12 décembre 1666

Le capitaine Philippe Vernou de La Fouille est parrain de Philippe Boucher à Château-Richer. Le lieutenant François Provost est témoin à un contrat entre Jean Talon et Pierre Aygron.

15 décembre 1666

Le capitaine Abraham de Maximy est parrain de Marie Loignon à Sainte-Famille de l'Île d'Orléans.

Hiver 1667

L'enseigne Darienne aide l'abbé Dollier de Casson à sauver un soldat tomber à l'eau sous les glaces. Le soldat Jean Perrot témoigne lors du procès du sieur Gamelin pour vente d'eau-de-vie.

3 janvier 1667

Le colonel Henri Chastelard de Salière est parrain de Geneviève-Jeanne Picoté de Bellestre.

4 janvier 1667

Charles Boussiny, sieur de Montero est témoin à un contrat devant le notaire Rageot.

6 janvier 1667

Jacques-Paul Dupuis, enseigne de la compagnie du capitaine Maximy est parrain de Jacques Boucher à Sainte-Famille de l'Île d'Orléans.

9 janvier 1667

François Balan assiste comme témoin à un marché entre Simon Rocheron et Simon Meunier dit Laliberté.

13 janvier 1667

Antoine Dupré, soldat de la compagnie du capitaine Lafouille est parrain d'Antoine Verreau à Château-Richer.

20 janvier 1667

Le soldat Simon Meunier s'engage envers Simon Rocheron.

23 janvier 1667

Le capitaine Abraham de Maximy est parrain d'Abraham Baudon à Sainte-Famille de l'Île d'Orléans.
Inhumation à Montréal du soldat Jean Desrosiers.

25 janvier 1667

Le capitaine Arnault du Tarey sieur de Laubia est témoin au contrat de mariage devant le notaire Ameau de Jean Terrien et de Judith Rigaud.

6 février 1667

Le soldat Jean Bergevin est témoin au bail d'Étienne Brunet à Claude Saloy.

9 février 1667

L'enseigne Jacques-Paul Dupuis de la compagnie du capitaine de Maximy est parrain de Marie Jahan à Sainte-Famille de l'Île d'Orléans.

14 février 1667

L'enseigne Charles Du Jay de Manerueil de la compagnie du sieur Lafouille est parrain de Charles Bouchard à Château-Richer.

15 février 1667

Le soldat Antoine Leblanc reçoit une terre à l'Île d'Orléans.

26 février 1667

Comparution du soldat Guillaume Bonfretel devant le bailli de Montréal.

5 mars 1667

Le soldat Charles Desmoignoux ramène sur une traîne le corp gelé de François Poisson.
Claude Galoppe, chirurgien de la compagnie du capitaine La Varenne, mène l'enquête au sujet du décès de François Poisson.

8 mars 1667

Inhumation à Montréal du soldat François Poisson.

11 mars 1667

Concession d'une terre au soldat Jean Bonneau dit Lagrave par le sieur Michel Gamelain et engagement le même jour, en compagnie du soldat Jean Mouflet, envers le sieur Gamelain.

12 mars 1667

Inhumation à Montréal du soldat Hubert Grangé.

15 mars 1667

Le capitaine réformé Balthazard Bouvier de Portes reçoit sa commission de capitaine de la compagnie de feu le sieur Duprat.
Inhumation à Montréal du soldat Michel Grouvillet.

20 mars 1667

Les soldats Louis Delisle et René Duverger reçoivent une terre dans la seigneurie de Dombourg.

26 mars 1667

Le capitaine Philippe Vernou de La Fouille est parrain de Philippe Trudel à Château-Richer.
Le soldat Nicolas Moisson obtient des Sulpiciens une terre à Montréal.

27 mars 1667

Le soldat Michel Fabulet de la compagnie du sieur de Rougemont est inhumé à Montréal.

1 avril 1667

Le capitaine Philippe Vernou de Lafouille est parrain de Philippe Trudel à Château-Richer.

5 avril 1667

Le soldat François Le Cuque comparaît dans une cause au balliage de Montréal. Il réclame à Nicolas Millot son salaire de quatorze journées de travail.

7-8 avril 1667

Dans la nuit du jeudi 7 au vendredi 8 avril 1667, le cadet Charles Boussiny est surpris par les nommés Labrière et Chapeau, avec de l'eau-de-vie, proche des cabanes des « sauvages » à la Pointe-à-Piseaux. (Sillery).

15 avril 1667

Le lieutenant Pierre Ferray de Lespine de la compagnie du capitaine Lafouille est parrain de Pierre Cloutier à Château-Richer.

Le soldat François Lecuque comparaît dans une cause au balliage de Montréal.

16 avril 1667

Le lieutenant Pierre Ferré de Lespine est parrain de Pierre Cloutier à Château-Richer.

18 avril 1667

Le capitaine Abraham de Maximy est parrain d'Abraham Ouellet à Sainte-Famille de l'Île d'Orléans.

19 avril 1667

Le soldat Jacques Villardet porte plainte à la Prévôté de Québec.

21 avril 1667

Le soldat et chirurgien Pierre Amans est témoin à un acte de société entre Jean Giron et Michel Riffault.

17 mai 1667

Le soldat Paul Beaugendre est formellement accusé d'avoir fabriqué de la fausse monnaie tout comme le soldat Jacques Delaunay.

21 mai 1667

Le soldat Jacques Villardet porte plainte à la Prévôté de Québec.

28 mai 1667

Arrestation au fort de Sorel du soldat Pierre Gencenay. Le soldat Paul Beaugendre dit Desrochers déclare lors de son procès qu'il a laissé deux pistoles d'or entre les mains de son lieutenant. Le sieur Gorribond s'étant rendu au fort Saurel, interroge le lieutenant Antoine Amplement à ce sujet.

Le nom du lieutenant Desgranges est mentionné lord du procès de Paul Beaugendre, tout comme celui du sergent Robert Dubreuil et du cadet Jacques La Morinière.

Le soldat Claude Laprelle est impliqué dans le procès Beaugendre.

31 mai 1667

Mariage à Montréal du soldat Louis Marie et de Mathurine Goard. Le soldat Antoine Legros assiste à ce mariage.

2 juin 1667

Monseigneur de Laval concède une terre à l'Île d'Orléans aux soldats Jean Brochu et Julien Dumont.

7 juin 1667

Guillaume Albert poursuit en justice le soldat Jean Langlois dit Jolicœur afin d'être payé pour son chien mort par sa négligence.

16 juin 1667

Le soldat Jean Bonneau témoigne devant le magistrat de la juridiction de Trois-Rivières au sujet de la traite d'eau-de-vie avec les Amérindiens.

Le soldat René Duverger contracte mariage devant le notaire Gilles Rageot avec Marie-Madeleine Masse.

20 juin 1667

Le soldat Pierre Gencenay est condamné à trois ans de galère.

21 juin 1667

Concession de deux terres par le sieur Gamelain au soldat Jean Bonneau dit Lagrave.

Le soldat Charles Des Moignoux est témoin et signe à l'obligation du soldat Jean Duceau dit Baron envers le soldat Gabriel Fournier dit Laverdure. Le soldat Antoine Pigeon est mentionné dans cet acte.

23 juin 1667

Nomination du soldat Jacques Guitaut comme tuteur des enfants mineurs de feu Pierre Raguideau.

24 juin 1667

Le lieutenant Louis Baudeduit signe un document devant le notaire Latouche au Cap-de-la-Madeleine.

26 juin 1667

Le capitaine Abraham de Maximy est parrain de Marie-Madeleine Allaire à Sainte-Famille de l'Île d'Orléans.

30 juin 1667

Le soldat Jacques Bidet reçoit une concession de terre de trois arpents de front à Saint-Jean de l'Île d'Orléans.

2 juillet 1667

Noyade à Montréal du caporal Pierre Lapierre.

3 juillet 1667

Le soldat Pierre Dessaix est témoin au contrat de mariage de Nicolas Boyer et de Marguerite Maclin. Le capitaine Philippe Vernou de Lafouille est témoin à une vente de Joseph Ruette d'Auteuil.

5 juillet 1667

Inhumation à Montréal du caporal Pierre Lapierre.

6 juillet 1667

La sentence de trois ans de galère du soldat Pierre Gencenay est commuée en trois années de service dans les missions des Jésuites.

Inhumation à Montréal du soldat David Trouillard.

7 juillet 1667

Le caporal Guillaume Delaunay est témoin au contrat de mariage de Mathurin Thibaudeau et de Marie Roy devant le notaire Fillion le 7 juillet 1667.

9 juillet 1667

Le soldat Antoine Dupré contracte mariage devant le notaire Gilles Rageot avec Marie-Jeanne Guérin dit Brunet.

10 juillet 1667

Le soldat Jacques Desmoulins contracte mariage devant le notaire Gilles Rageot avec Hélène Bonneau.

Le soldat Charles Carimier est témoin avec le soldat René Huguet à un marché entre le soldat Pierre Libeau et Jean Roche maçons et Françoise Dutertre, femme de Simon Denis de La Trinité

11 juillet 1667

Le capitaine Sixte Charrier de La Mignarde et le capitaine Abraham de Maximy sont témoins au contrat de mariage d'Isaac de Lavant et de Marie Boileau.

13 juillet 1667

Mariage du soldat Antoine Dupré avec Marie-Jeanne Guérin.

18 juillet 1667

Mariage du soldat Jacques Desmoulins avec Hélène Bonneau.

19 juillet 1667

Le soldat Michel Regnaud obtient un défaut en justice contre Jean Lognon et Pierre Levasseur.

23 juillet 1667

Le caporal Léonard Tresny est mentionné dans un document de la Prévôté de Québec.

24 juillet 1667

Contrat de mariage du soldat Jean Beaune et Marie-Madeleine Bourgery. Les capitaines Pierre de Saurel et Roger Bonneau de La Varenne et le chirurgien Antoine Barrois assistent à ce contrat.

30 juillet 1667

Le soldat François Balan signe comme témoin à une déclaration faite à la requête de Guillaume Couillard.

17 septembre 1667

Le soldat Mathieu Faye dit Lafayette assiste à Montréal au contrat de mariage de François Beau et de Françoise Bugon.

Le nom du soldat Lebreton est mentionné dans une cause de justice à Montréal.

3 août 1667

Antoine Blignot témoigne en compagnie de Jean Langlois dit Jolicœur, soldat de la compagnie Colonelle, dans une cause impliquant Jacques Doublet dit Delisle et le soldat Claude Renard.

6 août 1667

Claude Menet, soldat de la compagnie du capitaine Maximy ou de la compagnie Colonelle est parrain de Pierre Cordeau à Sainte-Famille de l'Île d'Orléans.

9 août 1667

Le lieutenant Sixte Charrier de La Mignarde est parrain de Geneviève Serreau à Québec.

16 août 1667

Le soldat Duplessis est témoin dans une cause opposant Honoré Langlois et Pierre Perreau.

19 août 1667

Le cadet Charles Boussiny doit 64 livres tournois à Pierre Nolan. Il promet de lui remettre cette somme en France pour le jour de Noël dans la ville de Bourges.

20 août 1667

Le soldat Jean Dania achète de Pierre Caillaud une habitation au Cap-de-la-Madeleine.

21 août 1667

Le soldat Pierre Joanneau dit Latour, en compagnie de Jacques Paviot, loue pour trois mois une chambre dans la maison de Mathurin Langevin.

22 août 1667

Mariage du soldat Jean Beaune et de Madeleine Bourgeroy.

23 août 1667

Le soldat Pierre Desaix comparaît au balliage de Montréal.

26 août 1667

Antoine Lafresnaye de Brucy achète son titre d'enseigne de Dominique Lefebvre Du Gusclin.

Septembre 1667

Le chirurgien Vincent Basset est mis aux arrêts pour avoir battu le soldat François Lauzide.

5 septembre 1667

Le sergent Antoine Boussorel, sieur du Boys, et le tambour Jean Legrand témoignent dans l'affaire Baston contre Charles de Blassan.

6 septembre 1667

Contrat de mariage du capitaine Antoine Pécaudy de Contrecoeur avec Barbe Denis devant le notaire Gilles Rageot.

12 septembre 1667

Le soldat Jean-Jacques Gerlaise dit Saint-Amand contracte mariage avec Jeanne Trudel. Le capitaine Philippe Vernou de Lafouille, le lieutenant Pierre Ferré de Lespine et l'enseigne Charles Dujay de Manereuil assistent à ce contrat.

15 septembre 1667

Procès du capitaine de Lafredièrre. Son frère, le lieutenant Henri de Flotte est accusé de faire la traite de l'eau-de-vie avec les amérindiens. Le nom du cadet Lavallée est mentionné à ce procès.

16 septembre 1667

Témoignage de l'ampessade Joseph Boucheret dit Le Tau lors du procès du sieur de Lafredièrre.

17 septembre 1667

Mariage à Québec du capitaine Antoine Pécaudy de Contrecoeur avec Barbe Denis. Le capitaine Philippe Vernou de Lafouille assiste à ce mariage.

Mariage de François Jarret de Verchères, enseigne de la compagnie de Contrecoeur avec Marie Perrot à Sainte-Famille de l'Île d'Orléans.

Le soldat François Chartier est témoin à Montréal, dans une cause opposant Honoré Langlois et Pierre Perreau.

19 septembre 1667

Le soldat Étienne Abillaud est témoin à une obligation de Michel Esnault dit Botté envers le capitaine Lamotte.

Le lieutenant François Feraud est témoin au mariage de Désiré Viger et de Catherine Moitié.

Le soldat Antoine Berthelin comparaît au balliage de Montréal.

Michel Énaud et son épouse reconnaissent une dette envers le capitaine Pierre Lamotte de Saint-Paul.

21 septembre 1667

Le soldat Jean Houssy dit Bellerose de la compagnie du capitaine Froment promet à Mathurin Martin de lui abattre trois arpents de terre.

22 septembre 1667

Le lieutenant René Gauthier de Varennes contracte mariage avec Marie Boucher.

23 septembre 1667

Le soldat Nicolas Prunier se présente au balliage de Montréal au nom du capitaine de Contrecoeur.

24 septembre 1667

Le 24 septembre 1667, Urbain Beaudreau vend une terre à Pierre Pigeon. Sur cette terre, comme nous l'apprend ce contrat, un arpent a été loué pour trois ans à Philibert Couilleau dit Roquebrune et à Joseph Denis dit Le Vallon, tous deux soldats de la compagnie de Contrecoeur.

Mariage à Trois-Rivières du lieutenant René Gauthier de Varennes et de Marie Boucher.

Le lieutenant René Gauthier de Varennes fait don de ses biens en cas de mort à Marie Boucher.

25 septembre 1667

Le lieutenant François Monnery est parrain de Geneviève Gosselin à Québec.

29 septembre 1667

Le soldat René Bruneau contracte mariage devant le notaire Pierre Duquet avec Madeleine Ouache.

2 octobre 1667

Démission du sieur Hautcourt, enseigne de la compagnie du capitaine Froment en faveur de Félix Dubois de Saint-Maurice.

Le colonel Henri Chastelard de Salière est témoin au mariage d'Étienne Landron et d'Élisabeth Chavigny.

Le soldat René Duverger vend une terre de Sillery à René Chartier.

Le soldat Jean Rallé contracte mariage devant le notaire Becquet avec Gabrielle Lemaître.

3 octobre 1667

Le soldat Mathurin Collin contracte une obligation envers Jean Soulard.

4 octobre 1667

Annulation du contrat de mariage du soldat René Bruneau et de Catherine Ouache.

9 octobre 1667

Contrat de mariage devant le notaire Gilles Rageot du soldat Antoine Adhémar avec Geneviève Sageot.

Contrat de mariage du soldat Jean Robin avec Jeanne Charton.

10 octobre 1667

Le lieutenant Sixte Charrier de La Mignarde est parrain de Sixte Lereau à Sainte-Famille de l'Île d'Orléans.

Mariage à Québec du soldat Antoine Adhémar avec Geneviève Sageot.

Mariage à Québec du soldat Jean Robin avec Jeanne Charton.

11 octobre 1667

Le soldat Julien Dumont contracte mariage devant le notaire Becquet avec Catherine Topsisan.

13 octobre 1667

Le sergent Jean Darbois épouse Marie Arbaud.

15 octobre 1667

L'enseigne Charles Dujay de Manereuil emprunte de l'argent à Jean Chamot.

17 octobre 1667

Charles du Jay de Manereuil doit 400 livres à Nicolas Dupont de Neuville.

20 octobre 1667

Le soldat François-Étienne Denisson est témoin à un bail de Jacques Poinot aux soldats François Vessier et François Chartier.

Le soldat Antoine Roy dit Desjardins reçoit une terre des Jésuites à Batiscan.

21 octobre 1667

Le soldat Étienne Charles contracte mariage devant le notaire Ameau avec Madeleine Niel.
Le soldat André Hachim contracte mariage devant le notaire Ameau avec Françoise Piéton.

22 octobre 1667

Le cadet Florimond de Lachesnaye reconnaît une obligation envers Charles Roger.

24 octobre 1667

Mariage à Trois-Rivières du soldat Étienne Charles et de Madeleine Niel.
Mariage à Trois-Rivières du soldat André Hachim avec Françoise Piéton.

25 octobre 1667

Contrat de mariage du soldat Bernard Delpèches avec Marguerite Le Vaigneur. François Leclerc dit Laviolette, ampessade de la compagnie du colonel Salière, le soldat Dugué le sergent Jean Gats et le soldat Bernard Vesin sont témoins à ce contrat.
Contrat de mariage devant le notaire Becquet du soldat André Poutré dit Lavigne avec Marguerite Éloy. (Annulé)

26 octobre 1667

Le soldat Pierre Joanneau est témoin au contrat de mariage de Simon Guillory devant le notaire Basset.

27 octobre 1667

Le cadet Florimond de Lachesnayre sieur Despins contracte une obligation.
Le lieutenant Sébastien de Villieu cède son poste de lieutenant de la compagnie du sieur de Berthier au régiment de l'Allier à l'enseigne Nicolas de Hautcourt de la compagnie du sieur Froment.

30 octobre 1667

Mariage à Québec du soldat Gabriel Gibeault avec Suzanne Durand.

1 novembre 1667

Le capitaine Sidrac-Michel Dugué contracte mariage devant le notaire Basset avec Marie Moyen. Assistent à ce contrat le lieutenant François de Sainte-Croix et l'enseigne Jean Nicolis.
Contrat de mariage devant le notaire Rageot du soldat André Poutré avec Jeanne Burel.

2 novembre 1667

Mariage du soldat Julien Dumont et de Catherine Topsan.

3 novembre 1667

Le soldat Jacques Le Prince est témoin à Trois-Rivières au mariage de Noël Laurence et de Marie de Limoge.
Mariage à Québec du soldat André Poutré avec Jeanne Burel.

6 novembre 1667

Le soldat Dominique Laubia est parrain à Trois-Rivières au baptême de Dominique Therrien.

7 novembre 1667

Mariage à Montréal du capitaine Michel-Sidrac Dugué et de Marie Moyen. Assistent à ce mariage l'aide major François Ferraud, le lieutenant François de Sainte-Croix l'enseigne Jean Nicolis et le chirurgien René Sauvageau.

19 novembre 1667

Renvoi en France du capitaine Balthazard-Annibal-Alexis Flotte de Lafredière.

20 novembre 1667

Le sieur Latouche concède au soldat Pierre Durand une terre de deux arpents de front par quarante arpents de profondeur dans sa seigneurie de Champlain.

22 novembre 1667

Le soldat de Cœur est spécifiquement mentionné au balliage du Cap-de-la-Madeleine comme soldat de la compagnie de Naurois.

23 novembre 1667

Le soldat Jean Cosset contracte mariage avec Madeleine Plouard.
Le soldat Bernard Delepesches contracte mariage avec Marguerite Jourdain. Sont présents à ce contrat les sergents Jean Gats et Pierre Mafay et les soldats Claude Rouyer et Bernard Vezin.

25 novembre 1667

Mariage du soldat Bernard Delpesches et Marguerite Jourdain. Assistent au mariage l'ampesade François Leclerc, les caporaux Pierre Masson et Claude Rouyer et le sergent Pierre Mafay.

26 novembre 1667

Le cadet Pierre Julien est témoin au contrat demariage de Simon Guillory et de Louise Bouchard devant le notaire Basset.

4 décembre 1667

Contrat de mariage de l'enseigne Roch Thoery de Lormeau avec Rogère Lepage. Le capitaine Hector d'Andigné de Grandfontaine assiste au contrat de mariage.

5 décembre 1667

Mariage à Québec de l'enseigne Roch Thoéry de Lormeau avec Rogère Lepage.

17 décembre 1667

Le lieutenant François Provost est témoin à un marché de Pierre Aygron avec Jean Talon.

8 janvier 1668

Le capitaine Pierre de Saint-Ours contracte mariage devant le notaire Larue avec Marie Mullois. Assiste à ce contrat le lieutenant Edmond de Suève.

14 janvier 1668

Le soldat Jean Leconte contracte mariage avec Angélique Portas.

19 janvier 1668

Les soldats Claude Desrin et Louis Fortin sont témoins à une donation de Zacharie Cloutier à l'Ange-Gardien.

22 janvier 1668

Le soldat Gilbert Guilleman contracte mariage devant le notaire Basset avec Marie Demers. Sont témoins à ce contrat le cadet Gilbert Roux et le soldat Charles Taillandier.

28 janvier 1668

Pierre Guillet dit Lajeunesse se désiste de sa poursuite contre le soldat Vincent Langeat.

30 janvier 1668

Mariage à Québec du soldat Jean Leconte avec Angélique Portas.

2 février 1668

Le soldat Pierre Barbary contracte mariage devant le notaire Basset avec Marie Lebrun. Le soldat Antoine Regnaud assiste à ce contrat.
Le capitaine Arnault de Laubia est témoin au baptême d'Alexandre Leneuf.

4 février 1668

Le lieutenant Jean Manoury est témoin pour Marie Prouvin au contrat de mariage de cette dernière avec Jacques Lamarque.

7 février 1668

Le capitaine Arnault de Laubia est parrain de Jean Boucher.

12 février 1668

Le soldat Jean Cosset contracte mariage avec Marguerite Éloy.

16 février 1668

Mariage du soldat Jean Collet à Montréal avec Jeanne Déchard.
L'enseigne Bernard Boucher, sieur de Roc, assiste à ce mariage.

19 février 1668

Le notaire Sévérin Ameau concède une terre au fief Marsolet au soldat Pierre Durand.

20 février 1668

Le capitaine Pierre Lamotte est gratifié de 1500 livres.

24 février 1668

Mariage à Montréal du soldat Pierre Barbary et de Marie Lebrun. Le soldat Antoine Berthelin est présent à ce mariage.

28 février 1668

Le soldat Léonard Montreau contracte mariage devant le notaire Basset avec Marguerite Le Vaigneur. Assiste à ce contrat le soldat Jean Houssy dit Bellerose.

1 mars 1668

Mariage à Montréal du soldat Léonard Montreau et Marguerite Le Vaigneur.
Les soldats Sébastien Arnaud dit Ladouceur, Christophe Laurent dit Champagne et Nicolas Houssy assistent à Notre-Dame de Montréal à ce mariage.

2 mars 1668

L'officier Jean Dugal dit Beaufrasne est major de la garnison à Québec.

4 mars 1668

Obligation de René Bruneau au soldat Jean de La Vacherie.

18 mars 1668

Mariage du soldat Jean Poirier avec Marie Langlois. Assiste à ce mariage le caporal Pierre Poine.

20 mars 1668

L'enseigne Pierre Mouet de Moras contracte mariage devant le notaire Ameau avec Marie Toupin. Le cadet Jean Dubourg assiste à ce contrat.

3 avril 1668

Le chirurgien René Sauvageau achète une terre de Claude Jodoin à Pointe-aux-Trembles.

8 avril 1668

Le capitaine Abraham de Maximy est parrain de Claire Baucher à Sainte-Famille de l'Île d'Orléans.
Mariage à Trois-Rivières de l'enseigne Pierre Mouet de Moras. Le capitaine de Laubia est témoin à ce contrat.

15 avril 1668

Location par le soldat René Bruneau d'une terre de Pierre Rolandeau.

30 avril 1668

Le lieutenant Pierre Ferre de Lespine est parrain de Louise Gagnon à Château-Richer.

3 mai 1668

Le soldat Jacques de Launay est témoin au mariage de Jean-Baptiste et de Françoise Hermel à Québec.

6 mai 1668

Le capitaine Pierre de Saurel est parrain de Pierre Lamy à Château-Richer.

20 mai 1668

Confirmation au fort Saint-Louis (Chambly) des soldats Étienne Abillaud, Louis Badaillac, Jean Besset, Jacques de Chambly, capitaine, René Cochon, Aufrey Coulon, Louis Dauvernier, Louis Delisle, Bernard Deniger, Pierre Dupuis, Valentin Frappier, Guillaume Guillot, Jacques d'Harcinval, Jean Housy, Christophe Laurent, Pierre Lesiège, Jean Martinet, Léonard Montreau, Pierre Morin, Claude Pastourel, Jean Piet, François Pinsonneau, Pierre Poinot, Jean Poirier, Jean Poitier, Étienne Rambaux.

24 juin 1668

Le capitaine Abraham de Maximy est parrain de Jacques Perrot à Sainte-Famille de l'Île d'Orléans.

3 juillet 1668

Le soldat Jean Besset contracte mariage devant le notaire Adhémar avec Anne Le Seigneur. Est témoin à ce mariage le soldat Jean-Baptiste Poitier.

5 juillet 1668

Le soldat François Duval déclare à la Prévôté de Québec s'être embarqué avec le nommé Parent sur le navire le **Saint-Louis** pour venir au pays en 1667.

8 juillet 1668

Le capitaine Sixte Charrier de La Mignarde est parrain de Marie Gagnon.

11 juillet 1668

Le soldat Jean Lariou est témoin à un acte du notaire Pézard de Latouche.

22 juillet 1668

Le soldat Pierre Artauld dit Latour est témoin de la vente par Jean Belland d'une concession à Jacques Auber dans la seigneurie de l'Arbre-à-la-Croix.

25 juillet 1668

Les soldats Vincent Langeat et Jean Moufflet s'engagent à abattre des arbres sur la terre de Jean Lemoine.

27 juillet 1668

Le soldat Paul Inard dit Le Provençal est parrain d'Anne Gaboury à l'Île d'Orléans.

Août 1668

Association devant le notaire Basset des chirurgiens René Sauvageau et Jean Roussel.

1 août 1668

Le soldat Jean Langlois témoigne dans une cause opposant le soldat Claude Renard à Jacques Doublet dit Delisle.

3 août 1668

Vente de sa terre par le soldat Jacques Guitaut à Pierre et Jean-Baptiste Gadois.

4 août 1668

Le capitaine Étienne de Rougemont et l'enseigne Thomas Tariou de Lanouguère sont témoins au contrat de mariage de Louis Fouchet et d'Hélène Damours devant le notaire Leconte.

7 août 1668

Le soldat Leboesme est mentionné à Québec dans la cause opposant le soldat Claude Renard et Jacques Doublet.

8 août 1668

Contrat de mariage du soldat Louis Bolduc et d'Isabelle Hubert devant le notaire Leconte. L'enseigne Félix Dubois assiste à ce contrat avec son père, le capitaine Jean-Baptiste Dubois, et le major Jean Dugal, les lieutenants Nicolas de Hautcourt et François Provost.

Le capitaine Sixte Charrier de La Mignarde est parrain de Marie Gagnon à Sainte-Famille de l'Île d'Orléans.

9 août 1668

Le soldat Claude Chastelain est témoin dans une cause opposant Claude Renard à Jacques Doublet dit Delisle.

10 août 1668

Le soldat Pierre Faye dit Villefaignan contracte mariage devant le notaire Leconte avec Marie Chauvet.

13 août 1668

Le soldat Alexandre Téchenay contracte mariage devant le notaire Gilles Rageot avec Marie Bouillon. Les soldats François Trotain, Jean Larieu et Pierre Morin sont témoins à ce contrat.

Le soldat François Trotain contracte mariage devant le notaire Gilles Rageot avec Jeanne Hardy. Le soldat Alexandre Téchenay est témoin à ce contrat tout comme les soldats Jean Larieu et Pierre Morin

14 août 1668

Le soldat Laurent Cambin contracte mariage devant le notaire Lecomte avec Françoise Baiselat. Le sergent Jean Lafont et le soldat Jean Desbroyeux sont témoins à ce contrat.

16 août 1668

Le soldat Michel Danville est témoin à Québec au mariage de Jacques Antrade et de Marie Bouard. Mariage à Québec du soldat Alexandre Téchinay avec Marie Bouillon.

18 août 1668

Contrat de mariage du soldat Louis Bolduc et d'Élisabeth Hubert.

21 août 1668

Contrat de mariage du lieutenant Séraphin Margane de Lavaltrie avec Louise Bissot.

25 août 1668

Le cadet Jean Gabaret est inhumé à Montréal.

6 septembre 1668

Le soldat Antoine Roy contracte mariage devant le notaire Leconte avec Marie Major.

8 septembre 1668

Le soldat François Banhiac dit Lamontagne est parrain de Jacques Lesot à Château-Richer. Contrat de mariage du soldat Jean Langlois et de Marie Gaumond. Le capitaine Sixte Charrier de La Mignarde est témoin.

9 septembre 1668

Le soldat Antoine Beaudoin est témoin à une vente de Léger Baron à Germain Gauthier. Le soldat Charles Milouain est témoin à une vente de Léger Baron.

11 septembre 1668

Mariage à Québec du soldat Antoine Roy avec Marie Major.

12 septembre 1668

Vente par le soldat Jean-Baptiste Poitier d'une terre au soldat Étienne Rambaux.

16 septembre 1668

Le chirurgien René Sauvageau loue une chambre d'Antoine Brunet à Montréal.

17 septembre 1668

Mariage du soldat René Bruneau et d'Anne Poitraud.

20 septembre 1668

Comparution à la Prévôté de Québec de l'enseigne Pierre Mouet de Moras contre Henry Dumesnil.

23 septembre 1668

Le soldat Antoine Dufresne loue une terre d'Honoré Langlois à Montréal.

27 septembre 1668

Le soldat Pierre Perrthuis achète une terre de Pierre Boivin à Montréal.

1 octobre 1668

Contrat de mariage du soldat Jean Gazaille dit Saint-Germain et de Jeanne Touzé devant le notaire Duquet. Sont témoins le lieutenant André Jarret dit Beauregard et les soldats Nicolas Guillaud et Maximin Regny.

2 octobre 1668

Confiscation par le sieur de Lachesnaye de peaux d'orignal appartenant aux capitaines de Maximy et Charrier de La Mignarde et au sieur Pollet de Lacombe Pocatière.

5 octobre 1668

Le soldat Pierre Lancognier dit Lacroix contracte mariage devant le notaire Becquet avec Marie Hiardin.

6 octobre 1668

Le soldat Toussaint Lucas loue une terre de François Bailly.

7 octobre 1668

Le soldat Jean Delgeil contracte mariage devant le notaire Becquet avec Louise Vaucher.

8 octobre 1668

Mariage à Québec du soldat Jean Gazaille et de Jeanne Touzé. Le lieutenant Philippe de Montison et les soldats Nicolas Guillaud et Maximin Regny sont témoins à leur mariage.

Le capitaine Arnault de Laubia et le lieutenant Nicolas de Hautcourt sont témoins au contrat de mariage de Charles Denis de Vitré et de Catherine de Lostelnault.

Contrat de mariage devant le notaire Duquet du soldat Jean Langlois avec Madeleine Gaumont. Assiste à ce contrat le soldat Jacques Turet.

Mariage à Québec du soldat Michel Roy et de Françoise Aubé.

9 octobre 1668

Le capitaine Pierre de Saurel contracte mariage devant le notaire Becquet avec Catherine Legardeur. Le colonel Henri Chastelard de Salière assiste à ce contrat.

Le soldat Julien Bouin s'étant endetté envers Gervais Bisson est condamné à le servir jusqu'à concurrence de 20 livres.

Mariage à Québec du soldat Pierre Lancognier avec Marie Hiardin.

10 octobre 1668

Mariage à Québec du capitaine Pierre de Saurel et de Catherine Legardeur.

Le capitaine Sidrac Dugué de Boisbriant et le lieutenant Antoine Amplement du Héricourt sont présents à ce mariage.

12 octobre 1668

Transport par Denis Valby, valet du lieutenant LaFlotte au valet du sieur Desormeaux, enseigne, d'une somme que devait le nommé Laforest, soldat de la compagnie LaVarenne. L'enseigne Desormeaux est témoin de cette transaction.

14 octobre 1668

Saisie de peaux d'original appartenant au lieutenant Flotte de Lafredière.
Le soldat René Meunier contracte mariage devant le notaire Leconte avec Marguerite Charpentier.

15 octobre 1668

Le soldat Antoine Berthelin dit Chastellerault remet au sieur Leber 50 livres reçues de Jean Delorme dit Saint-Jean.
Obligation de François Fleury envers le soldat Vincent Chamaillard.

16 octobre 1668

Contrat de mariage de l'enseigne Pierre Bécard de Grandville et d'Anne Macard.
Le capitaine Jean Escande de Latour et le sergent Jean Darbois assistent au contrat de mariage de Léonard Tresny et de Jeanne Richer.
Mariage à Québec du soldat René Meunier avec Marguerite Charpentier.

18 octobre 1668

Le soldat François Leroux contracte mariage devant le notaire Becquet avec Marie Renaud.

19 octobre 1668

Accord entre les enseignes Paul Dupuis et Pierre Bécard.

22 octobre 1668

Mariage à Québec de l'enseigne Pierre Bécard et d'Anne Macard.
Mariage à Québec de l'enseigne Paul Dupuis et de Jeanne Couillard.

25 octobre 1668

Mariage à Québec du soldat François Leroux et de Marie Renaud.

29 octobre 1668

Le soldat Pierre Rousset achète une terre de Martin Saint-Aignan à l'Île d'Orléans.

2 novembre 1668

Le soldat Jacques Julien dit Le Dragon passe un marché à Québec pour brûler du bois sur la terre de René Blanchet.

5 novembre 1668

Contrat de mariage du soldat Mathieu Binet avec Jeanne Collet.
Les soldats André Barsa dit Lafleur et Michel Margotain dit Larose sont témoins à ce contrat.

7 novembre 1668

Le soldat Christophe Febvrier contracte mariage avec Gertrude Moral devant le notaire Ameau.

12 novembre 1668

Mariage de Nicolas Choquet avec Anne Julien.

15 novembre 1668

Les soldats Alexandre Duchene et François Trotaïn témoignent dans un acte du notaire Latouche du 15 novembre 1668 dans une cause opposant Jean Lariou ci-devant soldat à Louis Pinard.

16 novembre 1668

Le soldat Claude Mauger signe à un contrat de concession de terre de Michel Gamelain.

17 novembre 1668

Le soldat Mathurin Bernier est témoin au mariage de Jean Mer et de Jacqueline Langlois.

21 novembre 1668

Le soldat Antoine Dufresne contracte mariage devant le notaire Basset avec Jeanne Fauconnier. Le soldat Claude Proteau est témoin à ce contrat.

23 novembre 1668

L'enseigne Charles Dujay de Manereuil concède une terre à Pierre Brugnon dit Lapierre.

25 novembre 1668

Le soldat René Guibert est témoin à Montréal au contrat de mariage d'Antoine Dufresne et de Jeanne Fauconnier.

26 novembre 1668

Contrat de mariage du soldat Jean Bergevin dit Langevin et de Marie Pitaut.

28 novembre 1668

Mariage du soldat Jean Delgeil avec Louise Vaucher.

30 novembre 1668

Le soldat Bernard Mériel est témoin pour Claude Damisé lors de son contrat de mariage devant le notaire Basset avec Pierre Perthuis.

Le soldat Pierre Perthuis contracte mariage devant le notaire Basset avec Claude Damisé.

4 décembre 1668

Mariage à Montréal du soldat Antoine Dufresne avec Jeanne Fauconnier.

10 décembre 1668

Mariage à Montréal du soldat Pierre Perthuis avec Claude Damisé. Le soldat Jacques Pillerault est témoin à ce mariage.

22 décembre 1668

Le soldat Jacques Gauthier réclame un baril d'eau-de-vie à Jacques Laspron.

LA RECONSTITUTION DU RÉGIMENT DE CARIIGNAN-SALIÈRE

Se lancer sur les traces du régiment de Carignan-Salière c'est en quelque sorte suivre un fantôme. Une conjuration du sort semble avoir fait disparaître la grande majorité des documents que nous voulons consulter sur ce régiment. Rappelons d'abord que la liste de tous les soldats et de tous les officiers de ce régiment que l'intendant Jean Talon a eu entre les mains n'a pas été conservée. Sans une telle liste, l'identité des soldats et des officiers qui en faisaient partie devient très difficile à établir.

Il y avait pourtant moyen de reconstituer ce régiment presque en entier. Il nous fallait, dans un premier temps, éplucher tous les documents de 1665 à 1670 afin d'en extraire les noms des officiers et des soldats qui y sont mentionnés. Dans un deuxième temps, nous devons analyser à fond la liste de 1668, afin d'identifier quels soldats se cachaient sous les noms et les surnoms qu'on y trouve. Enfin, nous pouvions reconstituer le reste du régiment à l'aide du registre des Confirmations et du registre de la Confrérie du scapulaire du Mont-Carmel.

Les documents de 1665 à 1670

Les documents d'époque entre 1665 et 1670 fournissent des précisions sur l'un ou sur l'autre des membres de ce régiment. C'est pourquoi nous avons étudié tous les actes d'état civil, tous les documents des notaires et tous les documents de la justice produits entre le 19 juin 1665 et la fin de l'année 1670. De plus, nous avons consulté tous les autres documents d'époque, correspondance, journal etc. en mesure de révéler les noms de membres de ce régiment.

La liste de 1668

Aux officiers et aux soldats trouvés par les documents de 1665 à 1670, il était possible d'ajouter les noms ou les surnoms des officiers, des sous-officiers et des soldats demeurés ici selon le « rôle » de 1668. Afin d'éviter des redoublements, nous devons d'abord éliminer les noms de ceux que les autres documents avaient déjà permis d'identifier. Rappelons que cette liste de 1668 contient les noms ou les surnoms de 348 membres du régiment de Carignan-Salière. Toutefois, en raison des redoublements de cette liste, il nous fallait d'abord extraire 13 noms, ce qui ramenait les possibilités à 335. Les autres documents nous avaient déjà permis d'identifier 66 d'entre eux. En conséquence, la liste de 1668 pouvait nous révéler les noms ou les surnoms de 269 membres de plus du régiment. Nous devons tenter ensuite de les identifier en tenant compte que nous ne les connaissions en majorité que par leur surnom. Ainsi, qui étaient les nommés Larose des compagnies Saurel, Colonelle, Lafredièrre, Latour et Laubia ? etc. Qui se cachaient derrière les surnoms de Jolicœur, Laviolette etc. ? Le long travail d'identification s'amorçait alors.

Le registre des confirmations et celui du scapulaire du Mont-Carmel

Une fois ce travail réalisé, pour pouvoir retracer la presque totalité des effectifs du régiment de Carignan-Salière, environ 1050 à 1100 membres, nous devons encore, à partir de certains autres documents comme le Registre des confirmations et des abjurations, la liste de la Confrérie du scapulaire du Mont-Carmel etc. démêler les soldats des habitants et ajouter aux noms déjà trouvés ceux découverts dans ces registres.

Comme on pourra le constater dans les pages qui suivent, une fois ce travail de très longue haleine terminé, nous avons pu reconstituer presque entièrement le régiment de Carignan-Salière au moment de son séjour en Nouvelle-France.

LES DOCUMENTS DE 1665 À 1670

Les documents d'état civil, ceux des notaires et ceux de la justice de 1665 à 1670, nous en étions conscients, pouvaient nous fournir les noms de nombreux officiers et soldats du régiment de Carignan-Salière. Mais encore fallait-il prendre le temps de les lire et comme il y en a des milliers, ce travail s'est avéré de longue haleine. Il nous a permis de constater une habitude fort déplorable de l'époque concernant les officiers et les soldats, celle de ne les mentionner que par leur surnom.

Les documents nous ont donc livré les noms ou les surnoms de 270 officiers et soldats du régiment de Carignan-Salière. En somme, ils nous révèlent l'existence de 270 membres de ce régiment sans, dans tous les cas, nous en livrer le nom et le prénom. De ce nombre, nous avons pu en identifier 234 par leur prénom et par leur nom. Nous ne connaissons malheureusement les autres que par leur nom ou leur surnom. Qui était en réalité le capitaine Duprat ? Qui étaient les enseignes Truc, Daubeuf, Darienne ? etc. Il y a donc 36 d'entre eux, des officiers pour la plus part, que nous ne connaissons que par leur nom ou par leur surnom et que nous considérons n'avoir pas pu réellement identifier car pour identifier une personne, il nous faut en connaître et le prénom et le nom.

Identification des capitaines

La simple identification précise des capitaines des vingt compagnies du régiment s'est avérée une tâche très longue et très ardue. En effet, les documents d'ici ne nous révèlent même pas le prénom de deux de ces capitaines : les sieurs Duprat et Froment. Ils ne nous donnent en réalité la filiation et l'origine de seulement cinq de ces capitaines, c'est-à-dire, Jacques de Chambly, Sidrac-Michel Dugué de Boisbriand, Antoine Pécaudy de Contrecoeur, Pierre de Saint-Ours et Pierre de Saurel. Ils ne nous apprennent pas la filiation et le lieu d'origine des capitaines : Hector d'Andigné de Grandfontaine, Roger Bonneau de La Varenne, Balthazar Bouvier de Portes, Sixte Charrier de la Mignarde, Henri Chastelard de Salière, Jean-Baptiste Dubois de Coquereau et de Saint-Maurice, Duprat, Balthazard-Annibal-Alexis de Flotte Lafredièrre, Jean Escande de La Tour, Froment, Pierre La Motte de Saint-Paul, Abraham de Maximy, Pierre de Naurois, Étienne de Rougemont, Louis Petit, Arnould Tarey de Laubia et Philippe Vernou de La Fouille, qui retournèrent en France en 1668.

Des recherches réalisées par Benjamin Sulte, Gérard Malchelosse, Régis Roy et Germain Lesage ont permis d'identifier certains d'entre eux. Malgré des centaines d'heures de recherches tant au pays qu'en France, il nous a malheureusement été impossible de les identifier tous. Plusieurs ne sont demeurés que trois ans sur nos rives et n'ont guère laissé de traces de leur passage. Comment alors savoir qui ils étaient ? La chose a été rendue en partie possible par le fait que ces personnages descendaient pour la plupart de familles de petite noblesse. En scrutant les armoriaux de France et en dépouillant les archives de divers centres d'outre-mer, et grâce également à nos recherches en France et à une abondante correspondance avec des chercheurs français, ajoutée aux recherches réalisées pour nous par madame Anne Osselin, de Rouen, nous sommes parvenus à faire la lumière sur bon nombre d'entre eux, sans toutefois parvenir à les identifier tous.

Liste des officiers

Une fois ce travail réalisé, nous étions en présence de vingt-deux capitaines qui en raison des nombreuses mutations dans ce corps d'armée dirigèrent un nombre indéterminé de lieutenants et d'enseignes. L'étape suivante consistait, à l'aide des documents consultés, à dresser une liste des officiers des vingt compagnies. Nous ne sommes pas parvenus, malgré toute notre bonne volonté, à combler tous les postes de façon sûre. Certaines compagnies de ce régiment séjournèrent dans des forts éloignés le long du Richelieu où les officiers et les soldats ne passèrent aucun acte notarié et ne se présentèrent jamais à l'état civil. Malgré tout, nous avons pu ajouter plusieurs noms à cette liste et rectifier plusieurs erreurs à ce sujet. (Voir. p.165)

LE « ROLLE » DE 1668

Les documents nous ayant permis de connaître l'existence de 270 officiers ou soldats, nous devons nous servir d'autres moyens, pour nous attaquer à la tâche difficile de dresser la liste la plus exhaustive et la plus sûre possible des soldats des diverses compagnies de ce régiment composé de vingt compagnies, commandées par environ une centaine d'officiers et comptant chacune de cinquante à cinquante-cinq hommes pour un total d'environ mille cinquante à mille cent officiers et soldats. Afin d'en retracer les autres membres, nous avons heureusement le « rôle » de 1668. En effet, en 1668 fut dressée la liste des soldats demeurés ici après le retour du régiment en France. Cette liste se présente sous le titre de :

Rolle des soldats du Regiment de Carignan-Salieres qui se sont faits habitans de Canada en 1668.

Nous n'avons pas besoin d'analyser longuement cette liste pour nous rendre compte qu'elle est incomplète, qu'on y relève des redoublements et des erreurs. Régis Roy et Gérard Malchelosse qui ont tenté d'identifier les soldats dont le nom ou le surnom paraît sur cette liste écrivaient à ce sujet :

« de découvrir l'identité des gens ainsi retranchés derrière des noms d'emprunt, parfois mal compris du copiste, nous fut en bien des cas chose difficile... Nous avons remarqué qu'il semble y avoir dans quelques compagnies une duplication des noms pour le même personnage. » (14)

Pour sa part, Germain Lesage qui a tenté de reconstituer la compagnie du capitaine Lafouille en se basant sur cette même liste écrivait :

« Le Rolle ne donne que les noms de famille ou les surnoms des soldats, ce qui rend excessivement difficile leur identification exacte. » (15)

La confection de cette liste

Avant d'étudier cette liste à fond, nous nous sommes demandés comment elle a pu être constituée. Elle nous semble avoir été réalisée au moment où les navires regagnaient la France à l'automne 1668. Le but évident en était de retracer les soldats demeurés au pays. Nous constatons que d'une compagnie à l'autre, la liste n'a pas été dressée de la même façon. Comment expliquer, par exemple, que dans la compagnie du sieur de Saurel, sont mentionnés les noms du capitaine Pierre de Saurel et de son enseigne Hugues Randin, demeurés ici, alors que dans la compagnie du capitaine de Contrecoeur, le nom de ce dernier et celui de son enseigne François Jarret de Verchères, demeurés ici, ne sont pas inscrits pendant que le surnom Beaugard de l'enseigne André Jarret est mentionné ? Par ailleurs, pourquoi ne retrouve-t-on pas les noms des capitaines Sidrac Dugué et Pierre de Saint-Ours à leur compagnie respective ? Ces derniers sont pourtant demeurés au pays.

Il est évident qu'il n'y avait pas un schéma de base précis pour dresser cette liste. Le tout a été fait à la bonne franquette en comptant sur la mémoire des soldats qui ont fourni les noms et surtout les surnoms de ceux qui sont demeurés au pays. Il ne faut pas oublier que les soldats s'interpellaient ordinairement par leur surnom. L'individu ou les individus chargés de confectionner cette liste semblent avoir réuni quelques soldats de chaque compagnie et ont dressé cette liste avec eux sans ordre préétabli. C'est, à notre avis, ce qui explique pourquoi certains noms ont été oubliés, pourquoi la plupart des individus sont mentionnés par leur surnom plutôt que par leur nom et pourquoi certains d'entre eux y figurent à la fois sous leur nom et sous leur surnom et parfois dans deux compagnies différentes.

14. Roy, Régis et Malchelosse, Gérard, *Le régiment de Carignan*, p. 82-83.

15. Lesage, Germain, *Op. cit.* p 47.

Des imprécisions

On ne s'étonne pas alors de relever sur cette liste un nombre considérable d'imprécisions qui sont de différents ordres.

ON Y MENTIONNE INDIFFÉREMMENT LES SOLDATS SOUS LEUR NOM OU SOUS LEUR SURNOM

Prenons pour exemple la première compagnie en liste, la compagnie Colonelle. Nous lisons : MONTAUBAN, LAROSE, JOLICOEUR, SANSOUCY, REGNAUD, SAINT-DENIS, DUFRESNE, LAFONTAINE et LAJAUGE, soient 2 noms et 7 surnoms.

Le même phénomène se produit pour les autres compagnies. En ce qui concerne les soldats de Carignan-Salière, on y **relève 46 noms et 302 surnoms**, pour un total de **348 individus**. Par contre, dans bien des cas, il est difficile de déterminer si ce sont des noms ou des surnoms. Plusieurs pourraient être à la fois un nom ou un surnom. En voici des exemples : DU BUISSON, LECHEVALIER, BELAIR, DUBOIS, BEAULIEU, LE CARDINAL, JULIEN, DUCEAU, PICART, POITEVIN etc. On y relève également des prénoms qui peuvent être des noms de famille : ALEXANDRE, JULIEN, RENAUD, RENÉ, ROLAND.

Cette liste est loin d'être exhaustive

PLUSIEURS OFFICIERS ET SOLDATS DEMEURÉS ICI EN 1668 N'Y SONT PAS MENTIONNÉS

Ceux qui sont mentionnés

Nous y relevons les noms du capitaine Pierre de SAUREL, du lieutenant René GAUTHIER de Varenne, des enseignes Hugues RANDIN, Pierre MOUET de Moras, Charles DUJAY de Manereuil, Pierre BÉCARD de Grandville et Paul DUPUIS.

Ceux qui ne sont pas mentionnés

Les noms d'un nombre beaucoup plus considérable d'officiers, pourtant demeurés ici en 1668, n'y sont pas mentionnés. Ce sont ceux des capitaines Pierre de SAINT-OURS, Sidrac DUGUÉ de Boisbriant, Pierre LAMOTTE de Saint-Paul et Antoine PÉCAUDY de Contreœur, des lieutenants Edmond de SUÈVE, François PROVOST, Pierre JOYBERT de Soulanges et de Marsan, Philippe CARION sieur Dufresnoy et Valentin FRAPPIER dit Beauregard et des enseignes Thomas TARIEU de Lanaudière, Bernard BOUCHER sieur de Roc, Antoine LAFRESNAYE de Brucy, Paul MOREL et Roch THOERY dit de Lormeau. Bien plus, on a même oublié d'y inscrire le nom du maréchal de logis François POLLET de Lacombe Pocatière. Enfin plusieurs soldats également demeurés ici n'y sont pas mentionnés. En effet, les noms suivants de soldats que nous avons formellement identifiés ne figurent pas sur la liste: Antoine BAZINET dit Tourblanche (La Motte), Philibert COUILLEAU de Roquebrune (Contreœur), Jean DUGAL de Beaufresne, Antoine FORESTIER (Lamotte), Philippe GAUTHIER de Comporté (Lafouille) et Clément MAUGER dit Saint-Jean (Naurois).

On y relève de nombreux redoublements

Nous avons mentionné que cette liste a été dressée un peu à la bonne franquette. Il n'est donc pas étonnant d'y relever de nombreux redoublements puisque des soldats y sont mentionnés à la fois sous leur nom

et sous leur surnom. Nous y avons relevé treize redoublements. Il y en a sans doute plus. Plusieurs autres cas nous semblent être des redoublements. Mais comme ces cas ne sont pas absolument précis, nous ne les avons pas retenus ici.

Un même individu Pierre AUDOUIN dit Sansoucy de la compagnie du sieur de Laubia est mentionné à la fois sous AUDOUIN et SANSOUCY. C'est ce même phénomène qui se répète pour Jean BOUVET dit Lachambre de la compagnie du sieur de Saint-Ours, mentionné sous Jean BOUVET et LACHAMBRE et pour les soldats suivants :

Antoine CHAUDILLON mentionné sous CHAUDILLON dans la compagnie du sieur de Saurel et LE CHAUDILLON dans celle du sieur de La Varenne.

Charles DOMPIERRE de la compagnie du sieur de Maximy, mentionné sous DAMPIERRE et SAINT-MARTIN.

Jacques DESMOULINS dit Levalon, originaire de Flandres, de la compagnie du sieur de Grandfontaine, mentionné sous DESMOULINS et LEVALON.

Bernard DELPESCHES dit Belair, de la compagnie du sieur de Lafredièrre, mentionné sous DELPESCHES et BELAIR.

Julien DUMONT de la compagnie du sieur de Maximy, mentionné sous JULIEN et DUMONT.

Léonard ÉMARD dit Larivière de la compagnie du sieur de Lafouille, mentionné sous EMARDIT et LARIVIÈRE. (Émard dit Larivière)

Antoine LEBLANC dit Jolicœur de la compagnie du sieur de Maximy, mentionné sous LEBLANC et JOLICOEUR.

Hilaire LIMOUSIN dit Beaufort de la compagnie du sieur de Lafredièrre mentionné sous LIMOUSIN et BEAUFORT.

Pierre MONTURRAS dit Marmande de la compagnie du sieur de Froment, mentionné sous MONTURRAS et MARMANDE.

Étienne PASQUIER dit Lavallée de la compagnie du sieur Lamotte, mentionné sous PASQUIER et LAVALLÉE.

Paul VIGNAULT dit Laverdure de la compagnie du sieur de Maximy, mentionné sous VIGNAULT et LAVERDURE.

La liste conservée est une copie

Un autre facteur n'aide pas à la fiabilité de cette liste. En effet, le rôle conservé n'est pas un document original mais une transcription faite à partir d'une liste originale. Voici ce qu'en dit Germain Lesage : « *Le Manuscrit original de cette liste est perdu, mais les Archives Nationales de Paris en possèdent une ancienne copie sous la cote Colonies, D2c, Vol. 47, fol. 45-49. Cette copie qui contient des inexactitudes a été publiée par Francis-J. Audet, Le Régiment de Carignan, dans Mémoires de la Société Royale du Canada.*

Section I, 1922, p. 135-141. Régis Roy et Gérard Malchelosse l'ont aussi reproduite, avec un essai d'identification des soldats, dans leur opuscule Le Régiment de Carignan. Son organisation et son expédition au Canada (1665-1668), Montréal, Ducharme, 1925, p. 85-110. C'est cet essai d'identification, méritoire malgré ses inexactitudes, que Léo Leymarie a plagié dans sa liste conservée aux Archives Publiques (aujourd'hui Nationales) du Canada. » (16)

Puisqu'il s'agit d'une copie, nous comprenons facilement que peu familier avec les noms de ces soldats et l'écriture du scribe qui a dressé le document original, le copiste ait pu commettre des erreurs de transcription. C'est à l'évidence ce qui est arrivé dans certains cas. À titre d'exemple mentionnons les mauvaises transcriptions suivantes :

LAFOUCHE pour LATOUCHE, SALUART pour SALVAYE, LATONNELLE pour LATOURNELLE, BOURJOLY pour BOISJOLY et DAMPIERRE pour DOMPIERRE.

S'il est évident que dans les cas qui précèdent, il s'agit d'erreurs de transcription, il faut se garder cependant d'en mettre trop large sur le dos du copiste et de forcer la note. En effet, on a attribué à ce copiste d'autres erreurs de transcription qui à l'évidence n'en sont pas.

Ainsi, nous trouvons un nommé D'AUSSON dans la compagnie du sieur DUPRAT. On a dit que le copiste aurait dû écrire D'AUTUN et non D'AUSSON. Cette déduction faite, on a identifié le soldat en question comme étant Louis BALARD car il venait de Saint-Lazare d'Autun en Bourgogne. Or c'était ignorer le fait que le capitaine Duprat a fait son recrutement dans les anciennes provinces de Guyenne, de Gascogne, du Languedoc et du Limousin. Et précisément dans ces régions nous trouvons une commune qui se nomme D'AUSSON. Un soldat de la compagnie du capitaine Duprat venait d'Ausson, d'où son surnom. Quant à Louis Ballard, nous sommes persuadés qu'il n'avait rien à voir avec le régiment de Carignan-Salière.

Dans la compagnie du sieur Petit nous trouvons mentionné le surnom de Laforge. Nous ne relevons aucun individu qui répond à ce surnom. Certains y ont vu une erreur du copiste qui selon eux aurait dû lire Lagorce au lieu de Laforge. Pourquoi le copiste aurait-il écrit Laforge au lieu de Lagorce ? Il n'y a aucune raison qui justifie une telle erreur du copiste. Mais en supposant une telle erreur, ça permettait d'identifier ce Laforge à Paul Perrot dit Lagorce. Or ce dernier n'a pas du tout le profil du soldat et il n'y a donc aucune raison d'en faire le Laforge de la compagnie du capitaine Petit.

Cette liste n'a pas que de mauvais côtés

Si cette liste présente plusieurs pièges, elle n'a pas que de mauvais côtés. En effet, elle nous permet d'identifier avec facilité une centaine d'officiers et de soldats mentionnés sous leur nom ou encore sous un surnom particulier et unique.

Nous y relevons 46 soldats ou officiers mentionnés sous leur nom. Parmi eux, nous en identifions 35 sans difficulté. Ce sont :

AMANS, AUDOUIN, BABIE, BARROIS, BERTHE (LA), BOSLEDUC, BOUVET (Jean), CAUDER, CHAUDILLON, DAMPIERRE, DELPECHES, DOMINIQUE, DUMONT, DUPRÉ ROCHEFORT, DUPUIS, DUSEAU, GERMANEAU, LANOIRAY, LEBLANC, LECOMTE, MANEREUIL, MARTINET, MENARDE, MONTURAS, MORAS, MORIN (Pierre), OLIVIER, PASQUIER, RAMBAUX, RANDIN, SAUREL, SAUVAGEAU, VIGNAULT, VILLEFROID.

16. Germain Lesage, Manereuil fondateur de Louiseville, 1966, p. 47.

Les autres soldats y sont mentionnés sous leur surnom. Certains portaient des surnoms tellement particulier et unique, que nous avons pu en identifier une soixantaine sans difficulté. Ce sont :

BATANCHOT, BEAUCOURT, BEAUFORT, BEAUSOLEIL. BIRON, BONCOURAGE, BOUTEBOUILLY, BRISETOUT, CANADA, CANADOU, CARDINAL, CODERRE, DAUPHINÉ, DES BARRAUX, DESMARCHES, DESMARCHETS, DES ROUSSELS, DUVILLARD, FONTBLANCHE, GEORGES D'AMBOISE, GRANCÉ, GRANDMAISON, LA BARRE, LA BAUDE, LA CAVE, LA CHAMBRE, LA CHASSE, LA CHAUME, LA FONTAINE MILON, LA FAYETTE, LA FLESCHÉ, LA GRAVE, LA GUIGNE, LA JAUGE, LA MARSEILLE, LANGEVIN, LA NORAYE, LA PERLE, LA RHÉTORIQUE, LA REVERDIA, LA RUINE, LA SAULAYE, LA TAILLE, LA TOURNELLE, LE DRAGON, LE PRINCE DE CONTY, L'ISLE D'OR, LOCATTE, MABRIAN, MAISONBLANCHE, MAISONSEULE, MARMANDE, MATTÀ, MONTAUBAN, PETITBOIS, PIERROT, PLANCHARD, ROLLAND, SAINT-SURIN, SALLEBRUNE, TOURBLANCHE, TREMPE LA CROUTE, VILLEFAGNAN.

Grâce à cette liste, nous avons pu retracer sans problème les noms d'une centaine de soldats. Mentionnons toutefois qu'un bon nombre d'entre eux nous étaient déjà connus par d'autres documents.

Rappelons que sur cette liste figurent 403 noms et surnoms dont 55 de soldats commandés par le sieur de Tracy. Comme les soldats venus avec Tracy n'étaient pas de Carignan-Salière, nous les excluons. En conséquence, nous y retrouvons 348 noms ou surnoms de soldats de Carignan-Salière. Si nous déduisons les 13 redoublements, nous pouvons identifier à partir de cette liste 335 soldats de Carignan-Salière. Après soustraction des 102 que nous avons identifiés facilement, il nous en restait en réalité 234 à identifier. C'est là que le vrai travail de fond a commencé.

Pourquoi est-ce si difficile d'identifier les soldats à partir de la liste de 1668 ?

Le casse-tête consiste à établir parmi des dizaines d'individus portant le même surnom et ayant vécu en Nouvelle-France à cette époque lequel est un soldat et à quelle compagnie il appartient. Parce qu'on n'y trouve pas les prénoms des soldats et qu'on les identifie par leur surnom, il n'est pas évident de déterminer qui est par exemple le Larose de la compagnie du sieur de Laubia et ceux des compagnies Colonelle, Lafredière, Latour et Saurel ou le Lespérance de la compagnie du sieur de Lafredière et ceux des compagnies des capitaines Dugué, de La Varenne et de Saurel.

Pour réaliser un tel exercice, il faut faire des recoupements entre plusieurs individus et surtout y aller de façon logique. Il ne s'agit pas de prétendre que ça doit être un tel ou un tel. Il faut réellement procéder de façon rigoureuse et logique afin d'éviter d'induire en erreur de nombreux chercheurs par la suite. Pour illustrer notre propos voici quelques exemples concrets.

Prenons le cas des dénommés LAFLEUR. Nous en trouvons un dans chacune des compagnies suivantes : CHAMBLY, LAFREDIÈRE, LAMOTTE, LAUBIA, LAVARENNE, PETIT, SAUREL et SAINT-OURS. Nous en comptons un également dans les compagnies des sieurs BERTHIER et MONTEIL venues avec le sieur Tracy. En conséquence, il nous faut retrouver 10 soldats parmi les 55 individus porteurs de ce surnom à cette époque sur les rives du Saint-Laurent. De plus, une fois que nous avons identifié les 10 soldats en question, il nous faut les classer dans la bonne compagnie. Un tel travail ne peut se réaliser que si nous possédons d'abord des connaissances de base indispensables concernant le régiment lui-même et où les soldats des différentes compagnies furent recrutés.

Des connaissances de base indispensables

Le lieu d'origine de l'individu en question

Il est extrêmement important de considérer le lieu d'origine de l'individu que nous tentons d'identifier comme soldat. En effet, on ne venait pas du LIMOUSIN, du BOURBONNAIS, du LANGUEDOC, de la GASCOGNE, du PÉRIGORD, du DAUPHINÉ, de LA GUYENNE, du LYONNAIS etc. en Nouvelle-France à cette époque à moins d'y être obligé et notamment comme soldat.

Il existe un lien entre le lieu d'origine d'un individu, le fait qu'il est soldat et la compagnie à laquelle il appartient.

Le cas des LAPIERRE va nous permettre d'illustrer notre propos. Il y a un Lapierre dans les compagnies CHAMBLY, DUPRAT et LAFOUILLE. Par son lieu d'origine, parmi la vingtaine de porteurs du surnom Lapierre, nous identifions comme soldat : Pierre AUGRAND dit Lapierre, originaire de Laroque en Gascogne.

De laquelle de ces trois compagnies est-il le Lapierre? Nous répondons sans hésitation, de celle du capitaine DUPRAT. Pourquoi ? Parce que le capitaine DUPRAT a recruté son monde en Gascogne, Languedoc, Guyenne et Limousin. Alors que le capitaine CHAMBLY a recruté en Picardie et le capitaine LAFOUILLE au Poitou.

Voilà pourquoi il est si important de bien connaître l'histoire de ce régiment avant sa venue en Nouvelle-France. Nous avons parlé de ce sujet au chapitre précédent.

D'où venaient les capitaines des 20 compagnies du régiment ?

Un deuxième point qu'il nous faut avoir toujours en tête au moment d'identifier des soldats en se basant sur les surnoms de la liste est de se souvenir d'où venait chacun des capitaines du régiment de Carignan-Salière. En effet, c'est de cette façon que nous pouvons savoir où ils ont recruté leur monde. Si les capitaines Dubois, Chambly et Latour ont recruté surtout en Champagne et en Picardie, les capitaines Dugué et de Grandfontaine ont réalisé leur recrutement respectivement en Bretagne et en Anjou, pendant que la capitaine Lafouille recrutait au Poitou et le capitaine de Saint-Ours au Périgord etc.

Établir où les différentes compagnies ont été cantonnées

Un autre élément dont il faut tenir compte lors d'une telle identification est le lieu de cantonnement des différentes compagnies. Un exemple nous le démontrera facilement. Parmi les DUFRESNE, nous trouvons Julien BOUIN, originaire de Bretagne. Il se marie et s'établit à Québec. Est-il le DUFRESNE de la compagnie de SAUREL ou celui de la compagnie LA COLONELLE? Il devient évident qu'il n'est pas le DUFRESNE de la compagnie du sieur de Saurel mais bien le DUFRESNE de la compagnie La Colonelle, parce que cette compagnie a toujours été cantonnée à Québec et c'est à cet endroit que nous retrouvons Julien BOUIN en 1668.

Un autre exemple du même genre vient également souligner l'importance de connaître le lieu où les compagnies ont été cantonnées. Il y a un Laforêt dans la compagnie du sieur Dugué et un autre dans la compagnie du sieur de Lafouille. Parmi les LAFORET, nous trouvons Pierre TROUILLARD. Le 11 février 1672 il épouse Marie Jobidon à Château-Richer. Ce Pierre TROUILLARD est originaire de Romorantin, archevêché de Bourges en Berry. On serait donc porté à croire qu'il faisait partie de la compagnie du sieur Bonneau de La Varenne, puisque ce dernier a recruté son monde en grande partie au Berry. Mais sa compagnie a été cantonnée durant trois ans à Montréal.

Si Pierre Trouillard faisait partie de cette compagnie, comment expliquer son mariage à Château-Richer ? Ce n'est pas logique. De plus, sur la liste de 1668, il n'y a pas de Laforêt dans la compagnie du sieur de La Varenne. Par contre, il y a un Laforêt dans celle du sieur de Lafouille. Or, Charles DUJAY de Manereuil, l'enseigne de la compagnie du sieur de Lafouille a reçu une seigneurie à Louiseville. Notre ami Trouillard y possède une terre. Quel rapport avec Château-Richer? La compagnie du sieur de Lafouille a passé le premier hiver dans la région de Louiseville, mais les deux autres hivers, cette compagnie a été cantonnée à Château-Richer, ce qui explique que Trouillard puisse partir de Louiseville pour marier une fille qu'il a connu durant son séjour à Château-Richer.

Voilà qui démontre l'importance de connaître où chacune des compagnies a été cantonnée.

Un autre élément primordial dont il faut tenir compte en utilisant cette liste est la logique.

Nous avons effleuré cette question dans les lignes qui précèdent quand nous mentionnons qu'il n'était pas logique que Pierre Trouillard fasse partie de la compagnie du sieur de La Varenne qui a toujours été cantonnée à Montréal et qu'il aille se marier avec une jeune fille de Château-Richer. Cette même logique doit prévaloir dans chaque cas. Ainsi, au sujet des dénommés BEAUFORT et LIMOUSIN de la compagnie du sieur Lafredière.

On a fait d'Hilaire LIMOUSIN, le dénommé Beaufort de la liste de 1668 et on a dit que le dénommé Limousin de cette même liste était en réalité André BARSA. Pourquoi ? Parce que ce dernier venait du Limousin. Mais quand nous étudions les documents, nous constatons qu'André Barsa n'a jamais été surnommé le Limousin. En réalité, il portait le surnom de Lafleur et il a vécu à Montréal. Or, on ne trouvait pas qui pouvait bien être le Lafleur de la compagnie du sieur de Lafredière, compagnie qui a toujours été cantonnée à Montréal. En y regardant de plus près, nous constatons que le 5 novembre 1668, Mathieu BINET dit Lespérance contracte mariage devant le notaire Basset. Sont témoins à son mariage André BARSA dit Lafleur et Michel MARGOTAIN dit Larose. Or il y a sur la liste de 1668 dans la compagnie du sieur de Lafredière, un Lafleur, un Lespérance et un Larose. Les voilà tous trois réunis lors de ce contrat de mariage. Quant aux dénommés LIMOUSIN et BEAUFORT, il devient évident que c'est un seul et même individu, c'est-à-dire Hilaire LIMOUSIN dit Beaufort.

L'individu en question a-t-il le profil du soldat ?

Devant une foule d'individus portant le même surnom et tous susceptibles d'être des soldats, il fallait tenir compte d'un autre élément primordial. L'individu en question avait-il le profil du soldat ? Prenons l'exemple de François CHAGNON dit Larose dont on a fait le Larose de la compagnie du sieur de Lafredière. Avait-il le profil du soldat ? Absolument pas ! François CHAGNON n'est pas le Larose de la compagnie Lafredière, pour la bonne raison qu'après analyse approfondie de son cas, il n'a pas le profil du soldat. Il est confirmé comme de nombreux habitants à Montréal en 1666. Il se fixe sur une terre de Verchères. Il n'est pas parrain d'enfants de soldats de Carignan-Salière et parmi les soldats, seul François Jarret, à titre de seigneur de Verchères est parrain de l'aîné de ses enfants. Il n'est témoin à aucun contrat de mariage ou au mariage d'anciens soldats de Carignan-Salière. Il exerce le métier de cardeur, métier qu'il a forcément appris en France et qui est loin du métier de soldat.

Il devient donc évident, suite à tout ce qui précède, que dans chaque cas, il faut procéder à une analyse serrée. C'est ce à quoi nous nous sommes livrés pour tenter de dresser la liste la plus exhaustive et la plus précise possible des soldats de Carignan-Salière. Par recoupement de plusieurs éléments, il est possible d'arriver à dresser le profil du soldat de ce régiment. Pour y parvenir, nous avons fait passer un test de quatorze questions à tout ce beau monde. En voici la teneur.

- 1 - Cet homme n'est-il signalé au pays qu'après le 19 juin 1665 ?
- 2 - De quel endroit en France est-il originaire ?
- 3 - Où s'est-il établi ?
- 4 - Son nom figure-t-il parmi les confirmés de 1665, de 1666 et de 1668 ?
- 5 - Son nom figure-t-il parmi ceux qui reçurent le scapulaire en 1665 ?
- 6 - Son nom figure-t-il au recensement de 1666 ?
- 7 - Son nom figure-t-il au recensement de 1667 ?
- 8 - S'il s'est marié au pays, qui assistaient à son contrat de mariage et à son mariage ?
- 9 - À quels mariages et contrats de mariages a-t-il lui-même assisté ?
- 10 - Qui a été le parrain de ses enfants ?
- 11 - De quel(s) enfant(s) a-t-il lui-même été parrain ?
- 12 - À quel date est-il mentionné pour la première fois dans les documents ?
- 13 - Quel âge donne-t-il au recensement de 1681 ?
- 14 - Quelles ont été ses principales activités en Nouvelle-France ?

Il a suffi ensuite de retenir les noms de ceux qui passèrent le test avec succès. Mais quels étaient les critères pour réussir ce test ? Ils étaient fort simples. Il fallait que l'individu en question, par son lieu d'origine, par celui de son établissement au pays, par ses relations, par son âge en 1665, bref, par un ensemble de critères du même genre nous démontre qu'il était soldat.

Reprenons ces questions une par une.

- 1 - Cet homme n'est-il signalé au pays qu'après le 19 juin 1665 ?

Il est évident qu'un individu dont le nom figure dans les documents antérieurs au 19 juin 1665 n'est pas soldat du régiment de Carignan-Salière. Nous songeons par exemple à Nicolas Audet dit Lapointe, à Pierre Hudon dit Beaulieu, à Martin Guérard dit Legrapt, dont on a fait des soldats de Carignan-Salière et qui n'en étaient pas. Ils étaient au pays avant le 19 juin 1665 et aucun document ne certifie que des habitants ont été intégrés au régiment de Carignan-Salière. Au contraire, le roi et l'intendant ont tellement travaillé à ce que les soldats de ce régiment demeurent en Nouvelle-France, qu'on n'y a certainement pas intégré des habitants auxquels il aurait fallu payer une solde.

- 2 - De quel endroit en France est-il originaire ?

Voilà un des critères dont il faut beaucoup tenir compte. Nous en avons parlé plus haut. En effet, si un individu venait du Dauphiné, du Languedoc, du Limousin, de Rouergue, du Berry, de la Picardie et de provinces françaises éloignées des ports d'embarquement, il y a de fortes chances qu'il soit venu au pays uniquement parce qu'il était soldat. Il n'était pas habituel qu'un individu quitte sa lointaine province d'origine pour venir en Nouvelle-France, sinon parce qu'il ne pouvait faire autrement, puisqu'il était engagé dans l'armée. De plus, on ne doit pas oublier, que le recrutement pour le régiment de Carignan-Salière s'est fait dans les régions d'où venaient les différents capitaines. Roger Bonneau de La Varenne a recruté en Bourbonnais et au Berry, Vernou de La Fouille au Poitou, Chastelard de Salière en Rouergue, Abraham de Maximy au Dauphiné etc. Quand nous trouvons le nom d'un jeune homme originaire de Millau, il va de soi que le sieur de Salière l'ait recruté et ainsi de suite.

3 - Où s'est-il établi ?

Dans le cas des soldats de Carignan-Salière, l'endroit d'établissement est extrêmement important. En effet, les soldats en général se sont fait concéder des terres dans la même seigneurie que leurs amis de l'armée. Voilà donc un autre critère très révélateur.

4 - Son nom figure-t-il parmi les confirmés de 1665, de 1666 et de 1668 ?

Nous savons que de nombreux soldats ont été confirmés à Québec peu après leur arrivée en 1665 et d'autres à Montréal, Trois-Rivières et Sorel en 1666 et à Chambly en 1668. Le registre des Confirmations s'avère donc une excellente source d'informations à ce sujet, à la condition cependant qu'on puisse démêler les soldats des habitants qui ont été confirmés en même temps qu'eux, ce qui n'est pas évident. Mais une confirmation en 1665 constitue un bon indicateur.

5 - Son nom figure-t-il parmi ceux qui reçurent le scapulaire en 1665 ?

En 1665 également, comme l'affirme la Mère Marie de l'Incarnation, 500 soldats reçurent le scapulaire du Mont-Carmel avant de se rendre au Richelieu. Là encore, des habitants reçurent le scapulaire en même temps qu'eux, ce qui nous oblige à faire le tri nécessaire. Mais le fait d'avoir reçu le scapulaire en 1665 est également très significatif.

6 - Son nom figure-t-il au recensement de 1666 ?

7 - Son nom figure-t-il au recensement de 1667 ?

Ces critères sont intéressants, mais pas tout à fait sûrs. Si le nom d'un individu figure au recensement de 1666 et à celui de 1667, il n'est probablement pas soldat de Carignan-Salière. En effet, nous savons que les soldats, en général, n'ont pas été recensés. Toutefois, certains d'entre eux qui ont été licenciés afin de se marier ou pour d'autres raisons ont été recensés et particulièrement en 1667. Par contre un grand nombre d'habitants n'ont également pas été recensés en 1666. Ces critères, sans être absolus, ouvrent tout de même de bonnes pistes.

8 - S'il s'est marié au pays, qui assistaient à son contrat de mariage et à son mariage ?

Voilà une question fort intéressante et qui demande une vérification sérieuse. En effet, il va de soi qu'au contrat de mariage et au mariage d'un individu plusieurs amis sont invités. Dans le cas des soldats de Carignan-Salière, il en allait de même. Aussi, quand parmi les témoins au contrat de mariage et au mariage figurent les noms de plusieurs soldats, il y a de fortes chances que l'individu qui se marie était soldat tout comme eux.

9 - À quels mariages et contrat de mariages a-t-il lui-même assisté ?

Si le fait que d'autres soldats assistent à son contrat de mariage et à son mariage devient en quelque sorte une bonne preuve de son appartenance au régiment de Carignan-Salière, il en va également ainsi, quand lui-même assiste au contrat de mariage ou au mariage d'un ou de plusieurs de ses compagnons d'armes.

10 - Qui a été le parrain de ses enfants ?

Nous devons attacher beaucoup d'importance à cette question. En effet, il va de soi, une fois qu'un individu est marié qu'il invite ses amis à être parrains de ses enfants. Dès lors, quand il s'agit de soldats dûment identifiés, nous voilà sur une bonne piste.

11 - De quel(s) enfant(s) a-t-il lui-même été parrain ?

Il faut considérer de la même façon le fait qu'un individu est choisi comme parrain. Ce critère s'avère donc révélateur.

12 - À quel date est-il mentionné pour la première fois dans les documents ?

Il est relativement important de se poser des questions sur la première apparition du nom d'un individu dans les documents. Quand nous ne voyons le nom d'un homme n'apparaître pour la première fois dans les documents, par exemple, qu'en 1680, alors que cet individu serait supposé être au pays depuis 1665, il y a lieu de se poser des questions. Comment se fait-il qu'il n'ait pas laissé de traces de sa présence avant cette date ? Était-il au pays avant cette date ? Ce critère peut faire douter de l'appartenance de certains individus à Carignan-Salière.

13 - Quel âge donne-t-il au recensement de 1681 ?

L'âge d'un individu dans le cas de Carignan-Salière est très important. On verrait difficilement un individu être soldat par exemple à l'âge de douze ans. L'âge devient donc assez révélateur à ce sujet.

14- Quelles furent ses principales activités en Nouvelle-France?

Il faut savoir que ces soldats étaient pour la plupart des aventuriers. Pour un très grand nombre, ils s'adonnèrent volontiers à la traite des fourrures. Or, quand un individu montre le profil très précis de l'engagé qui se fait concéder une terre après trois ans d'engagement et qu'il n'a aucune relation avec des soldats de Carignan-Salière, on a raison de croire qu'il n'était pas soldat. Prenons pour exemple Louis Robert dit Lafontaine. Il se marie à Trois-Rivières le 25 janvier 1666, au moment même où les soldats partent en guerre contre les Iroquois. Le colonel Salière qui est à Trois-Rivières à ce moment-là assiste à son mariage. Est-ce un critère suffisant pour faire de Louis Robert un soldat ? Pas du tout. Plusieurs officiers, dont le sieur de Salière lui-même, ont assisté au mariage d'individus qui n'étaient pas des soldats. Pierre Boucher, gouverneur de Trois-Rivières assiste également à ce mariage et, peu de temps après, concède une terre à Louis Robert dans sa seigneurie de Boucherville. Louis Robert s'y établit. Or les soldats ne s'établissaient pas à Boucherville. De plus, Louis Robert n'est pas en relation avec des soldats. S'il avait été soldat, des compagnons d'armes auraient certainement assisté à son mariage, ce qui n'est pas le cas. Enfin son lieu d'origine, La Rochelle, est un des principaux endroits où l'on recrutait des cultivateurs pour la Nouvelle-France. De plus, la date hâtive de son mariage, trois mois après l'arrivée du régiment et avec une jeune fille de treize ans, née à Trois-Rivières, sont autant de facteurs qui nous démontrent qu'il n'a pas le profil habituel du soldat et donc qu'il n'est pas soldat.

L'IDENTIFICATION

Malgré des recherches aussi précises sur chaque individu concerné, il ne nous a pas été possible d'identifier chacun des soldats de la liste de 1668. Nous en avons identifié 216 sur une possibilité de 269. Par contre, en nous fiant aux critères sur lesquels nous nous sommes basés, nous croyons avoir minimisé au possible le risque d'erreur dans ces identifications. Nous soutenons que notre démarche est la façon la plus valable de les identifier et qu'il valait la peine de mener de telles enquêtes pour tous ces individus qui, en raison de leur surnom, pouvaient être ou ne pas être des soldats de Carignan-Salière. Dans les pages qui suivent nous révélons, compagnie par compagnie, les noms des soldats que nous avons pu identifier.

COMPAGNIES DE CARIGNAN-SALIÈRE LISTE DE 1668

Voici, compagnie par compagnie, les soldats demeurés au pays selon la liste de 1668. Dans la colonne de gauche, nous retrouvons le nom ou le surnom tel que mentionné dans la liste. Dans la colonne du centre nous relevons les noms de ces soldats selon l'identification qu'en donnent Gérard Malchelosse et Régis Roy dans leur ouvrage intitulé : *Le Régiment de Carignan* (RC), Marcel Trudel, dans *La Population du Canada en 1666* (PC) et par Jack Verney dans *The good regiment* (GR). Pour la compagnie du capitaine Vernou de Lafouille, nous ajoutons l'ouvrage de Germain Lesage, *Manereuil, fondateur de Louiseville* (MF). Enfin dans la colonne de droite, nous présentons nos choix.

Pour y parvenir, il fallait d'abord identifier le soldat en question, puis le classer dans la bonne compagnie. Comme il y a de nombreuses divergences entre nos choix et ceux des autres auteurs, nous justifions les nôtres par deux textes. Dans un premier qui s'intitule : *Ceux dont les noms paraissent dans d'autres ouvrages et pourquoi ils ne sont pas de Carignan-Salière*, nous donnons les raisons pour lesquelles plusieurs individus qui ont été identifiés comme soldats par ces auteurs ne l'étaient pas en réalité. Dans un deuxième texte qui porte le titre suivant : *Pourquoi ils n'étaient pas de la compagnie où on les a classés*, nous précisons les raisons qui nous ont fait classer ces soldats dans des compagnies différentes de celles proposées par ces auteurs.

CHAMBLY

CHOIX DE L'AUTEUR

CHAMPAGNE	RC p. 87 PC p. 356 GR p. 153	Christophe LAURENT Christophe LAURENT Christophe LAURENT	Christophe LAURENT
CHIRON	RC p. 87 PC p. 341 GRp. 153	Louis CHIRON Louis CHIRON Louis CHIRON	Louis CHIRON
DUBUISSON	RC p. 87 PC p. 348 GRp. 153	Jean RADIER Non identifié Non identifié	Jean-Baptiste POITERS
GRANDFONTAINE	RC p. 87 PC p. 348 GRp. 153	Non identifié Non identifié Non identifié	Non identifié

RECONSTITUTION DU RÉGIMENT

JOLICOEUR	RC p. 87 PC p. 350 GR p. 153	Non identifié Non identifié Non identifié	Non Identifié
LAFLEUR	RC p. 87 PC p. 363 GR p. 153	René POUPART René POUPART René POUPART	René POUPART
LAJEUNESSE	RC p. 87 PC p. 363 GR p. 153	Jean-Baptiste POIRIER Jean-Baptiste POIRIER Jean-Baptiste POIRIER	Jean-Baptiste POIRIER
LAMARCHE	RC p. 87 PC p. 337 GR p. 153	Jean-Louis BARITEAU Jean-Louis BARITEAU Jean-Louis BARITEAU	Jean-Louis BARITEAU
LAPIERRE	RC p. 87 PC p. 360 GR p. 153	Pierre MERSAN Pierre MERSAN Pierre MERSAN	Pierre MERSAN
LAROCHE DE PERAT	RC p. 87 PC p. 355 GR p. 153	Non identifié Non identifié Non identifié	Non identifié
LE CHEVALIER	RC p. 87 PC p. 357 GR p. 153	Étienne CHEVALIER Étienne CHEVALIER Étienne CHEVALIER	Non identifié
LE PARISIEN	RC p. 87 PC p. 358 GR p. 153	Non identifié Non identifié Non identifié	Charles VANET
MORIN	RC p. 87 PC p. 361 GR p. 153	Non identifié Non identifié Non identifié	Pierre MORIN
LA COLONELLE			CHOIX DE L'AUTEUR
DUFRESNE	RC p. 85 PC p. 345 GR p. 161	Antoine DUFRESNE Antoine DUFRESNE Antoine DUFRESNE	Julien BOUIN
JOLICOEUR	RC p. 85 PC p. 350 GR p. 161	Jacques GUITAUT Non identifié Jacques GUITAUT	Jean LANGLOIS

RECONSTITUTION DU RÉGIMENT

LAFONTAINE	RC p. 85 PC p. 343 GR p. 161	Louis DENIS Louis DENIS Louis DENIS	Jean BROCHU
LAJAUGE	RC p. 85 PC p. 353 GR p. 161	Non identifié Non identifié Non identifié	Non identifié
LAROSE	RC p. 85 PC p. 355 GR p. 161	Non identifié Non identifié Non identifié	Jacques DÉRY
MONTAUBAN	RC p. 85 PC p. 365 GR p. 161	Jean ROUSSEL Jean ROUSSEL Jean ROUSSEL	Jean RALLÉ
RENAUD	RC p. 85 PC p. 364 GR p. 161	Guillaume RENAUD Guillaume RENAUD Guillaume RENAUD	Non identifié
SANSOUCY	RC p. 85 PC p. 367 GR p. 161	Non identifié Non identifié Non identifié	Antoine BLIGNOT
SAINT-DENIS	RC p. 85 PC p. 350 GR p. 161	Non identifié Jean JOLY Non identifié	Non identifié
CONTRECOEUR			CHOIX DE L'AUTEUR
BEAUREGARD	RC p. 88 PC p. 350 GR p. 155	François POUGNET André JARRET et F. POUGNET François POUGNET	André JARRET
CAUDER	RC p. 88 PC p. 346 GR p. 154	Antoine ÉMERY Antoine ÉMERY Antoine ÉMERY	Antoine ÉMERY
CHAMPAGNE	RC p. 89 PC p. 341 GR p. 154	Non identifié Non identifié Non identifié	Jacques BERTET
DESLAURIERS	RC p. 88 PC p. 347 GR p. 154	Pierre FAVREAU Pierre FAVREAU Pierre FAVREAU	Pierre FAVREAU

RECONSTITUTION DU RÉGIMENT

GEORGES D'AMBOISE	RC p. 88 PC p. 337 GR p. 155	Louis LACHAISE Martin (sic) BEAUDRY Louis LACHAISE	Mathurin BEAUDRY
GRANDMAISON	RC p. 88 PC p. 337 GR p. 154	Pierre BARBARIN Pierre BARBARIN Pierre BARBARIN	Pierre BARBARIN
LA CAVE	RC p. 88 PC p. 367 GR p. 155	Edmé SALAIN Edmé SALAIN Edmé SALAIN	Edmé SALAIN
LACHAPELLE	RC p. 88 PC p. 343 GR p. 154	Pierre DECÈS (sic) Pierre DECÈS ou DESAIX Pierre DUES (sic)	Pierre DESAIX
LACHAUME	RC p. 89 PC p. 349 GR p. 155	Nicolas GUILLAUD Nicolas GUILLAUD Nicolas GUILLAUD	Nicolas GUILLAUD
LADOUCEUR	RC p. 89 PC p. 359 GR p. 155	Vivier MAGDELAINE Vivier MAGDELAINE Vivier MAGDELAINE	Vivien MAGDELAINE
LAFLEUR	RC p. 88 PC p. 337 GR p. 154	Oublié Guillaume BEAUFRETIL Guillaume BEAUTREFILS (sic)	Guillaume BONFRETIL
LAFORGE	RC p. 89 PC p. 352 GR p. 155	Maximin LAFORGE Maximin LAFORGE Maximin LAFORGE	Maximin REGNY
LAJEUNESSE	RC p. 89 PC p. 338 GR p. 154	Étienne BENOIT Étienne BENOIT Étienne BENOIT	Étienne CHARLES
LANGUEDOC	RC p. 88 PC p. 338 GR p. 154	Bernard BERTIN Bernard BERTIN Bernard BERTIN	Bernard BERTIN
LAPENSÉE	RC p. 88 PC p. 354 GR p. 155	Non identifié Non identifié Non identifié	Jacques PAVIOT
LAPRAIRIE	RC p. 88 PC p. 349 GR p. 155	Sicaire GUIRE Sicaire GUIRE Sicaire GUIRE	Sicaire GUIRE

RECONSTITUTION DU RÉGIMENT

LARAMÉE	RC p. 88 PC p. 339 GR p. 154	Gabriel BOUTAUX Gabriel BOUTAUX Gabriel BOUTAUX	André MERLEAU
LE BOESME	RC p. 88 PC p. 343 GR p. 154	Gaspard DARGAN Gaspard DARGAN Gaspard DARGAN	Charles MILLOUAIN
LEVALLOIN	RC p. 88 PC p. 343 GR p. 154	Joseph DENIS Joseph DENIS Joseph DENIS	Joseph DENIS
LÉVEILLÉ	RC p. 88 PC p. 368 GR p. 155	Non identifié Pierre TABAUX Non identifié	Pierre TABAUX
SAINT-GERMAIN	RC p. 88 PC p. 366 GR p. 154	Germain GAUTHIER Non identifié Germain GAUTHIER	Jean GAZAILLE
SANSOUCY	RC p. 88 PC p. 367 GR p. 155	Jacques SUPERNANT Jacques SUPERNANT Jacques SUPERNANT	Bernard DENIGER

DUGUÉ

CHOIX DE L'AUTEUR

BRETONNIÈRE	RC p. 99 PC p. 362 GR p. 157	Jacques PASSARD Jacques PASSARD Jacques PASSARD	Jacques PASSARD
LAFAVEUR	RC p. 99 PC p. 351 GR p. 157	Non identifié Non identifié Non identifié	Non identifié
LAFOREST	RC p. 99 PC p. 368 GR p. 157	Pierre TROUILLARD Pierre TROUILLARD Pierre TROUILLARD	François CHARTIER
LAMARCHE	RC p. 99 PC p. 340 GR p. 157	Jean BRICAULT Jean BRICAULT Jean BRICAULT	Jean BRICAULT
LARIVIÈRE	RC p. 99 PC p. 340 GR p. 157	Laurent CAMBIN Laurent CAMBIN Laurent CAMBIN	Laurent CAMBIN

RECONSTITUTION DU RÉGIMENT

LAVERDURE	RC p. 99 PC p. 363 GR p. 157	Étienne POTIER Étienne POTIER Étienne POTIER	Jean MORIGNAN
LESPÉRANCE	RC p. 99 PC p. 359 GR p. 157	Jean MAGNAN Jean MAGNAIN (sic) Non identifié	Jacques VIAU
SAINT-JEAN CHASTELLERAU	RC p. 99 PC p.338 GR p. 157	Antoine BERTHELIN Antoine BERTHELIN Antoine BETHELIN (sic)	Antoine BERTHELIN
SAINTE-CROIX	RC p. 99 PC p. 366 GR p. 157	Non identifié François de SAINTE-CROIX Non identifié	François SAINTE-CROIX
SAUVAGEAU	RC p. 99 PC p. 367 GR p. 157	René SAUVAGEAU René SAUVAGEAU René SAUVAGEAU	René SAUVAGEAU

DUPRAT-DEPORTES

CHOIX DE L'AUTEUR

AMANS	RC p. 104 PC p. 336/ GR p. 156	Pierre AMANS Pierre AMANS Pierre AMANS	Pierre AMANS
CANADOU	RC p. 103 PC p. 340 GR p. 156	Non identifié Non identifié Non identifié	Pierre CANADOU
CHAMPAGNE	RC p. 103 PC p. 341 GR p. 156	Non identifié Non identifié Non identifié	Pierre HANNEGRAVE
D'AUSSON	RC p. 104 PC p. 336 GR p. 156	Louis BALARD Louis BALARD Non identifié	Non identifié
DESJARDINS	RC p. 103 PC p. 365 GR p. 156	Antoine COMBETTE Antoine COMBETH Antoine COMBELLE (sic)	Antoine COMBETTE
LA BERTHE	RC p. 103 PC p. 351 GR p. 156	Non identifié Non identifié Non identifié	Gabriel BERTHÉ

RECONSTITUTION DU RÉGIMENT

LAGARDE	RC p. 103 PC p. 359 GR p. 156	Toussaint LUCAS Toussaint LUCAS Toussaint LUCAS	Toussaint LUCAS
LALIBERTÉ	RC p. 103 PC p. 342 GR p. 156	Renaud CHOLLET Renaud CHOLLET Renaud CHOLLET	Simon MEUNIER
LA NOCE	RC p. 103 PC p. 354 GR p. 156	Non identifié Non identifié Non identifié	Jean DOMEJEAN
LAPIERRE	RC p. 104 PC p. 336 GR p. 156	Pierre AUGRAND Pierre AUGRAND Pierre AUGRAND	Pierre AUGRAND
LAVERDURE	RC p. 103 PC p. 350 GR p. 156	Bernard JOACHIM Bernard JOACHIM Bernard JOACHIM	Philippe CAZELIER
LAVIOLETTE	RC p. 103 PC p. 338 GR p. 156	Adrien BÉTOURNÉ Adrien BÉTOURNÉ André BÉTOURNÉ	René MAILLOT
LE PETIT DESLAURIERS	RC p. 104 PC p. 344 GR p. 156	Jean CÉLURIER Non identifié Non identifié	Jacques MÉNARD
SAINT-ANDRÉ	RC p. 103 PC p. 336 GR p. 156	André ACHIN André ACHIM André ARCHIN (sic)	Non identifié
FROMENT			CHOIX DE L'AUTEUR
BOUTEFEU	RC p. 891 PC p. 339 GR p. 158	Non identifié Non identifié Non identifié	Jean BEAUMONT
DESJARDINS	RC p. 89 PC p. 344 GR p. 158	Non identifié Non identifié Non identifié	Antoine ROY
FRANCOEUR	RC p. 89 PC p. 347 GR p. 158	Léonard MONTREAU Antoine FRANCOEUR Léonard MONTRAU	Léonard MONTREAU

RECONSTITUTION DU RÉGIMENT

JOLICOEUR	RC p. 90 PC p. 350 GR p. 158	Non identifié Non identifié Non identifié	Non identifié
LAPLANTE	RC p. 89 PC p. 336 GR p. 158	Louis BADAÏLLAC Lcuis BADAÏLLAC Louis BADAÏLLAC	Louis BADAÏLLAC
LAVERDURE	RC p. 90 PC p. 363 GR p. 157	Pierre POIRROT Pierre POIRROT Pierre POIRROT	Joachim BERNARD
LORANGE	RC p. 89 PC p. 343 GR p. 158	Louis DAUVERNIER Louis DAUVERNIER Louis DAUVERNIER	Louis DAUVERNIER
MARMANDE	RC p. 90 PC p. 360 GR p. 158	Non identifié Non identifié Pierre MONTARAS	Pierre MONTURAS
MONTURAS	RC p. 90 PC p. 351 GR p. 158	Pierre LAFAYE Pierre LAFAYE Pierre LAFAYE	(Voir le précédent) redoublement
QUENTIN dit PIERROT	RC p. 90 PC p. 364 GR p. 158	Pierre QUENTIN Non identifié Pierre QUEULIN (sic)	Pierre QUENTIN
RAMBAUX	RC p. 89 PC p. 364 GR p. 158	Étienne RAIMBAUX Étienne RAIMBAUX Étienne RAIMBAUX	Étienne RAMBAUX
SAINT-MARC	RC p. 89 PC p. 349 GR p. 158	Jean GUILLET Jean GUILLET Jean GUILLET	Non identifié
SANSOUCY	RC p. 89 PC p. 343 GR p. 158	Bernard DE NIGER Bernard DE NIGER Bernard DE NIGER	Non identifié

GRANDFONTAINE		CHOIX DE L'AUTEUR	
BEAULIEU	RC p. 92 PC p. 349 GR p. 160	Pierre HUDON Pierre HUDON Pierre HUDON	Non identifié
BOSLEDUC	RC p. 93 PC p. 339 GR p. 159	Louis BOLDUC Louis BOLDUC Louis BOLDUC	Louis BOLDUC
CHAMPAGNE	RC p. 92 PC p. 341 GR p. 160	Aubin LAMBERT Oublié Aubin LAMBERT	Nicolas SYLVESTRE
DES MOULINS	RC p. 93 PC p. 344 GR p. 159	Non identifié Jacques DESMOULINS Non identifié	Jacques DESMOULINS
GRANDVILLE	RC p. 92 PC p. 338 GR p. 159	Pierre BÉCARD Pierre BÉCARD Pierre BÉCARD	Pierre BÉCARD
JOLICOEUR	RC p. 93 PC p. 350 GR p. 160	Non identifié Non identifié Non identifié	René BRUNEAU
LACROIX	RC p. 92 PC p. 351 GR p. 160	Pierre LACROIX Pierre LACROIX Pierre LACROIX	Jacques DELAUNAY
LAFLESCHE	RC p. 93 PC p. 351 GR p. 160	Non identifié Non identifié Non identifié	Pierre RICHER
LAFORTUNE	RC p. 92 PC p. 363 GR p. 160	Noël POURVEU Noël POURVEU (oublié) Noël POURVEU	Antoine FORESTIER
LAMARCHE	RC p. 92 PC p. 336 GR p. 159	André BADEL André BADEL André BADEL	André BADEL
LANGÉVIN	RC p. 92 PC p. 338 GR p. 159	Jean BERGEVIN Jean BERGEVIN Jean BUGEONI (sic)	Jean BERGEVIN

RECONSTITUTION DU RÉGIMENT

LA SOLAYE	RC p. 93 PC p. 360 GR p. 160	Jean MÉRIENNE Jean MÉRIENNE Jean MÉRIENNE	Jean MÉRIENNE
LATONNELLE	RC p. 93 PC p. 342 GR p. 159	Pierre COCQUIN Pierre COCQUIN Pierre COCQUIN	Pierre COCQUIN
LATOUCHE	RC p. 93 PC p. 355 GR p. 160	Julien LATOUCHE Julien LATOUCHE Julien LABOUCHE (sic)	Julien LATOUCHE
LATOUCHE	RC p. 93 PC p. 355 GR p. 160	Roger LATOUCHE Roger LATOUCHE Roger LATOUCHE	Nicolas BARBOTIN
LAVIGNE	RC p. 92 PC p. 367 GR p. 160	Jean SOUCY Jean SOUCY Non identifié	Jean SOUCY
LAVOLONTÉ	RC p. 92 PC p. 356 GR p. 160	Non identifié Non identifié Non identifié	Non identifié
LE PARISIEN	RC p. 93 PC p. 358 GR p. 160	Non identifié Non identifié Non identifié	Mathieu GERVAIS
LE PICART	RC p. 93 PC p. 358 GR p. 159	François BIVILLE Oublié François BIVILLE	François BIVILLE
LEVALON	RC p. 93 PC p. 359 GR p. 160	Non identifié Non identifié Non identifié	(Voir DESMOULINS) redoublement
LOCATTE	RC p. 92 PC p. 364 GR p. 160	Pierre-André RENAUD Pierre-André RENAUD Pierre-André RENOUD (sic)	Pierre-André RENAUD
RENCONTRE	RC p. 92 PC p. 346 GR p. 159	René DUMAS René DUMAS René DUMAS	(René DUMAS)
SAINT-LAURENT	RC p. 92 PC p. 366 GR p. 160	Non identifié Non identifié Non identifié	Non identifié

LAFUILLE

CHOIX DE L'AUTEUR

BEAULIEU	RC p. 91 PC p. 337 GR p. 163 MF	Non identifié Non identifié Non identifié Non identifié	Non identifié
BOUTEBOUILLY	RC p. 91 PC p. 357 GR p. 163 MF p. 51	Non identifié Jean LEJORE Non identifié Jean LEJORE	Jean LEJORE
DESFONTAINES	RC p. 90 PC p. 344 GR p. 163 MF p. 51	Non identifié Non identifié Non identifié Jean JOUBERT	Jean JOUBERT
DESMOULINS	RC p. 91 PC p. 341 GR p. 163 MF p. 49	Jean CHERLOT Jean CHERLOT Jean CHERBOT (sic) Jean CHERLOT	Jean CHERLOT
DUBOIS	RC p. 92 PC p. 345 GR p. 163 MF p. 49	Antoine DUBOIS André DUBOIS Antoine DUBOIS Claude CADREN	Claude CADRÉ
ESMARDIT	RC p. 92 PC p. 346 GR p. 163 MF p.	Non identifié Léonard ÉMARD Non identifié Non identifié	Léonard ÉMARD
GERMANEAU	RC p. 90 PC p. 348 GR p. 163 MF p. 50	Non identifié Joachim GERMANEAU Non identifié Joachim GERMANO	Joachim GERMANO
JEAN LE NIAY	RC p. 91 PC p. 350 GR p. 164 MF p. 49	Non identifié Non identifié Non identifié Jean DANIAU	Jean DANIAU
LABARRE	RC p. 90 PC p. 351 GR p. 164 MF p. 53	Non identifié Non identifié Non identifié Marin MARAIS	Marin MARAIS

RECONSTITUTION DU RÉGIMENT

LA CHARITÉ	RC p. 90 PC p. 355 GR p. 164 MF p. 52	Jean LASPRON Jean LASPRON Jean LASPRON Jean LASPRON	Jean LASPRON
LACROIX	RC p. 90 PC p. 343 GR p. 163 MF p. 51	Christophe FÉVRIER Jacques DELAUNAY Christophe FÉVRIER Jacques DELAUNAY	Christophe FÉVRIER
LACROIX	RC p. 91 PC p. 361 GR p. 164 MF p. 51	François NEPVEU François NEPVEU François NEPVEU Louis SICARD	Louis SICARD ou François NEVEU
LAFERRIÈRE	RC p. 91 PC p. 341 GR p. 163 MF p. 49	Jean-Baptiste CHARRON Jean-Baptiste CHARRON Jean-Baptiste CHARRON Jean-Baptiste CHARRON	Jean-Baptiste CHARRON
LAFONTAINE	RC p. 91 PC p. 345 GR p. 163 MF p. 53	Guillien DUBORD Julien DUBORD Pierre BRUNION ou Guillaume DUBORD Philippe POITIER	Non identifié
LAFONTAINE- MILLON	RC p. 91 PC p. 340 p. 363 GR p. 163 MF p. 48	Étienne BOYER Étienne BOYER ou Philippe POITIER Étienne BOYER Étienne BOYER	Étienne BOYER
LAFOREST	RC p. 91 PC p. 369 GR p. 163 MF p. 53	Jean VINTONNEAU Jean VINTONNEAU Jean HUITONNEAU (sic) Pierre TROUILLARD	Pierre TROUILLARD
LAFORTUNE	RC p. 90 PC p. 358 GR p. 164 MF p. 53	Jean LETELLIER Jean LETELLIER Jean LETELLIER Jean LETELLIER	Jean LETELLIER
LAFORTUNE	RC p. 91 PC p. 363 GR p. 164 MF p. 51	Non identifié Étienne PLACE Non identifié Étienne PLACE	Étienne PLACE

RECONSTITUTION DU RÉGIMENT

LAMONTAGNE	RC p. 91 PC p. 336 GR p. 163 MF p. 51	François BANSLIARD (sic) François BANHIAC François BOUSBARD (sic) François BANHIAC	François BANHIAC
LANOIRAY	RC p. 91 PC p. 362 GR p. 164 MF p. 51	Non identifié Louis DE NIORT Louis DE NIORT Louis DENIORT	Louis DENIORT
LAPENSÉE	RC p. 92 PC p. 362 GR p. 164 MF p. 51	Jacques PAVIOT Jacques PAVIOT Jacques PAVIOT Jean ROY	Non identifié
LAPIERRE	RC p. 91 PC p. 340 GR p. MF p. 52	Pierre BRUNION Pierre BRUNION Oublié Pierre BRUGNON	Pierre BRUNION
LAREVERDRA	RC p. 90 PC p. 338 GR p. 163 MF p. 48	Jean BÉRARD Jean BÉRARD Jean BÉRARD Jean BÉRARD	Jean BÉRARD
LARIVIÈRE	RC p. 91 PC p. 368 GR p. 164 MF p. 50	Jacques TETU Jacques TETU Jacques TETU Léonard ÉMARD	(Voir ESMARD) redoublement
LATREMBLADE	RC p. 91 PC p. 249 GR p. 163 MF p. 50	Paul GUYON Paul GUYON Paul GUYON Paul GUYON	Paul GUYON
LE CARDINAL	RC p. 92 PC p. 358 GR p. 164 MF p. 52	François LEROUX François LEROUX François LEROUX François LEROUX	François LEROUX
LE PETIT BRETON	RC p. 91 PC p. 345 GR p. 164 MF p. 50	Charles DIEL Charles DIEL Non identifié Olivier GUILLEMOT	Non identifié

RECONSTITUTION DU RÉGIMENT

LORANGE	RC p. 91 PC p. 348 GR p. 164 MF p. 50	Noël LAURENCE Jacques GAULTIER Noël LAURARÉE (sic) Jacques GAUTHIER	Jacques GAUTHIER
MAISONSEULE	RC p. 90 PC p. 360 GR p. 164 MF p. 53	Non identifié Louis MAGEAU Non identifié Louis MAJEAU	Louis MAJEAU
MANEREUIL	RC p. 90 PC p. 348 GR p. 163 MF p.	Charles GOUDON de JEU Charles GOUDON DU JEU Charles DUGEY DE ROZOY Charles DUJAY	Charles DUJAY
SAINT-AMAND	RC p. 90 PC p. 348 GR p. 164 MF p. 49	Jean JACQUET Jean GERLAISE Jean GERLAISE Jean GERLAISE	Jean GERLAISE
SAINT-AMAND	RC p. 91 PC p. 362 GR p. 164 MF p. 53	Non identifié Jean PAGESI Non identifié Jean PAGESY	Jean PAGESY
SAINT-GERMAIN	RC p. 90 PC p. 353 GR p. 164 MF p. 51	Non identifié Pierre LAMOUREUX Non identifié Pierre LAMOUREUX	Pierre LAMOUREUX
SAINT-JEAN	RC p. 92 PC p. 362 GR p. 164 MF p. 53	Jean PÉLADEAU Jean PÉLADEAU ou Jean GARDELLE Jean PÉLADEAU Jean GARDELLE	Jean PÉLADEAU
VILLEFAIGNAN	RC p. 90 PC p. 347 GR p. 163 MF p. 50	Pierre FAYE Pierre FAYE Pierre FAYE Pierre FAYE	Pierre FAYE
VILLEFROY	RC p. 91 PC p. 369 GR p. 164 MF p. 55	Non identifié Didier VILLEFROY Non identifié Didier VILLEFROY	Didier VILLEFROY

LAFREDIÈRE		CHOIX DE L'AUTEUR	
BEAUFORT	RC p. 97 PC p. 337 GR p. 166	Hilaire LIMOUSIN Jean BEAUFORT Hilaire LIMOUSIN	(Voir LIMOUSIN) redoublement
BELAIR	RC p. 97 PC p. 338 GR p. 165	François BÉLAIR François BÉLAIR François BÉLAIR	(Voir DELPESCHES) redoublement
DELPECHES	RC p. 97 PC p. 343 GR p. 166	Jean DALPÉ Bernard DELPESCHES Jean DALPÉ	Bernard DELPESCHES
LABARRE	RC p. 97 PC p. 348 GR p. 166	Jacques GENEST Jacques GENEST Jacques GENEST	Non identifié
LABONTÉ	RC p. 97 PC p. 340 GR p. 166	Non identifié Jean BRILLAUD Non identifié	Antoine ROUSSEAU
LACHAUME	RC p. 97 PC p. 351 GR p. 166	Non identifié Non identifié Non identifié	Raymond BOINEAU
LAFLEUR	RC p. 96 PC p. 362 GR p. 166	René ORIEUX René ORIEUX René ORIEUX	André BARSA
LAFONTAINE	RC p. 97 PC p. 340 GR p. 166	Jean-Vincent CHAMAILLARD Jean-Vincent CHAMAILLARD Jean-Vincent CHAMAILLARD	Jean-Vincent CHAMAILLARD
LAGRANDEUR	RC p. 96 PC p. 347 GR p. 166	Louis FORTIN Louis FORTIN Louis FORTIN	Louis FORTIN
LAMARCELLE	RC p. 97 PC p. 338 GR p. 165	Mathurin BERNIER Mathurin BERNIER Mathurin BERNIER	Mathurin BERNIER
LAPENSÉE	RC p. 97 PC p. 365 GR p. 166	Jean ROY Jean ROY Jean ROY	Jean ROY

RECONSTITUTION DU RÉGIMENT

LAROSE	RC p. 97 PC p. 355 GR p. 166	Non identifié Non identifié Non identifié	Michel MARGOTAIN
LA ROUSSELIÈRE	RC p. 96 PC p. 365 GR p. 166	Jean ROUSSEL Jean ROUSSEL Jean ROUSSEL	Jean ROUSSEL
LAVERDURE	RC p. 97 PC p. 368 GR p. 166	François TESSIER François TESSIER Non identifié	Non identifié
LAVERGNE	RC p. 97 PC p. 356 GR p. 166	Non identifié Non identifié Non identifié	Non identifié
LE LIMOUSIN	RC p. 96 PC p. 337 GR p. 165	André BARSÀ André BARSÀ André BARSÀ	Hilaire LIMOUSIN
LE MAJOR	RC p. 97 PC p. 340 GR p. 165	François BOUTRON François BOUTRON François BOUTRON	Non identifié
LE PARISIEN	RC p. 97 PC p. 360 GR p. 166	Nicolas MOISAN Nicolas MOISAN Nicolas MOISAN	Nicolas MOISSON
LESPÉRANCE	RC p. 97 PC p. 369 GR p. 166	Jacques VIAU Jacques VIAU Jacques VIAU	Mathieu BINET
SAINT-ANTOINE	RC p. 96 PC p. 337 GR p. 165	Antoine BEAUDOIN Antoine BEAUDOIN Antoine BEAUDOIN	Antoine DUFRESNE

LAMOTTE

CHOIX DE L'AUTEUR

JEAN DEROY	RC p. 86 PC p. 343 GR p. 167	Non identifié Non identifié Non identifié	Non identifié
LAFLEUR	RC p. 86 PC p. 363 GR p. 167	Eustache PRÉVOST Eustache PRÉVOST Eustache PRÉVOST	Eustache PRÉVOST
LAVALLÉE	RC p. 86 PC p. 362 GR p. 167	Isaac PASQUIER Isaac PASQUIER Isaac PASQUIER	(Voir PASQUIER) redoublement
LE MEUNIER	RC p. 87 PC p. 357 GR p. 167	René LEMEUSNIER René LEMEUSNIER René LEMEUNIER	René LEMEUNIER
PASQUIER	RC p. 87 PC p. 362 GR p. 167	Étienne PASQUIER Isaac PASQUIER Étienne PASQUIER	Isaac PASQUIER
RENÉ	RC p. 86 PC p. 364 GR p. 167	Jean RENÉ Jean RENÉ Non identifié	Jean RENÉ

LATOUR

CHOIX DE L'AUTEUR

BRISSETOUT	RC p. 98 PC p. 338 GR p. 169	Jean BESSET Jean BESSET Jean BESSET	Jean BESSET
CHAMPAGNE	RC p. 98 PC p. 362 GR p. 169	Non identifié Pierre PAGEOT Non identifié	(Jean DE PARIS)
DUPRÉ ROCHEFORT	RC p. 98 PC p. 346 GR p. 169	Antoine DUPRÉ Antoine DUPRÉ Antoine DUPRÉ	Antoine DUPRÉ
LAFONTAINE	RC p. 98 PC p. 360 GR p. 169	Bernard MERCIER Bernard MERCIER Non identifié	Bernard MERIEL

RECONSTITUTION DU RÉGIMENT

LANGEVIN	RC p. 98 PC p. 363 GR p. 169	Michel POITIER Michel POTIER Michel POITIER	Non identifié
LAROSE	RC p. 98 PC p. 338 GR p. 169	Blaise BELLEAU Blaise BELLEAU Blaise BELLEAU	Guillaume GUILLOT
LAVERDURE	RC p. 98 PC p. 368 GR p. 168	Léonard TRESNY Léonard TRESNY Léonard TRESNY	Léonard TRESNY
LEBRETON	RC p. 98 PC p. 357 GR p. 169	René LEBRETON René LEBRETON René LEBRETON	Non identifié
LE PICART	RC p. 98 PC p. 362 GR p. 169	Charles PACQUET Charles PACQUET Non identifié	Charles PAQUET
LIRLANDE	RC p. 98 PC p. 359 GR p. 169	Non identifié Non identifié Non identifié	Non identifié
MABRIAN	RC p. 98 PC p. 342 GR p. 169	Aufroy COULON Aufroy COULON Aufroy COULON	Aufroy COULON
MAISONBLANCHE	RC p. 98 PC p. 359 GR p. 169	Non identifié Non identifié Non identifié	Jean COQUINEAU
MARTINET	RC p. 98 PC p. 360 GR p. 169	Jean MARTINET Jean MARTINET Jean MARTINET	Jean MARTINET
SAINT-AMOUR	RC p. 98 PC p. 362 GR p. 168	Pierre PAYET Pierre PAYETTE Pierre PAYETTE	Pierre PAYET

LAUBIA		CHOIX DE L'AUTEUR	
AUDOUIIN	RC p. 94 PC p. 336 GR p. 172	François AUDOUIIN François AUDOUIIN François AUDOUIIN	Pierre AUDOUIIN
DESBARREAUX	RC p. 94 PC p. 344 GR p. 172	Non identifié Maria DESPIGERAULT Non identifié	Maria DESPIGERAULT
DESMARCHES	RC p. 94 PC p. 346 GR p. 172	Pierre DURAND Pierre DURAND Pierre DURAND	Pierre DURAND
DE VARENNE	RC p. 93 PC p. 348 GR p. 171	René GAULTIER René GAULTIER René GAULTIER	René GAULTIER
DUBOULAY	RC p. 94 PC p. 345 GR p. 172	Non identifié Nin identifié Non identifié	Non identifié
DUMARCHÉ	RC p. 94 PC p. 346 GR p. 172	Non identifié Non identifié Non identifié	François ARNOULD
LABADIE	RC p. 93 PC p. 351 GR p. 171	Jacques LABADIE Jacques LABADIE Jacques LABADIE	Jacques LABADIE
LAFLEUR	/ RC p. 94 PC p. 352 GR p. 172	Non identifié Non identifié Non identifié	Non identifié
LAFONTAINE	RC p. 94 PC p. 352 GR p. 172	Louis ROBERT Non identifié Louis ROBERT	Philippe POITIER
LAJEUNESSE	RC p. 94 PC p. 336 GR p. 172	Jean ARCOUET Jean ARCOUET Jean ARCOUET	Jean ARCOUET
LAMARCHE	RC p. 94 PC p. 353 GR p. 172	Non identifié Non identifié Non identifié	Jean LAMARCHE

RECONSTITUTION DU RÉGIMENT

LAMONTAGNE	RC p. 93 PC p. 353 GR p. 172	Non identifié Non identifié Non identifié	Non identifié
LAPENSÉE	RC p. 94 PC p. 354 GR p. 172	Non identifié Non identifié Non identifiée	Non identifié
LARIGUEUR	RC p. 93 PC p. 355 GR p. 172	Non identifié Non identifié Non identifié	Pierre SAUCHET
LAROSE	RC p. 93 PC p. 340 GR p. 171	Paul CARTIER Paul CARTIER Paul CARTIER	Pierre ABEROU
LAROSÉE	RC p. 94 PC p. 359 GR p. 172	Pierre LYBAULT Pierre LYBAULT Pierre LYBAULT	Non identifié
LAROYE	RC p. 94 PC p. 355 GR p. 172	Non identifié Non identifié Non identifié	Non identifié
LASOLAYE	RC p. 94 PC p. 369 GR p. 173	Pierre VERRIER Pierre VERRIER Pierre VERRIER	Pierre VERRIER
LATOUR	RC p. 94 PC p. 350 GR p. 172	Pierre JOINEAUX Pierre JOISNEAU Pierre LOZEAU	Crespin THULLIER
LAVIOLETTE	RC p. 94 PC p. 363 GR p. 172	Élie PROVOST Élie PRÉVOST Élie PROVOST	Élie PRÉVOST
LEBOULANGER	RC p. 94 PC p. 357 GR p. 172	Pierre LEBOULANGER Pierre LEBOULANGER Pierre LEBOULANGER	Non identifié
LEDRAGON	RC p. 93 PC p. 350 GR p. 172	Jacques JULIEN Jacques JULIEN Jacques JULIEN	Jacques JULIEN
LE PARISIEN	RC p. 93 PC p. 358 GR p. 173	Charles VANET Non identifié Charles VANET	Jean GENDRON

RECONSTITUTION DU RÉGIMENT

LE PETIT LAFONTAINE	RC p. 94 PC p. 352 GR p. 172	Non identifié Omis Non identifié	Louis DENIS
MONTAUBAN	RC p. 94 PC p. 349 GR p. 172	Tobie HUBERT Tobie HUBERT Cobie (sic) HÉBERT	Non identifié
SANSOUCY	RC p. 94 PC p. 336 GR p. 172	Pierre AUDOUIN Pierre AUDOUIN Non identifié	(Voir AUDOUIN) redoublement
LAVARENNE			CHOIX DE L'AUTEUR
BARROIS	RC p. 100 PC p. 337 GR p. 169	Jacques BARROIS Jacques BARROIS Jacques BANNOIS (sic)	Antoine BARROIS
CHAMPAGNE	RC p. 100 PC p. 361 GR p. 170	Jean MOUFLET Jean MOUFLET Jean MONFLET (sic)	Non identifié
DEMOULINS	RC p. 100 PC p. 344 GR p. 170	Jacques DESMOULINS Jacques DESMOULINS Jacques DEMOULIN	Jacques DEMOULINS
DUSEAU	RC p. 100 PC p. 346 GR p. 170	Jean DUSSAULT Jean DUSSAULT Jean DUSSEAULT	Jean DUCEAU
JOLICOEUR	RC p. 100 PC p. 361 GR p. 170	Jean MOREAU Jean MOREAU Jean MOREAU	Jean MOREAU
LAFAYETTE	RC p. 100 PC p. 347 GR p. 170	Mathieu FAYE Mathieu FAYE Mathieu FAYÉ (sic)	Mathieu FAYE
LAFLEUR	RC p. 100 PC p. 352 GR p. 171	Guillaume LAFLEUR Oublié Guillaume RICHARD	Guillaume RICHARD
LAFRANCHISE	RC p. 99 PC p. 337 GR p. 169	Jean BEAUNE Jean BEAUNE Jean BEAUME (sic)	Jean BEAUNE

RECONSTITUTION DU RÉGIMENT

LAMONTAGNE	RC p. 100 PC p. 353 GR p. 170	Non identifié Non identifié Non identifié	Gilbert GENIN
LARIVIÈRE	RC p. 100 PC p. 345 GR p. 170	Charles DUCHESNE Charles DUCHESNE Charles DUCHESNE	Pierre RIVIÈRE
LAVERDURE	RC p. 100 PC p. 347 GR p. 170	Gabriel FOURNIER Gabriel FOURNIER Gabriel FOURNIER	Gabriel FOURNIER
LAVIOLETTE	RC p. 100 PC p. 357 GR p. 170	Antoine GROS Antoine LEGROS Antoine LEGROS	Antoine LEGROS
LECHAUDILLON	RC p. 100 PC p. 341 GR p. 170	Non identifié Antoine CHAUDILLON Non identifié	Antoine CHAUDILLON (Voir Saurel)
LESPÉRANCE	RC p. 100 PC p. 353 GR p. 170	Non identifié Jean LALONDE Non identifié	Jean MAGNAN
PETITBOIS	RC p. 100 PC p. 347 GR p. 170	Jean FAGUERET Jean FAGUERET Jean FAGUERET	Jean FAGUERET
SAINTE-MARIE	RC p. 99 PC p. 360 GR p. 170	Louis MARIE Louis MARIE Louis MANÉ (sic)	Louis MARIE
SALLEBRUNE	RC p. 100 PC p. 367 GR p. 171	Non identifié Non identifié Non identifié	Antoine JUCHEREAU

MAXIMY

CHOIX DE L'AUTEUR

BEAUCOURT	RC p. 96 PC p. 365 GR p. 174	Pierre ROUSSET Pierre ROUSSET Pierre RONOSSET (sic)	Pierre ROUSSET
BELLISLE	RC p. 96 PC p. 338 GR p. 173	Non identifié Non identifié Non identifié	Non identifié
BOURJOLY (Boisjoly)	RC p. 96 PC p. 364 GR p. 174	Mathurin RENEAU Mathurin RENEAU Mathurin RANBEAU (sic)	Mathurin RENAUD
CONTY	RC p. 95 PC p. 339 GR p. 173	Alexandre BOISSART Alexandre BOISSART Alexandre BOISSARD	Alexandre BOISSART
DAMPIERRE	RC p. 95 PC p. 339 GR p. 173	Antoine BORDELEAU Antoine BORDELEAU Antoine BORDELEAU	Charles DOMPIERRE
DERUSSEL	RC p. 95 PC p. 338 GR p. 173	Jacques BIDEZ Jacques BIDEZ Jacques BIDEZ	Jacques BIDEZ
DUMONT	RC p. 95 PC p. 346 GR p. 173	Julien DUMONT Julien DUMONT Julien DUMONT	Julien DUMONT
DUPUIS	RC p. 95 PC p. 346 GR p. 173	Paul DUPUIS Paul DUPUIS Paul DUPUIS	Paul DUPUIS
GRATELARD	RC p. 95 PC p. 349 GR p. 174	Martin GUÉRARD Martin GUÉRARD Martin GUÉRARD (sic)	Non identifié
JOLICOEUR	RC p. 95 PC p. 357 GR p. 174	Antoine LEBLANC Antoine LEBLANC Antoine LEBLAN (sic)	(Voir LEBLANC) redoublement
JULIEN	RC p. 95 PC p. 350 GR p. 174	Non identifié Non identifié Non identifié	(Voir DUMONT) redoublement
LACHASSE	RC p. 96 PC p. 348 GR p. 173	Jean-Baptiste GOURDON Jean-Baptiste GOURDON Jean-Baptiste GOURDON	Jean-Baptiste GOURDON

RECONSTITUTION DU RÉGIMENT

LAFRANCE	RC p. 96 PC p. 351 GR p. 174	Non identifié Non identifié Non identifié	François DUBOIS
LAMESLÉE	RC p. 96 PC p. 353 GR p. 174	Non identifié Non identifié Non identifié	Non identifié
LA RHÉTORIQUE	RC p. 95 PC p. 355 GR p. 174	Non identifié Non identifié Non identifié	Joseph ROUSSEAU
LAVERDURE	RC p. 96 PC p. 369 GR p. 173	Jacques BUSSIÈRE Paul VIGNAULT Jacques BUSSIÈRE	(Voir VIGNAULT) redoublement
LEBLANC	RC p. 96 PC p. 357 GR p. 174	Non identifié Antoine LEBLANC Non identifié	Antoine LEBLANC
LEMERLE	RC p. 96 PC p. 357 GR p. 174	René LEMERLE René LEMERLE René LEMERLE	René LEMERLE
LE PROVENÇAL	RC p. 95 PC p. 350 GR p. 174	Paul INARD Paul INARD Paul INAID (sic)	Paul INARD
LE TAMBOUR	RC p. 95 PC p. 349 GR p. 174	GUGNOT GUGNOT GUGNOT	Non identifié
MATTA	RC p. 95 PC p. 356 GR p. 174	Jean LAUZET Jean LAUZET Jean LAUGET (sic)	Jean LAUZET
SAINT-MARTIN	RC p. 95 PC p. 345 GR p. 173	Charles DOMPIERRE Charles DOMPIERRE Charles DAMPIERRE (sic)	(Voir DAMPIERRE) redoublement
VIGNAULT	RC p. 95 PC p. 369 GR p. 174	Paul VIGNAULT Paul VIGNAULT Pierre (sic) VIGNAULT	Paul VIGNAULT
XAINTONGE	RC p. 96 PC p. 339 GR p. 173	Vincent-Nicolas BOISSONNEAU Vincent BOISSONNEAU Nicolas-Vincent BOISSONNEAU	Vincent BOISSONNEAU

NAUROI		CHOIX DE L'AUTEUR	
ALEXANDRE	RC p. 106 PC p. 336 GR p. 168	Alexandre de SAINT-JEAN Alexandre SAINT-JEAN Alexandre SAINT-JEAN	Alexandre TECHENAY
CHAMPAGNE	RC p. 106 PC p. 341 GR p. 168	Non identifié Non identifié Non identifié	Jean MOUFLET
CHASTELLERAUD	RC p. 106 PC p. 365 GR p. 168	Michel ROY Michel ROY Michel ROY	Michel ROY
LAFONTAINE	RC p. 106 PC p. 352 GR p. 168	Jacques LAFONTAINE Jacques LAFONTAINE Jacques LAFONTAINE	Jean LARIEU
LAPRAIRIE	RC p. 106 PC p. 365 GR p. 168	Nicolas ROUSSELOT Nicolas ROUSSELOT Nicolas ROUSSELOL (sic)	René FAURE
LE BOESME	RC p. 106 PC p. 357 GR p. 168	Jean BOESME Oublié Jean BOESME	Non identifié
LEPICART	RC p. 106 PC p. 364 GR p. 168	Nicolas PRUNIER Nicolas PRUNIER Nicolas PRUNIER	Nicolas PRUNIER
PIERRE MORIN	RC p. 106 PC p. 361 GR p. 168	Pierre MORIN Pierre MORIN Pierre MORIN	Pierre MORIN
RENCONTRE	RC p. 106 PC p. 354 GR p. 168	Jean LAQUERRE Jean LAQUERRE Jacques (sic) LAQUERRE	Jean LAQUERRE
SAINT-SURRIN	RC p. 106 PC p. 368 GR p. 168	François TROTTAIN François TROTTAIN François TROLLAIN (sic)	François TROTTAIN

RECONSTITUTION DU RÉGIMENT

PETIT		CHOIX DE L'AUTEUR	
BONCOURAGE	RC p. 100 PC p. 359 GR p. 177	Gilles LUTTON Gilles LUTTON Gilles LUTTON	Jean COLLET
CHAMPAGNE	RC p. 101 PC p. 343 GR p. 177	Jean de PARIS Jean de PARIS Jean de PARIS	(Jean de PARIS)
DELISLE	RC p. 101 PC p. 343 GR p. 176	Jacques DOUBLET Oublié Jean DONTELET (sic)	Louis DELISLE
DU VERGER	RC p. 101 PC p. 346 GR p. 176	Non identifié Non identifié Non identifié	René DUVERGER
LAFLEUR	RC p. 101 PC p. 363 GR p. 177	Arnaud PIAT Arnaud PIAT Paul PERROT	Non identifié
LAFORGE	RC p. 101 PC p. 362 GR p. 176	Paul PERROT Paul PERROT Non identifié	Non identifié
LAMONTAGNE	RC p. 100 PC p. 346 GR p. 176	Pierre DUPUIS Pierre DUPUIS Pierre DUPUIS	Pierre DUPUIS
LAVIOLETTE	RC p. 101 PC p. 356 GR p. 176	Michel BROUILLET Non identifié Michel BROUILLET	Michel BROUILLET
LE PICART	RC p. 101 PC p. 342 GR p. 176	Jean COLLET Jean COLLET Jean COLLET	(Voir BONCOURAGE) redoublement
POITEVIN	RC p. 101 PC p. 363 GR p. 177	Non identifié Non identifié Non identifié	Jean COSSET
RENÉ LENORMAND	RC p. 101 PC p. 339 GR p. 176	René BIN René BIN René BIN	Non identifié

ROUGEMONT

CHOIX DE L'AUTEUR

LAROSÉE	RC p. 95 PC p. 336 GR p. 177	Vincent ALY Vincent ALY Vincent OLY (sic)	Pierre LIBEAU
RENCONTRE	RC p. 95 PC p. 364 GR p. 177	Non identifié Non identifié Non identifié	(René DUMAS)
SAINT-OURS		CHOIX DE L'AUTEUR	
BATANCHON	RC p. 106 PC p. 337 GR p. 178	Mathieu BATANCHOT Mathieu BATANCHOT Mathieu BETANCHON (sic)	Léon BATANCHON
BAVIE	RC p. 104 PC p. 336 GR p. 178	Jacques BABY Jacques BABY Jacques BABIE	Jacques BABIE
BOUVET	RC p. 106 PC p. 340 GR p. 178	Jean BOUVET Jean BOUVET Jean BOUVET	Jean BOUVET
DESLAURIERS	RC p. 105 PC p. 365 GR p. 179	Charles ROBERT Charles ROBERT Jean CELURIER	Jean SELURIER
DUVILLARD	RC p. 105 PC p. 349 GR p. 179	Gilbert GUILLEMAU Gilbert GUILLEMAU Gilbert GUILLAUME (sic)	Gilbert GUILLEMAU
JOLICOEUR	RC p. 105 PC p. 350 GR p. 179	Non identifié Non identifié Non identifié	Pierre CHAMPOUX
LA CHAMBRE	RC p. 104 PC p. 340 GR p. 179	Jean LACHAMBRE Jean BOUVET Non identifié	(Voir BOUVET) redoublement
LACROIX	RC p. 104 PC p. 354 GR p. 180	Pierre LANCOUGNIER Pierre LANCOUGNIER Pierre LANCOUGNIER (sic)	Pierre LANCOUGNIER
LAFLEUR	RC p. 105 PC p. 363 GR p. 180	Jean-François PINSONNAULT François PINSONNAULT Jean-François PINSONNAULT	François PINSONNAULT

RECONSTITUTION DU RÉGIMENT

LAFONTAINE	RC p. 104 PC p. 350 GR p. 179	Louis JEAN Louis JEAN Louis JEAN	Non identifié
LAFORTUNE	RC p. 105 PC p. 363 GR p. 180	Luc POUPART Luc POUPART Luc POUPART	Luc POUPART
LAFOUCHÉ (sic)	RC p. 106 PC p. 355 GR p. 180	Non identifié Oublié Non identifié	Zacharie AYMÉ
LAGUIGNE	RC p. 104 PC p. 341 GR p. 179	Jean CHASTENAY Jean CHASTENAY Jean CHASTENAY	Jean CHASTENAY
LALANDE	RC p. 104 PC p. 345 GR p. 180	Antoine-François DORMET Antoine-François DORMET Non identifié	Antoine-François DORMET
LALIBERTÉ	RC p. 105 PC p. 342 GR p. 179	Mathurin COLLIN Mathurin COLLIN Mathurin COLLIN	Mathurin COLLIN
LALIME	RC p. 105 PC p. 341 GR p. 179	François CHÈVREFILS François CHÈVREFILS François CHÈVREFILS	François CHÈVREFILS
LAPERLE	RC p. 105 PC p. 337 GR p. 178	Mathurin BANLIER Mathurin BAUSLNIER (sic) Mathurin BAUSLNIER (sic)	Mathurin BANLIER
LARAMÉE	RC p. 105 PC p. 355 GR p. 180	Non identifié Non identifié Non identifié	Non identifié
LAROSÉE	RC p. 104 PC p. 355 GR p. 180	Non identifié Non identifié François LAROSÉE	Non identifié
LAVERGNE	RC p. 105 PC p. 340 GR p. 178	Laurent BOUY Laurent BOUY Laurent BONY (sic)	Laurent BUY
LAVIGNE	RC p. 105 PC p. 345 GR p. 179	Pierre DEXTRAS Pierre DEXTRAS Pierre DEXTRAS	Pierre DEXTRAS

RECONSTITUTION DU RÉGIMENT

LE BRUNÉ	RC p. 106 PC p. 357 GR p. 180	Non identifié Non identifié Non identifié	Non identifié
LE COMTE	RC p. 105 PC p. 357 GR p. 180	Jean LECOMPTE Jean LECOMPTE Jean LECOMPTE	Jean LECOMTE
LESVEILLÉ	RC p. 104 PC p. 360 GR p. 180	André MARIGNY André MARIGNY André MARIGNY	André MARIGNY
MÉNARDE	RC p. 106 PC p. 360 GR p. 180	Gilles MÉNARD Gilles MÉNARD Pierre MÉNARD	Gilles MÉNARD
MONTAUBAN	RC p. 105 PC p. 364 GR p. 181	Jean RENAUD Jean RENAUD Jean RENAUD	Jean URBAIN
POITEVIN	RC p. 104 PC p. 349 GR p. 179	Méri HERPIN Méri HERPIN Méry HERPIN	Méry ARPIN
SAINT-ANTOINE	RC p. 104 PC p. 366 GR p. 181	Non identifié Non identifié Non identifié	Antoine BEAUDOIN
SAINT-GERMAIN	RC p. 104 PC p. 348 GR p. 179	Jean GAZAILLE Jean GAZAIL Jean GAJAILLE (sic)	Germain GAUTHIER
SAINT-LAURENT	RC p. 104 PC p. 341 GR p. 178	Étienne CHARPENTIER Louis CHARPENTIER Étienne CHARPENTIER	Louis CHARBONNIER
SAINT-MARTIN	RC p. 105 PC p. 339 GR p. 178	Non identifié Nicolas BONIN Nicolas BONIN	Jean MASSIOT
TOURANGEAU	RC p. 105 PC p. 349 GR p. 179	Jean-François HERPIN Jean-François HERPIN Jean-François HERPIN	Jean-François HERPIN
XAINTONGE	RC p. 105 PC p. 360 GR p. 181	Pierre MÉNARD Pierre MÉNARD Non identifié	Pierre MÉNARD

SALIÈRE		CHOIX DE L'AUTEUR	
BEUSOLEIL	RC p. 86 PC p. 369 GR p. 182	Bernard VESIN Bernard VESIN Bernard VESIN	Bernard VESIN
BELAIR	RC p. 86 PC p. 343 GR p. 182	Bernard DELPESCHE Bernard DELPESCHE Bernard DELPESCHE	François ÉMEREAU
CHAMPAGNE	RC p. 86 PC p. 342 GR p. 182	Nicolas CHOQUET Nicolas CHOQUET Nicolas CHOQUET	Nicolas CHOQUET
COURTOIS	RC p. 86 PC p. 342 GR p. 182	Jean COURTOIS Jean COURTOIS Jean COURTOIS	Non identifié
DUBUISSON	RC p. 86 PC p. 345 GR p. 182	Non identifié Non identifié Non identifié	Jean RADIER
LALIME	RC p. 86 PC p. 362 GR p. 182	Pierre PERTHUIS Pierre PERTHUIS Pierre PERTHUIS	Pierre PERTHUIS
LARAMÉ	RC p. 86 PC p. 339 GR p. 181	Pierre BOUTAUX Pierre BOUTAUX Pierre BOUTEAU	Pierre BOUTAUX
LESVEILLÉ	RC p. 86 PC p. 339 GR p. 161	Jean BOUTIN Jean BOUTIN Jean BOUTIN	Jean BOULIN
L'ISLE D'OR	RC p. 85 PC p. 363 GR p. 182	Jacques PILLERANT Jacques PILLERANT Jacques PILLERANT	Jacques PILLERAU
PETIT JEAN	RC p. 86 PC p. 358 GR p. 182	Jean ROY Jean LEROUY Jean ROY	Jacques PIGEON
ROLAND	RC p. 86 PC p. 358 GR p. 182	François LENOIR François LENOIR François LENOIR	François LENOIR

SAUREL			CHOIX DE L'AUTEUR
CANADA	RC p. 102 PC p. 346 GR p. 184	Pierre ÉNAUD Pierre ÉNAUD Pierre ÉNAUD	Jacques ÉNAUD
CHAMPAGNE	RC p. 101 PC p. 339 GR p. 183	Jean BOUGRAND Jean BOUGRAND Jean BOUGRAND	Jean BOUGEREN
CHAUDILLON	RC p. 102 PC p. 341 GR p. 183	Antoine CHAUDILLON Antoine CHAUDILLON Antoine CHAUDILLON	Antoine CHAUDILLON
DUFRESNE	RC p. 102 PC p. 339 GR p. 183	Julien BOIN Julien BOIN Julien BOIN	Non identifié
DU VEMIS	RC p. 102 PC p. 346 GR p. 184	Non identifié Non identifié Non identifié	Non identifié
GRANCÉ	RC p. 102 PC p. 361 GR p. 185	Nicolas GRANCÉ Nicolas MOYÉ Nicolas MOYÉ	Nicolas MOYÉ
JEAN DOMINIQUE	RC p. 102 PC p. 345 GR p. 184	Non identifié Jean DOMINIQUE Jean DOMINIQUE	Jean DOMINIQUE
LABARRE	RC p. 102 PC p. 351 GR p. 183	Julien ALLARD Oublié Julien ALLARD	Julien ALLARD
LABONTÉ	RC p. 102 PC p. 342 GR p. 184	Non identifié Gilles COUTURIER Gilles COUTURIER	Gilles COUTURIER
LACHESNAYE	RC p. 102 PC p. 342 GR p. 184	Étienne CLÉMENCEAU Étienne CLÉMENCEAU Étienne CLÉMENCEAU	Étienne CLÉMENCEAU
LAFLEUR	RC p. 101 PC p. 343 GR p. 183	Jean DARBOIS Jean DARBOIS Jean DARBOIS	Jean DARBOIS

RECONSTITUTION DU RÉGIMENT

LAFONTAINE	RC p. 102 PC p. 363 GR p. 185	Nicolas PION Nicolas PION Nicolas PION	Non identifié
LAFRANCE	RC p. 102 PC p. 368 GR p. 185	Pierre VALET Pierre VALLET Pierre VALLET	Pierre VALLET
LAFRANCHISE	RC p. 102 PC p. 362 GR p. 185	Claude PASTOUREL Claude PASTOUREL Claude PASTOUREL	Claude PASTOUREL
LAJEUNESSE	RC p. 103 PC p. 342 GR p. 184	Claude COIGNAC Claude COIGNAC Claude COGNAC	Claude COGNAC
LALIBERTÉ	RC p. 103 PC p. 358 GR p. 184	Pierre LETENDRE Pierre LETENDRE Pierre LETENDRE	Non identifié
LAPOINTE	RC p. 101 PC p. 365 GR p. 185	Jean ROBIN Jean ROBIN Jean ROBIN	Jean ROBIN
LAPORTE	RC p. 103 PC p. 361 GR p. 184	Non identifié Marin MOREAU Martin (sic) MOREAU	Marin MOREAU
LAROSE	RC p. 102 PC p. 349 GR p. 184	François GUIRE François GUIRE François GUIRE	François DEGUIRE
LA TAILLE	RC p. 102 PC p. 338 GR p. 183	Non identifié Antoine BÉTHUNE Antoine BÉTHUNE	Antoine BÉTHUNE
LAVIGNE	RC p. 102 PC p. 363 GR p. 185	André POUTRÉ André POUTRÉ André POUTRÉ	André POUTRÉ
LAVIOLETTE	RC p. 102 PC p. 356 GR p. 184	Jean LEVANNOIS Non identifié Jean LEVANNOIS	Jean LEVANNOIS
LE BRETON	RC p. 101 PC p. 357 GR p. 183	François LEBRETON François LEBRETON Oublié	Gilles DUFAU

RECONSTITUTION DU RÉGIMENT

LE BRETON	RC p. 103 PC p. 357 GR p. 184	Non identifié Olivier LEBRETON Guillaume LEBRETON	Non identifié
L'ESPÉRANCE	RC p. 102 PC p. 369 GR p. 185	Non identifié Pierre VILLOING Pierre VILLOING	Pierre VILLOING
OLIVIER	RC p. 103 PC p. 362 GR p. 185	Non identifié Jean ou Maurice OLIVIER Jean OLIVIER	Jean OLIVIER
POITEVIN	RC p. 103 PC p. 348 GR p. 184	Gabriel GIBEAU Gabriel GIBEAU Gabriel GIBAUD	Gabriel GIBAUD
SAINT-AMAND	RC p. 102 PC p. 362 GR p. 185	Jean-Baptiste PATISSIER Jean-Baptiste PATISSIER Jean-Baptiste PATISSIER	Jean PATISSIER
SAINT-ANDRÉ	RC p. 103 PC p. 366 GR p. 185	Non identifié Non identifié Non identifié	André HACHIN
SAINT-MARTIN	RC p. 103 PC p. 336 GR p. 183	Antoine ADHÉMAR Antoine ADHÉMAR Antoine ADHÉMAR	Antoine ADHÉMAR
SALUART	RC p. 102 PC p. 367 GR p. 185	Non identifié Claude SALOIS Claude SALUART	Pierre SALVAYE
TREMPE	RC p. 102 PC p. 363 GR p. 185	Jean PIETTE Jean PIETTE Jean PIETTE	Jean PIET

CEUX DONT LES NOMS PARAISSENT COMME SOLDATS DANS CES OUVRAGES ET POURQUOI ILS NE SONT PAS DE CARIGNAN-SALIÈRE.

Dans les pages précédentes, nous avons mentionné, compagnie par compagnie, les noms retenus par messieurs Régis Roy et Gérard Malchelosse, Marcel Trudel et Jack Verney, dans leurs ouvrages respectifs pour identifier les soldats en se basant sur la liste de 1668. Ce sont d'ailleurs ces mêmes noms que nous relevons dans le Dictionnaire généalogique de René Jetté. Dans la colonne de droite, nous mentionnons nos propres choix.

Il y a de nombreuses divergences entre nos choix et ceux des autres auteurs concernant l'identification des soldats de Carignan-Salière en se basant sur cette liste de 1668. Malheureusement, dans la plupart des cas, les autres auteurs n'ont pas justifié leurs choix ou s'ils l'ont fait c'est souvent en renvoyant le lecteur à des documents qui ne démontrent pas que les individus en question étaient du régiment de Carignan-Salière. Il nous a semblé, à maintes reprises, que leurs choix relevaient presque du hasard. Aussi, le lecteur ne sera pas étonné de constater en ce qui a trait au rôle de 1668, qu'il y a 98 divergences entre nos choix et ceux de ces auteurs. Dans les pages précédentes, nous avons expliqué longuement la méthode que nous avons suivie pour procéder à leur identification, ce qui nous a permis de justifier nos choix. Qu'on se réfère d'ailleurs à ce sujet aux notes inscrites au bas des biographies.

Dans les lignes qui suivent, nous expliquons d'abord pourquoi ces individus, identifiés comme soldats par ces auteurs, n'étaient pas soldats de Carignan-Salière et ensuite pourquoi certains de ces soldats n'ont pas été classés par ces mêmes auteurs dans la bonne compagnie.

ABADIE Jean-Vincent (d') de Saint-Castin

Il était trop jeune en 1665 pour être enseigne de la compagnie du sieur de Chambly. D'ailleurs, l'enseigne de cette compagnie en 1665 était Bernard Boucher, sieur de Roc. Ce dernier demeura au pays en 1668. Quand, en 1670, le capitaine de Chambly revint au pays en tête d'une nouvelle compagnie, son enseigne était le sieur de Saint-Castin. Aucun document d'ailleurs ne prouve sa présence au pays avant 1670.

ALY Vincent dit Larosée

On en a fait le Larosée de la compagnie du capitaine Petit. Le fait qu'il portait le surnom de Larosée arrangeait bien les choses. Toutefois, on ne retrouve sa trace dans les documents qu'en 1677. De plus, il n'a aucune relation avec des soldats de Carignan-Salière et n'a pas du tout le profil du soldat.

AUDET Nicolas dit Lapointe

Il était au pays en 1663, puisqu'il est confirmé à Québec le 23 mars 1664.

AUDOUIN François dit Laverdure

On en a fait le Laverdure de la compagnie du capitaine de Laubia, mais il n'y a rien à son sujet avant 1686.

BALARD Louis dit Latour

Parmi les soldats de la compagnie du capitaine Duprat qui demeurèrent au pays en 1668, nous relevons un nommé d'Ausson. Comme Louis Balard, qui sait tout juste signer, était originaire de la paroisse Saint-

Lazare de la ville d'Autun en Bourgogne, on a supposé le nom d'Ausson comme une mauvaise prononciation de d'Autun et on l'a identifié à ce surnommé d'Ausson. Selon l'âge qu'il donne au recensement de 1681, il n'avait que seize ans en 1665. Voir DBAQ Tome I, p. 100.

BARROIS Jacques

On en a fait le nommé Barrois de la compagnie du capitaine de La Varenne. Mais on a tout simplement fait erreur sur le prénom. Il s'agit non pas de Jacques mais d'Antoine Barrois.

BEAUFORT Jean

On en a fait le Beaufort de la compagnie du capitaine de Lafredièrre. Or le seul porteur de ce surnom au pays à cette époque est Hilaire Limousin. Nous croyons que ce Jean Beaufort a été inventé de toute pièce, suite à une erreur de lecture d'un marché entre Hilaire Limousin et Vivien Jean. Ce contrat se lit comme suit : Marché entre Vivien Jean et Beaufort, d'où Jean Beaufort.

BÉLAIR François

On en a fait le Bélaire de la compagnie du sieur de Lafredièrre. Or il n'a rien à voir avec cette compagnie. Nous le retrouvons domestique des sieurs Dupuis et Bécart de Grandville à l'Île-aux-Grues en 1667.

BELLEAU Blaise dit Larose

Il était effectivement soldat, mais non pas de la compagnie du capitaine Latour, mais de la compagnie du capitaine Berthier, venue avec le sieur de Tracy. En conséquence, il n'était pas du régiment de Carignan-Salière.

BENOIT Étienne dit Lajeunesse

Il était domestique des Sulpiciens en 1666 et 1667 ce qui démontre qu'il avait été engagé par eux et en conséquence n'est pas venu comme soldat. Voir DBAQ Tome I, p. 157.

BÉTOURNÉ Adrien dit Laviolette

Il était assurément soldat. Toutefois, on en a fait le Laviolette de la compagnie Duprat-Deportes au régiment de Carignan-Salière ce qui s'avère inexact, car il est confirmé à Québec le 24 août 1665 et la compagnie du capitaine Duprat n'y arrive que le 12 septembre. Il est plutôt le Laviolette de la compagnie du sieur de Berthier, venue avec Tracy. Son lieu d'établissement vient appuyer cette affirmation. Il n'était donc pas de Carignan-Salière.

BIN René

Dans la compagnie du capitaine Petit il y a un René Le Normand. Parce que René Bin portait le prénom de René et parce qu'il était originaire de Normandie, on en a fait le René Le Normand en question. Rien ne permet une telle interprétation, car René Bin n'a jamais été surnommé Le Normand, il portait le surnom de Lacroix. De plus, il n'a pas le profil du soldat de Carignan-Salière. Ni son lieu d'origine, ni celui de son établissement ni ses relations ne permettent de le relier au régiment de Carignan-Salière.

BOESME Jean

On en a fait le nommé Le Boesme de la compagnie du capitaine Naurois. Il s'agit en fait de Jean Boesmé, lequel est arrivé à Québec à bord du Noir de Hollande le 24 mai 1664. Voir DBAQ Tome 1, p. 219.

BONIN Nicolas dit Saint-Martin

On en a fait le Saint-Martin de la compagnie du capitaine Saint-Ours Il serait né en 1655 ce qui lui aurait donné 10 ans en 1665 lors de la venue du régiment. De plus, son nom n'apparaît dans les documents qu'en 1675. Voir DBAQ Tome 1, p. 226.

BOULANGER (LE) Pierre

On en a fait le nommé Le Boulanger de la compagnie du capitaine de Laubia. Il était au pays dès 1657. Voir DBAQ tome 3, p. 166.

BOUTAUX Gabriel dit Laramée

On en a fait le Laramée de la compagnie du capitaine de Contrecœur. Il est le fils de Pierre Bouteau dit Laramée de la compagnie du capitaine de Salière. Toutefois aucun document ne nous permet de croire qu'il serait venu au pays avec son père et dans le régiment de Carignan-Salière. Il est plus juste de croire qu'il est venu rejoindre son père après 1668. Il est interrogé lors d'un procès en 1672 et c'est la seule mention de sa présence au pays.

BOUTRON François dit Le Major

On en a fait le dénommé Le Major de la compagnie du capitaine Lafredière. En 1666, cet individu est domestique à Sillery. Il n'est pas surnommé le major mais Brusquet. Ce n'est que vers 1700 que nous voyons paraître Étienne Boutron dit Le Major, avec lequel on l'a confondu.

BRILLAUD Jean dit Labonté

On en a fait le Labonté de la compagnie du capitaine de Lafredière. Or son nom ne paraît pas dans les documents d'état civil pas plus que dans ceux de la justice. Un seul acte notarié le concerne et il date de 1676. C'est la vente de sa concession devant le notaire Basset à René Cuillierier. C'est bien insuffisant pour en faire un soldat de Carignan-Salière.

CARTIER Paul

On en a fait le Larose de la compagnie du capitaine de Laubia. Mais c'était un meunier qui n'a rien à voir avec le régiment de Carignan-Salière. Il était d'ailleurs meunier à la ferme des Jésuites à Québec en 1666. De plus, il ne portait pas le surnom de Larose. On l'a confondu avec Joseph Cartier dit Larose.

CHEVALIER Étienne

On en a fait le nommé Chevalier de la compagnie du capitaine de Chambly. Or, il est arrivé au pays en 1666. Voir MSGCF Vol. 48, no. 3.

CHARPENTIER Étienne dit Saint-Laurent

On en a fait le Saint-Laurent de la compagnie du capitaine de Saint-Ours. Or, son nom n'apparaît dans les documents qu'en 1686. On le qualifie alors de sergent de la compagnie du sieur de Saint-Ours, mais on sait que le sieur de Saint-Ours continua à diriger une compagnie de soldats. Comment expliquer le silence des documents entre 1665 et 1686 ? Tout simplement parce qu'il n'arriva au pays qu'après 1681.

CHOLLET Renaud dit Laliberté

On en a fait le Laliberté de la compagnie Duprat-De Portes. Nous ne relevons aucune trace de cet individu dans les documents d'état civil et dans ceux de la justice entre 1665 et 1681. Un seul acte notarié le concerne et il date du 19 octobre 1675 devant le notaire Duquet. Il s'agit d'une obligation de sa part envers Jean Quilleaud. C'est nettement insuffisant, même s'il portait le surnom de Laliberté, pour en faire un soldat de Carignan-Salière.

COURTOIS Jean

On en a fait le Courtois de la compagnie du capitaine Salière. Or, le seul document qui le concerne est une concession de terre en mars 1667 dans la seigneurie de Dombourg. Comment expliquer qu'un prétendu soldat de la compagnie du capitaine de Salière se fasse concéder une terre dans la région de Québec, alors que sa compagnie était cantonnée à Montréal ?

DANIAU (Daneau) Jacques

Germain Lesage, dans Mancreuil, p. 55 présume qu'il était de Carignan-Salière. Il y a un Jacques Daniau du diocèse de Luçon qui est confirmé à Trois-Rivières le 6 juin 1666. Est-ce bien le même ? Jacques Daniau qui se marie en 1680, selon un document de 1683, avait alors 30 ans. Il serait né en 1653 et n'aurait eu que 12 ans en 1665.

DESAUTELS Pierre dit Lapointe

On en a fait un soldat de Carignan-Salière en raison de son surnom de Lapointe. Il était au pays en 1653, venu avec la Grande Recrue. Voir DBAQ Tome 2, p. 74.

DIEL Charles

On en a fait le Petit Breton de la compagnie du capitaine de Lafouille. Or dans aucun document il est surnommé Le Breton et encore moins le Petit Breton. De plus, il était originaire de Normandie. Il serait d'ailleurs né en 1653 ce qui lui aurait donné l'âge de 12 ans lors de la venue du régiment de Carignan-Salière. Voir DBAQ Tome 2, p. 92-93.

DOUBLET Jacques dit Delisle

On en a fait le Delisle de la compagnie du capitaine Petit. Or il était un des engagés de monsieur Le Barroye, l'agent général de la Compagnie des Indes occidentales et au pays depuis 1664 ou auparavant.

DUBOIS Antoine

On en a fait le Dubois de la compagnie du capitaine de Lafouille. Toutefois, son nom ne paraît dans les documents qu'en 1675. On le qualifie alors de soldat de la garnison de Trois-Rivières ce qui n'en fait pas pour autant un soldat de Carignan-Salière.

DUCHESNE Charles dit Larivière

On en a fait le Larivière de la compagnie du capitaine La Varenne. C'est vainement que nous cherchons ce nom dans les documents du 17^e siècle. Il est mentionné sans aucune référence par Malchelosse, Roy, Trudel et Verney.

GENEST Jacques dit Labarre

On en a fait le Labarre de la compagnie du sieur de Lafredière. Or il était déjà à l'Île d'Orléans au tout début de 1666. Il n'avait donc rien à voir avec la compagnie du sieur de Lafredière qui se trouvait à Montréal. Voir le DBAQ Tome 2, p. 338 et apporter les corrections nécessaires.

GUÉRARD Martin dit Le Grapt

On en a fait le Le Gratelard de la compagnie du capitaine Maximy. mais il était au pays dès 1658. Voir DBAQ Tome 2, p. 405.

GUGNOT

On en a fait le nommé Le Tambour de la compagnie du capitaine Maximy. Or nous cherchons vainement une référence à ce nom dans les documents du 17^e siècle. Nous croyons qu'on l'a tout simplement confondu avec Antoine Renaud dit le Tambour. La ressemblance entre Gugnot et Regnaud en étant la cause. Or Antoine Renaud était au pays en 1660.

GUILLEMOT Olivier dit Lebreton

Dans la compagnie du capitaine de La Fouille nous trouvons un soldat surnommé LE PETIT BRETON. Germain Lesage dans son excellent ouvrage : *Manereuil, fondateur de Louiseville*, suppose, page 50, qu'il s'agit d'Olivier GUILLEMOT. Il écrit :

« Olivier Guillemot est vraisemblablement le « Petit Breton » mentionné dans le « rôle » du régiment. Âgé de quinze ans et benjamin de la Compagnie de la Fouille, il est le fils de Jean Guillemot, ou Clemet, et de Marie Mesnue de Ploeguiel, diocèse de Tréguiers en Bretagne. Il est illettré, mais possède peut-être déjà le métier de « calfateur ».

Le simple fait qu'un individu vient de la Bretagne ne peut pas nous permettre de faire de lui le dénommé « Le Petit Breton » de cette compagnie ? Pourquoi lui plus qu'un autre ? Olivier GUILLEMOT est surnommé Le Breton et non pas Le Petit Breton. De plus il n'est mentionné pour la première fois dans les documents qu'en 1675. Il termine son engagement chez Christophe Martin, ce qui peut laisser croire qu'il était arrivé trois ans plus tôt, c'est-à-dire en 1672. Il est âgé de 31 ans au recensement de 1681. Il avait donc 15 ans en 1665. C'est ce qui ferait qu'on l'aurait surnommé « Le Petit Breton ». Ce n'est donc que sur le fait qu'il y avait un soldat surnommé « Le Petit Breton » dans la compagnie du capitaine de Lafouille que l'on

fait de lui un soldat de cette compagnie Mais ce surnom s'appliquait peut-être également à un individu venant de Bretagne et surnommé ainsi en raison de sa taille.

Les documents ne commencent à parler de lui qu'en 1675. De plus, il pratique le métier de calfat qu'il aurait appris en France avant de venir au pays. Il n'est en relation avec aucun soldat de Carignan-Salière. Il n'a pas le profil du soldat. Aucun document le concernant ne nous permet de préciser qu'il était le « Petit Breton » en question. Alors, qu'est-ce qui permet de le présumer ? Rien ! Par conséquent, que valent ces suppositions ? On ne peut pas sur de si minces informations en faire un soldat de Carignan-Salière. Pour de plus amples informations à son sujet : voir : DBAQ, Tome 2, p.416.

GUILLET Jean

On en a fait le Saint-Marc de la compagnie du capitaine Froment. Or ce renseignement provient de Benjamin Sulte et il est inexact. Le seul Guillet, porteur du surnom de Saint-Marc, est Louis Guillet, né en 1657 et fils de Pierre Guillet et de Jeanne Saint-Père. Le seul Jean Guillet alors au pays s'engage à La Rochelle le 27 mars 1665 et devient fermier du sieur Grignon de la Côte de Beaupré.

HUDON Pierre dit Beaulieu

On en a fait le Beaulieu de la compagnie du capitaine de Grandfontaine. Or, il était au pays en 1664. Voir DBAQ T. 2, p. 475-476.

JACQUET Jean dit Saint-Amand

On a créé de toute pièce cette individu en faisant erreur sur le prénom de Jean-Jacques Gerlaise dit Saint-Amand, le véritable Saint-Amand de la compagnie du capitaine de Lafouille.

JOLY Jean

Parce qu'il était originaire de la paroisse Saint-Denis de Nantes, on en a fait le Saint-Denis de la compagnie Colonelle. Or, dans aucun document, il est surnommé Saint-Denis. De plus, il s'établit à Lauzon en 1666 et est chafournier de métier ce qui est loin du profil de soldat. Voir DBAQ Tome 3, p. 50-51.

LACHAISE Louis

On a fait de lui le Georges d'Amboise de la compagnie du capitaine de Contrecœur. Or les documents sont explicites en ce qui a trait au soldat surnommé Georges d'Amboise. Il s'agit de Mathurin Beaudry. Voir sa biographie.

LACROIX Pierre

On en a fait le Lacroix de la compagnie du capitaine de Grandfontaine. Or nous ne retraçons sa présence dans les documents qu'en 1681 à Charlesbourg.

LAFONTAINE Jacques

On en a fait le Lafontaine de la compagnie du capitaine Naurois sur la seule mention faite d'un Jacques Lafontaine au Dictionnaire Tanguay. Or nous ne retraçons pas ce nom dans les documents du 17e siècle.

LALONDE Jean dit Lespérance

On en a fait le Lespérance de la compagnie du capitaine de La Varenne. Or il n'a aucunement le profil du soldat, ni par son lieu d'origine, ni par ses relations, ni par son lieu d'établissement. Voir DBAQ Tome 3, p. 105-106.

LAMBERT Aubin dit Champagne

On en a fait le Champagne de la compagnie du capitaine de Grandfontaine. Or il était au pays dès 1662. Voir DBAQ, Tome 3, p. 110-111.

LATOUCHE Roger

On en a fait le Latouche de la compagnie du capitaine de Grandfontaine, ce qui va à l'encontre de toute logique. En effet, la compagnie du capitaine de Grandfontaine était cantonnée à Québec et nous retrouvons Roger Latouche domestique à Trois-Rivières en 1666 où il est d'ailleurs confirmé. Son lieu d'origine, ses relations et son lieu d'établissement démentent son appartenance à Carignan-Salière.

LAURENCE Noël

Simplement en se basant sur la ressemblance de son nom, Laurence et L'orange, on en a fait le L'Orange de la compagnie du capitaine de Lafouille. N'ayant pas eu le temps d'approfondir ce cas, lors de la rédaction du *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois*, nous nous sommes fait prendre à ce piège. En conséquence le lecteur voudra bien corriger cette erreur que l'on retrouve à sa biographie au DBAQ, Tome 3, p. 147.

LEBRETON François

On en a fait le Lebreton de la compagnie du capitaine Saurel. Or son nom figure parmi les habitants de Trois-Rivières en 1666 ce qui démontre son arrivée au pays comme habitant. De plus, son lieu d'origine n'a rien à voir avec le lieu d'origine des soldats de la compagnie du capitaine Saurel.

LEBRETON Guillaume dit Lardoise

On en a fait le Lebreton de la compagnie du capitaine Saurel. Or, il s'agit en fait de Jean-Baptiste Breton aussi prénommé Guillaume. Ce couvreur est né en 1659. Il aurait eu six ans en 1665 lors de la venue du régiment. Voir DBAQ, Tome 1, p. 285.

LEBRETON Olivier

On en a fait le Lebreton de la compagnie du capitaine Saurel, mais cet individu est inventé de toute pièce suite à la mauvaise lecture de la liste de 1668 où le surnom ou le prénom Olivier suit celui de Lebreton.

LEBRETON René

On en a fait le Lebreton de la compagnie du capitaine Latour. Or René Breton est confirmé à Québec le 24 août 1665. En conséquence, il ne peut être le Lebreton de la compagnie du capitaine Latour qui se trouvait alors le long du Richelieu.

LETENDRE Pierre dit Laliberté

On en a fait le Laliberté de la compagnie du capitaine Saurel. Or il n'a aucunement le profil du soldat. On lui concède une terre dès février 1666, preuve qu'il était au pays depuis au moins trois années. Voir DBAQ Tome 3, p. 279. Apporter les rectifications nécessaires.

LUTTON Gilles dit Bonvouloir

Parce qu'il portait le surnom de Bonvouloir, on en a fait le Boncourage de la compagnie du capitaine Petit. On l'a confondu avec Jean Collet surnommé Boncourage.

NEPVEU François dit Lacroix

On en a fait le Lacroix de la compagnie du capitaine de Lafouille en se basant sur une note du Dictionnaire généalogique de Tanguay. Or, le seul Nepveu surnommé Lacroix était Thomas et non François. Il était soldat de la compagnie du capitaine de Saint-Ours en 1688 et serait né vers 1665 au moment où le régiment de Carignan-Salière arrivait au pays.

ORIEUX René dit Lafleur

On en a fait le Lafleur de la compagnie du capitaine de Lafredière. Or les documents qui le concernent ne débutent qu'en 1675, par le bail d'une terre à Québec devant le notaire Duquet. Ce n'est qu'en 1679 qu'on le retrouve à Montréal parmi les soldats de la garnison.

PAGEOT Pierre dit Champagne

On en a fait le Champagne de la compagnie du capitaine Latour. Or Pierre Pageot dit Champagne est né en 1700.

PASQUIER Étienne

On en a fait le Pasquier de la compagnie du capitaine Lamotte. Or il était jardinier volontaire à Québec lors du recensement de 1666 et n'a aucune relation avec des soldats de Carignan-Salière.

PERRAULT Paul dit Lagorce

On a prétendu que le copiste du rôle de 1668 a écrit Laforge plutôt que Lagorce et sur cette prétention on a fait de Paul Perrault dit Lagorce le soldat en question. Il n'a absolument pas le profil du soldat de Carignan-Salière. Voir DBAQ Tome 4, p. 102.

PIAT Arnauld dit Lafleur

On en a fait le Lafleur de la compagnie du capitaine Petit. On retrouve son nom parmi les gens qui reçoivent une terre du sieur de Chambly le 16 octobre 1673. Nous croyons qu'il s'agit du même individu que l'on nomme Renaud Piart et qui passe un marché à Québec en 1672 en compagnie de Maurice Olivier. Le peu de renseignements que nous possédons à son égard associé à sa présence à Québec en 1672 et ses relations nous portent à croire qu'il n'était pas un soldat de Carignan-Salière.

PION Nicolas dit Lafontaine

On en a fait le Lafontaine de la compagnie du capitaine Saurel. Or cet ancêtre s'est engagé à La Rochelle le premier avril 1665. Voir DBAQ Tome 4, p. 149.

POIROT Pierre dit Laverdure

Nous avons vainement cherché son nom dans les documents de l'état civil, de la justice et des notaires ainsi que sur les listes des confirmés et du scapulaire du Mont-Carmel. En raison d'une mauvaise lecture, on l'a confondu avec Pierre Poinot dit Laverdure, caporal de la compagnie du capitaine de Chambly. Voir Registre de Notre-Dame de Montréal 18 mars 1668.

POITIER Michel dit Langevin

On en a fait le Langevin de la compagnie du capitaine Latour. Or il était au pays en 1664. Il est confirmé à Beauport.

POTHIER Étienne dit Laverdure

On avait fait d'Étienne Pothier le Laverdure de la compagnie du capitaine Dugué, mais il n'a pas le profil d'un soldat et encore moins d'un soldat de la compagnie du capitaine Dugué. Il s'établit dans la région de Québec et n'est confirmé qu'en 1669. À corriger au DBAQ T.4. p. 171 et au DGFQ p. 936.

POUGNET François dit Beuregard

On en a fait le Beuregard de la compagnie du capitaine de Contrecœur. C'est oublier que le Beuregard de cette compagnie n'était autre qu'André Jarret dit Beuregard, le lieutenant de la compagnie.

POURVEU Noël dit Lafortune

On en a fait le Lafortune de la compagnie du capitaine de Grandfontaine. Cependant, il habitait déjà la Côte de Lauzon en 1665 et ses relations, tout comme son lieu d'origine et son lieu d'établissement démontrent qu'il n'était pas soldat.

RADIER (RATIER) Jean dit Dubuisson

On en a fait le du Buisson de la compagnie du capitaine de Chambly. Mais il était au pays depuis 1661 ou auparavant. Voir DBAQ Tome 4, p. 231.

RENAUD Antoine dit Larose et Le Tambour

Il était au pays en 1660. Voir DBAQ Tome 4, p. 238.

RENAUD Guillaume

On en a fait le Renaud de la compagnie Colonelle. Or il était au pays avant 1665. Voir DBAQ Tome 4, p. 240.

RENAUD Jean dit Montauban

Parce qu'il était originaire de Montauban, on en a fait le Montauban de la compagnie du capitaine de Saint-Ours. Or son nom paraît dans les Jugements du Conseil Souverain que le 29 avril 1675 alors qu'il offre de seconder le bourreau Jean Daigre. Son simple surnom de Montauban ne suffit pas à en faire su soldat de Carignan-Salière.

ROBERT Charles dit Deslauriers

On en a fait le Deslauriers de la compagnie du capitaine de Saint-Ours. Or, nous n'entendons parler de lui dans les documents qu'à compter de 1673 quand il reçoit une terre du sieur de Chambly. Il ne se marie qu'en 1681. Ces informations sont beaucoup trop minces pour présumer qu'il était un soldat de Carignan-Salière. Il peut tout aussi bien être venu en 1670 avec le sieur de Chambly.

ROBERT Louis dit Lafontaine

On en a fait le Lafontaine de la compagnie du capitaine de Laubia. Ce cordonnier contracte mariage à Trois-Rivières le 10 janvier 1665 en présence du colonel Salière. Toutefois, aucun soldat n'assiste à ce contrat. Par la suite, il va s'établir à Boucherville et ne passe aucun contrat avec des soldats de Carignan. Il n'a pas le profil du soldat de Carignan-Salière.

ROUSSELOT Nicolas dit Laprairie

On en a fait le Laprairie de la compagnie du capitaine Naurois. Il était soldat mais venu dans la compagnie du capitaine Berthier avec le sieur Tracy. En conséquence, il n'était pas de Carignan-Salière.

ROY Jean dit Le Gascon

On en a fait le Petit Jean de la compagnie du capitaine de Salière. Il reçoit une terre à Saint-Ours en 1673 et on précise bien son surnom de Petit Jean Le Gascon pour ne pas le confondre avec Jacques Pigeon dit Petit Jean qui reçoit une terre au même endroit le 7 novembre 1673. Voilà pourquoi, nous croyons que le Petit Jean de la compagnie du sieur de Salière est bien Jacques Pigeon et non Jean Roy.

SAINT-JEAN Alexandre

Cet individu périt lors du massacre de Lachine en 1689. Cette seule mention a suffi pour en faire le nommé Alexandre de la compagnie du capitaine Naurois. Or le soldat nommé Alexandre n'est autre qu'Alexandre Techenay.

SALOIS Claude

On en a fait le Saluart de la compagnie du capitaine Saurel. Or il se marie à l'Île d'Orléans en 1666 et il serait venu au pays avec une des compagnies du sieur de Tracy, celle du capitaine Monteil.

SURPRENANT Jacques dit Sansoucy

On en a fait le Sansoucy de la compagnie du capitaine de Contrecoeur. Toutefois, il n'a aucunement le profil du soldat. Ni son lieu d'origine, ni ses relations, ni son lieu d'établissement, ni la date de sa première

mention dans les documents ne nous permettent d'en faire un soldat de Carignan-Salière. Voir DBAQ Tome 4, p. 364. Apporter les corrections appropriées.

TESTU Jacques dit Larivière

On a fait de lui le Larivière de la compagnie du capitaine de Lafouille. Toutefois, rien dans les renseignements que nous possédons à son sujet ne nous permet de croire qu'il faisait partie de cette compagnie. Il vient de Normandie. Les soldats de cette compagnie sont recrutés au Poitou. Il s'établit à Laprairie. Les soldats de cette compagnie s'établissent à Louiseville. Il n'a aucune relation avec un ou des soldats de cette compagnie. À corriger dans DBAQ T.4, p. 394 et au DGFQ p. 1072.

TESSIER François dit Laverdure

On en a fait le Laverdure de la compagnie du capitaine de Lafredière. Nous cherchons vainement son nom dans les registres d'état civil, dans les documents notariés et ceux de la justice ainsi que dans le Registre des confirmations et celui du Scapulaire du Mont-Carmel. Il est évident qu'on l'a confondu par une mauvaise lecture avec François Vessier di Laverdure lequel était au pays en 1664.

VINÇONNEAU Jean dit Laforêt

On en a fait le Laforêt de la compagnie du capitaine de Lafouille. Or il était au pays dès 1659.

POURQUOI ILS N'ÉTAIENT PAS DE LA COMPAGNIE OÙ ON LES A CLASSÉS.

Plusieurs individus, également identifiés par les auteurs cités plus haut, étaient effectivement des soldats de Carignan-Salière, mais ces auteurs les ont classés dans la mauvaise compagnie. Nous expliquons brièvement ici pourquoi ces soldats n'étaient pas de la compagnie dans laquelle on les avait classés. On pourra en connaître plus à leur sujet en consultant la biographie qui leur est consacrée et les notes justificatives qui accompagnent.

BARSA André dit Lafleur

On en a fait le nommé Le Limousin de la compagnie du capitaine de Lafredière. Il faut savoir que bien qu'originaire du Limousin, il n'est jamais surnommé Le Limousin dans les documents. Son surnom de Lafleur allié à son lieu d'origine, son premier lieu d'établissement et le fait qu'il est témoin avec Michel Margotain au mariage de Mathieu Binet de la compagnie Lafredière en font le Lafleur de la compagnie du capitaine de Lafredière.

BEAUDOIN Antoine dit Saint-Antoine

On en a fait le Saint-Antoine de la compagnie du capitaine de Lafredière. Or les documents sont explicites à son sujet. Il était le Saint-Antoine de la compagnie du capitaine de Saint-Ours.

BORDELEAU Antoine dit Laforêt

On en a fait le Dampierre de la compagnie du capitaine Maximy parce qu'il venait de Dampierre-sur-Boutonne. Mais les documents sont explicites à son sujet. Il était le Laforêt de la compagnie du capitaine Petit.

BOUIN Julien dit Dufresne

On en a fait le Dufresne de la compagnie du capitaine Saurel. Or son lieu d'établissement le désigne plutôt comme le Dufresne de la compagnie Colonelle.

DALPÉ Jean dit Parizeau

Une similitude entre le nom Delpesches et le nom Dalpé a suffi pour qu'on fasse de lui le Delpesches de la compagnie du capitaine de Lafredière. C'est bien Bernard Delpesches qui est le Delpesches de cette compagnie. Par contre Jean Delpué dit Parizeau était probablement soldat de Carignan-Salière. Son lieu d'origine le laisse croire. Comme il venait de Rodez en Rouergue, il pouvait faire partie de la compagnie du capitaine de Salière ou de celle du capitaine de Lafredière.

DARGAN Gaspard

On en a fait le Le Boesme de la compagnie du capitaine de Contrecœur. Or, les documents sont explicites à son sujet, il était de la compagnie du capitaine de Grandfontaine.

DELAUNAY Jacques dit Lacroix

On en a fait le Lacroix de la compagnie du sieur de Lafouille. Or les documents sont explicites à son sujet, il était le Lacroix de la compagnie du capitaine de Grandfontaine.

DELPESCHES Bernard dit Belair

On en a fait le Belair de la compagnie du capitaine de Salière. Or il est le Delpeschès de la compagnie du capitaine Lafredière.

DENIGER Bernard dit Sansoucy

On en a fait le Sansoucy de la compagnie du capitaine Froment, mais son lieu d'origine, sa confirmation au fort de Chambly en 1668 et son lieu d'établissement nous le font identifier comme le Sansoucy de la compagnie du capitaine de Contreccœur.

DENIS Louis dit le Petit Lafontaine

On en a fait le Lafontaine de la compagnie Colonelle. Or son surnom particulier allié au fait qu'il est confirmé à Trois-Rivières en 1666 en font le Petit Lafontaine de la compagnie du capitaine de Laubia.

DUFRESNE Antoine

On en a fait le Dufresne de la compagnie Colonelle. Or il est le Dufresne de la compagnie du capitaine de Lafredière comme nous le démontre son établissement à Montréal. La compagnie Colonelle était cantonnée à Québec et la compagnie du capitaine de Lafredière à Montréal.

DUBORD Juilien dit Lafontaine

On en a fait le Lafontaine de la compagnie du capitaine de Lafouille. Or son lieu d'origine au Périgord tout comme celui de son établissement le désignent comme le Lafontaine de la compagnie du capitaine de Saint-Ours. Voir et corrigé DBAQ Tome 2, p. 122.

DUMAS René dit Rencontre

On en a fait le Rencontre de la compagnie du capitaine de Grandfontaine. Sa présence en 1668 au fort Chambly indique plutôt qu'il était le Rencontre de la compagnie du capitaine de Rougemont. Il n'est pas impossible toutefois qu'il soit arrivé au pays avec la compagnie du capitaine de Grandfontaine et ait été muté à celle du capitaine de Rougemont ce qui expliquerait la mention d'un soldat nommé Rencontre dans chacune de ces compagnies.

GAZAILLE Jean dit Saint-Germain

On en a fait le Saint-Germain de la compagnie du capitaine de Saint-Ours. Or les documents sont explicites à son sujet, il était de la compagnie du capitaine de Contreccœur.

GUIAUT Jacques dit Jolicœur

On en a fait le Jolicœur de la compagnie Colonelle, or le Jolicœur de cette compagnie était Jean Langlois. Jacques Guitaut était le Jolicœur de la compagnie du capitaine Dugué ce qui explique son établissement à Montréal.

HACHIN André dit Saint-André

On en a fait le Saint-André de la compagnie Duprat-Deportes. Toutefois, il obtient son licenciement des troupes dès 1667 pour se marier. À son contrat de mariage, il est dit de Sorel, ce qui en fait à juste titre le Saint-André de la compagnie du capitaine de Saurel.

JEAN Louis dit Lafontaine

On en a fait le Lafontaine de la compagnie du capitaine de Saint-Ours. Or son lieu d'origine, ses relations et son premier lieu d'établissement le désignent plutôt comme le Lafontaine de la compagnie du capitaine Lafouille.

JOACHIM Bernard dit Laverdure

On en a fait le Laverdure de la compagnie du capitaine Duprat. Il était certes soldat, mais son lieu d'origine et son lieu d'établissement le désignent davantage comme le Laverdure de la compagnie du capitaine Froment.

JOINEAUX Pierre dit Latour

On en a fait le Latour de la compagnie du capitaine Laubia. Or les documents sont explicites à son sujet. Il est le Latour de la compagnie du capitaine de Contreœur.

MAGNAN Jean dit Lespérance

On en a fait le Lespérance de la compagnie du capitaine Dugué, mais son lieu d'origine tout comme celui de son établissement le désignent comme le Lespérance de la compagnie du capitaine de La Varenne.

MOUFFLET Jean dit Champagne

On en a fait le Champagne de la compagnie du capitaine de La Varenne. Or les documents sont explicites à son sujet, il était le Champagne de la compagnie du capitaine Naurois.

PAVIOT Jacques dit Lapensée

On en a fait le Lapensée de la compagnie du capitaine de Lafouille. Or les documents sont très explicites à son sujet. Il était le Lapensée de la compagnie du capitaine de Contreœur.

PAYET Pierre dit Saint-Amour

On en a fait le Saint-Amour de la compagnie du capitaine Latour. Or il est confirmé à Québec le 24 août 1665, alors que la compagnie du capitaine Latour se trouvait sur le Richelieu. En 1671, il fait partie de la compagnie du capitaine Lamotte. Il ne serait donc pas arrivé avec la compagnie du capitaine Latour, mais pourrait y avoir été muté par la suite.

POITIER Philippe dit Lafontaine

On en a fait le Lafontaine de la compagnie du capitaine de Lafouille. La présence du capitaine de Laubia lors de son abjuration à Québec le 14 septembre 1665 et son lieu d'origine nous le font identifier comme le Lafontaine de la compagnie du capitaine de Laubia.

ROUSSEL Jean dit Latulippe

Parce qu'il était originaire de Montauban, on a fait de lui le Montauban de la compagnie Colonelle. Or on sait qu'il était soldat de la compagnie de La Valtrie et arrivé au pays après 1681. N.B. Il faut éviter de le confondre avec Jean Roussel dit La Rousselière, chirurgien de la compagnie du capitaine de Lafredière.

ROY Jean dit Lapensée

On en a fait le Lapensée de la compagnie du capitaine de La Fouille. Or son lieu de confirmation et celui de son établissement en font le Lapensée de la compagnie du capitaine de Lafredière.

SÉLURIER Jean dit Deslauriers

On a fait de lui le Petit Deslauriers de la compagnie Duprat-Deportes. Toutefois, les documents sont explicites à son sujet, il était le Deslauriers de la compagnie du capitaine de Saint-Ours.

TROUILLARD Pierre dit Laforest

On en a fait le Laforest de la compagnie du capitaine Dugué. Son lieu d'origine et son mariage à Château-Richer en font le Laforest de la compagnie du capitaine de Lafouille.

VANET Charles dit Le Parisien

On en a fait le nommé Le Parisien de la compagnie du capitaine de Laubia. Toutefois son lieu d'établissement et ses relations le désignent davantage comme Le Parisien de la compagnie du capitaine de Chambly.

VIAU Jacques dit Lespérance

On en a fait le Lespérance de la compagnie du capitaine de Lafredière. Or, son lieu d'origine, ses relations et son lieu d'établissement en font le Lespérance de la compagnie du capitaine Dugué.

LE REGISTRE DES CONFIRMATIONS
ET CELUI DE LA CONFRÉRIE DU SCAPULAIRE

Une fois ce très long travail réalisé sur des centaines d'individus, il ne restait plus, pour en avoir le cœur net, qu'à rédiger la biographie de chacun de ces personnages afin de pouvoir être mieux fixé sur leur identité et de pouvoir dresser une liste, la plus exhaustive et la plus fiable possible des officiers et des soldats. Cette étape réalisée, il fallait encore répartir ces individus dans la compagnie avec laquelle ils étaient venus, ce qui, en raison des nombreuses mutations, n'était pas chose facile et évidente. Après avoir rédigé les notices biographiques de chacun des capitaines et des officiers, nous avons donc regroupé autour d'eux les soldats de leur compagnie. Compte tenu des sources que nous avons en main, le régiment de Carignan-Salière était enfin en partie reconstitué. Mais qui étaient les quelque 450 individus manquants ?

Fort heureusement nous disposions d'autres sources pouvant nous révéler leur nom. En effet, après leur arrivée au pays, plusieurs soldats de Carignan-Salière furent confirmés, et cinq cents, écrit la Mère Marie de l'Incarnation, reçurent le scapulaire du Mont-Carmel en même temps que quelques habitants. D'autres abjurèrent le protestantisme. Les listes des confirmés pour 1665 à Québec, 1666 à Montréal, à Trois-Rivières et au fort de Sorel et 1668 au fort de Chambly pouvaient donc être d'un grand secours pour nous révéler les noms de ces soldats.

Après en avoir exclu les noms des soldats déjà connus et ceux des quelques habitants qui furent confirmés ou reçurent le scapulaire en même temps qu'eux, il était donc possible de connaître en partie les noms de ces soldats.

LA CONFRÉRIE DU SCAPULAIRE DU MONT-CARMEL

Cinq cents soldats, écrit la Mère Marie de l'Incarnation, ont reçu le scapulaire peu après leur arrivée. Elle était certaine de ce nombre, parce que ce sont les religieuses qui fabriquaient ces scapulaires. Au moment où des soldats étaient arrivés au pays en cette année 1665, il y eut des remises de scapulaires les 19 juillet, 22 juillet, 25 juillet, 26 juillet, 2, 10, 15, 16, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 et 31 août, 1er, 8, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 28, 29 et 30 septembre, 1er, 3, 5, 6, 11, 18, 28 et 29 octobre, 1er, 2, 3, 4, 5, 13, et 22 novembre, 8 et 21 décembre. En tout, 527 scapulaires furent distribués. Voir en Appendice II, la liste par ordre chronologique.

Pour connaître les noms des soldats qui reçurent le scapulaire, il fallait exclure de cette liste les habitants, hommes, femmes et enfants qui reçurent également le scapulaire à ces dates. En effet, nous y relevons les noms de plusieurs habitants du pays et particulièrement après le 11 octobre et également à certaines dates précises entre l'arrivée massive des soldats. Il faut se rappeler que les soldats de Carignan-Salière arrivèrent les 19 juin, 18 et 19 août, 12 et 14 septembre 1665. La remise en quantité de scapulaires débute le 19 juillet, quelques jours avant que les soldats des quatre premières compagnies arrivées au pays quittent Québec pour le Richelieu. Ainsi, à l'exception de quelques habitants, les individus qui reçoivent le scapulaire les 19 et 22 sont des soldats des compagnies des capitaines Chambly, Froment, Latour et Petit.

À compter du 26 juillet, les soldats étant partis pour le Richelieu, ce sont des habitants qui reçoivent le scapulaire. Toutefois, du 21 août jusqu'au premier septembre, ce sont presque exclusivement des soldats qui reçoivent le scapulaire, puis de nouveau à compter du 18 septembre jusqu'au 11 octobre. Après avoir retenu les noms de tous ceux qui reçoivent le scapulaire à ces dates précises et après avoir exclu de leur groupe les noms des soldats déjà identifiés de même que ceux des habitants, nous avons dressé une liste alphabétique de ces individus. Voir cette liste en Appendice III.

Nous relevons sur cette liste les noms de 277 soldats de Carignan-Salière qui nous étaient inconnus. Nous ne pouvons cependant le démontrer que par le fait qu'ils reçoivent le scapulaire à l'arrivée des compagnies de ce régiment. En ajoutant à cette liste les 110 noms des soldats que nous avons identifiés par d'autres documents et qui reçurent le scapulaire à ces dates, nous comptons 387 soldats à qui fut remis un scapulaire. Des 527 scapulaires distribués, 140 le furent à des habitants. Dans son trop grand enthousiasme, la Mère Marie de l'Incarnation avait oublié que sur les 500 scapulaires et plus produits par les religieuses, certains avaient été reçus par des habitants.

LE REGISTRE DES CONFIRMATIONS

Outre cette liste de la Confrérie du scapulaire du Mont-Carmel, nous pouvons également compter sur le Registre des Confirmations qui nous révèle d'autres noms à ajouter à la liste précédente. En effet, de nombreux soldats furent confirmés par monseigneur de Laval aux dates suivantes : 25 juillet, 24 et 31 août, 7, 8, 21, 24 septembre et 6 octobre 1665. En tout 299 individus sont confirmés. Le registre des confirmations s'avère plus explicite à leur sujet que la liste du scapulaire. En effet, leur âge est mentionné et pour les confirmations des 7, 21 et 24 septembre, de même que celles du 6 octobre, l'évêché d'origine des confirmés est également mentionné. De plus, nous constatons que ces confirmés sont exclusivement des soldats. Nous relevons parmi eux les noms de 70 soldats ou officiers déjà identifiés. Nous constatons également que les noms de pas moins de 108 d'entre eux paraissent sur la liste de ceux qui reçurent le scapulaire.

Nous avons exclu de cette liste les individus qui sont confirmés le 25 juillet car ils ne peuvent pas être du régiment de Carignan puisque les soldats des quatre compagnies arrivées en juin étaient partis de Québec le 23 juillet pour le Richelieu. Nous réduisons ainsi notre liste de 72 noms, pour la porter à 227 noms.

Par contre, outre les confirmations réalisées à Québec en 1665, il y eut également des confirmations à Québec le premier mai 1666, à Montréal en mai de la même année, au Fort de Sorel le 2 juin et à Trois-Rivières le 6 juin 1666. De plus il y eut des confirmations le 31 mai 1667 au Cap-de-la-Madeleine et le 20 mai 1668 au Fort Saint-Louis de Chambly. Plusieurs de ces confirmés nous sont déjà connus comme soldats mais un bon nombre vient s'ajouter à la présente liste, ce qui en porte le nombre à 273.

Après avoir reclassé tous ces noms par ordre alphabétique et y avoir supprimé les noms de ceux qui étaient déjà connus comme soldats, de ceux dont le nom figure sur la liste de la Confrérie du scapulaire et de ceux qui étaient habitants du pays, et une fois éliminés de ces listes les noms dédoublés nous obtenons les 398 noms que voici :

LISTE DES SOLDATS DE CARIGNAN-SALIÈRE DONT LES NOMS NOUS SONT RÉVÉLÉS PAR LA CONFRÉRIE DU SCAPULAIRE ET PAR LE REGISTRE DES CONFIRMATIONS.

ABLIN, François, év. de Saintes, Fort Saint-Louis 20-05-1668
ALLUART, Jean, 23 ans, év. Rennes, NDQ 24-09-1665
ANDEGRAND, Louis, 22 ans, év. Reims, NDQ 24-09-1665
ANDRÉ, Barthélémy, 27-09-1665
ANDRO (ANDRÉ), Jean, 24-08-1665
ARNAUD, Augustin, 26-08-1665
ARNAUD, (ARNOULD) Jean, 24-09-1665, Conf. TR 06-06-1666
ARNAUD, Pierre, 26-08-1665
AUCLERT, Gilbert, 20-09-1665

AUDRE, Jean, 25-09-1665
 AUGUELLE, Antoine, 21-09-1665
 AUMINE, Jean, 24-09-1665

 BANNETZ, Charles, 19-07-1665
 BAQUE, Pierre, 19-09-1665
 BARAQUE, Antoine, 15-09-1665
 BARAT, François, 25-08-1665
 BATUEL, Pierre, 22 ans, NDQ 24-08-1665
 BAYEUL, Claude, 27 ans, NDQ 24-08-1665
 BEAUFILS, Estienne, 24-08-1665
 BEAUPOIL (de), Pierre, 27 ans, év. Angoumois, NDQ 24-09-1665
 BEAUVAIS (de), François, 31-08-1665
 BÉRARD, Jacques, 45 ans, NDQ 31-08-1665
 BERGER, Baptiste, 22-07-1665
 BERGERON, Pierre, 18 ans, NDQ 31-08-1665
 BERLUSEAU, Jean, 11-10-1665
 BERNIER, René, 18 ans, NDQ 24-08-1665
 BERT, Jean, év. de Bordeaux, conf. Fort Saint-Louis 20-05-1668
 BERTAUT, Louis 21-09-1665
 BERTE, Georges, 19-07-1665
 BERTRAND, Pierre, 19-07-1665
 BERTUIER, Pierre, 30-08-1665
 BESNARD, Pierre, 05-10-1665
 BIALA, Jacques, 28-09-1665
 BIGOT, Estienne, 29-08-1665
 BILLAUDEAU, Jacques, 34 ans, év. de Sens, NDQ 21-09-1665
 BLANCHARD, François, 20 ans, év. Nantes, NDQ 21-09-1665
 BLANCHE François, 23-09-1665
 BLONDEAU, Jean, 19-07-1665
 BLONDEL, Blaise, 25-09-1665
 BOISSEL, Estienne, 20-09-1665
 BONNET, Pierre, 29 ans, NDQ 24-08-1665
 BONNEVIE, Jean, 03-10-1665, év. d'Auhun, Conf. Sorel 02-06-1666
 BORREAU, Gilles, 19-07-1665
 BOSSÉ, Nicolas, 27-09-1665
 BOTTÉ, Charles, 34 ans, arc. Rouen, NDQ 21-09-1665
 BOUCHER, Pierre, 26-07-1665
 BOUDIER, Léger, év. d'Auxerre, conf. Fort Saint-Louis 20-05-1668
 BOUE, Louis, 05-10-1665
 BOUFART, Jean, 19-07-1665
 BOUIAREL, Grégoire, 25-08-1665
 BOUQUIN, Pierre, év. d'Autun, NDQ 01-05-1666
 BREST, Manehoust, 19-07-1665
 BRILLON, Jacques, év. de Saintes, conf. Fort Saint-Louis 20-05-1668
 BROUCET, Barnabé, 30 ans, év. d'Auchs, NDQ 24-09-1665
 BROUSSEAU, Claude, 25-08-1665
 BRUNET, Marian, 18 ans, NDQ 24-08-1665

BUARAU, Michel, 33 ans, de Montvilain, év. Coulogne, NDQ 06-10-1665
 BUSTAUT,(BUFFETEAU) René, 19-07-1665, év. de Saintes, conf. Fort Saint-Louis 20-05-1668

 CAILLAUD, Jacques, 19 ans, NDQ 24-08-1665
 CASONAUBE, François, 19-09-1665
 CASSE, Jean, 20-09-1665
 CASSEL, (CASTEL) Jacques, 21 ans, év. Arras, NDQ 21-09-1665. Scap. 21-09-1665.
 CASTET, François, év. Bordeaux, NDQ 01-05-1666
 CATINEAU, René, 21-09-1665
 CERISE, Pierre, év. d'Angers, conf. Fort Saint-Louis 20-05-1668
 CHARBEL, François, 19-09-1665
 CHARON, Jacques, 19-07-1665
 CHARPENTIER, Joseph, de Verneuil, év. Beauvais, NDQ 01-05-1666
 CHAUSME, Jean, 29-08-1665
 CHELIEU, Michel, 21 ans, év. Nantes, NDQ 21-09-1665
 CHENEVIER, Pierre, 40 ans, NDQ 24-08-1665
 CHEVALIER, Jacques, 25-09-1665
 CHEVALIER, Jean, 22-08-1665
 CHEVILLON, Michel, 21-09-1665
 CHEVREUIL, Liénard, 26-08-1665
 CLAURGEE, Gabriel, 27-09-1665
 COESNEAU, Jean, 21-09-1665
 COHIEN, Pierre, 27-09-1665
 COLIN, Bastien, 20 ans, év. Bourges, NDQ 24-09-1665
 COLIN, Guillaume, 19-07-1665
 CONIERRELL, Pierre, 29-09-1665
 COUGNIÈRE, Pierre, év. Bordeaux, Conf. Sorel 02-06-1666
 COURET, Louis, 01-09-1665
 COURSELLIER, Barnabé, 24-09-1665
 COUTURIER, Pierre, 31-08-1665
 CRESTEL, Pierre 05-10-1665
 CROILLE, Michel, 17 ans, NDQ 24-08-1665
 CROISIL, Guillaume, év. de Saint-Flour, conf. Fort Saint-Louis 20-05-1668

 DARNAULT, Antoine, 20 ans, NDQ 31-08-1665
 D'AUFREUX, Pierre, év. de Luçon, conf. Fort Saint-Louis 20-05-1668
 DEBORT, François, 21-09-1665
 DE FIEGALET, Pierre, 19-07-1665
 DE GARME, Pierre-Marc, 25-09-1665
 DE LA BERIADE, François, 20-09-1665
 DE LACHAUME, Nicolas, 25 ans, NDQ 31-08-1665
 DELACOURT, Louis, 25 ans, NDQ 24-08-1665
 DE LACROIX, François, 23-08-1665
 DE LACROIX, François, 01-09-1665
 DELACROIX, Jean, 22 ans, NDQ 31-08-1665
 DE LAFONTAINE, Pierre, 19-07-1665
 DELAHAYE, Pierre, 21 ans, NDQ 24-08-1665
 DE LAHAYE, René, 28-08-1665

DELAMERE, Joseph, év. de Toulouse, Conf. Cap-de-la-Mad. 31-05-1667
 DELAMOTHE, François, év. Rouen, Conf. Sorel 02-06-1666
 DE LARANDIN, Mathieu, 16-08-1665
 DELASTRE, Jean, év. de Boulogne, NDQ 01-05-1666
 DE LAU, Remond, 24-09-1665
 DELDEUCH, Guillaume, 31-08-1665
 DE MAGNON, Charles, 18 ans, év. de Bourges, NDQ 24-09-1665
 DEMAY, François, 25 ans, NDQ 24-08-1665
 DE NAUAILLE, André, 22-07-1665
 DE NEUSCHATEL, Gilbert, 21-09-1665
 DE NOSSETS, Antoine, 27 ans, NDQ 24-08-1665
 DENYS, Lierrain, 23-08-1665
 DENYS, Pierre, 21-09-1665
 DE RÉ, Charles-Philippe, 21-09-1665
 DESMONY, Jean, 26 ans, NDQ 31-08-1665
 DESORMES, Jean, diocèse de Tours, Conf. TR 06-06-1666
 DESPERNAY, Louis, 19-07-1665
 DESRAGES, François, 21-09-1665
 DE VERNE, Jean, 24-09-1665
 DE VERNON, Robert-Marie, 27-09-1665, év. de Poitiers Conf. TR 06-06-1666
 DONNET, Jean, 25-09-1665
 DOUBLET, François, 19-07-1665
 DOUSSIER, Jean, 40 ans, NDQ 24-08-1665
 DUARDA, Claude, 20 ans, NDQ 31-08-1665
 DUBAUT, Raymond, 20 ans, NDQ 24-08-1665
 DUBÉ, Jean, 21-09-1665
 DUBOIS, Charles, 23 ans, NDQ 24-08-1665
 DU CHEMIN, Louis, 22 ans, év. Nantes, NDQ 21-09-1665
 DU CHÉRON, Jacques, év. de Tours, conf. Fort Saint-Louis 20-05-1668
 DU CHIOLI, Estienne, 23-08-1665
 DUFAUX, Philippe, 26 ans, NDQ 24-08-1665
 DUFE, Joseph, 20 ans, NDQ 24-08-1665
 DUFORT, Jean, év. Cornouailles, Conf. Sorel 02-06-1666
 DUFRESNE, Jean, 22 ans, év. de Liège, NDQ 21-09-1665
 DUMAY, Nicolas, 20 ans, NDQ 24-08-1665
 DUMERGUE, Louis, 19-07-1665
 DU NOYER, Jean 22-07-1665
 DUPERNAY, Louis, év. de Nevers, conf. Fort Saint-Louis 20-05-1668
 DUPONT, Louis, 30-08-1665
 DUPRAT, François, év. Toulouse, NDQ 01-05-1666
 DUPRAY, Jean, 21 ans, NDQ 24-08-1665
 DUQUEN, Antoine, 19-07-1665
 DUROUY, Nicolas, 23-08-1665
 DU TASTA, Pierre, 24-08-1665
 DUTERTRE, André, 26 ans, NDQ 24-08-1665
 DUVAL, Jean, 31-08-1665
 DUVAL, Jean, 19-09-1665

ELAU, Jean, 24-09-1665
 ENDEGRAVE, Louis, 24-09-1665
 ESTIENNE, Jean, 01-10-1665
 ÉTOURNEAU, Léonor, 21 ans, NDQ 24-08-1665

 FAURES, Jean, 28-09-1665, év. de Périgueux, Conf. Sorel 02-06-1666
 FICHER, Jean 40 ans, NDQ 24-08-1665
 FLAMONDON, Philippe, 19-09-1665
 FOLASTRE, Louis, 21-09-1665
 FORHEN, Louis, 27-08-1665
 FOUGUEUX, Jean-Dominique, 19 ans, év. Rodez, NDQ 21-09-1665
 FOUR, Jean, 20 ans, NDQ 24-08-1665
 FOURNEAU, Gabriel, 15-09-1665
 FRANCBAUT, Jean, 19-09-1665
 FRENTIN, François, 20 ans, Saintonge, NDQ 24-09-1665
 FRERE, Jean, 20 ans, arch. Rouen, NDQ 24-09-1665
 FRUGE, Jacques, 30-08-1665

 GABARET, François, 22 ans, év. Toulouse, NDQ 21-09-1665
 GAGNEUR, Jean, 15-08-1665
 GAGNON, Pierre-Paul, 24-08-1665
 GAMOT, Guillaume, 27-08-1665
 GANGARDEL, Guillaume, 25-09-1665
 GARDELLE, Jean, 27 ans, NDQ 24-08-1665
 GARDET, Jean, 15 ans, NDQ 24-08-1665
 GARELLE, René, 26 ans, év. Nantes, NDQ 24-09-1665
 GARGOUT, Antoine, 30 ans, NDQ 24-08-1665
 GARINGUY, François, 27-08-1665
 GAUTHIER, Gabriel, 01-10-1665
 GAUTHIER, Jacques, 25-09-1665
 GAUTHIER, Joseph, 26 ans, év. Tours, NDQ 21-09-1665
 GAUTHIER, Pierre, 20-09-1665
 GAUVAIN, Pierre, 27 ans, év. Alby, NDQ 21-09-1665
 GAZAILLE, Jean, 21-09-1665
 GELLE, Jean, év. d'Alby, NDQ 01-05-1666
 GEONCENET (de), Joseph, 23 ans, NDQ 24-08-1665
 GÉRARD, Jean, 17 ans, év. Nantes, NDQ 24-09-1665
 GERMAIN, Sylvain, 18 ans, év. Bourges, NDQ 21-09-1665
 GERVAIS, Pierre, 20 ans, NDQ 24-08-1665
 GIBON, Jean, 23-09-1665
 GIGNAN, Pierre, 20 ans, NDQ 24-08-1665
 GIGON, Jean, 24-08-1665
 GILLES, Guy, 24-09-1665
 GIRARD, François, év. de Sarlat, conf. Fort Saint-Louis 20-05-1668
 GIRART, Jean, 24-09-1665
 GIRAUDET, René, 35 ans, NDQ 24-08-1665
 GORGUET, Jean év. de Lyon, conf. Fort Saint-Louis 20-05-1668
 GOUIN, André, év. de Saintes, Conf. Sorel 02-06-1666

GOULARDEAU, Clément, 30 ans, év. Reims, NDQ 21-09-1665
 GRAND, Jean, 24-09-1665
 GRANGE, Philippe, 23-08-1665
 GREMON, François, év. de Boulogne, conf. Fort Saint-Louis 20-05-1668
 GRIMAUT, Jean, 27-08-1665
 GUELGUINE, François, 23-08-1665
 GUERIN, Philippe, 6-08-1665
 GUIFUNT, Pierre, 20 ans, NDQ 24-08-1665
 GUILLAUME, Amoy, 26-08-1665
 GUILLAUDET, Jean, (GUILLONNET) 35 ans, NDQ 31-08-1665
 GUILLAULOY, Antoine, 26 ans, év. Nantes, NDQ 24-09-1665
 GUINCHART, Jean, 19-07-1665
 GUINCHART, Louis, 09-07-1665
 GUITARD, André, év. d'Angoulême, conf. Fort Saint-Louis 20-05-1668
 GUY, Gilles, 31 ans, év. Rennes, NDQ 24-09-1665

HARDIAQUE, Henry, 23-08-1665
 HARDOUYN, Estienne, 24-08-1665
 HAUT, Antoine, év. de Saint-Omer, conf. Fort Saint-Louis 20-05-1668
 HERBERT, Estienne, 19-07-1665
 HERDOUET (HARDOUET) Mathurin, 22 ans, NDQ 24-08-1665
 HERMET (VERMET), Antoine, 30 ans, NDQ 24-08-1665. Scap. 24-08-1665.
 HERVE, Gabriel, 23-08-1665
 HORIA, Jean, 21-09-1665
 HUBERT, Paul, 06-10-1665
 HUGUENIN, Louis, év. Châlons-sur-Marne, conf. Fort Saint-Louis 20-05-1668
 HUTEAU, François, 39 ans, Poitiers, NDQ 21-09-1665
 HYLOUIN, Pierre, 18 ans, NDQ 24-08-1665

ISAMBART, Jean, év. de Saintes, conf. Fort Saint-Louis 20-05-1668

JACQUET (JAGUET) Guillaume, 14 ans, Grenoble, NDQ 21-09-1665
 JARREAU, André, 23 ans, NDQ 31-08-1665
 JEAN-BAPTISTE, le nommé 18 ans, NDQ 24-08-1665
 JOHANNE, Jean, 26-08-1665
 JONCHET, Pierre, 24-09-1665
 JOSSE, François, 24-09-1665
 JOYEUSE, Jacques, 22-09-1665
 JULIEN, Jean, 05-10-1665
 JUNEAU, Jean, 19-07-1665

LABRIERE (de), Jean, 24-09-1665
 LAGRANGE, Guillaume, év. d'Angers, conf. Fort Saint-Louis 20-05-1668
 LARCHER, Claude, 30-08-1665
 LASNE, Aymé, 21-09-1665
 LE BARON, Pierre, 21-09-1665
 LECLERC, Jean-Louis, 19-07-1665
 LEDOUX, Luc, 19 ans, NDQ 24-08-1665
 LEFEBVRE, Jean, 23-08-1665

LEFEBVRE, Robert, 29-09-1665
 LEFORT, Jean, 20 ans, NDQ 24-08-1665
 LEGEU, Toussaint, 25-09-1665
 LEGRAND, Jean, 20 ans. év, Bourges, NDQ 24-09-1665
 LEGRESTE, Jean, év. de Limoges, conf. Fort Saint-Louis 20-05-1668
 LEGRIS, Jean, 21 ans, év. Poitiers, NDQ 24-09-1665
 LEGUAY, Jean, 19-07-1665
 LE JAMBU, Joseph, 25 ans, év. Nantes, NDQ 21-09-1665
 LELEU, Antoine, 22-08-1665
 LE LIBOIS. Jean, 21-09-1665
 LEMERE, Daniel, 22-09-1665
 LEMERE, Nicolas, 21-08-1665
 LEMOUSNIER, Pierre, 19 ans, év. Rennes, NDQ 21-09-1665
 LEMOUSNIER, René, 30 ans, NDQ 24-08-1665
 LEMPERRIERE, Pierre, 11-10-1665
 LESPINE, Pierre, 28-09-1665
 LETART, André, 20 ans, év. Poitiers, NDQ 21-09-1665
 LETESTU, Jacques, 01-10-1665
 LEVASSET, Jean, 26-08-1665
 LEVASSEUR, Jean, 28 ans, NDQ 24-08-1665
 LEVASSEUR, Jean, 20-09-1665
 LEVESQUE, Pierre, 22-07-1665
 LEVESQUE, René, 20 ans, év. Nantes, NDQ 24-09-1665
 LIOT, Nicolas, 11-10-1665
 LORMIER, Jacques, 27 ans, NDQ 24-08-1665
 LOURMIER (de), Jean, 24-09-1665
 LOUSAULT (de), Esprit, 27-09-1665
 LOUSSIER, Jean, 23-08-1665
 LOYER, Pierre, 21-09-1665
 LOZET, Olivier, 26 ans, NDQ 31-08-1665
 LYRE (SYRE), Mathieu, 20 ans, NDQ 24-08-1665
 LYRE (SYRE), Pierre, 27 ans, NDQ 24-08-1665

MACADIE, Mathurin, 21-09-1665
 MACON, Michel, 35 ans, NDQ 24-08-1665
 MAGNY, Anthoine, 21-09-1665
 MAILLAUT, Guillaume, 21 ans, NDQ 31-08-1665
 MAISNY, (de) Jean, 31-08-1665
 MAISTRE, Nicolas, 19 ans, NDQ 24-08-1665
 MALET, Barthélémi, 26-07-1665
 MANIE, Antoine, 38 ans, év. Rouergue, NDQ 21-09-1665
 MANOURY, Laurent, 20-09-1665
 MARC, Jean, 21-09-1665
 MARCANSIN, Pierre, 35 ans, NDQ 24-08-1665
 MARCHANT, Pasquier, 22 ans, NDQ 24-08-1665
 MARCIL, André. 24-08-1665
 MARIE, Pierre, 05-10-1665
 MARTRE, Bertrand, év. Nantes, NDQ 21-09-1665

MASSE (de), Jacques, 30-09-1665
 MASSON, Michel, 24-08-1665
 MAUFRAIT, Jean, 20 ans, év. Saintes, NDQ 24-09-1665
 MAUGER, Pierre, év. de Bayonne, conf. Fort Saint-Louis 20-05-1668
 MAURISSET, Nicolas, 30 ans, NDQ 24-08-1665
 MEHEUT, Jean, 19-07-1665
 MERCIER, Claude, 01-10-1665
 MERCIER, Luc, 21 ans, NDQ 24-08-1665
 MERLAUT, Renaud, 27 ans, NDQ 24-08-1665
 MERLET, Pierre, év. de Bordeaux, conf. Fort Saint-Louis 20-05-1668
 MERQUIER, Pierre, 05-10-1665
 MESCHANTIN (de), Gilbert, 16 ans, év. Bourges, NDQ 21-09-1665
 MESEUREUX, Pierre, 19-07-1665
 METRIVEAU, Pierre, év. de Tours, conf. Fort Saint-Louis 20-05-1668
 MEUSNIER, Abair, 21-09-1665
 MICHEL, le nommé, 25 ans, NDQ 31-08-1665
 MILOY, Jean, 18 ans, NDQ 31-08-1665
 MIRABELLE, Jean, 23-08-1665
 MONTMOLAIRE, Jacques, 20 ans, év. Houches, NDQ 24-09-1665
 MOPEAU, Jean, 27-08-1665
 MOREAU, Jean, 27-09-1665
 MOREAU, Pierre, 19-07-1665
 MOREL, Gilles, 21-09-1665
 MOREL, Michel, 30 ans, év. Troyes, NDQ 21-09-1665
 MORIL, Esprit, 27-08-1665
 MORIN, Nicolas, 19-07-1665
 MORO, Jean, 05-10-1665
 MOSNIER, Louis, 24-09-1665
 MOTHOUX, Claude, év. de Lyon, Conf. Sorel 02-06-1666
 MOTON, Claude, 27-08-1665
 MOUSSET, (MOUSSEL) Denis, 27 ans, Rouen, NDQ 21-09-1665
 MOUTON, Claude, 05-10-1665

NANTELLE, Vincent, 27-09-1665
 NOUAN, Jean, 16 ans, év. Périgueux, NDQ 24-09-1665

OMNET, Jean, 23 ans, év. Nantes, NDQ 24-09-1665
 ORGUAN, Joseph, év. d'Auch, conf. Fort Saint-Louis 20-05-1668
 OUARO, Michel, 05-10-1665
 OUDAIN, René, 30-08-1665

PADEAU, Jean, 21-09-1665
 PAISSONNAUX, Vincent, NDQ 24-08-1665
 PANIE, Jacques, 05-10-1665
 PAPON, Léonard, 24-09-1665
 PARAUD, Pierre, 21 ans, NDQ 24-08-1665
 PARAUDE, Jacques, 25 ans, év. Auxerre, NDQ 21-09-1665
 PASCAL, Jean, év. de Rodez, conf. Fort Saint-Louis 20-05-1668

PERAUD, François, 22 ans, NDQ 24-08-1665
 PERCE, (PÉRÉE) Nicolas, 25 ans, NDQ 24-08-1665
 PETIT, Jean, 20-09-1665
 PHILIPPE, le nommé, 30 ans , NDQ 24-08-1665
 PICART, Vincent, 11-10-1665
 PINGARD, Charles, 23 ans, arch. Paris, NDQ 21-09-1665
 PLIOT, Antoine, 25-08-1665
 PORIE, Jean, év. de Limoges, Conf. Cap-de-la-Mad. 31-05-1667
 POUPEAUX, Jean, 20-09-1665
 POUSSE, Sylvain, 20 ans, NDQ 24-08-1665
 PROLON, Gilles, 05-10-1665
 PROVOST, Jean, 05-10-1665

 QUARTIER, Martial, 22 ans, NDQ 24-08-1665
 QUINOT, René, 19-07-1665

 RACAPE, Jean, 26 ans, NDQ 24-08-1665
 RAGUIN, François, 21-09-1665
 RANGOUST, François, 18 ans, év. Boulogne, NDQ 21-09-1665
 RASTAY, Jean, 19-07-1665
 RAU, Denis, 27-08-1665
 REGNIER, Jean, 30-08-1665
 REGNIER, Memain, 30-08-1665
 REIE, Antoine, 24 ans, év. Toulouse, NDQ 24-09-1665
 REMY, Jean, 25-09-1665
 RENAUD, Antoine, 26 ans, év. Bourges, NDQ 24-09-1665. Confrérie du scapulaire 24-09-1665.
 RENAUD, François, 25-09-1665
 RENAUD, Jean, év. de Limoges, NDQ 01-05-1666
 RESSON, Jacques, 26 ans, NDQ 24-08-1665
 REVEILLÉ, Jacques, 24 ans, NDQ 24-08-1665
 RICHARD, Guillaume, 24-08-1665
 RICHARD, Jude, 23-09-1665
 RICHARD, Pierre, 24-09-1665
 ROBERT, André, 22 ans, NDQ 24-08-1665
 ROMAIN, Jean, 25-08-1665
 ROUILLEAU, Pierre, 05-10-1665
 ROUSSEAU, Georges, 20 ans, év. Nantes, NDQ 21-09-1665
 ROUSSEAU, Jean, 30-08-1665
 ROUSSEL, Nicolas, év. de Langres, conf. Fort Saint-Louis 20-05-1668
 ROUSSIN, Jean, 25 ans, NDQ 24-08-1665

 SALIN, Louis, év. de Dijon, Conf. Cap-de-la-Mad. 31-05-1667.
 SAVARY, Jean, 21-09-1665
 SCAPHRE, Gabriel, 25 ans, NDQ 24-08-1665
 SCEAU, Jean, 19-09-1665
 SEIGNEUR, Alexandre, 30 ans, Villenoie, év. Troyes, NDQ 24-09-1665
 SIGAUT, Jean. év. de Périgueux, conf. Fort Saint-Louis 20-05-1668
 SOZET, Olivier, 31-08-1665

TAILLANT, François, 32 ans, NDQ 24-08-1665
TARAON, Gaston, 15-09-1665
TESSON, Jean, 11-10-1665
THAURE, Pierre, 20 ans, NDQ 24-08-1665
TIERAN Jean, 18 ans, de Rodou, NDQ 24-09-1665
TILQUAIN, Philippe, 23-08-1665
TORAN, Jean, 17 ans, NDQ 24-09-1665
TORGANT, Gaspard, 01-09-1665
TOUIN, Pierre, 24-08-1665
TREPPIER, Gilles, 27-08-1665
TRICHORT, Jean, 18 ans, Rennes, NDQ 24-09-1665
TRILLEBOIS, Antoine, 21-09-1665
TRUITTE, Pierre, 23 ans, Béarn, NDQ 21-09-1665

UTO, François, 21-09-1665
UVIMART, Guillaume, 23-08-1665

VERNON (de), Jean, 22 ans, de Saint-Messan (sic), év. Poitiers, NDQ 24-09-1665
VIGORD, Jacques, 27-09-1665
VIONNET, François, 30 ans, NDQ 24-08-1665
VOISINET, Anthoine, 20 ans, NDQ 24-08-1665
VUARIN, Louis, 21-09-1665

YOUER, Pierre, 24-09-1665

Ces soldats, nous en sommes persuadés, sont ceux qui passèrent trois ans en Nouvelle-France sans laisser d'autres traces de leur passage que leur inscription à la Confrérie du scapulaire ou au Registre des confirmations.

Leurs noms additionnés aux 539 dont nous connaissons l'existence par les documents et la liste de 1668 porte leur nombre à 937 auxquels il faut ajouter les noms de 15 autres qui, nous en sommes persuadés, faisaient partie de ce régiment, ce qui porte leur nombre à 952 ce qui constitue à une centaine d'individus près le régiment de Carignan-Salière lors de sa venue en Nouvelle-France.

Nous tenons toutefois à rappeler que malgré toutes ces recherches, nous n'avons pas la prétention de croire que le présent ouvrage est parfait et complet. Il l'aurait été si nous avions mis la main sur une liste complète produite à cette époque. Cependant, avec les renseignements dont nous disposions, nous croyons être parvenu à donner l'heure assez juste à propos de Carignan-Salière. C'est l'histoire des soldats et membres de ce régiment que nous vous offrons dans les lignes qui suivent, d'abord compagnie par compagnie et ensuite individu par individu.

LE RÉGIMENT DE CARIGNAN-SALIÈRE

L'ÉTAT MAJOR

L'état major du régiment de Carignan-Salière étaient ainsi composé:

Colonel :	SALIÈRE Henry Chastelard de
Lieutenant-colonel :	DU PRAT (mort au fort Sainte-Thérèse en janvier 1666)
Major:	LAFREDIÈRE Balthazard-Annibal-Alexis Flotte de
Aide-Major:	FÉRAUD François N.B. Il est arrivé comme lieutenant de la compagnie Salière et devint aide-de-camp du sieur Tracy en 1666.
Maréchal des logis :	POLLET François de La Combe-Pocatière
Aumôniers :	DUBOIS Jean-Baptiste d'Égriseilles DE SAINT-PONS Flavien BESCHEFER Thierry
Chirurgien-major :	BASSET Vincent dit Dutartre
Magasinier :	CHAMOT
Magasinier :	GRISARD dit Desormeaux Nicolas
Assistant-magasinier :	DELGUEL dit Labresche Jean DE CHAUMONT Alexandre DUGAL Jean dit Dufresne

LES OFFICIERS DE CARIGNAN-SALIÈRE SELON LES COMPAGNIES

Malgré des recherches poussées à ce sujet, il nous a été impossible de retracer tous les officiers en tête des diverses compagnies. En effet, bon nombre de ces compagnies furent cantonnées sur les bords du Richelieu durant les trois années de leur séjour au pays. Aucun document ne précise qui ils étaient. Voici donc ce que nos recherches nous ont permis de trouver à ce sujet.

CAPITAINES

LIEUTENANTS

ENSEIGNES

CHAMBLY
Jacques de

FRAPPIER
Valentin

BOUCHER
Bernard sieur Roc

CONTRECOEUR
Antoine Pecaudy

JARRET
André de
Beauregard

JARRET
François de
Verchères

DE PORTES (ex DUPRAT)
Balthazar Bouvier

ROUSEREL
Laurent Manoury de

DUBOIS (LA COLONELLE)
Jean-Baptiste de
Coqueraumont et St-Maurice
CHARRIER de la Mignarde
Sixte

CHARRIER
Sixte de la Mignarde

LEFEBVRE
Dominique
du Guesclin
LAFRESNAYE
Antoine de Brucy

DUGUÉ de Boisbriant
Sidrac-Michel

SAINTE-CROIX
François de

THOERY
Roch de Lorbeau

FROMENT

HAUTCOURT
Nicolas de
DUBOIS Félix
de Saint-Maurice

GRANDFONTAINE
Hector d'Andigné de

PROVOST François
JOYBERT Pierre
de Soulanges et
Marsan

BÉCARD
Pierre de
Grandville

LAFOUILLE
Jean-Maurice-Philippe
Vernou de

FERRÉ Pierre
de Lespine

DUJAY Charles
de Manereuil et
Grand Rosoy

LAFREDIÈRE
Balthazard-Annibal
Flotte de

FLOTTE
Henri

NICALIS Jean
de Brandis

RECONSTITUTION DU RÉGIMENT

LA MOTTE
Pierre de Saint-Paul

CARRION Philippe
Dufresnoy

MOREL Paul

LATOIR
Jean Escande de

(D'HARCINVAL Jacques)

(DARIENNE)

LAUBIA
Arnould de

GAULTIER René
de Varennes

MOUET Pierre
de Moras

LA VARENNE
Roger Bonneau de

DES GRANGES
Robert

DESORMEAUX

MAXIMY
Abraham de

DUPUIS Paul

NAUROIS
Pierre de

BEAUDEDUIT Louis
sieur de Roussereau

DUPUIS Paul
(Muté à Maximy)

PETIT

(DARIENNE)

ROUGEMONT
Étienne de

DE LESPINAY
Jean ou FLOTTANT Guillaume
de Lescure

SAINT-OURS
Roch de

DE SUÈVE
Edmond

LANOUGÈRE
Thomas Tarieu de

SALIÈRE
Henri Chastelard de

FERAUD
François

JOLLIS
Pierre de

SAUREL
Pierre de

AMPLEMAN
Antoine d'Héricourt

RANDIN Hugues

N.B. Entre parenthèses les noms des lieutenants ou des enseignes qui peuvent avoir été rattachés à l'une ou l'autre des compagnies, sans que nous puissions démontrer formellement à laquelle.

OFFICIERS ET SOUS-OFFICIERS CLASSÉS

AMPLEMAN Antoine sieur d'Héricourt, lieutenant de Saurel
 ANDIGNÉ d' Hector de Grandfontaine, capitaine
 AYMÉ Zacharie dit Latouche, cadet de Saint-Ours
 BABIE Jacques, sergent de Saint-Ours
 BASSET Vincent dit Dutartre, chirurgien-major
 BEAUDEDUIT Louis sieur de Roussiau, lieutenant de Naurois
 BÉCARD Pierre de Grandville, enseigne de Grandfontaine
 BONNEAU Roger de La Varenne, capitaine
 BOUCHER Bernard sieur de Roc, enseigne de Chambly
 BOUCHEROT Joseph dit LaVau, ampessade de Salière
 BOUSSIGNY Charles sieur de Montréou, cadet de La Varenne
 BOUSSOREL Antoine sieur Dubois, sergent de Naurois
 BOUVIER Baltahazar sieur De Portes, capitaine
 CAMBIN Laurent, sergent de Dugué
 CARRION Philippe Dufresnoy, lieutenant de La Motte
 CHAMBLY Jacques de, capitaine
 CHAPUY Jean-Georges, cadet de Duprat
 CHARPENTIER Étienne dit Saint-Laurent, sergent de Saint-Ours
 CHARRIER Sixte de La Mignarde, lieutenant puis capitaine de La Colonelle
 CHASTELARD François, cadet de Salière
 CHASTELARD Henri sieur de Salière, capitaine et colonnel
 CHOISY Nicolas de, cadet de Maximy
 DARBOIS Jean, sergent de Saurel
 DEJAY Charles de Manereuil et Grand Rosoy, enseigne de Lafouille
 DELAUNAY Guillaume, caporal de Lafouille
 DE LESPINAY Jean, lieutenant de Rougemont
 DE MASSÉ Pierre, premier sergent de Salière
 DESGRANGES Robert, lieutenant de La Varenne
 DUBOIS Félix de Saint-Maurice, enseigne de Froment
 DUBOIS Jean-Baptiste de Cocreaumont et Saint-Maurice, capitaine de La Colonelle
 DUGUÉ Michel-Sidrac de Boisbriant, capitaine
 DUPRAT, capitaine
 DUPUIS Paul, enseigne de Naurois puis Maximy
 ESCANDE Jean de Latour, capitaine
 FERAUD François, lieutenant de Salière
 FERRÉ Pierre de Lespine, lieutenant de Lafouille
 FLOTTANT Guillaume de Lescure, lieutenant de Rougemont
 FLOTTE Henri, lieutenant de Lafredièrre
 FLOTTE Balthazard Annibal-Alexis de Lafredièrre, capitaine
 FRAPPIER Valentin, lieutenant de Chambly
 FROMENT Pierre-André, capitaine
 GABARET Jean, cadet de De Portes
 GATS Jean de Vivarette, sergent de Salière

GAULTIER Roger de Varenne, lieutenant de Laubia
 GAZAILLE Jean, caporal de Contrecoeur
 GUITAUT Jacques dit Jolicoeur, sergent de La Colonelle
 HAUTCOURT Nicolas, enseigne de Froment
 JARRET André sieur de Beauregard, lieutenant de Contrecoeur
 JARRET François sieur de Verchères, enseigne de Contrecoeur
 JOYBERT Pierre de Soulanges et de Marsan, lieutenant de Grandfontaine
 JULIEN Pierre, cadet de Contrecoeur
 LABADIE Jacques, sergent de Laubias
 LABRIE, caporal de Chambly
 LACHESNAIS Florimond sieur des Pins, cadet de Maximy
 LAFLEUR, sergent de Saurel
 LAFOND Jean, sergent de Dugué
 LAFRESNAYE Antoine de Brucy, enseigne de La Colonelle
 LAMORINIERE, cadet de Saurel
 LAMOTTE Pierre de Saint-Paul, capitaine
 LAPOINTE, caporal de Chambly
 LAPIERRE Pierre, caporal de Dugué
 LAVALLÉE, cadet de Dugué
 LAUZIDE, cadet de Salière
 LECLERC François, ampassede de Salière
 LEFEBVRE Dominique du Guesclin, enseigne de La Colonelle
 MAFAY Pierre de Lafrise, premier sergent de Salière
 MANOURY Laurent de Rousserel, lieutenant de De Portes
 MASSON Pierre, caporal de Salière
 MAXIMY Abraham de, capitaine
 MERSAN Pierre, sergent de La Motte
 MOISAN Jean dit Le Breton, caporal de Contrecoeur
 MOREL Paul, enseigne de La Motte
 MOUET Pierre de Moras, enseigne de Laubia
 NAUROIS Pierre de, capitaine
 NICALIS Jean de Brandis, enseigne de Lafredière
 PAYET Pierre, caporal de Lamotte
 PÉCAUDY Antoine sieur de Contrecoeur, capitaine
 PETIT Louis, capitaine
 POINOT Pierre dit Laverdure, caporal de Chambly
 POLLET François de La Combe Pocatière, maréchal de logis
 PROVOST François, enseigne de Grandfontaine
 RANDIN Hugues, enseigne de Saurel
 ROUGEMONT Étienne de, capitaine
 ROUX Gilbert, cadet de La Varenne
 ROYER Claude dit Lamaulle et la Treille, premier caporal de Salière
 SAINT-OURS Roch de, capitaine
 SAINTE-CROIX François de, lieutenant de Dugué
 SAUREL Pierre de, capitaine
 SUEVE Edmond de, lieutenant de Saint-Ours
 TAILLANDIER Charles sieur de La Brosse, cadet de La Varenne
 TAREY Arnould de Laubia, capitaine

TARIEU Thomas de Lanouguère, enseigne de Saint-Ours
THOERY Roch sieur de Lormeau, enseigne de Dugué
TRESNY Léonard, caporal de Latour
VERNOU Jean-Marie-Philippe de Lafouille, capitaine

**OFFICIERS ET SOUS-OFFICIERS DONT NOUS NE POUVONS PAS PRÉCISER
LA COMPAGNIE**

AYGUEMORTE (d') lieutenant tué en 1666
BEAUBEL (de) officier volontaire dont nous ignorons le grade.
CHASY, officier tué en 1666
CHAULNES (de), lieutenant tué en 1666.
DARIENNE, enseigne de Latour ou Petit
DAUBEUF, enseigne. Il signe la lettre de remerciement au capitaine Villepars.
DU LUQUES lieutenant blessé à la jambe en février 1666 et décédé.
DUPAS Pierre de Braché. Peut-être officier.
MONNERY François de, lieutenant.
MONTAGNY, officier tué en 1666
MONTISON Philippes de, lieutenant.
PEGUILLON le chevalier de, grade inconnu.
TRUC enseigne. Il signe la lettre de remerciement au capitaine Villepars.

LES COMPAGNIES DE CARIGNAN-SALIÈRE

Dans les pages qui suivent nous mentionnons les noms des officiers et des soldats que nous avons pu identifier pour chacune des compagnies du régiment. Les noms ou surnoms précédés d'un astérisque sont ceux des officiers et des soldats dûment mentionnés dans les documents. On trouvera d'ailleurs les références à ces documents à leur biographie. Ceux qui sont précédés d'un point blanc concernent les soldats dont nous connaissons l'existence par la liste de 1668. Nous présentons les compagnies par ordre alphabétique des noms des capitaines qui les commandaient. Nous présentons d'abord les officiers puis les soldats et les sous-officiers par ordre alphabétique des noms.

Nous avons retracé dans les documents le nom ou le surnom de plusieurs officiers et soldats sans en connaître la véritable identité. Aussi, quand nous ne connaissons un officier ou un soldat que par son nom ou son surnom, sans pouvoir préciser qui il était en réalité, nous inscrivons entre parenthèses la mention (non identifié).

COMPAGNIE CHAMBLY

Cette compagnie quitte La Rochelle le 19 avril 1665 à bord du navire le *Vieux Siméon* et arrive à Québec le 19 juin suivant. Elle participe à la construction du fort Saint-Louis (Chambly) et cantonne à cet endroit jusqu'à son départ en 1668.

Les officiers

- Capitaine:** * CHAMBLY Jacques de
Lieutenant: * LA BARTHE de (non identifié)
 * FRAPPIER Valentin sieur de Beauregard
Enseigne: * BOUCHER Bernard sieur de Roc

Les soldats et les sous-officiers

- * ARNOUL Sébastien dit Ladouceur
- o BARITEAU Jean-Louis dit Lamarche
- o CHIRON Louis
- o GRANDFONTAINE (non identifié)
- o JOLICOEUR (non identifié)
- * LABRIE caporal (non identifié)
- * MARSAN Pierre dit Lapierre
- * LAPOINTE caporal (non identifié)
- o LAROCHE DE PERAT (non identifié)
- o LAURENT Christophe dit Champagne
- o LE CHEVALIER (non identifié)
- o MORIN Pierre diocèse de Saintes.
- * POINE Pierre dit Laverdure caporal
- o POIRIER Jean-Baptiste dit Lajeunesse
- o POITIERS Jean-Baptiste sieur Du Buisson
- o POUPART René dit Lafleur.
- o VANET Charles dit Leparisien
- * VILLESIÈGE Jacques dit Lestrade

COMPAGNIE COLONELLE (DUBOIS)

Cette compagnie commandée par le capitaine Jean-Baptiste Dubois de Cocreaumont et de Saint-Maurice part le 13 mai 1665 de La Rochelle sur le navire *L'Aigle d'or*. Elle arrive au pays le 18 août suivant. Le 2 septembre, les soldats de la compagnie quittent Québec pour aider à l'érection du fort Sainte-Thérèse sur les bords du Richelieu. Elle demeure à cet endroit le 22 octobre suivant pour ses quartiers d'hiver. Revenue à Québec au printemps 1666, c'est le lieutenant Sixte Charrier qui en prend charge. Le capitaine Dubois repasse en France à l'automne 1666 pour faire rapport au roi de la prise de possession des forts des Agniers. À l'été 1667, la compagnie va en cantonnement à l'Île d'Orléans. Le capitaine Dubois revient au cours de l'été 1668, mais entre temps, Sixte Charrier a été promu capitaine et c'est lui qui continue à la diriger. Elle repasse en France avec une partie de ses soldats à l'automne 1668.

Les officiers

- Capitaine :** * DUBOIS Jean-Baptiste de Cocreaumont et de Saint-Maurice
Lieutenant : * CHARRIER Sixte sieur de La Mignarde devient capitaine en 1668
Enseigne : * LEFEBVRE Dominique Du Guesclin (vend sa commission en août 1667)
 * LAFRENAYE Antoine de Brucy achète la commission

Les soldats et les sous-officiers

- o BALAN François dit Biron
- o BLIGNOT Antoine dit Sansoucy
- o BOUIN Julien dit Dufresne
- o BROCHU Jean dit Lafontaine
- * DÉRY Jacques dit Larose
- * LANGLOIS Jean dit Jolicœur, sergent
- o LE MAGNAN Jean dit La Jauge
- * MENET Claude
- o RALLÉ Jean dit Montauban
- o REGNAUD (non identifié)
- o SAINT-DENIS (Non identifié)
- * TURET Jacques

COMPAGNIE CONTRECOEUR

Cette compagnie quitte La Rochelle le 13 mai 1665 à bord du navire la *Paix* et arrive à Québec le 19 août 1665. Elle participe à la construction du fort Sainte-Thérèse et pour le reste de son séjour au pays va en cantonnement à Montréal. Le capitaine reçoit une seigneurie le long du Saint-Laurent et s'y établit en 1668.

Les officiers

Capitaine: * PÉCAUDY Antoine de Contrecoeur
Lieutenant: * JARRET André de Beauregard
Enseigne: * JARRET François de Verchères

Les soldats et les sous-officiers

- * BARBARY Pierre dit Grandmaison
- o BEAUDRY Mathurin dit Georges d'Amboise
- * BERTET Jacques dit Champagne
- o BERTIN Bernard dit Languedoc
- * BONFRETIL ou BEAUTREFILS Guillaume dit Lafleur
- o CHARLES Étienne dit Lajeunesse
- o COUILLEAU Philibert dit Roquebrune
- o DARGAN Gaspard dit Le Boesme
- o DENIGER Bernard dit Sansoucy
- o DENIS Joseph dit Le Vallon
- * DESAIX Pierre dit Lachapelle
- * ÉMERY Antoine dit Coderre
- * FAVREAU Pierre dit Deslauriers
- * FLORENSAC de Bernard dit Le Gascon
- * GAZAILLE Jean dit Saint-Germain
- * GRANGÉ Hubert dit Dauphin
- o GUILLAUD (GUILLAUME) Nicolas dit Lachaume
- * GUIRE Sicaire dit Laprairie
- * JOANNEAU Pierre dit Latour
- * JULIEN Pierre, cadet
- o MAGDELAINE Vivien dit Ladouceur
- o MERLOT André dit Laramée
- * MILLOUAIN Charles dit Leboesme
- * MOISAN Jean dit Le Breton, caporal
- * PAVIOT Jacques dit Lapensée
- o REGNY Maximin dit Laforge
- o SALAIN Edmé dit Lacave
- o TABAUX Pierre dit Léveillé
- * TENAILLE Pierre dit Laviolette

COMPAGNIE DE PORTES (DUPRAT)

Cette compagnie quitte La Rochelle le 24 mai 1665 à bord du navire le *Saint-Sébastien* et arrive à Québec le 12 septembre. Elle quitte Québec pour le Richelieu le premier octobre et est cantonnée au fort Sainte-Thérèse. Elle passe les deux autres hivers à Québec jusqu'au départ en 1668.

Les officiers

Capitaine: * DUPRAT (meurt en janvier 1666) (non identifié)

* DE PORTES Balthazar Bouvier

Lieutenant: * ROUSSEREL Jean Manoury de

Enseigne:

Les soldats et les sous-officiers

* AMANS Pierre

* AUGRAND Pierredit Lapierre

o BERTHÉ Gabriel dit La Berthe

o BERTHÉ Louis sieur de Chailly

o CANADOU Pierre

o CAZELIER Philippe dit Laverdure

* CHAPUIS Georges, cadet

o COMBETTE Antoine dit Desjardins

o D'AUSSON (non identifié)

o DOMEJEAN (DAUJEAN) Jean dit La Noze

* GABARET Jean, cadet

o HANNEGRAVE Pierre dit Champagne

o LUCAS Toussaint dit Lagarde

o MAILLOT René dit Laviolette

o MESNARD Jacques dit Le Petit Deslauriers

* MEUNIER Simon dit Laliberté

* REGNAUD Michel dit Laroche

o SAINT-ANDRÉ (non identifié)

* VILLARDET Jacques dit Laroche

COMPAGNIE DUGUÉ

Partie de La Rochelle le 24 mai 1665 à bord du navire le *Saint-Sébastien*, cette compagnie commandée par le sieur Dugué arrive à Québec le 12 septembre suivant. Le premier octobre, elle quitte Québec pour aider à la construction des forts le long du Richelieu. On la place en cantonnement d'hiver à Montréal et c'est là qu'elle est cantonnée pour le reste de son séjour en Nouvelle-France.

Les officiers

Capitaine: * DUGUÉ Sidrac-Michel de Boisbriand
Lieutenant: * SAINTE-CROIX de François
Enseigne: * THOERY de LORMEAU Roch

Les soldats et les sous-officiers

* AUBRY Guillaume dit Labrière
 * BERTHELIN Antoine dit Saint-Jean Chastelleraud
 * BRICAULT Jean dit Lamarche
 * CAMBIN Laurent dit Larivière, sergent
 * CHARTIER François dit Laforêt
 * DUPLESSIS (non identifié)
 * DUVAL François
 * GAREL Pierre sieur Delorme
 o GUITAUT Jacques dit Jolicoeur, sergent
 * IRLANDAIS Rustique
 o LAFAVEUR (non identifié)
 * LAFONT sergent (non identifié)
 * LALIBERTÉ Pierre, caporal
 * LAPIERRE Pierre dit, caporal
 * LAVALLÉE cadet (non identifié)
 o MORIGNAN Jean dit Laverdure
 o PASSARD Jacques dit Bretonnière
 * SAUVAGEAU René dit Maisonneuve
 * TOBIE (non identifié)
 * TROUILLARD David dit Lapointe
 * TRUCHON Louis dit Léveillé
 o VIAU Jacques dit Lespérance

COMPAGNIE FROMENT

Cette compagnie quitte La Rochelle le 19 avril 1665 à bord du navire le *Vieux Siméon* et arrive à Québec le 19 juin suivant. Elle participe à la construction du fort Saint-Louis (Chambly) et cantonne à cet endroit au cours de l'hiver 1665-1666. Elle est ensuite envoyée en cantonnement à Trois-Rivières jusqu'à son départ en 1668.

Les officiers

Capitaine : * FROMENT, Pierre-André
Lieutenant :
Enseigne : * DUBOIS Félix sieur de Saint-Maurice
* HAUTCOURT de Nicolas

Les soldats: et les sous-officiers

- o BADAILLAC Louis dit Laplante
- o BEAUMONT Jean dit Boutefeu et Piquefeu
- * COUC dit Lafleur
- o DAUVERNIER Louis dit Lorange
- * HOUSY Jean dit Bellerose
- o JOACHIM Bernard dit Laverdure
- o JOLICOEUR (non identifié)
- * MONTREAU Léonard de dit Francoeur
- o MONTURAS Pierre dit Marmande
- * POINE Pierre dit Laverdure, caporal
- o QUENTIN Pierre dit Pierrot
- * RAMBAUX Étienne dit Rambaux
- o ROY Antoine dit Desjardins
- o SANSOUCY (non identifié)

COMPAGNIE GRANDFONTAINE

Cette compagnie quitte La Rochelle sur le navire l'*Aigle d'or* le 13 mai 1665 et arrive à Québec le 18 août. Elle part pour le Richelieu le 2 septembre suivant afin d'aider à la construction du fort Sainte-Thérèse. À la fin d'octobre, elle revient à Québec pour son cantonnement d'hiver et y demeure jusqu'au licenciement des troupes à l'automne 1668.

Les officiers

Capitaine : * ANDIGNÉ d' Hector de Grandfontaine
Lieutenant : * PROVOST François
* JOYBERT Pierre de Soulange et de Marsan
Enseigne : * BÉCART Pierre de Grandville

Les soldats et les sous-officiers

- o BADEL André dit Lamarche
- o BARBOTIN Nicolas dit Latouche
- o BEAULIEU (Non identifié)
- * BERGEVIN Jean dit Langevin
- o BIVILLE François dit Le Picard
- o BOLDUC Louis
- o BRUNEAU René dit Jolicoeur
- o COQUIN Pierre dit La Tournelle (Latonnelle)
- * DELAUNAY Jacques dit Lacroix
- o DESMOULINS Jacques dit Le Valon
- * FORESTIER Étienne dit Lafortune
- o GERVAIS Mathieu dit Leparisien
- * LATOUCHE Julien
- * LAVACHERIE de Jean dit Floridor
- o LAVOLONTÉ (Non identifié)
- o MÉRIENNE Jean dit Lasolaye
- * RENARD Claude dit Deslauriers tambour
- o RENAUD Pierre-André dit Locas
- o RENCONTRE (Non identifié)
- o RICHER Pierre dit Laflesche
- o SAINT-LAURENT (Non identifié)
- o SOUCY Jean dit Lavigne
- o SYLVESTRE Nicolas dit Champagne

COMPAGNIE DE LAFOUILLE

Cette compagnie quitte La Rochelle sur le navire la *Justice* le 24 mai 1665 et arrive à Québec le 14 septembre suivant. On sait par les lettres de la Mère Marie de l'Incarnation que les passagers de ce navire en particulier souffrirent beaucoup de cette longue traversée de cent dix-sept jours. Bon nombre d'entre eux, plus d'une centaine, étaient malades à l'arrivée du navire. On est obligé d'en mettre dans l'église, tant l'hôpital est bondé.

La Mère Françoise Juchereau de Saint-Ignace, dans son Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec, parle de l'arrivée du régiment de Carignan-Salière. C'est elle qui nous apprend que les navires qui transportèrent les soldats à Québec et surtout le Saint-Sébastien, étaient remplis de malades. On en transporta cent trente à l'Hôtel-Dieu dans la même journée. Elle ajoute: « Il mourut trente-cinq soldats de cette troupe qui donnèrent tous de grandes marques de prédestinations. »

La compagnie du sieur La Fouille ne quitte Québec qu'en octobre et ce, pour aller prendre ses quartiers d'hiver à Trois-Rivières. Son capitaine accompagné d'une vingtaine de ses soldats participe à l'expédition de janvier 1666 contre les Agniers et à celle de l'automne suivant. Au retour de cette expédition, la compagnie est envoyée pour ses quartiers d'hiver de 1667 à Château-Richer. C'est là qu'elle cantonne jusqu'au départ des troupes à l'automne 1668.

Les officiers

Capitaine:	* VERNOU sieur de La Fouille, Philippe de
Lieutenant:	* FERRÉ sieur de L'Espine, Pierre
Enseigne:	* DU JAY sieur de Manereuil, Charles

Les soldats et les sous-officiers

- o BANHIAC François dit Lamontagne
- o BEAULIEU (non identifié)
- o BOYER Étienne dit Lafontaine-Milon
- o BRARD Jean dit La Reverdia
- o BRUNION Pierre dit Lapierre
- o CADRÉ Claude dit Dubois
- o CHARRON Jean-Baptiste dit Laferrière
- o CHERLOT Jean dit Desmoulins
- o DANIAU Jean dit Laprise
- * DELAUNAY Guillaume, caporal
- * DUPRÉ Antoine dit Labonté
- o ÉMARD Léonard dit Larivière
- o FAYE Pierre dit Villefagnan
- o FEBVRIER Christophe dit Lacroix
- o GAUTHIER Jacques dit l'Orange
- * GAUTHIER Philippe sieur de Comporté
- * GERLAISE Jean dit Saint-Amant
- o GERMANO Joachim
- o GUYON Paul dit Latremblade
- o JEAN Louis dit Lafontaine
- o JOUBERT Jean dit Desfontaines

- o LAFONTAINE (non identifié)
- o LAMOUREUX Pierre dit Saint-Germain
- o LAPENSÉE (non identifié)
- o LASPRON Jean dit Lacharité
- o LEGORE Jean dit Bouttebouilly
- o LE PETIT BRETON (non identifié)
- o LEROUX François dit le Cardinal
- o LETELLIER Jean dit Lafortune
- o MAJEAU Louis dit Maisonseule
- o MARAIS Marin dit Labarre
- o NIORT de Louis de Lanoraie
- o PAGESI Jean dit Saint-Amant
- o PELADEAU Jean dit Saint-Jean
- o PLACE Étienne dit Lafortune
- o SICARD Louis dit Lacroix
- o TROUILLARD Pierre dit Laforest
- o VILLEFROY Didier

COMPAGNIE LAFREDIÈRE

Cette compagnie quitte La Rochelle le 13 mai 1665 à bord du navire l'*Aigle d'or* et arrive à Québec le 18 août suivant. Après avoir aidé à la construction du fort Sainte-Thérèse cette compagnie s'en va en cantonnement à Montréal où elle demeure jusqu'à son départ à l'automne 1668.

Les officiers

Capitaine : * LAFREDIERE Balthazard-Annibal-Alexis de Flotte de, major
Lieutenant : * FLOTTE Henri
Enseigne : * NICALIS Jean de Brandis

Les soldats et les sous-officiers

- o BARSAS André dit Lafleur
- o BERNIER Mathurin dit Lamarcelle
- o BINET Mathieu dit Lespérance
- o BOINEAU Raymond dit Lachaume
- * CHAMAILLARD Jean-Vincent dit Lafontaine
- o DELPECHES Bernard dit Belair
- * DESROSIERS Jean
- o DUFRESNE Antoine dit Saint-Antoine
- o FORTIN Louis dit Lagrandeur
- * INCONNU, tué par la chute d'un arbre au fort Saint-Louis en 1666
- o LABARRE (non identifié)
- * LAJEUNESSE Wallon
- o LAVERDURE (non identifié)
- o LAVERGNE (non identifié)
- * LEBRETON (non identifié)
- o LE MAJOR (non identifié)
- * LE PETIT Breton Guillaume
- o LIMOUSIN Hilaire dit Beaufort
- o MARGOTAIN Michel dit Larose
- o MOISON Nicolas dit Le Parisien
- o ROUSSEAU Antoine dit Labonté
- o ROY Jean dit Lapensée
- o ROUSSEL Jean dit Larousselière

COMPAGNIE LAMOTTE

Cette compagnie quitte La Rochelle le 13 mai 1665 à bord du navire l'*Aigle d'or* et arrive à Québec le 18 août. Elle part de Québec le 2 septembre suivant pour aider à la construction du fort Sainte-Thérèse sur les bords du Richelieu. Elle est chargée avec la compagnie du sieur de Grandfontaine de construire un chemin entre le fort Sainte-Thérèse et le fort Saint-Louis (Chambly). Cette compagnie revient à Québec pour ses quartiers d'hiver 1665-1666. Au printemps de 1666, les soldats du sieur La motte partent de Québec pour le lac Champlain afin de travailler à l'érection du fort Sainte-Anne sur une île du lac Champlain, qui sera par la suite connue sous le nom d'Île Lamotte. Le fort est terminé pour la fête de Sainte-Anne, d'où son nom. Les soldats s'établissent à ce fort pour le reste du séjour du régiment en Nouvelle-France. Au départ des troupes à l'automne 1668, très peu de soldats de la compagnie originale du sieur Lamotte demeurent au pays. On n'en relève que six sur le Rôle de 1668. Nous identifions quatre d'entre eux.

Cette compagnie ayant été renforcée en 1668 par les soldats des autres compagnies, il est bien difficile de déterminer de façon certaine si les noms des soldats mentionnés dans les documents après l'automne 1668, comme en faisant partie, étaient réellement arrivés avec le sieur Lamotte en 1665. Ils pouvaient être venu avec une ou l'autre compagnie. Toutefois, faute de renseignements plus précis, nous les rattachons ici à cette compagnie.

Les officiers

Capitaine:	* LAMOTTE Pierre de Saint-Paul
Lieutenant:	* CARRION Philippe sieur Dufresnoy
Enseigne:	* MOREL, Paul

Les soldats et les sous-officiers

- * ABILLAUD Étienne
- * BAZINET Antoine dit Tourblanche
- * BRUNET Pierre
- * CHAUSSAGNE François
- * DARIGUE François
- * DEBROYEUX Jean dit Coignac
- * DE CUCQ Dominique
- o DE ROY Jean (non identifié)
- * DUPÉRÉ Jacques dit La Ruine
- * DUTERTRE Jean dit Desrosiers
- * FLOUSAGUET François
- * FORESTIER Antoine chirurgien
- * GROUVILET Michel dit La Mothe
- * GUIBERT René dit Larosée
- * LORRIN Pierre dit Francœur
- * MERCIER ou MÉRIEL Bernard dit Lafontaine
- o MEUNIER (LE) René dit Laramée
- o PASQUIER Isaac dit Lavallée
- * PRÉVOST Eustache dit Lafleur
- * PROTEAU Claude dit Latouche
- o RENÉ Jean (voir compagnie Saint-Ours)
- * TORRIN Pierre

COMPAGNIE LATOUR

Cette compagnie quitte La Rochelle le 19 avril 1665 sur le navire le *Vieux Siméon* et arrive à Québec le 19 juin suivant. Elle quitte Québec pour le Richelieu le 23 juillet et participe à l'érection du fort Saint-Louis (Chambly). Elle reste en cantonnement à cet endroit tout le reste de son séjour en Nouvelle-France. Elle quitte à l'automne 1668.

Les officiers

Capitaine : * ESCANDE Jean de Latour
Lieutenant :
Enseigne : * DARIENNE (Latour ou Petit) (non identifié)

Les soldats et les sous-officiers

- * BESSET Jean dit Brisetout
- o COQUINEAU Jean dit Maisonblanche
- o COULON Aufray dit Mabrian
- o DE PARIS Jean dit Champagne
- o DUPRÉ Antoine dit Dupré Rochefort
- o GUILLOT Guillaume dit Larose
- o LANGEVIN (non identifié)
- o LE BRETON (non identifié)
- o LIRLANDE (non identifié)
- * MARTINET Jean dit Font Blanche, chirurgien
- * MERCIER Bernard dit Lafontaine
- * MOUSSART François, tambour
- * PAQUET Charles dit Le Picart
- o PAYET Pierre dit Saint-Amour
- * TRESNY Léonard dit Laverdure, sergent

COMPAGNIE LAUBIA

Cette compagnie quitte La Rochelle sur le navire la *Justice* le 24 mai 1665 et arrive à Québec le 14 septembre suivant. Elle va prendre ses quartiers d'hiver à Trois-Rivières et demeure à cet endroit jusqu'au départ à l'automne 1668.

Les officiers

Capitaine: * TAREY de LAUBIA Arnoult
Lieutenant: * GAULTIER René de la Varenne
Enseigne: * MOUET Pierre de Moras

Les soldats et les sous-officiers

- o ABEROU Pierre dit Larose
- o ARCOUET Jean Lajeunesse
- o ARNOULD (RENAUD) François dit Desmarchets
- o AUDOUIN Pierre dit Sansoucy
- o DENIS Louis dit Le Petit Lafontaine
- o DESPIGERAULT Maria dit Desbarraux
- o DU BOULAY (non identifié)
- * DUBOURG Jean, cadet
- o DURAND Pierre dit Des Marches
- * FAURE Moïse
- o GENDRON Jean dit Le Parisien
- o JULIEN Jacques dit Le Dragon
- o LABADIE Jacques dit Labadie, sergent
- o LAFLEUR (non identifié)
- o LAMARCHE Jean
- o LAMONTAGNE (non identifié)
- o LAPENSÉE (non identifié)
- o LAROSÉE (non identifié)
- o LAROYE (non identifié)
- * LAUBIA Dominique
- o LE BOULANGER (non identifié)
- * LE PRINCE Jacques
- * MASÉRE François, chirurgien
- o MONTAUBAN (non identifié)
- o POITIER Philippe dit Lafontaine
- o PRÉVOST Élie dit Laviolette
- o SAUCHET Pierre dit Larigueur
- o THUILLIER Crespin dit Latour
- o VERRIER Pierre dit Lasolaye

COMPAGNIE LA VARENNE

Partie de La Rochelle le 24 mai 1665 à bord du navire le *Saint-Sébastien*, cette compagnie arrive à Québec le 12 septembre suivant. Le deux octobre, elle quitte Québec pour aider à la construction des forts le long du Richelieu. On la place en cantonnement d'hiver à Montréal et c'est là qu'elle passe le reste de son séjour en Nouvelle-France.

Les officiers

Capitaine : * LA VARENNE Roger Bonneau de

Lieutenant : * DES GRANGES Robert

Enseigne:

Les soldats et les sous-officiers

- o BARROIS Antoine, chirurgien
- o BEAUNE Jean dit Lafranchise
- * BOUSSINY Charles de Montréal
- o CHAMPAGNE (non identifié)
- o CHAUDILLON Antoine (Voir Saurel)
- o DEMOULIN Jacques
- * DES MOIGNOUX Charles sieur de Laleu
- * DUCEAU Jean dit Baron
- * DUPARC Claude tué en 1666
- o FAGUERET Jean dit Petitbois
- o FAYE Mathieu dit Lafayette
- * FOUCHÉ Jean
- * FOURNIER Gabriel dit Laverdure
- * GALOPE Claude, chirurgien
- o GENIN Gilbert dit Lamontagne
- o JUCHEREAU Antoine dit Sallebrune
- * LAFONTAINE
- * LAFOREST
- * LAVAU 25 ans, tué par les Iroquois en 1666
- o LEGROS Antoine dit Laviolette
- o MAGNAN Jean dit Lespérance
- o MARIE Louis dit Sainte-Marie
- o MORIEAU Jean dit Jolicoeur
- * PIGEAN Antoine
- * POISSON François
- o RICHARD Guillaume dit Lafleur
- * RIVIÈRE Pierre dit Larivière
- * ROUX Gilbert, cadet
- * SAINT-DENIS de Besne
- * SALUER François de Montlieu
- * TAILLANDIER Charles sieur de La Brosse

COMPAGNIE DE MAXIMY

Cette compagnie part de La Rochelle le 13 mai 1665 à bord du navire la *Paix* et arrive à Québec le 19 août 1665. Les soldats sont envoyés le 2 septembre au Richelieu puis à Trois-Rivières pour l'hiver. Le sieur de Maximy est témoin du contrat de mariage du chirurgien Félix Thunaye à Champlain le 28 novembre 1665. Lors de l'expédition du sieur de Courcelles en janvier 1666, il part de Trois-Rivières avec une vingtaine de ses soldats pour faire partie de cette expédition. De l'automne 1666 jusqu'à son rapatriement en France à l'automne 1668, cette compagnie est en cantonnement à Sainte-Famille de l'Île d'Orléans.

C'est donc parmi les habitants de cet endroit, qu'on peut, à partir de la liste des surnoms, retracer les soldats de cette compagnie qui demeurèrent en Nouvelle-France.

Les officiers

Capitaine: * MAXIMY Abraham de
Lieutenant: * LESPINAY Jean de Bonbardot
Enseigne: * DUPUIS Paul sieur de Lillois

Les soldats et les sous-officiers

- o BELLISLE (non identifié)
- o BIDET Jacques dit Desroussel
- o BOISSARD Alexande de Conty
- o BOISSONNEAU Vincent dit Saintonge
- * CHOISY de Nicolas, cadet
- o DOMPIERRE Charles dit St-Martin
- o DUBOIS François dit Lafrance
- o DUMONT Julien dit Lafleur
- o GRATELARD (non identifié)
- o GOURDON Jean-Baptiste dit Lachasse
- o INARD Paul dit le Provençal
- * LACHESNAYE Florimond sieur Despins, cadet
- o LAMESLÉE (non identifié)
- o LAUZET Jean dit Matta
- o LEBLANC Antoine dit Jolicoeur
- o LEMERLE René
- o LE TAMBOUR (non identifié)
- * MENET Claude
- o RENAUD Mathurin dit Boisjoly
- o ROUSSEAU Joseph dit La Rhétorique
- o ROUSSET Pierre dit Beaucourt
- o VIGNAULT Paul dit Laverdure

COMPAGNIE NAUROIIS

Cette compagnie quitte La Rochelle sur le navire la *Justice* le 24 mai 1665 et arrive à Québec le 14 septembre suivant. Elle prend ses quartiers d'hiver 1665 à 1666 à Québec, puis va ensuite en cantonnement au Cap-de-la-Madeleine et demeure à cet endroit jusqu'au départ à l'automne 1668.

Les officiers

Capitaine : * NAUROIIS Pierre de
Lieutenant : * BEAUDEDUIT Louis sieur de Roussereau
Enseigne :

Les soldats et les sous-officiers

* BONNEAU Jean dit Lagrave
* BOUSSOREL Antoine sieur Dubois
* COEUR de (non identifié)
* DUBOIS Jacques de Bellefond
* DUCHEZEAU François
o FAURE René dit Laprairie
* LANGEAT Vincent dit Lavigne
o LA QUERRE Jean dit Rencontre
* LARIEU Jean dit Lafontaine
o LE BOESME (non identifié)
* LEGRAND Jean, tambour
* MAUGER Clément dit Saint-Jean
o MORIN Pierre
* MOUFLET Jean dit Champagne
o PRUNIER Nicolas dit Lepicart
o ROY Michel dit Chastelard
* TÉCHINAY Alexandre
* TROTAIN François dit Saint-Surin

COMPAGNIE PETIT

Cette compagnie s'embarque à La Rochelle le 19 avril 1665 sur le navire le *Vieux Siméon* et arrive à Québec le 19 juin suivant. Le 23 juillet, les soldats de la compagnie partent pour le Richelieu afin d'aller y construire le fort Saint-Louis connu par la suite sous le nom de Chambly. Elle y est cantonnée pour l'hiver puis, par la suite, au Fort Sainte-Thérèse pour le reste du séjour au pays.

Les officiers

Capitaine: * Louis Petit
Lieutenant:
Enseigne:

Les soldats et les sous-officiers

- * BORDELEAU Antoine dit Laforest
- o BROUILLET Michel dit Laviolette
- o COLLET Jean dit Bon Courage
- o COSSET Jean dit Poitevin
- o DELISLE Louis
- * DUPUIS Pierre dit Lamontagne
- o DUVERGER René dit Laplanche
- * HUCHEREAU Jacques dit La Chataigneraie
- o LAFLEUR (non identifié)
- o LAFORGE (non identifié)
- o PARIS Jean dit Champagne
- o RENÉ LE NORMAND (non identifié)

COMPAGNIE ROUGEMONT

Cette compagnie commandée par le capitaine Étienne de Rougemont s'embarque à La Rochelle le 24 mai 1665 sur le navire le *Saint-Sébastien* et arrive à Québec le 12 septembre suivant. Elle quitte Québec pour le Richelieu le premier octobre. Arrivée au Fort Sainte-Thérèse le 21 octobre, elle y prend ses quartiers d'hiver et y demeure jusqu'en 1668 au moment du retour en France.

Les officiers

Capitaine : * ROUGEMONT Étienne de capitaine
Lieutenant : * LESPINAY Jean de Bonbardot ou FLOTTANT Guillaume de Lescure
Enseigne :

Les soldats et les sous-officiers

- * CARIMIER Charles
- o DUMAS René dit Rencontre
- * FABULET Michel
- * HUGUET René
- o LIBEAU Pierre dit Larosée
- * RAVENNE Bernard

COMPAGNIE SAINT-OURS

Cette compagnie part de La Rochelle le 24 mai 1665 à bord du navire la *Justice* et arrive à Québec le 14 septembre 1665. Elle est envoyée en cantonnement pour l'hiver 1665-1666 au fort de Saurel, puis est cantonnée par la suite à Champlain jusqu'à son départ en 1668.

Les officiers

Capitaine : * SAINT-OURS Pierre de
Lieutenant : * SUEVE Edmond de
Enseigne : * TARIEU Thomas de Lanouguère

Les soldats et les sous-officiers

- * ARPIN Méry dit Poitevin
- * ARTAULT Pierre dit Latour
- * AYMÉ Zacharie dit Latouche
- * BABIE Jacques, sergent
- o BANLIER Mathurin dit Laperle
- * BATANCHOT Léon
- * BEAUDOIN Antoine dit Saint-Antoine
- * BIRON Jean dit Labaude
- o BOUVET Jean dit Lachambre, chirurgien
- o BUY Laurent dit Lavergne
- o CHARBONNIER Louis dit St-Laurent, sergent
- o CHASTENAY Jean dit Laguigne
- o CHEVREFILS François dit Lalime
- * COLLIN Mathurin dit Laliberté
- o DEXTRAS Pierre dit Lavigne
- o DORMET Antoine-François dit Lalande
- o GAUTHIER Germain dit Saint-Germain
- o GUILLEMAN Gilbert dit Duvillard
- o HERPIN Jean-François dit Tourangeau
- o LAFONTAINE (non identifié)
- o LANCOGNIER Pierre dit Lacroix
- o LARAMÉE (non identifié)
- o LAROSÉE (non identifié)
- o LE BRUNE (non identifié)
- o LECONTE Jean dit Lecomte
- o MARIGNY André dit Léveillé
- o MASSAULT Jean dit St-Martin
- * MÉNARD Gilles dit Ménarde
- o MÉNARD Pierre dit Saintonge
- * PEROT Jean
- o PINSONNEAU François dit Lafleur
- o POUPART Luc dit Lafortune
- * SELURIER Jean dit Deslauriers
- o URBAIN Jean dit Montauban

COMPAGNIE SALIÈRE

Cette compagnie quitte La Rochelle le 13 mai 1665 à bord du navire l'*Aigle d'or* et arrive à Québec le 18 août suivant. Après avoir aidé à la construction du fort Sainte-Thérèse cette compagnie s'en va en cantonnement à Montréal où elle demeure jusqu'à son départ à l'automne 1668.

Les officiers

Capitaine : * CHASTELARD Henri de Salière
Lieutenant : * FERRAUD François
Enseigne : * JOLLIS Pierre de

Les soldats et les sous-officiers

* BOUCHERET Joseph dit Le Tau, ampassede
 o BOULIN Jean dit Léveillé
 o BOUTEAU Pierre dit Laramé
 * CHASTELARD François
 o CHOQUET Nicolas
 o COURTOIS (non identifié)
 * DEMASSÉ Pierre, sergent
 * DENISSON François
 * DESHAYES Valentin, volontaire
 * DUGUÉ valet de chambre de Salière (non identifié)
 o ÉMEREAU François dit Belair
 * GATS Jean dit Vivarette, sergent
 * LAUZIDE François
 * LECLERC François dit Laviolette, ampassede
 o LENOIR François dit Roland
 * LEVER Jean dit Dauphiné
 * MAFAY Pierre dit Lafrise, premier sergent
 * MASSON Pierre, caporal
 * PERRET Pierre
 o PERTHUIS Pierre dit Lalime
 o PIGEON Jacques dit Petit-Jean
 o PILLERAU Jacques dit l'Isle d'or
 o RADIER Jean dit Dubuisson
 * RICHARD (Ricard) Jean dit Saint-Germain
 * ROUY (ER) Claude dit La Mulle et La Teille
 * VESIN Bernard dit Beausoleil

COMPAGNIE SAUREL

Lors de son embarquement à La Rochelle cette compagnie est considérée comme la meilleure des huit qui partent alors pour la Nouvelle-France. Avant son départ, elle a séjourné un temps à Saint-Jean d'Angély, puis a été transférée à l'Île de Ré. Le 13 mai 1665, elle quitte la France à bord du navire la *Paix* et parvient à Québec le 19 août suivant. Sa réputation a traversé l'Atlantique, car le sieur Tracy l'envoie, dès le 25 août, à la construction d'un fort à l'embouchure du Richelieu. Avant leur départ de Québec quelques membres de cette compagnie reçoivent le scapulaire du Mont-Carmel et certains sont également confirmés: Julien Vard, Paul Beaugendre, Gilles Couturier, Jean Dominique, Gabriel Gibaud, Jacques Lamorinière, Jean-Baptiste Levannois, Jean-Baptiste Patisier, André Poutré, Pierre Salvaye et Pierre Villoing reçoivent le scapulaire. Julien Vard, Gilles Couturier, Gabriel Gibaud, Marin Moreau et Jean Robin sont confirmés le 24 août.

Le 25 août, les soldats s'embarquent sur de petits bateaux pour se rendre à leur destination. Ils se mettent sans tarder au travail et en peu de temps, grâce aux précieux conseils de leur jeune enseigne et ingénieur Hugues Randin, le fort Richelieu s'élève comme prévu avec diligence et sans grands frais aux dires même du sieur Tracy. Les soldats de la compagnie sont logés dans le fort au cours des trois années de séjour du régiment sur nos rives. Quelques soldats de la compagnie participent à l'expédition de Courcelles au cours de l'hiver 1666. Bon nombre d'entre eux accompagnent leur capitaine dans son expédition au pays des Iroquois durant l'été suivant. L'événement le plus marquant qui touche cette compagnie se déroule au printemps de 1667, quand deux soldats, Paul Beaugendre dit Desrochers et Pierre de Gencenay sont formellement accusés d'avoir fabriqué de la fausse monnaie. Commencé le 17 mai 1667, le procès se termine le 20 juin suivant par la condamnation à mort de Paul Beaugendre et celle de Pierre de Gencenay à trois années de galère. Ce procès nous permet d'apprendre les noms de quelques soldats et surtout les surnoms de quelques-uns d'entre eux qui signent d'ailleurs les documents officiels se rapportant au procès.

Rappelons brièvement les faits. Paul Beaugendre que l'on qualifie alors de cordonnier est à Québec depuis l'automne 1666. Un jour qu'il boit à l'auberge du sieur de La Tesserie, en compagnie de Jacques de Launay dit Lacroix et Jacques Gazier, il perd son mouchoir dans lequel se trouvent trois pièces de monnaie de 30 sols. En réalité, il se les fait voler par Jacques de Launay qui veut ensuite se servir d'une des pièces de monnaie et est arrêté parce que l'on se rend compte qu'il s'agit d'une fausse pièce. Interrogé à ce sujet, Delaunay avoue les avoir volées à Beaugendre. Questionné à son tour sur la provenance de ces trois fausses pièces, Beaugendre déclare qu'elles ont été fabriquées par un de ses compagnons de la compagnie Saurel, nommé Gencenay. De plus en plus pressé de questions, Beaugendre s'enfonce encore plus avant dans le mensonge, notamment au sujet des moules qu'on a trouvés dans sa chambre et surtout de cuillères d'argent et de pistoles d'or qui se trouvent dans son coffre. Il parvient à justifier la présence d'une cuillère d'argent qu'il a gagné au jeu de l'impérial contre le sergent Saint-Laurent de la compagnie du sieur de Saint-Ours, ce que Claude Laprelle, un de ses compagnons d'armes vient confirmer. Il s'en tire moins biens par contre au sujet de trois autres cuillères et une fourchette retrouvées dans son coffre et qu'il dit avoir pris dans le coffre du cadet Jacques Lamorinière, un compagnon d'armes retourné en France à l'été 1666 et qui lui doit de l'argent. Quant aux pistoles d'or, il les a apportées de France et a même confié la garde de deux pistoles à son lieutenant le sieur Héricourt.

Chargé d'aller faire enquête à ce sujet au Fort de Saurel et d'en ramener Pierre de Gencenay, Pierre de Gorribond accompagné du greffier Jacques Joyeux arrivent à Saurel le 28 mai suivant. Il fait arrêter Gencenay et interroge les sieurs de Saurel et Héricourt au sujet du coffre de La Morinière et des deux pistoles d'or. La version de Beaugendre est démentie sur tous les points. Entre temps, on se rappelle qu'au cours de l'hiver, Mathieu Hubout dit Delongchamp s'est plaint de s'être fait voler des cuillères et des fourchettes d'argent ainsi que des pistoles d'or dans sa maison. Confronté avec Hubout et Gencenay, Beaugendre ne peut plus soutenir les versions qu'il a tenues des faits. Reconnu coupable de fabrication de fausse monnaie, il est condamné à être pendu sur la place publique de Québec et subit son châtement le 28 juin. Pierre de Gencenay

qu'il a désigné comme son complice est condamné à trois ans de galère. Il en appelle de cette sentence au Conseil souverain qui commue sa peine en trois années de travail dans la mission des Jésuites chez les Iroquois.

Après trois années de service au pays, les soldats sont libres de demeurer en Nouvelle-France ou de retourner en France. Le sieur de Saurel a depuis longtemps décidé de terminer ses jours sur le bord du Saint-Laurent. C'est son lieutenant Antoine Amplement d'Héricourt qui repasse en France à l'automne 1668 avec une vingtaine de soldats de la compagnie. Les autres ont choisi de faire leur vie le long du Richelieu.

Les officiers

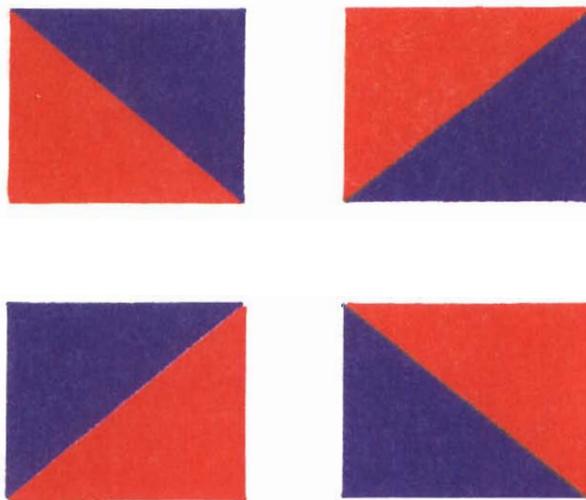
Capitaine : * SAUREL Pierre
Lieutenant : * AMPLEMAN Antoine sieur Héricourt
Enseigne : * RANDIN Hugues

Les soldats et les sous-officiers

- o ADHÉMAR Antoine dit Saint-Martin
- o ALLARD Julien dit Labarre
- * BEAUGENDRE Paul dit Desrochers
- * BEAUGENDRE (non identifié)
- o BÉTHUNE Antoine dit Lataille
- o BOUGEREN (BEAUGRAND) Jean dit Champagne
- o CHAUDILLON Antoine chirurgien
- o CLÉMENCEAU Étienne dit Lachesnaye
- o COGNAC Claude dit Lajeunesse
- o COUTURIER Gilles dit Labonté
- * DARBOIS Jean dit Lafleur
- o DEGUIRE François dit Larose
- * DOMINIQUE Jean
- * DUFAUT Gilles dit Le Breton
- o DUFRESNE (non identifié)
- o DU VEMIS (non identifié)
- o ÉNAUD Jacques dit Canada
- * FRANCOEUR, sous-officier (non identifié)
- * GENCENAY Pierre
- * GIBAUT Gabriel
- o HACHIN André dit Saint-André
- o LAFONTAINE (non identifié)
- * LALIBERTÉ (non identifié)
- * LAMORINIÈRE Jacques, cadet
- * LAPRELLE Claude
- * LAROSÉE (non identifié)
- o LAVANNOIS Jean-Baptiste dit Laviolette
- o LE BRETON (non identifié)
- o LESIÈGE Pierre dit Lafontaine
- o MOREAU Martin dit Laporte
- o MOYÉ Nicolas dit Grancé
- o OLIVIER Jean



DRAPEAU DE CARIGNAN
Gracieuseté de Jean-Michel Hercout



DRAPEAU DE CARIGNAN-SALIÈRE



Ferme des Bonneau de LaVarenne à Cérilly (Photo: collection de l'auteur)



Le Rual de Chapeaucornu, maison natale des Jarret(Photo: collection de l'auteur)



Pierre trouvée à la Grand'Chana chez les Contrecœur (Photo: collection de l'auteur)



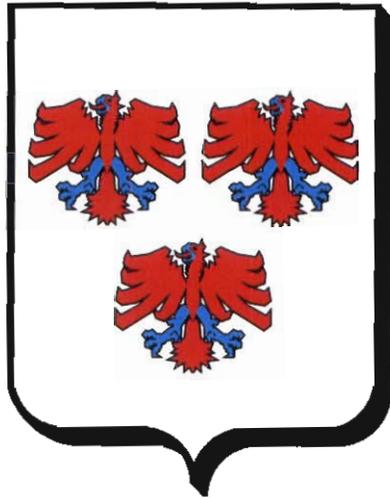
Le château des Chastelard à Hauterives (Photo: gracieuseté de M. Amédée de Miribel)



Place-forte des Flotte de Lafredière à Tivoley (Photo: collection de l'auteur)



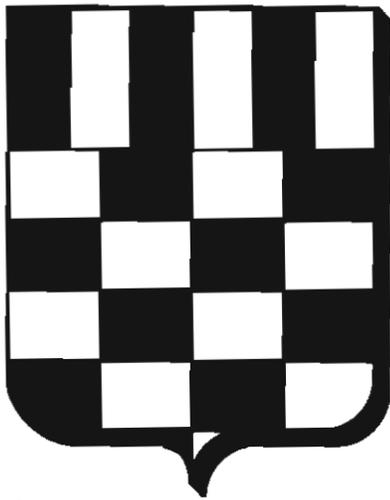
Ferme des Vernou de La Fouille (Photo: collection de l'auteur)



Andigné de Grandfontaine



Bonneau de Lavarenne



Bouvier de Portes



Chastelard de Salière



Dugué de Boisbriand



Dujay de Manereuil



Flotte de Lafredière



Froment



Joybert de Soulange et de Marsan



Pecaudy de Contrecoeur



Saint-Ours



Vernou de Lafouille



Puceul, lieu d'origine de Sidrac Dugué de Boisbriand (Photo: collection de l'auteur)



Le château des Bouvier de Portes à Bougé-Chambalud (Photo: collection de l'auteur)



Le Bec de l'Échaillon sur la terre des Saint-Ours (Photo: collection de l'auteur)



Lamothe Saint-Hérais (Photo: collection de l'auteur)



Saint-Chef, lieu d'origine d'Antoine Pecaudy de Contrecœur (Photo: collection de l'auteur)



Bourbon l'Archambault, lieu d'origine de Roger Bonneau de La Varenne
(Photo: collection de l'auteur)



Fort Barraux, terre natale d'Abraham de Maximy (Photo: gracieuseté de la mairie de Barraux)



Vignieu, lieu d'origine des Jarret (Photo: collection de l'auteur)



Veurey, lieu d'origine de Pierre de Saint-Ours (Photo: collection de l'auteur)

- o PASTOUREL Claude dit Lafranchise
- o PATISSIER Jean-Baptiste dit Saint-Amand
- o PIET Jean dit Trempe
- * POUTRÉ André dit Lavigne
- o ROBIN Jean dit Lapointe
- o SALVAYE Pierre
- o VALLET Pierre dit Lafrance
- o VILLOING Pierre dit L'espérance

BIOGRAPHIES DES MEMBRES DE CE RÉGIMENT

Les notices biographiques qui suivent ne sont pas exhaustives. Nous donnons pour chacun de ces soldats et de ces officiers les principaux renseignements que nous avons pu glaner dans les documents à leur sujet. Nous avons rédigé la biographie de plusieurs d'entre eux dans le *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois*. Nous n'avons pas cru bon ici de répéter ces renseignements au complet. Aussi, le cas échéant, au terme des présentes notices, nous renvoyons au dictionnaire biographique par la référence suivante : DBAQ. Nous prions donc les lecteurs qui veulent en connaître davantage sur ces individus de consulter le dictionnaire. Il se peut qu'on relève des divergences entre les biographies du Dictionnaire biographique et celles du présent volume. En tout ce qui concerne les soldats de Carignan-Salière, le présent volume a priorité sur le Dictionnaire biographique. Nos recherches plus poussées concernant les soldats de Carignan-Salière ont permis d'apporter certaines rectifications, notamment en ce qui concerne les navires sur lesquels sont venues les différentes compagnies.

En ce qui a trait aux notices biographiques concernant les soldats qui n'ont pas eu de descendant, mais sont demeurés au pays, nous avons rédigé des biographies plus complètes. Nous avons fait de même pour les officiers et en particulier les capitaines. Enfin, nous notons simplement ce que nous savons au sujet de ceux qui n'ont fait que passer en Nouvelle-France.

Quand le nom d'un de ces hommes est précédé d'un astérisque (*), nous sommes certain qu'il faisait partie du régiment de Carignan-Salière, car nous avons trouvé cette information dûment inscrite dans un document d'époque. En note, en caractère gras, nous indiquons dans quel document nous avons trouvé cette information. Quand le nom d'un de ces hommes est précédé par ce signe (o), il s'agit d'un soldat qui nous est connu grâce au « rôle » de 1668. Enfin, quand le nom d'un de ces hommes n'est précédé d'aucun signe particulier, nos recherches, faute de plus amples informations, ne nous ont pas permis de découvrir avec certitude absolue qu'il était soldat de ce régiment. La plupart du temps, ce sont le Registre des confirmations ou celui du scapulaire du Mont-Carmel qui nous ont révélé son nom. Toutefois, tout concorde à en faire un soldat de Carignan-Salière, c'est pourquoi nous avons inclus son nom avec les autres membres de ce régiment en précisant ce que nous savons à son sujet.

Les notices biographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms. Quand nous connaissons par des documents de quelle compagnie faisait partie l'individu en question, nous mentionnons entre parenthèses après son surnom ou après son nom quand il n'a pas de surnom, à quelle compagnie il appartenait. Enfin, en note au bas des biographies, nous précisons en caractère gras dans quel document nous avons trouvé le renseignement qui en fait un soldat de Carignan-Salière. Quand ce renseignement provient de la liste de 1668, nous spécifions les raisons qui nous ont permis de reconnaître l'individu en question comme étant un soldat de Carignan-Salière et nous précisons pourquoi il relève de telle compagnie.

On remarquera, après le nom ou le surnom de plusieurs de ces soldats la notice : non identifié. En effet, quand nous ne connaissons d'un individu que son nom ou son surnom sans son prénom et que nous n'avons pas pu trouver d'autres éléments nous permettant d'identifier qui il était, nous considérons qu'il n'a pas pu être identifié. C'est pourquoi, même si nous possédons quelques informations le concernant, nous indiquons que nous n'avons pas pu l'identifier. C'est le cas du capitaine Duprat et d'un grand nombre de soldats dont le surnom figure sur la liste de 1668. Malgré nos recherches et nos analyses, nous n'avons pas pu en identifier un bon nombre. Il ne s'agissait pas, dans leur cas, de jouer au devin. Pour ne pas induire le lecteur en erreur, nous avouons tout simplement ne pas avoir été en mesure de les identifier.

ABELIN François

C'est sa confirmation au Fort Saint-Louis le 20 mai 1668 et son lieu d'origine, Saint-Jean d'Angély, qui nous font croire à son appartenance à Carignan-Salière. À son sujet voir : DBAQ T.I, p. 20.

o **ABEROU** Pierre dit Larose (Laubia) (c.1623-1687)

Il est le Larose de la compagnie du capitaine Laubia. Il arrive à Québec le 14 septembre 1665 à bord du navire la *Justice*. Fils de Jean Aberou et d'Anne Rigaud, de la paroisse de Puylaurens, évêché de Castres en Languedoc, il contracte mariage devant le notaire Pierre Duquet le 23 octobre 1669, avec Anne Méry, fille de feu Claude Méry et de Marie Guestier, de la paroisse Saint-Benoît de Paris. Ce contrat est annulé par la suite. Il habite alors à Boucherville. Il contracte de nouveau mariage devant le notaire Frérot le 12 avril 1675, avec Marie-Anne Despernay, fille de feu Laurent Despernay et de Jeanne Cambron, de la ville de Soissons en Picardie et l'épouse à Pointe-aux-Trembles de Montréal, le 29 avril 1675. Il mentionne que ses parents habitent la ville de Saint-Amand au diocèse de Castres. De leur union naissent quatre enfants.

Entre 1669 et 1675 les documents se font rare à son sujet. Le 29 janvier 1673, comme il s'appête à partir sans doute pour quelque périlleux voyage, il dicte son testament au notaire Frérot. C'est à Varennes qu'on le retrouve par la suite en 1681 où, selon le recensement, il possède six bêtes à cornes et a mis onze arpents de sa terre en valeur. Il décède le 21 novembre 1687. Son service a lieu à Boucherville le lendemain. Sa veuve épouse en deuxièmes noces Denis Charpentier dit Sansfaçon qui comme tuteur des enfants Aberou fait procéder à l'inventaire des biens de leur père par le notaire Antoine Adhémar le 21 avril 1695. DBAQ I, p. 21.

ANQ Gr. des not. Duquet 23-10-1669; Frérot 29-01-1673; 12-04-1675; Adhémar 21-04-1695. N.B. Un premier élément nous indique qu'il est soldat, c'est son lieu d'origine. Ce qui nous incite à en faire le Larose de la compagnie Laubia, c'est le fait qu'il s'établit à Varennes comme quelques soldats de cette compagnie qui reçurent des terres du lieutenant de leur compagnie. **Liste de 1668.**

* **ABILLAUD** Étienne (Lamotte)

C'est comme valet de chambre du capitaine Pierre Lamotte sieur de Saint Paul, qu'il arrive à Québec à bord du navire l'*Aigle d'or*, le 18 août 1665. Il est témoin à une obligation de Michel Esnault dit Botté envers le capitaine Lamotte, passée devant le notaire Gilles Rageot, le 19 septembre 1667, à Québec. Nous le retrouvons ensuite au fort Saint-Louis (Chambly), le 20 mai 1668 où il est confirmé. C'est toujours à l'emploi du sieur Lamotte, qu'il assiste, le 11 mars 1670, au contrat de mariage d'Abraham Bouat et de Marguerite de Nevelet. Il signe. C'est la dernière mention que nous ayons de sa présence en Nouvelle-France.

Etienne Abillaud

ANQ GN Rageot G. 19-09-1667; AAQ RC 20-05-1668; Basset 11-03-1670.

o **ADHÉMAR** Antoine dit Saint-Martin (Saurel) (c.1636-1714)

Fils de Michel Adhémar, bourgeois, et de Cécile Gasche de Saint-Salvy, ville d'Albi, il se marie trois fois. Il contracte mariage, le 9 octobre 1667, devant le notaire Gilles Rageot à Québec et y épouse en premières noces le lendemain Geneviève Sageot, fille d'Antoine Sageot et de Marguerite Ruffel de Saint-André-des-

Arcs à Paris. Elle décède à Champlain le 28 août 1683 après lui avoir donné quatre enfants. Il convole en secondes noces au Cap-de-la-Madeleine, le 8 février 1684, avec Marie Sedilot, veuve en secondes noces de René Blanchet. Ils passent un contrat de mariage le même jour devant le notaire Cusson. De leur union naît une fille. Le 20 janvier 1687, il épouse en troisièmes noces au Cap-de-la-Madeleine, Michelle Cusson, fille du notaire Jean Cusson. Il a contracté mariage avec elle devant le notaire Aneau le 14. Elle lui donne un fils.

C'est sa présence au contrat de mariage de son ami Jean Beaune qui nous confirme son appartenance au régiment de Carignan-Salière. On l'identifie avec le Saint-Martin de la compagnie Saurel, arrivée le 19 août 1665, à bord du navire la *Paix*. Le nom d'Adhémar nous est connu par sa profession de notaire qu'il exerce à Trois-Rivières, au Cap-de-la-Madeleine, sur les rives du Richelieu et à Montréal. Dès après son premier mariage, on le retrouve à Sorel où il suit ses compagnons d'armes et c'est à cet endroit que commence sa carrière de notaire par la rédaction d'un premier acte le 3 juillet 1668. Il demeure à Sorel mais pratique dans les seigneuries de Batiscan, de Cap-de-La Madeleine, de Chambly, de Champlain et de Sainte-Anne-de-La Pérade. Le 10 mai 1674 Pierre Letendre dit Laliberté lui vend un arpent de terre par seize arpents de terre en profondeur à Sorel avec la maison qui s'y trouve pour la somme de 135 livres. Malgré cet achat, lui qui est un notaire itinérant finit par aller se fixer à Champlain.

Au moment du décès de sa première épouse, il y habite toujours, mais il se remarie au Cap-de-La Madeleine et c'est là qu'il va ensuite s'établir. À titre de notaire, il agit maintes fois comme procureur. On a conservé plusieurs lettres de personnes qui lui confient leurs affaires. En 1686, Marie Sédillot, sa deuxième épouse décède. Le 15 janvier 1687, il fait procéder au partage des biens de la communauté qu'il a eu avec elle et se marie en troisièmes noces. Il est appelé quelque temps plus tard par le sieur Dollier de Casson à succéder au notaire Hilaire Bourgine à Montréal. Il va s'y établir au printemps de 1687. Mais à l'automne il tombe malade et est même en danger de mourir. Il continue à exercer avec zèle sa profession de notaire en y ajoutant celle de greffier.

Sa profession de notaire lui permet de vivre à l'aise. Cependant, comme plusieurs de ses concitoyens qui jouissent d'une certaine fortune, il prête beaucoup d'argent et a de la difficulté à se faire rembourser. Comme il est méthodique, il note chacun de ces prêts et réclame systématiquement chacune de ces sommes devant les tribunaux. Il décède à Montréal le 15 avril 1714, âgé de quatre-vingts ans et est inhumé le lendemain. De sa première union, il a eu quatre enfants et un chacun des deux autres. DBAQ, I, p. 23-24.

ANQ GN Rageot G. 09-10-1667; Cusson 08-02-1684; 15-01-1687; Adhémar 10-05-1674; NF Adhémar Fonds. N.B. Sa présence au contrat de mariage de Jean Baune nous confirme son appartenance à Carignan-Salière et son surnom de Saint-Martin, à la compagnie du capitaine Saurel. **Liste de 1668.**

o **ALLARD** Julien dit Labarre (Saurel) (c.1645-1704)

Nous ignorons la filiation et le lieu d'origine de ce soldat qui arrive à Québec le 19 août 1665, à bord du navire la *Paix* avec la compagnie Saurel. Ni son acte ni son contrat de mariage ont été retrouvés. Il épouse

à Sorel vers 1675 Marie Mercier dont nous ignorons la filiation et le lieu d'origine. De leur union naissent six enfants.

À la même époque, on relève un autre Julien Allard sur les rives du Saint-Laurent, il porte le surnom de Laverge et arrive comme engagé en 1665. Il vit sur la Côte de Beaupré. Tandis, qu'après le licenciement des troupes en 1668, le soldat Julien Allard écoule paisiblement ses jours dans les régions de Sorel et de Lavaltrie. Il ne fait guère parler de lui. Le 11 juillet 1677, il vend à Gilles Couturier la terre qu'il possède à Sorel. Au recensement de 1681, il vit dans la région de Berthier-en-Haut. Il y a fait l'acquisition d'une terre de deux arpents de front par quarante arpents de profondeur, qu'il vend à Jean-Joseph Chapacou, le 24 février 1687. C'est à l'Île Grosbois que naît le dernier de ses six enfants en 1695. Il reçoit une concession à Lavaltrie le 30 juin 1702. C'est là qu'il décède le 21 mars 1704. DBAQ, I, p. 33.

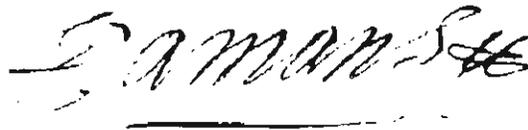
ANQ GN Adhémar 11-07-1677; 30-06-1702; Normandin 24-02-1687. N.B. Le fait qu'il s'établit d'abord à Saurel et son surnom de Labarre porté par un soldat de cette compagnie nous confirment son appartenance à la compagnie du capitaine Saurel. **Liste de 1668.**

ALLUART Jean

Originaire de l'évêché de Rennes en Bretagne et âgé de 23 ans, il est confirmé à Québec le 24 septembre 1665.

* **AMANS** Pierre, chirurgien (Duprat-Deportes)

Ce chirurgien de la compagnie du capitaine Duprat reçoit le scapulaire le 28 septembre 1665 à Québec. Le 21 avril 1667, il est témoin à un acte de société entre Jean Giron et Michel Riffault: il signe. À l'automne 1668, il va se fixer sur la Côte de Beaupré pour y exercer sa profession. Le 3 octobre 1670, il reconnaît avoir reçu du sieur Étienne Landeron, la somme de 105 livres tournois qu'il s'engage à rendre l'année suivante par trente-cinq minots de blé. Il est appelé à soigner la jeune Jeanne Jacquereau qui a été violée par Jean Bourgeois. Banni, ce dernier doit verser 75 livres de dédommagement à sa victime. De cette somme sont déduits les frais de Pierre Amans qui a pansé, médicamenté et alimenté la jeune Jacquereau. Une comparution à la Prévôté de Québec nous apprend qu'il a fait garder la jeune fille chez René Bin, pendant qu'il la soignait. Le 15 juin 1671, il est condamné à rembourser 38 livres 10 sols, pour les frais de pension. Parrain de Charlotte Guyon, fille de Simon Guyon, en 1671, il lui cède ses biens et ses affaires avant de partir pour un long et périlleux voyage par terre et par eau, le 5 juin 1673. On n'entend plus parler de lui par la suite.



ANQ GN Rageot G. 21-04-1667; Becquet 03-10-1670; 05-06-1673; JDCS I, p.649; PQ Reg.4, fol. 74 r.; AAQ RC 28-09-1665.

* **AMPLEMAN** Antoine sieur d'Héricourt, lieutenant (Saurel) (1611-)

La famille Ampleman du Héricourt établie en Flandres et en Picardie se distingue par ses services sous différents règnes et également par ses alliances avec plusieurs maisons illustres, entre autres celles de Choiseul, de Béthune, de La Rochefoucauld, d'Estrade et de Courville. On en remonte la généalogie à Jacques Ampleman, vivant vers l'an 1370.

Philippe Ampleman d'Héricourt, grand-père d'Antoine, chevalier, seigneur de Walphus, d'Héricourt, de Colombier, de l'Estrade et de la Cuve, épouse Jeanne Hamirault, fille de Jacques Hamirault et de Véronne Queval. Ils ont Antoine, chevalier de Walphus en partie et de la Cressonnière, capitaine de cavalerie au régiment du duc d'Elbeuf, né le 31 juillet 1611. Il épouse, par contrat du 23 janvier 1637, Jeanne de Rozil, fille de Georges de Rozil et de Marguerite Grézy. Le mariage est célébré à Calais le 16 février 1637. Il meurt au Château de La Cressonnière en août 1643, laissant quatre enfants, Pierre, Antoine, Léonard et Jeanne.

Antoine naît en 1639. Nous le retrouvons au régiment de Carignan-Salière, lieutenant de la compagnie Saurel qui arrive à Québec le 19 août 1665 à bord du navire *la Paix*. Il quitte Québec le 23 août suivant pour aider à l'érection d'un fort à l'embouchure du Richelieu. Il passe ses trois années de service au fort Richelieu (Saurel). Lors du procès de Paul Beaugendre dit Desrochers, ce dernier déclare qu'il a laissé deux pistoles d'or entre les mains de son lieutenant. Le sieur Gorribond s'étant rendu au fort Saurel, l'interroge à ce sujet, le 28 mai 1667. Il déclare que Beaugendre ne lui a pas laissé d'argent. Au moment du rapatriement des troupes en 1668 il décide de rentrer en France, mais non sans avoir assisté à Québec, le 10 octobre 1668, au mariage de son capitaine Pierre de Saurel.

Héricourt

ANQ Procédures judiciaires en matières criminelles, Vol. I, fol.37v.; RNDQ 10-10-1668, *Dictionnaire de la noblesse*, Paris 1770, I, p. 240-245.

ANDEGRAND Louis

Originaire de l'évêché de Reims en Champagne et âgé de 22 ans, il est confirmé à Québec le 24 septembre 1665.

* **ANDIGNÉ** (d') Hector de Grandfontaine, capitaine (1627-1698)

Né le lundi 17 mai 1627, à Ruillé-Froidfonds près de Château-Gauthier, en Mayenne, il est fils d'Hector et d'Anne d'Andigné de Grandfontaine. Les d'Andigné figurent parmi les plus anciennes familles de l'Anjou. On remonte leur lignée ancestrale jusqu'en 1300. Cette famille blasonne: « d'argent à trois aiglons de gueules, au vol mi-abaisé, becqué et membré d'azur ». Sa devise se lit: « Aquila non capit muscas », qui signifie: « L'Aigle n'écrase pas les mouches. » (Voir la représentation du blason dans les pages couleurs).

On parle de la grande race des Andigné. Un proverbe dit:

En Bretagne frappez un buisson
Il en sortira un de Goyon
En Anjou frappez un fossé
Il en sort un d'Andigné

Son père Hector d'Andigné épouse sa cousine Anne, fille de Jean-Baptiste d'Andigné sieur des Touches, et de Marie Chazé. Ils ont quatre fils : Jean, seigneur des Touches, René, sieur de la Chéluère, Eustache, prieur de Grand-Fontaine et Hector. Sa famille compte de nombreux militaires. C'est tout naturellement qu'il s'oriente vers cette carrière.

D'abord capitaine au régiment du Poitou, c'est en tant que capitaine d'une compagnie du régiment de Carignan-Salière qu'il arrive à Québec en 1665. Sa compagnie quitte La Rochelle sur le navire *l'Aigle d'or* le 13 mai pour parvenir à Québec le 17 août suivant. Quelques jours plus tard, il gagne le Richelieu avec ses

hommes pour participer à l'érection du fort Sainte-Thérèse et à la réalisation d'un chemin entre ce fort et celui de Chambly. Il revient à Québec avec ses hommes pour ses quartiers d'hiver. Il participe aux deux expéditions contre les Iroquois en janvier 1666 et à l'automne de la même année. Il est un des signataires de la prise de possession des forts Agniés en octobre 1666. Il assiste au contrat de mariage de Roch Thoery de l'Ormeau à Québec le 4 décembre 1667. Au moment du licenciement des troupes à l'automne 1668, il regagne la France, mais est du nombre des capitaines qui dès l'année suivante, le 25 mars 1669, offrent de constituer une nouvelle compagnie de cinquante hommes pour la défense du Canada.

7

Hector fils de Hector Dandigne veuf de Marie
de Grandfontaine et de Damiselle Anna Dandigne
suy épouse a été baptisé sur les fonts de notre église
à nom de Hector par Monsieur de Saint-Michel
Chardoy curé de ladite église parain, et de Damiselle
Marie Dandigne femme de Monsieur de Saint-Michel
May luy ont été octroyés vingt sols
Monsieur de Saint-Michel

Acte de baptême d'Hector d'Andigné de Grandfontaine

C'est comme gouverneur de l'Acadie, par nomination du roi, en date du 20 février 1670, qu'il aborde de nouveau au pays. Il est porteur de lettres de Charles II d'Angleterre et de Louis XIV de France pour la restitution de l'Acadie à la France. Parti au printemps suivant à bord du *Saint-Sébastien*, il arrive à Boston en juillet. Le 7, il passe un accord avec le sieur Thomas Temple pour reprendre le gouvernement de l'Acadie. Il se rend par la suite à Pentagouet qu'il reprend des mains de Richard Walker le 17 juillet. C'est son lieutenant, Pierre Joybert de Marsan qui est chargé de recevoir des mains des Anglais les autres forts de l'Acadie. Il s'établit à Pentagouet et en collaboration avec les autorités du Canada, il s'efforce d'y établir des colons. De profonds désaccords avec son lieutenant, Pierre de Joybert de Marsan lui valent des remontrances, notamment du gouverneur Louis de Buade de Frontenac, si bien que le 5 mai 1673, il est relevé de sa charge de gouverneur par le sieur de Chambly.

À ce propos, le gouverneur Louis Buade de Frontenac écrit au ministre Colbert de Terron:

« Vous ne pouviez jamais mieux faire, Monseigneur, que de faire donner au sieur de Chambly le gouvernement de l'Acadie et d'en retirer le chevalier de Grandfontaine qui, selon ce que j'en puis juger par ce qu'on m'a écrit de ce pays là et même par ses propres lettres, ne s'y comportait pas comme il devait et laissait

sait dépérir sa garnison et mourir de faim les habitants, ne s'amusant qu'à chercher des peaux dont on dit qu'il a une fort grande quantité, et laissant faire aux Anglais tout ce qui leur plaisait sur nos cotes et recevant tous les jours mille algarades. »

Il repasse en France et se fixe à Rochefort où il devient lieutenant puis capitaine de vaisseau. Membre de l'escadre du sieur d'Estrée à Cayenne à bord du *Glorieux*, il y est blessé au bras. L'année suivante, il est de l'expédition de Tobago contre les Hollandais. Il se casse un bras et en reste infirme. Il se retire par la suite à Brest où il touche une pension annuelle de 800 livres. Après avoir été fait chevalier de Saint-Louis en 1693, il décède à Brest le 6 juillet 1696.

Ce chevalier de Grandfontaine

ANQ GN Becquet 04-12-1667; Leconte 20-07-1668; BRH 23. Le chevalier de Grandfontaine, p.57; Baudry, René, DBC I, p.62-64; BRH XIII, 1907, p.350s; RAPG 1926-27, p.43; D'Andigné, Marie-Antoinette, **Généalogie de la Maison d'Andigné**, Joseph Floch, Mayenne, 1971, p.127-128. BNF, Dossier bleu. Dossier no. 450.



Ruillé-Froid-Fond, Lieu de naissance d'Hector d'Andigné de Grandfontaine
(Photo : collection de l'auteur)

ANDRÉ Barthélémy

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 27 septembre 1665.

ANDRÉ (ANDRO) Jean

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 24 août 1665.

* **ARCOUET** Jean dit Lajeunesse (Laubia) (c.1646-1727)

Il arrive à Québec le 14 septembre 1665, à bord du navire la *Justice* comme soldat de la compagnie du capitaine Laubia. Le 19 septembre suivant, à l'Hôtel-Dieu de Québec, il abjure le calvinisme en présence du capitaine Laubia. Fils de Pierre Arcouet, marchand drapier et d'Élisabeth Martin, de Marennes en Saintonge, il contracte mariage devant le notaire Ameau le dimanche 16 août 1671 avec Élisabeth Pépin, âgée de douze ans, fille de Guillaume Pépin et de Jeanne Méchin et l'épouse à Trois-Rivières le lundi 16 novembre 1671. De leur union naissent onze enfants. Il est alors soldat de la garnison de Trois-Rivières. En 1673, il est condamné, après être entré par effraction dans la cave du notaire Sévérin Ameau, à 10 livres d'amende. Il va se fixer à Champlain en 1676, quand, le 3 mars, il y achète une habitation de trois arpents de terre de front par quarante arpents de profondeur appartenant à Jean Gely dit Laverdure.

Lors du recensement de 1681 il possède un fusil, deux bœufs et a mis neuf arpents de sa terre en valeur. Son épouse décède le 30 décembre 1697. Il convole en secondes noces avec Antoinette Pilois-Lenoir, veuve de Jacques Leboeuf, à Batiscan le 18 juillet 1701 après avoir passé un contrat de mariage devant le notaire Trotaïn le 27 juin. Le 18 août 1725 il vend la moitié de sa terre de Champlain à son fils Pierre. Il dicte son testament au curé André Jorian le 6 août 1727. Il décède le lendemain et est inhumé à Champlain le 9 août. DBAQ, I, p. 50-51.

arcouet

ANQ Gr. des not. Ameau 16-08-1671; Larue 03-03-1676; Trotaïn 27-06-1701; Petit 18-08-1725; Pollet 06-08-1727; JDCS I, p. 725 ss. **AAQ RA 19-09-1665**. N.B. Son abjuration en présence du capitaine de Laubia et son surnom de Lajeunesse porté par un soldat de cette compagnie, ainsi que son établissement à Trois-Rivières nous confirment qu'il était soldat de cette compagnie.

ARNAUD Augustin

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 26 août 1665.

ARNAUD (ARNOULD) Jean

Originaire de l'évêché de Poitiers, il est confirmé et reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 24 septembre 1665 à l'âge de 20 ans.

ARNAUD Pierre

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 26 août 1665.

o **ARNOULD (RENAUD)** François dit Desmarchets (Laubia) (c.1646-1716)

Natif de la ville de Rufecq au Poitou, fils de feu Guillaume Arnauld et de... Perret, il arrive à Québec le 14 septembre 1665 à bord du navire la *Justice*, comme soldat de la compagnie du capitaine Laubia. Il est cantonné au Cap-de-la-Madeleine jusqu'au départ du régiment en octobre 1668. Il demeure au pays et s'établit à Trois-Rivières puis Nicolet. Le 17 mai 1671 il échange une terre de trois arpents de front qu'il possède dans la seigneurie de Manereuil contre une terre de Jean Joubert dit Desfontaines. Il s'adonne à la traite des fourrures. Le 30 août 1677, il fait don de ses biens à Joseph Petit dit Bruneau au cas où il mourrait durant le grand voyage qu'il entreprend. Il est parrain de François Gilbert à Trois-Rivières le 11 février 1688. Il décède à Nicolet et est inhumé à Trois-Rivières le 3 février 1716 à l'âge de 70 ans.

ANQ GN Bassot 30-08-1677. N.B. Son surnom particulier de Desmarchets en fait le soldat porteur de ce surnom dans la compagnie du capitaine Laubia sur la liste de 1668. **Liste de 1668.**

* **ARNOUL** Sébastien dit Ladouceur (Chambly)

Arrivé à Québec le 19 juin 1665, à bord du navire le *Vieux Siméon* comme soldat de la compagnie Chambly, il part de Québec le 26 juillet suivant pour aider à la construction du fort Saint-Louis aux rapides du Richelieu. Il y cantonne pour l'hiver et y passe les trois années de son séjour sur les rives du Saint-Laurent. Le premier mars 1668, il assiste à Notre-Dame de Montréal au mariage de Léonard Montreau, un de ses compagnons d'armes. C'est la seule mention que nous ayons de son séjour au pays. Il regagne la France à l'automne 1668.

RNDM 01-03-1668

* **ARPIN** Émery ou Mery dit Le Poitevin (Saint-Ours) (c.1646-1728)

Il arrive à Québec le 14 septembre 1665 à bord du navire la *Justice* comme soldat de la compagnie du capitaine Saint-Ours. Au moins deux mentions dans les actes nous confirment que Mery Arpin est soldat. Lors de la vente d'une concession lui appartenant à la seigneurie de Saint-Ours le 27 janvier 1669 nous apprenons son appartenance à l'armée. Son acte de sépulture nous précise qu'il a fait partie du régiment de Carignan-Salière. Émery Arpin qu'on a aussi nommé Mery Repin lors de sa prise de scapulaire le 21 septembre 1665 reçoit une concession à Saint-Ours qu'il vend à Jean Seleurier dit Deslauriers le 27 janvier 1669. Quelques mois plus tard, il s'installe à Contrecoeur où il se fait bâtir une maison par le charpentier Claude Jodoin, suite à un marché avec ce dernier en date du 29 septembre 1669. Cependant, deux ans plus tard, le 18 janvier 1671, il achète la terre de Jean Letellier dit Lafortune à Saint-Ours et s'en fait concéder une autre par le sieur de Saint-Ours le 5 novembre 1673. C'est à cet endroit qu'il se retrouve lors du recensement de 1681. Huit arpents de sa terre étaient alors en valeur.

Fils de Pierre Arpin et de Catherine... de la paroisse Saint-Hilaire-entre-les-Églises à Poitiers, il contracte mariage devant le notaire Pierre Ménard le mercredi 14 septembre 1689 avec Marie-Jacqueline Coulon, fille d'Aufroy Coulon, comme lui, ancien soldat du régiment de Carignan-Salière et de Françoise Tierce. De leur union naissent sept enfants. Quelques mois après son mariage, le 11 mai 1690, il passe des conventions avec Antoine Duquet pour quatre paquets de castors restés entre les mains du sieur de La Durantaye à Michilimakinac, ce qui nous prouve qu'il a fait quelque temps la traite des fourrures. Il exécute encore quelques transactions comme en font foi l'acquisition d'une concession le 5 juillet 1703 et l'achat au prix de 450 livres, de la terre de Laurent Buis dit Lavergne, le premier décembre 1717. Son épouse est inhumée à Contrecoeur le 11 août 1723. Lui-même reçoit sa sépulture à Saint-Ours le 19 mai 1728. DBAQ, I, p. 56-57.

ARTAUD

ANQ Gr, des not. **Larue 27-01-1669**; Ménard 14-09-1689; Adhémar 29-09-1669; 18-01-1671; 05-11-1673; 12-05-1690; Maugue 11-05-1690; Raimbault 05-07-1703; Lepailleur 20-04-1718. AAQ RC 21-09-1665

***ARTAUD** Pierre dit Latour (Saint-Ours)

Ce soldat de la compagnie du capitaine Saint-Ours arrive à Québec le 14 septembre 1665 à bord du navire la *Justice*. Il est témoin de la vente par Jean Belland d'une concession à Jacques Auber dans la seigneurie de l'Arbre-à-la-Croix le 22 juillet 1668.

Soldat au Justice

ANQ GN Larue 22-07-1668.

* **AUBRY** Guillaume dit Labrière (Dugué)

Arrivé à Québec le 12 septembre 1665, sur le navire le *Saint-Sébastien*, avec la compagnie Dugué, il est confirmé à Québec le 21 septembre suivant. On le dit alors âgé de vingt-deux ans et originaire de l'évêché d'Avranches en Normandie. Un peu plus d'un an plus tard, il se noie au lac Champlain. Il est inhumé à Montréal le 16 novembre 1666.

AAQ RC 21-09-1665; **RNDM 16-11-1666**.

AUCLERT Gilbert

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 20 septembre 1665.

o **AUDOUIN** Pierre dit Sansoucy (Laubia) (c.1643-1673)

Il arrive à Québec le 14 septembre 1665 à bord du navire la *Justice* comme soldat de la compagnie du capitaine Laubia. Il est le Pierre Aubouin (sic) qui reçoit le scapulaire à Québec le 27 septembre 1665. Il est originaire de la ville de Cadillac, évêché de Bordeaux, Guyenne (Gironde). Le 28 janvier 1673, il est parain à Trois-Rivières de Claire-Marie Loiseau. Il décède à cet endroit le 26 avril suivant, à l'âge de trente ans. Sur la liste de 1668, il est inscrit sous son nom et sous son surnom.

AAQ RC 27-09-1665. N.B. Son surnom de Sansoucy, sa prise de scapulaire, son lieu d'origine et son établissement à Trois-Rivières confirment son appartenance à la compagnie du capitaine Laubia. **Liste de 1668**.

AUDRE Jean

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 25 septembre 1665.

o **AUGRAND** Pierre dit Lapierre (Duprat-Deportes) (c.1647-1713)

Il arrive à Québec le 12 septembre 1665, à bord du navire le *Saint-Sébastien* comme soldat de la compagnie du capitaine Duprat. Après un hiver au fort Sainte-Thérèse sur le Richelieu, il passe les deux autres années de séjour du régiment à Québec. Fils de Jean Augrand, maître-forgeron et d'Audine Robisca, de Larocque, évêché de Condom en Gascogne, il contracte mariage devant le notaire Becquet le 14 septembre 1673 avec Marguerite Andrieu, fille de feu Guillaume Andrieu et de feu Anne Couillart, de Saint-Denis de Duclair, archevêché de Rouen en Normandie, et l'épouse à Québec le 19 septembre suivant. De leur union naissent cinq enfants.

Entre 1674 et 1681, il se fixe à Sorel où il possède une terre qui lors du recensement de 1681 a sept arpents en valeur. Comme beaucoup de soldats il s'intéresse à la traite des fourrures. On l'arrête d'ailleurs pour tentative de commerce de pelleteries avec la Nouvelle-Angleterre en compagnie de Pierre Salvaye. Ils reconnaissent qu'ils ont trois cent cinquante-sept peaux de castors et cent trente peaux de rats musqués en leur possession, ce qui leur vaut la prison. Après cette mésaventure, il se réinstalle à Québec où on le trouve en 1682. Le 9 décembre 1702, les messieurs du Séminaire passent avec lui un bail à rente annuelle de 25 livres et lui vendent au prix de 500 livres l'emplacement qui leur appartenait et où depuis huit ou neuf ans il avait construit sa maison sans avoir rien payé des cens et rentes. Il décède à l'Hôtel-Dieu de Québec le 22 mai 1713 et est inhumé le lendemain. Il s'est donné au Séminaire. Il n'a de descendance que par sa fille Louise. DBAQ, I, p.80.

ANQ Gr. des not. Becquet 14-09-1673; Genaple 09-12-1702; JDCS II, 583,588. Langlois Michel, DHDQ, l'Ancêtre, vol. 1, 1975, p. 290, D-735. N.B. Son lieu d'origine, son lieu d'établissement, la présence du sieur de Chambly à son contrat de mariage, son surnom et sa carrière en général en font à coup sûr le Lapierre de la compagnie du capitaine Duprat (Deportes). **Liste de 1668.**

AUGUELLE Antoine

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 21 septembre 1665.

AUMINE Jean

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 24 septembre 1665.

* **AYGUEMORTE** (d') lieutenant

Monsieur de Salière dans son mémoire des choses qui se sont passé au Canada rapporte, le 6 mars 1666, que les Iroquois tuèrent cinq ou six soldats et un lieutenant. Il ajoute que ce lieutenant est monsieur d'Aiguemorte. C'est la seule mention que nous ayons de cet officier.

Salière. **Mémoire**, publié dans Sulte RC p.57. Nous ne sommes pas en mesure de préciser s'il est venu avec le régiment de Carignan-Salière ou avec une des compagnies de Tracy. Nous incluons son nom ici sous toutes réserves.

* **AYMÉ** Zacharie dit Latouche (Saint-Ours)

Originaire de Saint-Just, diocèse de La Rochelle, soldat cadet de la compagnie du capitaine Saint-Ours, il arrive à Québec le 14 septembre 1665 à bord du navire la *Justice*. Il abjure la religion prétendue réformée (Huguenot) à Notre-Dame-de-Québec le 12 juillet 1666.

Après avoir vécu un certain temps dans la région de Québec, il déménage à Champlain où, le premier avril 1679, il vend à Jean Lory dit Gargot, pour la somme de 230 livres, une habitation de deux arpents par quarante, qu'il y possède et qu'il a obtenue par concession du sieur Étienne Pezard de LaTouche, seigneur du lieu. On le retrace ensuite à Montréal où, le 29 juin 1680, il s'engage à faire la moisson de Jean Gasteau. C'est à Lachine qu'il se fixe. Il vend une terre de soixante arpents située à la rivière Saint-Pierre à Charles Leduc, le 29 octobre 1691, puis il reçoit du sieur Dollier de Casson une concession de deux arpents par vingt située au même endroit le 25 août 1692. Quatre ans plus tard, il reconnaît une dette de 64 livres 4 sols et 6 deniers pour solde de compte envers les seigneurs de l'Île de Montréal et cela sans préjudice aux cens et rentes qu'il leur doit déjà. Durant les dernières années de sa vie, il semble avoir été souvent à court d'argent et en emprunte au curé Rémy de Lachine à quelques reprises.

ANQ GN Adhémar 01-04-1679; 25-08-1692; 22-11-1696; Maugue 29-06-1680; Cabazié 29-10-1691; Pothier 02-02-1698; 29-05-1700; **AAQ RA 12-07-1666**. N.B. Sur la liste de 1668 on lit Lafouche. Mais ce surnom ne correspond à rien. Il semble que le copiste a fait erreur en écrivant Lafouche au lieu de Latouche. Il y a peu de différences à cette époque entre la calligraphie d'un f et d'un t. Si ce n'est pas une erreur, alors Zacharie Aymé aurait donc été oublié parmi les soldats de Saint-Ours demeurés au pays. C'est d'ailleurs par son abjuration à Québec le 12 septembre 1665 que nous apprenons son appartenance à la compagnie du capitaine Saint-Ours.

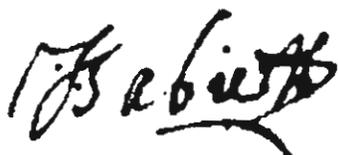
* **BABIE** Jacques (BAVIE), sergent (Saint-Ours) (c.1637-1688)

Sergent de la compagnie du capitaine Saint-Ours, il arrive à Québec le 14 septembre 1665 à bord du navire la *Justice*. C'est sous le nom de Bavie qu'il est mentionné pour la première fois sur nos rives, lorsqu'il est confirmé à Québec à l'âge de vingt-huit ans, le 6 octobre 1665. Il opte pour la Nouvelle-France lors du départ des soldats en 1668 et ne tarde guère à s'y faire une renommée dans le commerce des fourrures. Il profite sans doute pour débiter en ce domaine des 50 livres tournois et des 100 livres de vivres que le Roi fait verser aux officiers désireux de s'établir au pays. On le retrouve à Champlain en juin 1668 et c'est à cet endroit qu'il s'établit en achetant deux terres de deux arpents de front par quarante arpents de profondeur, l'une de Jacques Guitot et l'autre de Pierre Juneau, le 27 mars 1669. Le premier juin 1670 il passe un contrat de mariage avec Jeanne Dandonneau, fille de Pierre Dandonneau et de Françoise Jobin. De leur union naissent onze enfants. Il est le fils de défunt Jean Bavis et d'Isabeau Robin, de la paroisse de Monteton au diocèse d'Agen.

C'est à ses domestiques et engagés qu'il confie le défrichement et l'entretien de ses terres. Ainsi, le 20 octobre 1676, il loue à Jean-Baptiste Desmarais et à Jacques Sauvageau pour une durée de cinq ans ses terres de Champlain. Ces derniers cependant annulent ce contrat moins d'un an plus tard. Après avoir emprunté deux années de suite au sieur Alexandre Petit en vue de payer des marchandises, il se fait lui-même prêteur une quinzaine de fois entre 1676 et 1695. On ne se surprend pas ensuite de le voir si souvent devant le Conseil Souverain en vue de récupérer des sommes dues. Il est implacable envers ses débiteurs. Maximin Raynier dit Laforge en est un bon exemple. Le 27 décembre 1677, il fait donation de tous ses biens au sieur Babie et s'engage à travailler pour lui le reste de ses jours, à condition que ce dernier subvienne à ses besoins et rembourse ses dettes.

Entre 1676 et 1688 l'année de son décès, il s'occupe avec bonheur du commerce des fourrures. Le 16 mai 1683, il passe une convention typique de ce genre de commerce, avec les sieurs Frigon, Neveu et autres. Il déclare, de concert avec François Frigon, avoir l'autorisation du Gouverneur pour équiper trois canots de trois hommes pour la traite aux Outaouais. Cet acte nous apprend que pour réaliser ce projet, ils ont reçu pour « six mil vingt six livres six sols trois deniers » de marchandises du sieur Aubert de La Chesnaye. Les voyageurs s'engagent à rapporter toutes les pelleteries à la maison du sieur Babie à Champlain, sans en cacher aucune « sous peine de droit. » Le partage se fera par la suite comme suit. Sur le total des pelleteries, on déduira la somme due pour les marchandises. Le reste sera ensuite partagé en deux parts. Une de

ces parts ira à Babie et Frigon et l'autre aux autres voyageurs. Cet homme actif décède à Champlain le 28 juillet 1688, à l'âge de 55 ans, selon l'acte de sépulture. Sa veuve est inhumée à Québec, le 20 juillet 1703. Ils ont eu onze enfants. DBAQ, I, p. 90.



ANQ GN Larue 30-06-1668; 27-03-1669; 01-06-1670; Adhémar 20-10-1676; 28-09-1677; 27-12-1677; 16-05-1683; Duquet 20-10-1675; 10-10-1676. AAQ RC 06-10-1665.

o **BADAILLAC** Louis dit Laplante (Froment) (c.1644-ant.1698)

Ce Périgourdin arrive à Québec le 19 juin 1665 à bord du navire le *Vieux Siméon* comme soldat de la compagnie du capitaine Froment. Il est confirmé au fort Saint-Louis de Chambly le 20 mai 1668. Vers 1672, il épouse à Sorel Catherine Lalore, fille de feu Charles Lalore et de Catherine Després, de Londres. On le retrouve à Sorel où naissent ses huit enfants entre 1673 et 1690. Au recensement de 1681, il déclare avoir un fusil, quatre bêtes à cornes et huit arpents de terre en valeur. Le 2 octobre 1678, il vend par bail à rente à Charles Lesieur dit Lapierre sa terre et son habitation de Sorel afin de couvrir une dette de 295 livres. Le 28 mai 1683, Pierre Huinan dit Laforge, avant de partir pour les Outaouais lui fait don de ses biens en cas de mort. C'est sans doute inspiré par ce même Huinan que solidairement avec ce dernier et Pierre Lamy il achète du sieur Hazeur, le 15 mai 1690, des marchandises pour une somme de 764 livres 19 sols. Sur cette somme, il doit personnellement 365 livres 4 sols qu'il promet de rendre en beaux castors. Ce voyage de traite lui est-il fatal ? On n'entend plus parler de lui par la suite. Un acte du 28 janvier 1698 nous apprend que lui et son épouse sont alors décédés puisque Catherine Lucos, épouse de Marin Maureau et marraine de Louis Badaillac fils, alors orphelin âgé de dix-huit ans, engage ce dernier envers Martin Masse et Jean Pothier tail-landiers et serruriers. DBAQ, I, p. 92.

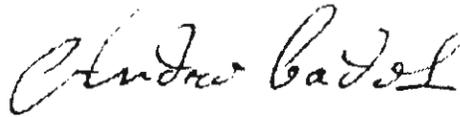
ANQ GN Adhémar 02-10-1678; 15-05-1690; 28-01-1698; Mauge 28-05-1683. N.B. Son lieu d'origine, sa confirmation, son lieu d'établissement en font le Laplante de la compagnie du capitaine Froment. **Liste de 1668.**

o **BADEL** André dit Lamarche (Grandfontaine) (c.1620-1711)

Il est le Lamarche de la compagnie du capitaine Grandfontaine et arrive à Québec le 18 août 1665 à bord du navire l'*Aigle d'or*. On entend parler de lui pour la première fois sur nos rives quand il reçoit le scapulaire le 13 janvier 1666, ce qui concorde, puisque sa compagnie se trouve à Québec à cette époque. Le 22 octobre 1671 il passe un contrat de mariage avec Barbe Duchesne, fille de Claude Duchesne et de Claude Laval, de la ville et du canton de Genève en Suisse. André Badel est lui-même Suisse et fils de feu Étienne Badel et de Perette Marmante, de Genève. De leur union naissent huit enfants. Le premier septembre 1670 il loue pour cinq ans de Michel Lecourt une terre à la côte de Lauzon où il réside alors. Ce bail n'a pas de suite, car Charles Palentin dit Lapointe lui loue une autre terre le 22 octobre de la même année.

Après avoir vécu un certain temps dans la région de Québec, il déménage à Champlain, où le 14 novembre 1677 il loue de Marie Gauthier, épouse de Pierre Prou, « une vache de quatre ans sous poil brun. » Le premier avril 1679, il vend à Jean Lory dit Gargot, pour la somme de 230 livres, une habitation de deux arpents de terre de front par quarante arpents de profondeur qu'il possède à Champlain et qu'il avait obtenue par concession du sieur Étienne Pezard de LaTouche, seigneur du lieu. On le retrace ensuite à Montréal où

le 29 juin 1680 il s'engage à faire la moisson de Jean Gasteau. C'est à Lachine qu'il se fixe. Il vend une terre de soixante arpents en superficie située à la rivière Saint-Pierre à Charles Leduc puis il reçoit du sieur Dollier de Casson une concession de deux arpents par vingt située au même endroit le 25 août 1692. Durant les dernières années de sa vie, il semble avoir été souvent à court d'argent et en emprunte au curé Remy de Lachine à quelques reprises. Il ne parvint jamais à rembourser ses dettes. Une note du curé au bas de la rente se lit comme suit: « J'ai rendu la grosse du dit contrat et ai remis la moitié de cette dette gratis a leur fille et a leur gendre. » Il n'a de descendance que par ses filles. À son décès survenu à Montréal le 20 février 1711 on le dit âgé de cent ans. DBAQ, I, p. 95.

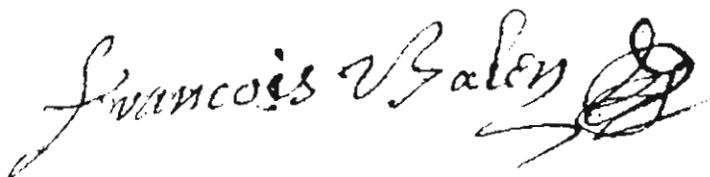


ANQ GN Becquet 01-09-1670; 22-10-1670; 22-10-1671; Adhémar 14-11-1677; 01-04-1679; 25-08-1692; Mauge 29-06-1680; Cabazié 29-10-1691. AAQ RC 13-01-1666. N.B. Son lieu d'origine et son acte de confirmation à Québec en janvier 1666, de même que son surnom confirment qu'il est le Lamarche de la compagnie du capitaine Grandfontaine.
Liste de 1668.

* **BALAN** François dit Biron (La Colonelle)

Nous ignorons sa filiation, mais il se dit bourgeois d'Abbeville en Picardie où il est marié et a un fils prénommé Antoine. Il arrive à Québec le 19 août 1665 à bord du navire l'*Aigle d'or*, comme soldat de la compagnie Colonelle. Le 2 septembre, il part pour le Richelieu afin d'aider à l'érection du fort Sainte-Thérèse. Il demeure à cet endroit à la fin d'octobre pour son cantonnement d'hiver. Revenu à Québec au cours de l'été 1666, il assiste comme témoin à plusieurs contrats et notamment le 9 janvier 1667 à un marché entre Simon Rocheron et Simon Meunier dit Laliberté. C'est ce document qui nous apprend son appartenance à la compagnie La Colonelle. Le 30 juillet suivant, devant le même notaire, il signe comme témoin à une déclaration faite à la requête de Guillaume Couillard. Au moment du licenciement des troupes à l'automne 1668 il demeure au pays.

Il reçoit d'Alexandre Berthier une concession de trois arpents de front par cinquante de profondeur dans la seigneurie de Berthier (Bellechasse). Il s'engage le 11 septembre 1671 à travailler durant un an pour le sieur de La Durantaye, à raison de 20 livres tournois. Le 22 septembre suivant, il doit 500 livres à Jean Lavigne. Le 16 octobre de la même année, oubliant son précédent contrat, il s'engage à travailler pour un an, mais à 100 livres tournois, pour le sieur Jacques Babie de Champlain et, le même jour, il vend sa terre de la seigneurie de Berthier au prix de 60 livres à Bertrand Chesnay sieur de la Garenne. Au service du sieur Babie, il s'adonne à la traite des fourrures. Il n'est pas mentionné lors du recensement de 1681. Revenu des pays d'en haut, il s'établit à Boucherville où, le 7 septembre 1684, « considérant ne pouvoir à l'avenir gagner sa vie et ne pouvant utiliser ses biens de France par manque de congés étant la plupart du temps au service du roi et encore à présent à cause de la guerre des Iroquois », il fait don de 3000 livres à Gilles Dufaux à condition qu'il l'héberge, le nourrisse et voit à son entretien. Au bout d'un an, s'il survit, ce contrat deviendra nul. De plus, il cède tous ses biens meubles et immeubles advenant son décès, à ce même Dufaux, au cas où Dieu rappellerait son fils Anthoine Baland de ce monde à l'autre. Le 6 décembre suivant, il fait transport à Dufaux de la somme de 300 livres que lui doit Jean Lerouge lequel a reçu cette somme de sa femme à son intention, il y a cinq ou six ans, mais l'a dépensée. Ayant survécu, il s'engage à travailler pour un an, le 23 juillet 1688, au service d'Hugues Picard de Montréal, « à la culture de la terre et toutes autres choses licites et honnestes » moyennant ses vivres et 150 livres. Nous ignorons la date de son décès.



ANQ GN Rageot G. 09-01-1667; 30-07-1667; 11-09-1671; 16-10-1671 (2); Auber 22-09-1671; Maugue 07-09-1684; 06-12-1684; Adhémar 23-07-1688.

o **BANHIAC** ou **BANLIAC** François dit Lamontagne (Lafouille) (c.1641-c.1708)

Il est le Lamontagne de la compagnie du capitaine La Fouille. Cette compagnie arrive à Québec le 14 septembre 1665, à bord du navire la *Justice* et est d'abord cantonnée dans la région de Trois-Rivières puis sur la Côte de Beaupré. C'est là que nous le retrouvons, le 8 septembre 1668, où il est parrain de Jacques Lesot. Il décide de demeurer sur la Côte de Beaupré, où il achète de Robert Drouin, le 30 juillet 1669, une concession de deux arpents et trois perches et demie de terre de front sur une lieue de profondeur. C'est cette même terre qu'il donne à son filleul Jacques Lesot le 14 octobre 1671. Ses compagnons d'armes étant pour un bon nombre établis à Louiseville sur des terres de la seigneurie accordée à leur enseigne le sieur de Manereuil. C'est à cet endroit qu'il va vivre en 1672.

Il passe un accord avec Joachim Germano le 17 février 1674. C'est sur la Côte de Beaupré qu'il retourne chercher épouse en la personne de Marie-Madeleine Doyon. Le contrat de mariage a lieu devant le notaire Vachon le 27 janvier 1677. Ce contrat nous apprend qu'il est le fils de feu Jean Banliac et de feu Françoise Petit, de Chantrezac, arrondissement de Confolens, évêché d'Angoulême en Angoumois. Cette première union s'avère de courte durée car Marie-Madeleine Doyon décède de ses couches à Louiseville le 21 août 1678. Il épouse en deuxièmes noces en 1680 Marie-Angélique Pelletier. Il pratique alors le métier de « sabotier ». En 1684 le nouveau seigneur de Rivière-du-Loup (Louiseville) lui concède une terre. Il décède vers 1708. Sa veuve épouse Antoine de Gerlais à Trois-Rivières le 25 mai 1709. De ses deux unions sont nés onze enfants. DBAQ, T. I, p. 100.

ANQ GN Duquet 30-07-1669; 14-10-1671; Adhémar 17-02-1674; 10-06-1684; Vachon 27-01-1677. Son surnom, le fait qu'il demeure à Beaupré puis va s'établir à Rivière-du-Loup (Louiseville) sont autant de facteurs qui en font le Lamontagne de la compagnie du capitaine Lafouille. **Liste de 1668.**

o **BANLIER** Mathurin dit La Perle (Saint-Ours) (c.1641-1720)

Il arrive à Québec le 14 septembre 1665, à bord du navire la *Justice* comme soldat de la compagnie du capitaine Saint-Ours. Le 29 septembre 1665 il reçoit le scapulaire à Québec. C'est dans la seigneurie de Saint-Ours qu'il s'établit après le licenciement des troupes en 1668. Le 2 février, il achète de Luc Poupart une terre de deux arpents de front par trente arpents de profondeur à Saint-Ours pour la somme de 80 livres. Le 16 avril suivant, il vend à Michel Danville dit Desmoulins une terre de la même dimension en superficie dans la seigneurie de Saint-Ours pour la somme de 90 livres. Le 11 juin 1673 il est mêlé de près à une altercation avec maître Jean Gervaise. Ce dernier est substitué du procureur fiscal du bailliage de Montréal et à ce titre, le dimanche 11 juin, se rend chez le cabaretier Guillaume Bouchard afin de vérifier les mesures dont ce dernier se sert pour la boisson. Une altercation s'en suit avec quelques habitants des seigneuries d'Autray et de Saint-Ours qui buvaient dans la maison située face au cabaret. Mathurin Banlier est du nombre. Il est mis en prison. Mais quand on l'interroge sur sa participation à cette affaire le 13, il dit qu'il n'avait rien fait et ne se souvenait de rien parce qu'il avait trop bu de vin. On le relâche le jour même. Monsieur de

Saint-Ours lui concède une terre le 6 novembre de la même année. Cinq jours plus tard, il l'échange pour celle de Jean Cellurier. Vers 1678 il épouse, Françoise Vernin, fille de Jacques Vernin de l'évêché d'Angoulême en Angoumois. Trois enfants naissent de leur union.

Le 5 avril 1681 il achète la terre de Louis Jean dit Lafontaine ce qui lui permet d'accroître considérablement son bien. Au recensement de 1681, il possède ainsi une terre de neuf arpents en valeur à Saint-Ours, mais un an plus tard il se départit de deux arpents de cette terre en faveur de Mathias Bateau dit Laviolette. Vers 1690 il se marie en deuxième noces avec Denise Anthoine, veuve de Laurent Buy, dont il a un fils. Quelques années plus tard, il loue une terre à Louis Aubé dit Saintonge. S'il faut en croire le registre, il est âgé de quatre-vingt-quinze ans quand il décède à Saint-Ours le 22 janvier 1720. Son fils Jean-Baptiste et son gendre Pierre Bousquet renoncèrent à sa succession le 17 octobre 1721, preuve qu'il ne laissait derrière lui que des dettes. DBAQ, T. I, p. 101.

ANQ GN Adhémar 06-11-1673; 05-11-1698; Ménard P. 17-02-1673; 16-04-1673; 16-11-1673; 05-04-1681; 16-06-1682; Lepailleur 17-10-1721; DJM 11 et 13-06-1673; AAQ RC 29-09-1665. N.B. Son surnom particulier en fait d'emblée le La Perle de la compagnie du capitaine Saint-Ours. **Liste de 1668.**

BANNETZ Charles

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 19 juillet 1665.

BAQUE Pierre

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 19 septembre 1665.

BARAQUE Antoine

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 15 septembre 1665.

BARAT François

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 25 août 1665.

* **BARBARY** Pierre dit Grandmaison (Contrecoeur) (c.1645-1689)

Ce soldat arrive en Nouvelle-France le 19 août 1665 à bord du navire la *Paix* avec la compagnie du capitaine Contrecoeur. Il reçoit le scapulaire à Québec le 23 août 1665. Fils de Pierre Barbary et de Marguerite Beloy, de La Pécaudière à Thiviers, évêché de Périgueux, il passe un contrat de mariage avec Marie Lebrun, fille de Jacques Lebrun et de Marie Michel, le 2 février 1668. De leur union naissent dix enfants. Son acte de mariage à Notre-Dame-de-Montréal, le 24 février 1668 nous apprend son appartenance à la compagnie du sieur de Contrecoeur.

On lui accorde une concession à Contrecoeur, dès 1668, mais il la vend à Nicolas Forget le 20 juillet 1670 pour acheter celle de Joseph Denis, de deux arpents et deux perches de front par vingt arpents de profondeur au Sault-Saint-Louis (Lachine), le 22 novembre 1671, au coût de 220 livres. C'est à cet endroit qu'on le retrouve au recensement de 1681. Il se dit âgé de trente ans et possède cinq bêtes à cornes et quatorze arpents en valeur. Une autre terre lui appartient à Lachine. Il la vend à Jean Neveu le 12 novembre 1688 pour la somme de 140 livres. Moins d'un an plus tard, lors du massacre de Lachine, il est fait prisonnier avec sa femme et quelques-uns de leurs enfants et amené prisonnier chez les Iroquois. Un acte du 23 janvier 1698 nous apprend qu'ils furent « pris et brûlés ». Seulement deux enfants survécurent. On règle la succession en

leur faveur le 14 juin 1707. DBAQ, T. I, p. 102.

ANQ GN Basset 02-02-1668; 20-07-1670; 22-11-1671; Pottier 12-11-1688; 23-01-1698; OI, 14-06-1707, I, 37; AAQ RC 23-08-1665. **RNDM 24-02-1668.**

o **BARBOTIN** Nicolas dit Latouche (Grandfontaine) (c.1619-c.1692)

Originaire de Chassors, évêché de Saintes en Saintonge, il arrive à Québec le 19 août 1665 à bord du navire l'*Aigle d'or* comme soldat de la compagnie du capitaine Grandfontaine. Le 2 septembre, il quitte Québec pour aider à la construction du fort Sainte-Thérèse le long du Richelieu. Il revient à Québec à la fin du mois d'octobre pour son cantonnement d'hiver. Au moment du licenciement des troupes à l'automne 1668, il demeure au pays. Il est confirmé à Québec le 23 avril 1669.

En 1671, il travaille pour Louise de Mouseaux, épouse de Pierre Pellerin dit Saint-Amant. Il s'engage le 15 août, à faire la levée de tous les grains qui se trouvent sur la terre de cette dernière à la rivière Saint-Charles. Les grains demeurent en sa possession, mais en retour il promet de nettoyer tout le bois abattu sur cette habitation. Cette même Louise de Mouseaux lui loue cette même habitation ainsi qu'à Pierre Richer dit Laflèche, pour deux ans, moyennant la moitié des grains, le 25 novembre 1672. Au terme de ce bail, il achète cette habitation le 27 mars 1675 au prix de 1200 livres qu'il promet de payer à raison de 300 livres par année durant quatre ans. Le 14 avril 1678 il doit 300 livres à Louise de Mouseaux et lui remet son habitation en annulant du même coup la vente de 1675. Son nom ne figure pas au recensement de 1681 ni dans les documents notariés. On le retrouve hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Québec le 20 novembre 1691. Il se dit âgé de 72 ans et natif de Chassors en Saintonge. Il ne sort de l'hôpital que le 31 janvier 1692. De nouveau hospitalisé le 2 mai 1692, il sort le 23 juillet suivant. Nous ignorons la date de son décès.

ANQ GN Becquet 25-11-1672; Duquet 27-03-1675; 14-04-1678; Rageot G. 15-08-1671; AHDQ RM 20-11-1691; 31-01-1692; 02-05-1692; 23-07-1692; AAQ RC 23-04-1669. Son surnom associé au fait qu'il demeure à Québec et s'établit à la Rivière Saint-Charles font de lui le Latouche de la compagnie du capitaine Grandfontaine. **Liste de 1668.**

o **BARITEAU** Louis dit Lamarche (Chambly) (c.1647-1715)

Il arrive à Québec le 19 juin 1665, à bord du navire le *Vieux Siméon* comme soldat de la compagnie du capitaine Chambly. Il quitte Québec le 26 juillet suivant pour aider à la construction du fort Saint-Louis près des rapides du Richelieu. Il y passe les trois années suivantes en cantonnement. Nous ignorons sa filiation et son lieu d'origine. Vers 1671, il épouse Marie Vara. De leur union naissent dix enfants. Il se fixe à Chambly où le sieur Jacques de Chambly lui remet le titre officiel de sa terre le 14 octobre 1673. Il habite à Chambly de 1672 à 1687. Au recensement de 1681, il possède une terre de cinq arpents en valeur. La guerre contre les Iroquois l'incite à se réfugier à Château-Richer où lui naît un fils en mars 1688. Dès l'année suivante, il est de retour dans la région de Montréal, mais cette fois, à Laprairie. Les Jésuites lui concèdent une terre à cet endroit, le 3 juillet 1694. Il y demeure jusqu'à son décès survenu le 7 janvier 1715. DBAQ, T. I, p. 115-116.

ANQ GN Adhémar 14-10-1673; 03-07-1694. Son surnom et le lieu de son établissement nous confirment son appartenance à la compagnie du capitaine Chambly. **Liste de 1668.**

o **BARROIS** Antoine (La Varenne) (c.1641-c.1687)

C'est à titre de chirurgien de la compagnie du capitaine La Varenne qu'il arrive à Québec le 12 septembre 1665 à bord du navire le *Saint-Sébastien*. Le 23 septembre de cette même année, il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec. Il assiste au contrat de mariage de Jean Beaune à Québec, le 24 juillet 1667. Après

le licenciement des troupes en 1668 il gagne la région de Montréal. Le 30 septembre 1670, il assiste à Montréal au mariage de Mathieu Faye dit Lafayette. Le 11 janvier 1672 il passe son contrat de mariage devant le notaire Basset à Montréal et épouse le lendemain Anne Leber, fille de François Leber et de Françoise Lefrançois. Le contrat de mariage nous apprend qu'il est fils du maître-chirurgien Jean Barrois et de Marie Tournel de Saint-Nicolas-du-Château, ville, arrondissement et évêché de Bourges en Berry (Cher).

Il se fixe à Laprairie où il est parrain le 10 avril 1671 d'Antoine Boyer, fils de Charles Boyer. Ses enfants naissent à Laprairie entre 1672 et 1683, à l'exception d'Antoine né vers 1684 qui lors de son baptême célébré le 26 juillet 1699 à Laprairie déclare être né aux Flamands, c'est-à-dire en Nouvelle Hollande ou New York. Le 19 janvier 1680 il est un des créanciers de Jean Soullard, ce qui laisse déjà soupçonner son intérêt pour les longs voyages. Le 16 novembre 1682 il vend sa terre de cent arpents à Laprairie, à Étienne Bisailon. Pourtant le 29 juillet 1683 il est toujours à Laprairie puisqu'il y est parrain de Jeanne Gagnier. C'est cependant la dernière mention que nous ayons de sa présence en ce lieu. Il part peu après avec sa famille pour la Nouvelle-Hollande où il décède vers 1687. Sa veuve épouse à cet endroit en 1689 Jean-Baptiste Lotman.

Barrois

ANQ GN Rageot G. 24-07-1667; Basset 11-01-1672; Maugue 16-11-1682; JDCS 19-01-1680, II, p.368. Son lieu d'origine et le fait que l'on retrouve son nom sur la liste de 1668, en font le Barrois de la compagnie du capitaine La Varenne. **Liste de 1668.**

o **BARSA** André dit Lafleur (Lafredièrre) (c.1635-c.1697)

Il arrive à Québec le 18 août 1665 à bord du navire l'*Aigle d'or* comme soldat de la compagnie du capitaine Lafredièrre. Né vers 1635, selon l'âge qu'il déclare au recensement de 1681, il passe son contrat de mariage devant le notaire Basset le 24 novembre 1669. Le 2 décembre suivant, il épouse à Montréal Françoise Pillois, fille de Gervais Pillois et d'Hélène Tellier, de la paroisse Saint-Germain de l'Auxerrois à Paris. Il est fils de feu Étienne Barsa et de feu Léonarde Changeau d'Auriat arrondissement de Guéret en Limousin. De son mariage naissent six enfants.

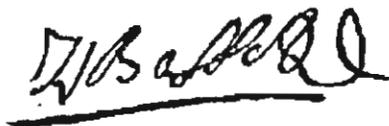
Il s'établit à Longueuil, dès après son mariage, puis à Verchères dès 1673 où il est toujours en 1681 lors du recensement. Il se déclare alors tonnelier. Les documents se font rares à son sujet. On sait qu'il possède deux terres dans la seigneurie de Verchères, une de trois arpents de front et l'autre de deux arpents de front, obtenues du sieur de Verchères par un billet en date du 4 juillet 1685. Il décède vers 1697. Pour aider leur mère à vivre dans des conditions plus faciles, les enfants renoncent à la succession. Françoise Pillois vend la terre de trois arpents de front par trente arpents de profondeur à Nicolas Bissonnet pour la somme de 130 livres, le 6 octobre 1702. DBAQ, T. I, p. 118-119.

ANQ GN Basset 24-11-1669; 27-11-1701; 06-10-1672. Son surnom de Lafleur allié à son lieu d'origine, son premier lieu d'établissement et le fait qu'il est témoin avec Michel Margotain au mariage de Mathieu Binet de la compagnie Lafredièrre nous incitent à en faire le Lafleur de la compagnie du capitaine Lafredièrre. Il faut savoir que bien qu'originaire du Limousin, il n'est jamais surnommé Le Limousin dans les documents. **Liste de 1668.**

* **BASSET** Vincent dit du Tartre (état major)

Chirurgien-major du régiment, il a sous ses ordres les chirurgiens de chacune des compagnies. Il ne fait guère parler de lui. Il assiste à l'abjuration de Jean Ricard à Montréal le 24 décembre 1665. On le compte parmi les témoins au mariage de Jacques Guitaut et de Marguerite Rebour, à Notre-Dame-de-Montréal, le

14 juin 1666. Il signe. Il est arrêté en septembre 1667 par le sieur de Salière pour avoir battu François Lauzide, mais en l'absence du colonel Salière, le major Lafredièrre le fait relâcher. Il regagne la France en 1668.



ANQ BM 16-09-1667; ASQ Polygraphie 27, no. 61b. **RNDM 14-06-1666.**

* **BATANCHOT** Léon alias Nailla dit Lalande et Larose (Saint-Ours) (c.1640-post 1702)

Il arrive à Québec le 14 septembre 1665 à bord du navire la Justice comme soldat de la compagnie du capitaine Saint-Ours. Nous entendons parler pour la première fois de lui en décembre 1666, quand il vient témoigner dans la cause impliquant Michel Gamelain accusé, avec divers habitants du Cap-de-la-Madeleine « d'avoir contrevenu à l'ordonnance relative à la traite des boissons aux sauvages. » Son prénom de Nailla ne semble pas plaire, car on nous le présente également sous ceux de Léon, Léonard et Nathaniel. Pourtant il est bien l'unique Batanchot à cette époque en Nouvelle-France. Il reçoit une concession de deux arpents de front par trente de profondeur dans la seigneurie de Saint-Ours le 7 novembre 1673. Le travail de la terre ne semble pas lui plaire, car après un séjour à Sorel en 1675, il gagne « les pays d'en haut » où il se trouve sans doute en 1681, puisqu'il n'est pas recensé. Ayant pris goût à l'aventure, le 13 mai 1683, il fait donation de ses biens en cas de mort, avec procuration, à Jean Bouvet, sieur de La Chambre, maître chirurgien de Saint-Ours. Il est alors sur le point de partir pour les Outaouais. Trois ans plus tard, il reconnaît devant le notaire Maugeu devoir à François Charon dit Labare, 340 livres 3 sols pour des marchandises fournies et livrées. Il venait, quatre jours plus tôt, de s'engager à Henri de Tonty pour aller aux Illinois. Il se fait lui-même « engagiste » à plusieurs reprises. Jean Gaultier dit Sanguingora travaille maintes fois pour lui, en particulier pour aller aux Illinois en 1690, au Mississipi et aux Outaouais en 1692.

Le lundi 14 octobre 1696, le marchand de Montréal, Charles de Couagne en appelle d'une sentence de la juridiction de ce lieu, qui l'oblige à rapporter des pelleteries et à en faire le partage, à raison de 813 livres tournois avec le sieur Batanchon. Ce dernier perd cette cause et en est quitte pour les frais. Au cours de l'année 1702, il doit la somme de 121 livres 6 sols et 3 deniers à Louise Bouchard veuve de Siméon Guillory et à Antoine Pacaud, 1400 livres 15 sols pour des marchandises fournies depuis le 4 du mois de mai. Il s'apprête sans doute à partir une fois de plus en voyage. Nous perdons sa trace par la suite.

ANQ GN Adhémar 07-11-1673; 13-05-1690; 22-03-1692; 21-08-1692; 08-05-1702; 13-05-1702; Maugeu 13-05-1683; 20-08-1686; 24-08-1686; JDCS 14-10-1696, IV, p.128; **BTR 00-12-1666.**

BATUEL Pierre

Il est confirmé à Québec le 24 août 1665 à l'âge de 22 ans.

BAYEUL Claude

Il est confirmé à Québec le 24 août 1665 à l'âge de 27 ans.

* **BAZINET** Antoine dit Tourblanche (Lamotte) (c.1649 -1729)

Voilà un soldat que le goût de l'aventure attira sans doute en Nouvelle-France. Fils de Jean Bazinet, laboureur, et de Marguerite Ausaut, de Saint-Antoine de Tourblanche, évêché de Périgueux, il fait partie de

la compagnie du capitaine La Motte et arrive à Québec 18 août 1665, à bord du navire l'*Aigle d'or*. Lors du démembrement des troupes en 1668, il choisit de s'établir au pays. Le 8 septembre 1672, il comparaît devant le Conseil Souverain, accusé d'avoir fait la traite des fourrures à la rivière Creuse, sans autorisation du gouverneur. Il habite alors la seigneurie de Longueuil et allègue pour sa défense qu'il n'est pas allé à la traite mais à la chasse et par nécessité, afin de rembourser ses dettes, car il est gourmandé par ses créanciers et notamment le sieur Carillon. Comme il récidivait, puisqu'on lui avait pardonné pareille faute l'année précédente, il prétend qu'il avait été autorisé par le sieur Lemoine.

Cet écart ne semble pas avoir eu de suites fâcheuses, car il continue de plus bel à s'occuper de la traite, mais cette fois avec les autorisations nécessaires. Dès le 3 octobre 1672, il s'engage au marchand Jean Péré, autorisé par le gouverneur à aller faire la traite aux Outaouais, en compagnie de Jean Dupuis, Gabriel Bérard, le sieur de Lespine et Eustache Prévost, pour la moitié des profits à partager entre eux. Le 7 août 1674, il épouse à Montréal Françoise Janot et se fixe à Pointe-aux-Trembles. De leur union naissent neuf enfants. Durant de longues années par la suite, il s'adonne uniquement à la traite des fourrures. Au recensement de 1681, il habite à Pointe-aux-Trembles et n'a que trois arpents de terre en culture et seulement une vache.

Entre 1672 où il s'engage pour « les pays d'en haut » et 1694, il passe plusieurs conventions pour la traite des fourrures devant les notaires Cabazié, Bourguine et Adhémar. Au cours de ces années, il se fait « engagiste », emprunte de l'argent et achète diverses marchandises. Le 27 janvier 1693, il reçoit du curé et des marguilliers un emplacement à Pointe-aux-Trembles. Un acte du notaire Moreau nous apprend qu'en compagnie de Laurent et de Jacques Archambault il a loué pour cinq ans, le 20 mai 1690, l'Îlot-à-Pierre, dépendant de la seigneurie de Boucherville. Après 1694 où il passe avec ses associés une convention avec le sieur de Couagne, il ne paraît plus s'être intéressé à la traite. Les Sulpiciens lui concèdent une terre le 17 janvier 1698. Cette concession est à l'origine d'un long procès avec les Sulpiciens au sujet de bornes à planter sur la commune de Saint-Léonard. Il n'en voit pas la fin car il décède le 24 juin 1729 à Pointe-aux-Trembles et le procès ne se termine que le 3 octobre suivant. DBAQ, T. I, p. 126-127.

ANQ GN Becquet 03-10-1672; Basset 05-08-1674; Adhémar 02-08-1688; 09-02-1692; 27-03-1692; 20-05-1692; 27-01-1693; 04-02-1694; 19-06-1694; 17-01-1698; Bourguine 25-03-1685; Moreau 20-05-1690; CPJN No. 97, 08-09-1672; JDCS I, 205, 224, 269; II, 47,55,75,106.

* **BEAUBEL** de

Officier volontaire et gentilhomme de l'Auvergne désire retourner au Canada en 1669.

Folio 43. Rolle des officiers qui veulent repasser au Canada en 1669.

* **BEAUDOIN** Antoine dit Saint-Antoine (Saint-Ours) (c.1641-1700)

Il arrive à Québec le 14 septembre 1665 à bord du navire la *Justice* comme soldat de la compagnie du capitaine Saint-Ours. Le 21 septembre 1665, il reçoit le scapulaire à Québec. Il est témoin le 9 septembre 1668 à une vente de Léger Baron à Germain Gauthier. Cet acte nous apprend qu'il est soldat de la compagnie du sieur de Saint-Ours. Nous ignorons malheureusement son lieu d'origine. Il habite d'abord dans la région de Champlain où le 25 août 1673 le seigneur Étienne Pézard de Latouche lui concède une terre de trois arpents de front par quarante de profondeur. Deux ans plus tard, il l'échange à François Duclos en retour d'une habitation de deux arpents par quarante que ce dernier possède à Grondines. Les religieuses Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec lui ayant concédée une terre de cent vingt arpents en superficie dans leur seigneurie de Saint-Charles-des-Roches (Grondines) le 18 octobre 1677 il se départit en faveur de sa filleule Antoinette Richard dit Lavallée, de la terre qu'il a obtenue de François Duclos par échange quelques années

auparavant. Profitant de son passage chez le notaire Rageot, il signe comme témoin à deux marchés d'engagement de guerre au sieur Hazeur, l'un de Pierre Le Gemble dit La Magdelaine et l'autre de son voisin et ami Richard Lavallée.

Peu après, vers 1687, il épouse Marie-Anne Dania, fille de Jean Dania et Marguerite Vaillant dont il a trois fils. Le sieur Louis Théandre Chartier de Lotbinière lui concède une terre dans sa seigneurie le 20 juin 1689. Il décède au début de l'année 1700. DBAQ, T. I, p. 132.

ANQ GN **Larue 09-09-1668**; 25-08-1673; 18-11-1675; Becquet 18-10-1677; Rageot G. 04-07-1684; 05-07-1684; 20-06-1689; De Nevers 02-03-1700; CPJN 205, 2210. ANDQ CS 21-09-1665.

* **BEAUDEDUIT** Louis sieur de Roussiau, lieutenant (Naurois)

Ce lieutenant qui signe une convention de bail entre Jean Crevier et Nicolas Labrie, devant le notaire Latouche au Cap-de-la-Madeleine le 24 juin 1667, est de la compagnie du capitaine Naurois, arrivée à Québec sur le navire *la Justice* le 14 septembre 1665. C'est la seule mention que nous ayons de sa présence sur nos rives. Il était lieutenant de la même compagnie un an avant sa venue au pays.



ANQ GN **Latouche 24-06-1667**. Son nom paraît également sur la liste de la compagnie du capitaine Naurois un an avant sa venue en Nouvelle-France.

o **BEAUDRY** Mathurin dit Georges d'Amboise (Contrecœur)

Ce soldat de la compagnie du capitaine Contrecoeur arrive à Québec le 19 août 1665 à bord du navire *la Paix*. Il demeure au pays en 1668 et on le retrouve à Montréal. Au recensement de 1681 il travaille comme domestique de Jean Quenneville à Lachine. C'est tout ce que nous savons à son sujet.

N.B. C'est le chercheur E.-Z. Massicotte qui mentionne dans son rôle des habitants de Montréal, en date du 5 décembre 1673, que Mathurin Beaudry portait le surnom de Georges d'Amboise. Ce surnom particulier en fait le soldat de la compagnie du capitaine Contrecoeur. **Liste de 1668.**

BEAUFILS Étienne

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 24 août 1665.

* **BEAUGENDRE** Paul dit Desrochers (Saurel) (c.1641-1667)

Originaire d'Heino, pays du Maine, il a été recruté à Saint-Jean d'Angely pour faire partie de la compagnie du capitaine Saurel. Il vient au pays sur la navire *la Paix* et arrive à Québec le 19 août 1665. Le 23 août, deux jours avant son départ pour le Richelieu, il reçoit le scapulaire à Québec. Il participe à l'expédition contre les Iroquois en janvier 1666. Au cours de l'été 1666 il se rend à Québec et y commande chez le sieur Jean Lespinasse un « estoc » pour un de ses camarades d'armée nommé Pierre de Gencenay. Arrêté à Québec le 17 mai 1667, il est formellement accusé d'avoir fabriqué de la fausse monnaie. Malgré ses démentis et le fait qu'il accuse Pierre Gencenay d'avoir fabriqué les moules ayant servi à couler trois fausses pièces de 30 sols qu'il s'est fait voler par Jacques de Launay de Lacroix, il est condamné le 20 juin à être pendu et l'exécution a lieu à Québec le 28 juin. Il avait un frère dans la compagnie du sieur de Saurel.

ANQ JDCS I, p.420; OI p.68; **PJMC, Vol. I, p. 8 à 47**; PQ 20-06-1667;

* **BEAUGENDRE** Non identifié

Frère du précédent, nous apprenons son existence lors du procès impliquant son frère. C'est l'unique mention de lui dans les documents.

ANQ **PJMC, Vol. 1, p. 8 à 42.**

o **BEAULIEU** (Grandfontaine) Non identifié

Ce nom ou surnom paraît sur la liste de 1668.

o **BEAULIEU** (Lafouille) Non identifié

Ce nom ou surnom paraît sur la liste de 1668.

o **BEAUMONT** Jean dit Boutefeu et Piquefeu (Froment) (c.1620-1700)

Il arrive à Québec le 19 juin 1665 à bord du navire le *Vieux Siméon* comme soldat de la compagnie du capitaine Froment. Le 10 août 1667, en compagnie de Jean Le Magnan il passe un marché avec Pierre Chamard, de Charlesbourg. Ils promettent de lui construire une grange de vingt-cinq pieds de long par vingt pieds de large, moyennant 25 livres chacun et leur nourriture durant ce travail. Fils de Michel Beaumont et de Mathurine Chapelet, de Villemoisans, évêché d'Angers en Anjou. Il reçoit une concession des Jésuites de deux arpents de front par trente arpents de profondeur dans la seigneurie de Saint-Gabriel le 15 janvier 1671. Le 17 novembre suivant, il vend son habitation à Samuel Vigné. Au recensement de 1681, il est domestique à l'Hôtel-Dieu de Québec. Il passe un marché le 23 novembre 1683 avec Nicolas Marion dit Lafontaine. Il promet de lui fournir vingt cordes de bois à 20 sols la corde. Le 15 avril 1684, il s'engage envers Claude Baillif jusqu'à la Toussaint pour tous travaux de manœuvre et autres à 20 livres par mois. Le 12 novembre 1684, il s'engage envers Louis Petureau de la Pointe-de-Lévis, du 20 novembre au 20 avril 1685 à lui faire des cordes de bois à 25 sols la corde plus son logement et sa nourriture. Il décède à l'Hôtel-Dieu de Québec le 21 octobre 1700. On lit au registre : « Jean Baumon dit pique feu aagé de 80 ans de l'hospital general. » Le décès est à nouveau noté le 26 octobre. On y inscrit uniquement Picquefeu.

ANQ FN Rageot G. 10-08-1667; 15-01-1671; 23-11-1683; 12-11-1684; Fillion 28-03-1683; Genaple 15-04-1684; Rageot Gilles 12-11-1684. Langlois Michel, DHDQ, l'Ancêtre. Vol. I, 1975, p. 276, D-383 et D-384. N.B. Son surnom particulier nous permet de l'identifier au soldat de la compagnie du capitaine Froment, porteur de ce surnom. **Liste de 1668.**

o **BEAUNE** Jean dit Lafranchise (La Varenne) (c.1633-1687)

Il arrive à Québec le 12 septembre 1665 à bord du navire le *Saint-Sébastien* comme soldat de la compagnie du capitaine La Varenne. La première mention que nous ayons de Jean Beaune est celle de sa prise de scapulaire à Québec le 20 septembre 1665. Il est ensuite confirmé à Sorel le 2 juin 1666. Le 24 juillet 1667 il passe un contrat de mariage à Québec avec Marie-Madeleine Bourgery, en présence de Pierre de Saurel, écuyer, et de Roger de Bonneau, écuyer, sieur de La Varenne, tous deux capitaines au régiment de Carignan. On a donc raison de reconnaître en lui le Lafranchise de la compagnie du sieur de La Varenne. Fils de Gilbert Beaune et de Jeanne Duron, de Bellenaves en Bourbonnais, il épouse Madeleine Bourgery le 22 août 1667

à Québec. Cette dernière avait été captive chez les Iroquois pendant plusieurs années et ramenée à Québec en 1666 par les soldats de Carignan.

Il va s'établir à Lachine sur une terre de trois arpents de front par quarante arpents de profondeur entre les habitations de Jean Gourdon dit Lachaise et de Pierre Barbary, soldats comme lui. Ses enfants naissent et sont baptisés à cet endroit entre 1668 et 1686. Au recensement de 1681, il vend son habitation de Lachine à Simon Drillot. Cette vente n'a pas de suite, car il continue à vivre au même endroit. Un dernier enfant y est baptisé le 5 mai 1686 quelques mois avant le décès subit de son père survenu à Lachine le 25 janvier 1687. Le 9 janvier 1691, sa veuve, remariée à Jacques Chasle dit Duhamel, fait procéder par le curé Remy de Lachine et Jean Paré à la clôture d'inventaire de sa communauté qui s'élève à 199 livres. De leur union sont nés huit enfants. DBAQ, T. I, p. 139.

ANQ GN Rageot G. 24-07-1667; Maugeue 25-07-1684; Adhémar 09-01-1691; ANDQ 20-09-1665; AAQ RC 02-06-1666. N.B. Son surnom, son lieu d'origine, la présence du capitaine La Varenne et de nombreux soldats à son contrat de mariage en font à coup sûr le Lafranchise de la compagnie du capitaine La Varenne. **Liste de 1668.**

BEAUPOIL (de), Pierre

Originaire de l'évêché d'Angoumois et âgé de 27 ans, il est confirmé à Québec le 24 septembre 1665.

BEAUVAIS (de), François

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 31 août 1665.

* **BÉCARD** Pierre sieur de Grandville, enseigne (Grandfontaine) (c.1640-1708)

Enseigne au régiment du Poitou pendant six ans, il passe ensuite à celui de Carignan-Salière. Il arrive à Québec le 18 août 1665 à bord du navire l'*Aigle d'or* comme enseigne de la compagnie du capitaine Grandfontaine, il participe à la construction des forts sur le Richelieu avant de séjourner à Québec où sa compagnie est cantonnée. Au départ des troupes en 1668, il profite de l'offre du Roi aux officiers des diverses compagnies et décide de terminer ses jours en Nouvelle-France. Le 16 octobre de cette même année, il contracte mariage à Québec avec Anne Macard, fille de Nicolas Macard et de Marguerite Couillard, qu'il épouse à Québec le 22 octobre. De leur union naissent quatorze enfants, mais il n'a de descendance que par sa fille Anne, mariée à Pierre-Jacques de Joybert de Soulanges. Le contrat nous apprend qu'il est le fils de Denis Bécart et de Jeanne Milleron, de la paroisse Saint-Eustache de Paris.

Le jour de son contrat de mariage en 1668, il achète de Louis Couillard de Lespinay et de Geneviève Després la moitié de l'Île-aux-Grues, de l'Île-aux-Oies et de la Grosse et de la Petite Îles sur le Saint-Laurent face à Montmagny. Il paie comptant en or et argent les 600 livres requises pour cet achat. Il se propose d'y établir son manoir et sa seigneurie. Le 19 octobre de la même année, il s'associe pour trois ans, en mettant tous leurs biens et leurs avoirs en commun, avec l'enseigne Paul Dupuis de la compagnie du sieur Maximy au régiment de Carignan-Salière. Ce dernier possède l'autre moitié des îles en question, suite à son mariage avec Jeanne Couillard. Ils y font réaliser des travaux par François Bélair en 1670 avec l'intention d'aller s'y établir en 1671.

Le 21 octobre 1670, il loue pour deux ans de Philippe Varnier, secrétaire de l'Intendant Jean Talon, trois bœufs de labour et deux vaches laitières moyennant le tiers des blés recueillis sur la terre du domaine. Pour développer sa seigneurie, il a besoin d'argent et de marchandises. À cette fin il contracte plusieurs emprunts envers le marchand Charles Aubert de La Chesnaye. Puis tout à coup une série de malheurs s'abattent sur lui. Son associé, Paul Dupuis, au terme des trois années de leur association décide d'y mettre fin. Il faut procéder à un partage équitable des biens. Une mésentente survient entre eux qui les mène presque en

procès. De passage à l'Île-aux-Oies le 10 octobre 1671, l'abbé Morel reçoit l'acte de leur accord sur ce partage. Le sieur Paul Dupuis garde la grosse Île-aux-Oies et Pierre Bécard, la petite Île-aux-Oies ainsi que l'Île-aux-Grues. Les prairies entre les deux îles sont partagées de moitié et ils se réservent exclusivement en commun pour la chasse, l'anse du nord-est. Ce problème réglé, un nouveau surgit immédiatement.

À la suite d'une sentence du 23 octobre 1671, Louis Couillard est condamné à rembourser 1200 livres au sieur Sidrac Dugué. De peur de voir confisquer les biens de ce dernier et du même coup de perdre ses droits sur ses Îles, il est contraint de rembourser le sieur Dugué au nom de Louis Couillard, le 28 octobre, de la somme de 1200 livres. Puis le 30 octobre, afin de couvrir cette dette, il emprunte 750 livres au sieur de Lachesnaye qu'il promet de rembourser par une rente annuelle de 87 livres et 10 sols. Avant de quitter Québec pour l'Île-aux-Oies, il loue sa maison de la Fontaine Champlain à la Basse-Ville de Québec pour un an à Laurent Nafrechou pour la somme de 33 livres ne s'y réservant qu'une chambre comme pied-à-terre. Malgré ces malheurs, il continue de s'occuper activement du développement de sa seigneurie. Afin d'augmenter son cheptel, il loue de Philippe Varnier, le 26 octobre 1672, pour la moitié des écrois six brebis et un bélier. Le 4 juillet 1673, pour faire valoir ses terres au maximum, il engage comme fermier, pour neuf ans, Guillaume Lemieux de Beauport, lui chargeant 450 livres pour prix du bail, les deux premières années, 500 livres, les deux années suivantes et 700 livres, les cinq autres années. Le 17 avril 1674, se plaignant des coûts trop élevés de location, Guillaume Lemieux obtient une réduction de 200 livres pour les deux premières années et 100 livres par année pour les sept autres années.

Jusque-là, il a tardé à concéder des terres dans sa seigneurie. Le 17 juillet, il concède six arpents à Pierre Michel (Michaud). Toujours en quête d'argent, il se départit en faveur de Robert Cottard et Suzanne Jaroussel d'une terre dont il a fait l'acquisition à Sainte-Famille de l'Île d'Orléans. Il en obtient 450 livres. Mais c'est nettement insuffisant pour régler ses problèmes d'argent et d'autant plus que l'insolvable Louis Couillard ne lui a pas encore remis les 986 livres plus intérêts qu'il a payées pour lui au sieur Dugué. Il en vient à une entente avec lui, le 5 décembre 1675, le forçant à lui verser une rente équivalente à celle qu'il a contractée pour lui envers le sieur de Lachesnaye en 1671. On apprécie ce qu'il fait car, en 1676, conjointement avec le sieur de La Chesnaye, il obtient la moitié de l'Îlet-du-Portage. Pourtant ses affaires ne s'améliorent pas. Il décide donc de retourner vivre en ville. Avant de quitter l'Île-aux-Grues pour venir s'installer à Québec, il concède douze arpents de terre dans sa seigneurie à son fidèle fermier Guillaume Lemieux, le 29 avril 1678. Il loue ensuite à Anne Gasnier, veuve de Jean Bourdon, à raison de 100 livres par année, et pour une durée de trois ans et demie, une portion de maison à la Basse-Ville de Québec. Afin de développer sa seigneurie il a maintes fois emprunté au sieur de La Chesnaye. Il lui faut maintenant rembourser ses comptes. Par chance, le 14 décembre 1677, par testament, le sieur Charles Bazire lui lègue la somme de 1000 livres. Le 27 avril 1679, il donne quittance à Philippe Gauthier de Comporté de la somme de 500 livres puis, le 2 juin 1679, il fait transport à Geneviève Macart de la rente de Louis Couillard à son égard. Il peut de la sorte rembourser 1370 livres sur les 4871 livres 15 sols et 3 deniers qu'il doit au sieur de La Chesnaye.

Désireux de s'établir à Québec, le 16 février 1680, il achète d'Antoine Mercereau et de Marie Bourgouin un emplacement de quarante pieds de terre de front par trente pieds de profondeur sur la rue du Sault-au-Matelot. Il paie comptant 105 livres. Il y fait construire une maison puis, le 31 janvier 1682, vend la moitié de son emplacement à Philippe Pottier pour la somme de 400 livres. En cette année 1682, il obtient du roi pour ses services dans l'armée une pension annuelle de 300 livres. Le 29 mars 1683, il loue pour trois ans une portion de son logis à Jean Clouet au prix de 150 livres par année. Un mois plus tard, il concède six arpents de terre de front à l'Île-aux-Grues à Jean Levert. Le 12 avril suivant, il s'assure que sa barque servira durant toute la période de la navigation en la louant au tiers des profits à François Toupin. Il avait commencé à développer ses terres de l'Îlet-du-Portage, car il y fait transporter des effets dont du sel. Il parvient à accroître son emplacement de la rue du Sault-au-Matelot en achetant trente pieds de front aux messieurs du Séminaire, pour la somme de 600 livres, dont il paie 300 livres comptants et promet de défrayer le reste par une rente annuelle de 15 livres. Les questions d'argent continuent à le hanter. François Prévost et

Geneviève Macart, par amitié pour lui, rachètent et éteignent la rente de 87 livres et 10 sols qu'il a contractée envers le sieur de La Chesnaye. Il doit toujours 3501 livres. Ils remboursent cette dette en son nom. Il promet de leur rembourser le tout sur dix ans en versant chaque année 349 livres.

Toujours préoccupé du développement de sa seigneurie, le 16 septembre 1685, il concède une terre à l'Île-aux-Grues à Jean Langlois dit Saint-Jean. Quelques jours plus tard, s'étant plaint à l'intendant de Meulles qu'il n'a jamais eu un congé de traite, en compensation ce dernier lui fait don de 300 livres en argent de France. Le 30 novembre 1686, il est élu marguillier. Il prend part en 1687 à l'expédition contre les Tsonnontouans. Sans doute pour l'aider financièrement on lui confie, à titre d'agent, la ferme des pelleteries de Tadoussac en 1689. On le charge en 1690, d'aller en reconnaissance au-devant de Phipps : il est fait prisonnier. Le 24 octobre 1694, le sieur Jacques Delalande lui donne procuration pour administrer ses biens le temps qu'il sera en France. Il participe à l'expédition contre les Onontagués, en 1696, et devient capitaine d'une compagnie d'infanterie. Pendant tout ce temps, il continue à se préoccuper de sa seigneurie car, le 31 décembre 1698, il la loue pour une durée de cinq ans pour moitié des fruits et des profits à Gilles Dufaux de Québec. Le 3 septembre 1699, il vend aux architectes Joseph et Jean Maillou, au coût de 700 livres, l'emplacement qu'il a obtenu des messieurs du Séminaire sur la rue du Sault-au-Matelot. Son fermier de l'Île-aux-Oies ayant annulé son contrat, le 20 novembre 1700, il loue de nouveau, pour une durée de cinq ans, les terres de cette seigneurie à Charles Saussier.

Le 20 juin 1703, il quitte les armes en vendant sa compagnie au sieur Louvigny de Montigny. Il loue les terres de sa seigneurie pour cinq ans à Jean Métivier, le 2 avril 1705 et rachète, le 10 octobre suivant, des héritiers de feu Guillaume Lemieux et d'Élisabeth Langlois, les terres qu'il a concédées en 1678. Comme il n'a pas encore remboursé sa dette de 3501 livres envers Geneviève Macard, veuve de François Prévost et épouse de Charles Dalogny, il en vient à une entente avec eux le 16 novembre 1705. Par un jugement arbitral des sieurs Dupuis et Duplessis, sa dette est réduite à 2800 livres. Charles Dalogny et Geneviève Macart cèdent à Marie-Anne Bécart de Grandville, à qui ils doivent 300 livres de rente annuelle, leurs prétentions sur cette somme de 2800 livres. Ainsi il devient redevable de cette somme à sa fille, ce qu'il ratifie le 3 décembre 1705. Il se retire sur son domaine de l'Île-aux-Oies où il décède le 4 mai 1708. On l'inhume le lendemain dans la cathédrale de Québec. DBAQ, T. I, p. 141-142.

ANQ GN Lecomte 16-10-1668; 19-10-1668; Becquet 21-10-1670; 30-10-1671; 26-10-1672; 04-07-1673; 17-07-1674; 12-10-1674; 05-12-1675; 29-04-1678; 19-09-1678; 27-04-1679; 01-06-1679; 16-02-1680; Rageot G. 21-10-1671; 28-10-1671; 10-07-1677; 31-01-1682; 16-09-1685; 07-09-1686; Duquet 23-11-1680; 29-03-1683; 05-04-1683; 12-04-1683; 18-05-1685; Genaple 30-04-1683; 29-09-1685; 03-09-1699; Chambalon 24-10-1694; 31-12-1698; 20-11-1700; 02-04-1705; 10-10-1705; 16-11-1705; 03-12-1705; JDCS III, 641; RAPQ 1939-1940, p. 422.

o **BELLE-ISLE** (Maximy) Non identifié.

Ce nom ou surnom paraît sur la liste de 1668.

BELLETT Jean dit Gazaille (c.1641-1722)

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 21 septembre 1665 sous le nom de Jean Gazaille. Natif de Sarrazat en Périgord. Il s'établit à Saint-Ours. Voir DBAQ T. I, p. 153.

N.B. Il faut se garder de le confondre avec Jean Gazaille dit Saint-Germain lequel était caporal de la compagnie du capitaine de Contreccœur.

BÉRARD Jacques

Il est confirmé à Québec le 31 août 1665 à l'âge de 45 ans.

BERGER Baptiste

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 22 juillet 1665.

BERGERON Pierre

Il est confirmé à Québec le 31 août 1665 à l'âge de 18 ans.

* **BERGEVIN** Jean dit Langevin (Grandfontaine) (1635-1703)

Il arrive à Québec le 17 août 1665, comme soldat de la compagnie du capitaine Grandfontaine, à bord du navire l'*Aigle d'or*. Il est témoin le 6 février 1667 au bail d'Étienne Brunet à Claude Saloy. Au licenciement des troupes en 1668, il décide de tenter sa chance en Nouvelle-France et va se fixer à Bourg-Royal. Le surnom de Langevin que les descendants de Jean Bergevin ont conservé comme nom de famille indique la province d'origine de cet ancêtre. Il venait de la paroisse Saint-Jacques, de la ville d'Angers en Anjou. Fils de Mathurin Bergevin et de Marie Tesnier dont le mariage avait eu lieu à l'église Saint-Jacques-les-Angers entre le 7 avril et le 3 juillet 1634, il est baptisé au même endroit le 11 mars 1635. Il semble avoir été l'unique enfant de ce couple puisque son père est inhumé le 15 novembre 1637. Il contracte mariage devant le notaire Duquet le lundi 26 novembre 1668 avec Marie Pitault, fille de Rémi Pitault et de Marie Palain, de la paroisse Saint-Paul de Paris. Il l'épouse à Québec le même jour. De leur union naissent onze enfants.

Pour augmenter ses avoirs, le 27 septembre 1668, il s'engage envers Anne Gasnier, veuve de Jean Bourdon, et promet de lui faire pour le printemps suivant deux "bereaux" à la terre de Saint-Jean, un, le long de la grande allée du jardin et un autre qui traversera l'allée où la vigne est plantée. Elle lui verse 30 livres pour cet ouvrage. Établi pendant sept ans à Bourg-Royal, il vend son habitation où il y a une maison et un hangar, le 21 décembre 1675, à Étienne Gilbert pour la somme de 63 livres, en obtenant l'autorisation d'y demeurer jusqu'au 15 mai 1676. Entre temps, le 2 février 1676, il reçoit une concession de deux arpents de front par neuf de profondeur au village Saint-Michel de Beauport. Le 22 janvier 1678, le seigneur Joseph Giffard lui loue le lac Beauport en compagnie d'Étienne Perreteau. Il reçoit une nouvelle concession de deux arpents et demi de front par vingt-cinq de profondeur au village Saint Michel de Beauport, le 9 mars 1686. Il décède à Beauport, victime de la petite vérole, et est inhumé le 3 février 1703. DBAQ, T. I, p. 164.

Jean Bergevin

ANQ GN Rageot G. 06-02-1667; 21-12-1675; Becquet 27-09-1668; Duquet 26-11-1668; Vachon 15-02-1676; 09-03-1686; Fillion 22-01-1678; Duprac J.R. 08-03-1703. Godbout Archange, MSGCF I, 120-121. Langlois Michel, AB p. 247-250. Baptême: Godbout Archange, MSGCF I, p.120.

BERLUSEAU Jean

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 11 octobre 1665.

o **BERNIER Mathurin dit La Marzelle (Lafredière) (c.1645-1678)**

Il arrive à Québec à bord de l'*Aigle d'or*, le 17 août 1665 comme soldat de la compagnie du capitaine Lafredière. Le 23 août suivant, il reçoit le scapulaire à Québec. Trois ans plus tard, il se trouve à Montréal où il est témoin au mariage de Jean Mer et de Jacqueline Langlois, le 17 novembre 1668. Les seigneurs de Montréal lui concèdent une terre de deux arpents de large par trente arpents de profondeur, le 2 janvier 1669. C'est cette même habitation avec la cabane de pieux qui s'y trouve, qu'il vend à Jacques Boivin le 24 octobre 1670. Il vient, le 18 du même mois, de passer un contrat de mariage sous seing privé devant le curé G.Perrot et en présence de Jean Dutertre dit Desrosiers, de Pierre Guibert dit Larouzée et de Jean-Baptiste Villain, cousin de la future épouse qui se nomme Jeanne Vilain et est fille de Jean Vilain, maître-orfèvre, et de Jeanne Barrée, de la paroisse Saint-Jacques-de-la-Boucherie à Paris. Le mariage est célébré à Montréal le 28 octobre 1670. De leur union naissent quatre enfants. Il est le fils de Mathurin Bernier et de Renée Mercerot de Saint-Jean de-Bessay, arrondissement de La Roche-sur-Yon, évêché de Luçon, Poitou.

Les registres de Notre-Dame de Montréal nous révèlent qu'il est parrain d'Élisabeth Courtemanche, fille d'Antoine Courtemanche dit Jolicoeur et d'Élisabeth Aquin, le 13 août 1670, et qu'il est témoin à deux mariages, celui de Paul Daveluy et d'Élisabeth Aquin, le 11 août 1672 et celui de Noël Sommereux et de Jeanne Goguet, le 15 octobre 1674. Il décède le 27 et est inhumé le 28 janvier 1678 à Pointe-aux-Trembles de Montréal. DBAQ, T. I, p. 171.

ANQ GN Basset 24-10-1670; CSSP 18-10-1670; ANDQ CS 23-08-1665. N.B. Son surnom particulier de La Marzelle nous le fait identifier avec le La Marcelle de la compagnie du capitaine Lafredière. **Liste de 1668.**

BERNIER René

Il est confirmé à Québec le 24 août 1665 à l'âge de 18 ans.

BERT Jean

Originaire de l'évêché de Bordeaux, il est confirmé au Fort Saint-Louis le 20 mai 1668.

BERTAUT Louis

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 21 septembre 1665.

BERTE Georges

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 19 juillet 1665.

* **BERTET** Jacques dit Champagne (Contreccœur) (c.1635-1693)

Il arrive à Québec le 18 août 1665 à bord du navire l'*Aigle d'or* comme soldat de la compagnie du capitaine Contreccœur. Le 24 août 1665 il est confirmé à Québec et reçoit le scapulaire du Mont-Carmel avant d'aller avec ses compagnons d'armes sur les bords du Richelieu. Il est originaire du Bret de la Riolo en Saintonge. Il opte pour la Nouvelle-France en 1668 et demeure dans l'armée. Il est sergent de la compagnie du sieur Perrot en 1670 et 1671. Le 4 novembre 1670 il assiste au contrat de mariage de son cousin François Chartier dit Laforêt avec Marie Thibodeau. Un an plus tard, le 22 novembre 1671, il se trouve parmi les amis qui assistent au contrat de mariage de Pierre Payet et de Louise Tessier.

Le jour de Noël 1671, il s'offre en cadeau la terre et la cabane de pieux et de terre de Pierre Barreau, située à l'Île Sainte-Thérèse, pour la somme de 240 livres tournois. Il a sans doute idée de se faire cultivateur car on le dit: « cy-devant sergent du gouverneur de l'île de Montréal. » Trois ans plus tard pourtant, on le retrouve à Montréal où il reprend son poste de sergent. N'étant pas désireux de se marier, tout comme son ami Guillaume Richard dit Lafleur, et considérant la grande amitié qui les lie depuis longtemps, il s'associe à ce dernier le 20 août 1674. Ils se considèrent comme frères germains et se lèguent tous leurs biens au dernier vivant des deux.

On le retrouve sergent de la garnison du Château Saint-Louis de Québec en 1679. Le 28 avril 1679, il achète de Pierre Levasseur, pour la somme de 60 livres, un emplacement de dix-neuf pieds et demi de front sur soixante pieds de profondeur à la Haute-Ville de Québec. Il est le père de jumeaux qui naissent à Québec le 14 juin et sont baptisés le 30 juin 1679 à l'Ange-Gardien, sous les prénoms de Charles et Jacques. Il vend son emplacement de Québec à René Varie au prix de 150 livres en 1681. À la demande du gouverneur, le 8 juin 1683 il s'apprête à faire un long voyage où il va risquer sa vie de plusieurs façons, c'est pourquoi, avant de partir il fait don en cas de mort de tous ses biens à Pierre Leaumont sieur de Beauregard, bourgeois de Québec, à qui il remet même la somme de 1000 livres que ce dernier lui devait. Le voyage n'ayant pas eu de suites fâcheuses, on le retrouve l'année suivante à Québec toujours sergent de la garnison. En 1689, il séjourne quelque temps à l'Hôtel-Dieu. Il décède et est inhumé à Québec le 10 janvier 1693.

ANQ GN **Basset** 04-11-1670; 22-11-1671; 25-12-1671; 20-08-1674; Duquet 28-04-1679; 25-11-1681; 03-06-1683; AAQ RC 24-08-1665; ANDQ RSMC 24-08-1665.

o **BERTHÉ** (de) Gabriel de Chailly et de la Jobardière (Duprat-Deportes)

Fils de Charles de Berthé et d'Anne d'Augustin, de la paroisse de Chedigny non loin de Tours en Touraine, il vient au pays comme cadet dans la compagnie du capitaine Duprat. Il arrive à Québec le 12 septembre 1665 à bord du navire le *Saint-Sébastien*. Tout comme son frère Louis Berthé de Chailly, il demeure au pays en 1668, lors du licenciement des troupes. L'abbé Dollier de Casson lui concède conjointement avec son frère, le fief Bellevue, d'une superficie de quatre cents arpents, le 30 juillet 1672. Après avoir concédé quelques terres dans sa seigneurie, dont une, le premier août 1674, au sieur Jean-Vincent Philippe de Hautmesnil et une autre le premier janvier 1675, à François Noir Rolland, il prend officiellement possession de son fief en son nom et en celui de son frère le 17 mars 1675.

L'année suivante, le 30 novembre, il achète de Mathurin Langevin un emplacement, rue Saint-Paul, sur lequel deux maisons sont construites en 1685. Son séjour en Nouvelle-France, il l'emploie surtout au

commerce des fourrures ce qui le mène maintes fois en justice. Il a un long différend avec son concessionnaire François Noir Rolland, qui sous prétexte qu'un taillis fait de l'ombre à son blé, le fait abattre sans son autorisation. Il gagne sa cause, mais ne reçoit pas le dédommagement réclamé. Après avoir vendu sa seigneurie à Pierre Lamoureux, sieur de Saint-Germain, en 1683, il vend ses maisons et son emplacement de la rue Saint-Paul à Hilaire Bourguine pour la somme de 1000 livres tournois de principal et 200 livres de pot de vin, le premier octobre 1685. Il regagne la France la même année, emportant une fortune estimée à 40 000 livres. En 1686, il est major de la ville de Brisac. Les Berthé étaient nobles. Ils blasonnaient : « d'argent à trois merlettes de sable, deux et une. » Pour prouver sa filiation, le 23 mai 1704, il présente à l'intendant de la ville de Tours, un acte de renonciation à la succession de son père en date du 10 mars 1691.

Gabriel de Berthé

ANQ GN Basset 30-07-1672; 01-08-1674; 01-01-1675; 17-03-1675; Maugue 23-08-1683; Cabazié 01-10-1685; JDCS II, p.876-879; BNF Cabinet des titres, Nouveau d'Hozier 39, Dossier 797. N.B. Son nom et son lieu d'origine en font le La Berthe de la compagnie du capitaine Duprat. **Liste de 1668.**

o **BERTHÉ** de Louis sieur de Chailly (Duprat-Deportes)

Il vient au pays comme cadet de la compagnie du capitaine Duprat. Il arrive à Québec le 12 septembre 1665 à bord du navire le *Saint-Sébastien*. Frère de Gabriel de Berthé, il ne laisse guère de traces de son passage. Il a déjà regagné la France en 1674. Était-il encore ici quand, le 30 juillet 1672, l'abbé Dollier de Casson lui concède, conjointement avec son frère Gabriel, le fief de Bellevue? On peut croire qu'il était déjà retourné en France. Le premier août 1674 on le dit capitaine au régiment de Normandie. Louis et Gabriel de Berthé étaient les fils de Charles de Berthé et d'Anne d'Augustin.

Louis de Berthé

ANQ GN Basset 30-07-1672; 01-08-1672. N.B. Comme son frère, nous le classons parmi les soldats de la compagnie du capitaine Duprat. **Liste de 1668.**

* **BERTHELIN** Antoine dit Chastelleraux (Dugué) (c.1645-1670)

Ce soldat de la compagnie du capitaine Dugué arrive à Québec le 12 septembre 1665 à bord du navire le *Saint-Sébastien*. Il est confirmé à Québec le 21 septembre 1665 à l'âge de vingt ans et reçoit le scapulaire le même jour. Il est originaire de la ville et de l'évêché de Romorantin. Il comparaît au balliage de Montréal le 19 septembre 1667. Le 24 février 1668, il est présent au mariage de Pierre Barbary et de Marie Lebrun à Montréal. Le geste qu'il pose le 15 octobre 1668 est tout à son honneur. Ce jour-là, en effet, il s'oblige à remettre entre les mains du sieur Leber la somme de 50 livres tournois qu'il a reçue du sieur de Comporté en faveur de son établissement au pays. Il rembourse cette somme par souci d'honnêteté, parce qu'il ne peut pas s'établir en raison d'une blessure qu'il s'est infligée au bras droit. Il reçoit une concession à Contrecoeur en 1668, mais ne peut l'exploiter longtemps puisqu'il se noie dans le fleuve le 9 août 1670 et est inhumé à Montréal le même jour.

ANQ GN **Becquet 15-10-1668**; BM 19-09-1667; RNNM 24-01-1668; AAQ RC 21-09-1665; ANDQ CS 21-09-1665.

o **BERTIN** Bernard dit Languedoc (Contrecoeur) (-ant.10-04-1673)

Fils de Jean Bertin et de Marie Lariault, de la paroisse Saint-Nicolas de Toulouse en Languedoc, il arrive à Québec le 18 août 1665 à bord du navire l'*Aigle d'or* comme soldat de la compagnie du capitaine Contrecoeur. Après le licenciement des troupes en 1668, il s'établit au pays. Le 11 septembre 1670, il contracte mariage devant le notaire Becquet avec Noëlle Tiremont, fille de Claude Tiremont et de Barbe Trévant, de Saint-Denis de Bobigny à Paris. Le mariage est célébré à Québec le 23 septembre suivant. De leur union naît un seul enfant. Nous ignorons la date de son décès, mais sa veuve épouse Pierre Chaperon à Boucherville, le 10 avril 1673.

ANQ GN Becquet 11-09-1670. N.B. Son surnom, son lieu d'origine le désignent comme le Languedoc de la compagnie du capitaine Contrecoeur. **Liste de 1668.**

BERTON René

Il est confirmé à Québec le 24 août 1665 à l'âge de 20 ans.

BERTRAND Pierre

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 19 juillet 1665.

BERTUIER Pierre

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 30 août 1665.

* **BESCHEFER** Thierry, jésuite aumônier (1630-1711)

Né à Châlons-sur-Marne en Champagne le 25 mars 1630, il entre chez les jésuites à Nancy le 24 mai 1647 et est ordonné prêtre en 1662. C'est à titre d'aumônier du régiment de Carignan qu'il vient en Nouvelle-France. Cependant, la maladie l'empêche de remplir son rôle et ses supérieurs le remplacent par d'autres prêtres déjà habitués au pays. On lui confie plutôt des missions. Il étudie la langue huronne à Québec. Le sieur Tracy veut l'envoyer en ambassade auprès des Anglais de la Nouvelle-Amsterdam, mais la délégation qu'il dirige rebrousse chemin à Trois-Rivières en raison du massacre de Français par les Agniers. Il n'a plus par la suite de relations avec le régiment de Carignan-Salière. En 1668-1669, il est en poste au Cap-de-la-Madeleine. Il est supérieur du collège de Québec pendant quelques années et repasse en France en 1689. Il est procureur des missions canadiennes en France de 1689 à 1691. Il décède à Reims le 4 février 1711.

Tanguay Cyprien, Répertoire du clergé canadien, p. 47, p. 88-89.

BESNARD Pierre

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 5 octobre 1665.

* **BESSET** Jean (BESSÈDE) dit Brisetout (Latour) (c.1642-1707)

Soldat de la compagnie du capitaine Latour, il arrive à Québec le 19 juin 1665 à bord du navire le *Vieux Siméon*. Il est originaire du diocèse de Cahors, comme nous l'apprend son acte de confirmation au fort Chambly le 20 mai 1668. Le 3 juillet suivant, il contracte mariage devant le notaire Adhémar avec Anne Le

Seigneur, fille de feu Guillaume Le Seigneur et de Madeleine Sauvé, de la paroisse Saint-Maclou de Rouen en Normandie. De leur union naissent neuf enfants. Il habite alors au Fort Saint-Louis. (Chambly).

Il s'y établit. Le 14 octobre 1673, il reçoit officiellement la concession de dix-neuf perches de terre de front par quarante arpents de profondeur où il habite. Il la loue, le 22 juillet 1674, à Jean Brocherieux dit La Saulaye, moyennant 24 livres de rente annuelle et quarante minots de blé. Le 20 juillet 1678, Philippe Goyau lui cède, au nom du sieur de Chambly, la part et moitié d'une habitation, abandonnée par Arnaud Prat dit Lafleur de Saintonge à Chambly. Deux ans plus tard, le 6 avril 1680, Philippe Goyau, toujours au nom du sieur de Chambly, signe un acte de partage avec lui de la terre et maison dont il a acquis la moitié en 1678, l'autre moitié étant maintenant délaissée par Gilles Lutton. Par tirage au sort, il acquiert les deux arpents qui donnent vers la terre du nommé Champagne.

Au recensement de 1681, il possède trois bêtes à cornes et huit arpents de terre en valeur. Le 31 janvier 1685, le sieur Pierre de Saint-Ours lui concède cinquante arpents de terre dans sa seigneurie. On sait, par le contrat de mariage de sa fille Marie avec Olivier Perier, le 26 novembre 1690, qu'il est alors prisonnier des Iroquois. Il revient sain et sauf à temps pour s'opposer, le 16 mai 1695, au mariage de son fils Jean avec Marie-Anne Benoît, veuve de Jean Bourbon. Il ne veut pas dire au grand-vicaire Dollier de Casson les raisons de son opposition, si bien que le mariage a lieu en cachette à Ville-Marie à six heures du matin. Il décède à Chambly le 5 janvier 1707. DBAQ, T. I, p. 181.

ANQ GN **Adhémar 03-07-1668**; 14-10-1673; 20-07-1678; 06-04-1680; 05-08-1691; Basset 22-07-1674; Ménard 31-05-1685. AAQ RC 20-05-1668. Raymond Raoul, *Les confirmés du fort Saint-Louis* MSGCF, vol. 16, p. 27. Liste de 1668.

o **BÉTHUNE** Antoine dit Lataille (Saurel)

Sur le rôle des soldats qui sont devenus habitants en 1668, on relève le surnom de Lataille parmi les soldats de la compagnie du capitaine Saurel. Nous croyons qu'il s'agit d'Antoine Béthune dit Lataille qui, le premier juillet 1672, s'engage envers Louis Deniort de Lanoraie à travailler pendant trois mois consécutifs à commencer de la Saint-Jean-Baptiste passée moyennant 48 livres tournois et une demi-livre de tabac. La somme gagnée de la sorte lui permet sans doute de payer son voyage de retour en France.

ANQ GN Duquet 01-07-1672. N.B. Son surnom particulier de Lataille le désigne comme le soldat de la compagnie du capitaine Saurel qui porte ce surnom. **Liste de 1668**.

BIALA Jacques

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 28 septembre 1665.

o **BIDET** Jacques dit Des Roussels (Maximy) (c. 1646-post 04-02-1715)

Le surnom de Desroussels sur la liste de 1668 nous permet d'affirmer que Jacques Bidet fait partie de la compagnie du capitaine Maximy. Il arrive à Québec le 19 août 1665 à bord du navire la *Paix*. Nous le retrouvons parmi les confirmés du 24 août 1665 à Québec, inscrit sous le nom de Jacques Bitet. La compagnie du sieur de Maximy séjourne à l'Île d'Orléans. Nous ne sommes pas étonnés de le voir recevoir à cet endroit une concession de terre de trois arpents de front à Saint-Jean, le 30 juin 1667, gracieuseté de monseigneur de Laval. Décidé depuis longtemps à demeurer au pays, le 2 octobre 1669, il passe un contrat de mariage avec Françoise Desfossés, fille de Georges Desfossés et de Marie Ledoux, de la paroisse Saint-Jacques-du-Hautpas de Paris. Le mariage est célébré à Sainte-Famille le 18 octobre suivant. De cette union naissent six enfants. Les actes nous apprennent qu'il est le fils de Pierre Bidet et de Marie Vaire, de La Chenet, évêché de Saintes en Saintonge.

Au recensement de 1681, il possède six bêtes à cornes et quatorze arpents de terre en valeur. Le 21 octobre 1693, Olivier Morel de Ladurantaye lui loue une terre de quatre arpents de front par quarante arpents de profondeur dans sa seigneurie près du ruisseau de « la boise ». Une clause du contrat l'oblige à fournir annuellement trois perdrix pour ses droits de cens. Il fait abolir cette clause, le 25 mars 1698, remplaçant les perdrix par des chapons. Le 11 octobre 1700, il donne cette terre à son fils Jacques. Ce don, comme tous les précédents, aurait dû éviter des chicanes lors du partage des biens, mais c'est le contraire qui se produit. En effet, la donation de la moitié de leur terre à leur gendre, Joseph Allaire, et leur fille Madeleine Bidet, le 9 octobre 1706, est cause d'un long procès qui débute lors de l'inventaire des biens après le décès de Françoise Desfossés, survenu le 18 novembre 1711 et se poursuit à grands frais jusqu'en janvier 1715 pour se terminer hors cour. Il est témoin de toute l'affaire puisque c'est lui qui règle le tout par un accord, le 4 février 1715, devant le notaire Dubreuil. Il habite alors à l'Hôpital-Général de Québec. On ignore la date de son décès. DBAQ, T. I, p. 186-187.

ANQ GN Vachon 30-06-1667; Duquet 02-10-1669; Chambalon 21-10-1693; 25-03-1698; 09-10-1706; Genaple 11-10-1700; Dubreuil 04-02-1715; JDCS VI, 951. N.B. Son surnom particulier de Desroussels le désigne comme le soldat de la compagnie du capitaine Maximy porteur de ce surnom. **Liste de 1668.**

BIGOT Estienne

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 29 août 1665.

BILLAUDEAU Jacques

Originaire de l'évêché de Sens et âgé de 34 ans, il est confirmé à Québec le 21 septembre 1665.

o **BINET** Mathieu dit Lespérance (Lafredièrre) (c.1645-post 1686)

Il arrive à Québec le 17 août 1665 à bord du navire l'*Aigle d'or* comme soldat de la compagnie du capitaine Lafredièrre. Le 24 août 1665, à l'âge de vingt-cinq ans, il est confirmé à Québec. Le 5 novembre 1668, il passe un contrat de mariage, annulé ensuite, avec Jeanne Collet. Ce contrat nous apprend qu'il est fils de feu Mathieu Binet et de Marguerite Jargeau, de la paroisse Saint-Martin de Pernay en Picardie. Deux de ses compagnons d'armes, André Barsa dit Lafleur et Michel Margotain dit Larose sont témoins à ce contrat. Le 20 mars 1670, il passe un nouveau contrat de mariage, cette fois avec Marie-Anne Le Roy, fille de feu Jacques Le Roy et de Marguerite Sassey, de la rue Saint-Antoine à Paris. Le mariage est célébré le 21 octobre suivant à Boucherville. De son union avec Marie-Anne Le Roy naissent cinq enfants.

Il s'établit à Verchères où, le 3 octobre 1675, le seigneur François Jarret lui concède officiellement une terre. Il y est toujours en 1681, lors du recensement et possède un fusil, cinq bêtes à cornes et quinze arpents de terre en valeur. Nous ignorons la date de son décès survenu après 1686.

ANQ GN Basset 05-11-1668; 20-03-1670; Adhémar 03-10-1675; AAQ RC 24-08-1665. N.B. Son lieu d'origine, son lieu d'établissement et la présence de deux de ses compagnons d'armes à son contrat de mariage nous incitent à en faire le Lespérance de la compagnie du capitaine Lafredièrre. **Liste de 1668.**

* **BIRON** Jean dit Labaude (Saint-Ours)

Soldat de la compagnie du capitaine Saint-Ours, il arrive à Québec le 14 septembre 1665 à bord du navire la *Justice*. Il est présent au contrat de mariage de Jean de Lalonde et de Marie Balan, devant le notaire Adhémar le 14 avril 1669. Parmi les témoins à ce contrat figurent d'anciens soldats du régiment de Carignan

devenus habitants. Il est le seul mentionné comme soldat, parce qu'il fait encore partie de la compagnie du sieur de Saint-Ours.

ANQ GN Adhémar 14-04-1669.

o **BIVILLE** François dit Le Picard (Grandfontaine) (c.1637-1675)

Il arrive à Québec sur le navire *l'Aigle d'or* le 17 août 1665 comme soldat de la compagnie du capitaine Grandfontaine. Comme il est menuisier, on le libère rapidement de l'armée. Il habite à la Basse-Ville de Québec en 1666, puis sur la Côte de Beaupré comme domestique à la ferme du Séminaire de Québec où il pratique le métier de menuisier. Il s'établit à Québec où il se fait rapidement connaître par son métier. Fils de François Biville et de Jeanne Magnan, de la paroisse Saint-Nicolas de la ville de Boulogne en Picardie, il contracte mariage devant le notaire Becquet, le dimanche 23 novembre 1670, avec Marguerite Paquet, née vers 1646, fille de Méry Paquest (Pasquier) et de Vincente Beaumont. Il l'épouse à Québec le mercredi 26 novembre 1670. De leur union naissent trois enfants.

Le 2 avril 1671, il doit 115 livres et 10 sols pour des marchandises que lui a vendues Étienne Landron. Le 14 décembre suivant, il engage comme apprenti pour deux ans et demi un volontaire nommé Guillaume Dehys, auquel il promet pour le temps de son apprentissage la nourriture et l'hébergement. Le 21 mars 1672, il loue pour trois ans à la Basse-Ville de Québec une portion de maison appartenant à Esther de Lambourg, veuve de Guillaume Gauthier, de La Chesnaye et promet de payer 120 livres par année. Le 16 septembre suivant, en compagnie de François Gariépy, il s'engage à faire pour le marchand Nicolas Folain de Québec, « douze cuves de pareille grandeur que celles qui servent dans la maison où le sieur Folain fait faire de la potasse », à 40 livres pièce. Michel Desorcis lui vend, le 15 octobre 1673, une maison sur la rue Sainte-Anne. Il est lui-même occupé à des travaux de construction car, le 16 juillet 1674, il confie l'érection de sa maison à cet endroit au maître charpentier Jean Chénier. Il promet de lui verser 515 livres pour ce travail qui ne se réalise sans doute pas puisque, le 10 novembre suivant, il doit 40 livres à Pierre Duquet et, le 3 décembre, il vend à François Jacquet pour la modique somme de 330 livres son emplacement de la rue Sainte-Anne. Cette vente lui permet de rembourser ses dettes. Afin de loger sa famille, il loue pour trois ans, le 12 mars 1675, à raison de 350 livres par année, une maison sise à la Basse-Ville de Québec, propriété de Pierre Nolan. Il n'en profite guère car il décède le 10 juillet suivant. Sa veuve fait procéder à l'inventaire des biens le 23 novembre. On relève entre autres de nombreux outils de menuiserie dont « cinq varlopes, un feuilleret, trois guillaumes, une varlope à onglet » sans compter un établi de bois de merisier. Dans la maison se trouvait « une roulotte propre à coucher des enfants garnie d'un petit lit de plume. » Sa veuve épouse en deuxièmes noces, le 20 janvier 1676, Bernard Gonthier dont elle a six enfants. DBAQ, T. 1, p. 201-202.

François Biville

ANQ GN Becquet 23-11-1670; 02-04-1671; 21-03-1671; 16-09-1672; 03-12-1674; 11-12-1674; Duquet 16-07-1674; 12-03-1675; 23-11-1675; Rageot G. 14-12-1671; 15-10-1673; 25-10-1673; 10-11-1674. N.B. Son lieu d'origine, son surnom et son établissement à Québec en font le Le Picard de la compagnie du capitaine Grandfontaine. À Rayer au DBAQ, « on en a faussement fait un soldat de Carignan-Salière. » Liste de 1668.

BLANCHARD François

Originaire de l'évêché de Nantes et âgé de 20 ans, il est confirmé à Québec le 21 septembre 1665.

BLANCHE François

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 23 septembre 1665.

o **BLIGNOT** Antoine dit Sansoucy (Colonelle)

Il témoigne en compagnie de Jean Langlois dit Jolicœur, soldat de la compagnie Colonelle, le 3 août 1667, dans une cause impliquant Jacques Doublet dit Delisle et Claude Renard, soldat de la compagnie du capitaine Grandfontaine.

ANQ GN ANQ PQ Reg.2, 03-08-1667, fol. 105v.-106 r. N.B. Son surnom de Sanssoucy et le fait qu'il soit témoin dans une cause impliquant un soldat de Carignan-Salière nous incitent à croire qu'il était lui-même le Sansoucy de la compagnie Colonelle. Liste de 1668.

BLONDEAU Jean

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 19 juillet 1665.

BLONDEL Blaise

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 25 septembre 1665

o **BOINEAU** Raymond dit La Chaume (Lafredière) (c.1643-1694)

Il arrive à Québec le 18 août 1665 à bord du navire l'*Aigle d'or* comme soldat de la compagnie du capitaine Lafredière. Il est confirmé à Québec le 24 août suivant. Le même jour, il reçoit le scapulaire. Il reçoit une concession à Lachine dès 1668, mais s'intéresse davantage à la traite des fourrures qu'au défrichement. Son intérêt pour l'aventure l'emportant, il vend sa terre de quarante arpents à Lachine, à Nicolas Mosion dit le Parisien, le 17 février 1676, et s'engage pour trois ans envers le sieur Gabriel de Berthé le 28 décembre suivant. Le 23 octobre 1682, il fait une déposition contre des coureurs de bois. Lui-même prend le chemin de l'ouest. Il en revient pour épouser à Lachine, le 21 octobre 1692, Louise Plumereau. De leur union naissent deux enfants. Son acte de mariage nous apprend qu'il est le fils de Julien Boineau et de Marie Charron, de Verneuil, évêché de Saintes en Saintonge.

Le 4 janvier 1693, il passe une convention avec François Le Gantier sieur de Lavallée Rané et Barbe Loisel sa femme, par laquelle ils promettent de les loger et nourrir lui et son épouse pendant un an pour la somme de 400 livres. On le porte disparu le 8 décembre 1694 et son corps est retrouvé déchiqueté dans les bois, le 27 mai 1695, sur la terre de feu René Orioux dit Lafleur. Au registre paroissial de Lachine on peut lire à ce sujet: « Raymond Boisneau trouvé le 27 mai 1695 dans le bois sur l'habitation de feu René Horieux dit Lafleur de Nantes, dans la profondeur du bois, à douze arpents de l'eau, avec son fusil déchargé, le chien abattu dans le coussinet, tout le fût rompu et rongé par les bestes sauvages, suivant toutes les apparences, la corne a poudre, son sac à plomb, son capot et habits déchirés en cent pièces, sans avoir pu trouver aucun ossement ni morceau de chair que le crâne et des cheveux épars ça et là, le defunct disparut le 8 decembre 1694, etant sorti le matin sans qu'on ait pu scavoir comment cette mort est arrivée, n'ayant aucun ennemi, ce qui fait croire qu'il a esté tué et devoré par une beste sauvage. » Ses restes sont inhumés à Lachine le 5 juin 1695. Sa veuve renonce à la succession. Il était criblé de dettes. DBAQ, T. I, p. 218.

ANQ GN Basset 01-10-1668; 20-11-1670; 17-02-1676; 28-12-1676; Pothier 05-10-1692; 30-06-1695; Adhémar 16-12-1692; Maugue 04-01-1693; BM 23-10-1682. AAQ RC 25-08-1665. ANDQ CS 25-08-1665. N.B. Son surnom particulier, la date de sa confirmation et de sa prise de scapulaire alliés à son premier lieu d'établissement le désignent comme le Lachaume de la compagnie du capitaine Lafredière. **Liste de 1668.**

o **BOISSART** Alexandre dit le Prince ce Conty (Maximy) (c.1646-)

Il arrive à Québec le 19 août 1665 à bord du navire la *Paix*. Son surnom nous permet de le rattacher à la compagnie du capitaine Maximy, mais on ne retrouve aucune mention de lui avant 1677 où, le 12 avril, il est parrain à Sainte Famille de l'Île d'Orléans de Marie, fille de Pierre Duchesne et de Catherine Rinel. Au recensement de 1681, il exploite une terre de l'Île d'Orléans et se dit âgé de trente-cinq ans. C'est cette terre de trois arpents de front du côté nord de l'île, dans la seigneurie d'Argentenay, qu'il échange le 18 août 1682 avec celle de Pierre Aufroy située dans la même seigneurie, mais du côté du sud. L'année suivante, presque jour pour jour, il échange aux religieuses Hospitalières de Québec la terre acquise de Pierre Aufroy l'année précédente, pour une terre de quatre arpents de front du côté nord de la seigneurie d'Argentenay entre les terres de Charles Dompierre et Pierre Butault. C'est la dernière mention que nous ayons de sa présence sur nos rives.

ANQ GN Rageot G. 18-08-1682; 02-08-1683. N.B. Son surnom particulier et son lieu d'établissement en font à coup sûr le soldat de la compagnie du capitaine Maximy porteur de ce surnom. **Liste de 1668.**

BOISSEL Estienne

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 20 septembre 1665.

o **BOISSONNEAU** Vincent dit Saintonge (Maximy) (c.1637 -1715)

Nous l'identifions avec le Saintonge de la compagnie du capitaine Maximy. Il arrive à Québec le 19 août 1665 à bord du navire la *Paix*. Le 18 octobre 1669, il épouse à Sainte-Famille de l'Île d'Orléans, Anne Colin, fille de Nicolas Colin et Isabelle Calende, de Sainte-Croix, ville et archevêché de Sens en Bourgogne. De leur union naissent douze enfants. Il est le fils de feu Jean Boissonneau et de Jeanne Cochain, de Saint-Seurin-d'Uzet près de Mortagne-sur-Gironde, évêché de Saintes en Saintonge. Le 26 octobre suivant il passe son contrat de mariage devant le notaire Becquet.

Lors de son mariage, on le dit habitant de l'Île d'Orléans. Le 7 avril 1674, Simon Rocheron lui loue sa terre du côté sud de l'île pour un an. À la même époque, il fait l'acquisition de la terre de Guy Beaudin dit Saint-Martin à Saint-Jean de l'Île d'Orléans. C'est à cet endroit qu'il habite quand, le 3 août 1678, un incendie détruit sa maison dans laquelle périssent trois de ses enfants. Lors du recensement de 1681, il déclare avoir cinq arpents en valeur. De 1679 à 1692, sept enfants, tous des garçons viennent combler les rangs de la famille et toujours à Saint-Jean. Le premier août 1707, considérant leur grand âge et le fait qu'ils ont charge de Pierre Boissonneau, un de leur fils âgé de dix-huit ans qui « n'a non seulement pas son bon sens ni l'usage de la parole, mais encore a le malheur de tomber du haut mal très souvent, » ils donnent à Jean Boissonneau, leur fils aîné, deux arpents de large à prendre et détacher de leur habitation, avec la maison de pièce sur pièce, à la charge qu'il paie pour eux 230 livres qu'ils doivent à la succession de feu Nicolas Volant et de les nourrir et loger leur vie durant. Il décède à Saint-Jean, le 13 septembre 1715 et son épouse le 28 juillet 1719. DBAQ, T. I, p. 221.

ANQ GN Becquet 26-10-1669; Duquet 07-04-1674; Chambalon 01-08-1707. N.B. Son surnom, son lieu d'origine et celui de son établissement le désignent comme le surnommé Saintonge de la compagnie du capitaine Maximy. **Liste de 1668.**

o **BOLDUC** Louis (BOULDUC) (Grandfontaine) (c.1648-c.1700)

Il arrive à Québec le 18 août 1665 à bord du navire l'*Aigle d'or* comme soldat de la compagnie du capitaine Grandfontaine. Après avoir participé à la construction du fort Sainte-Thérèse sur les bords du Richelieu, il est cantonné à Québec. Lors du démembrement des troupes en 1668, il choisit de demeurer au pays et contracte mariage devant le notaire Lecomte, le 18 août 1668, avec Élisabeth Hubert, fille de Claude Hubert et d'Isabelle Fontaine, de la paroisse Saint-Gervais de Paris. Le contrat nous apprend qu'il est fils de Pierre Boulduc, marchand apothicaire et épicier, et de Gilette Pijart, de la paroisse Saint-Benoît de Paris. Le mariage est célébré à Québec le 20 août suivant. De leur union naissent sept enfants.

Le 7 octobre 1669, il achète de Jacques Bédard une terre de quarante arpents située au trait carré de Charlesbourg. Sur cette habitation s'élève une maison et une grange. N'ayant pas d'argent pour en payer le prix de 800 livres, il emprunte cette somme aux Jésuites et le frère Boursier en verse le montant en son nom au vendeur. Il se départit de son habitation de Charlesbourg en la vendant, le 26 août 1674, à Jean Delguel dit La Brèche au montant de 850 livres, qui lui est versé au nom de Delguel par le sieur Nicolas Dupont de Neuville. Le même jour, il loue pour un an de Catherine Leneuf, veuve de Pierre Denis de La Ronde, au coût de 106 livres, une maison située rue du Sault-au-Matlot. Souffrant d'un manque chronique d'argent, il est contraint, le 8 novembre 1675, à déménager une fois de plus dans un loyer plus modeste. Pour 80 livres, du premier septembre 1675 au premier septembre 1676, il loue un corps de logis à la Haute-Ville de Québec non loin des Ursulines, appartenant à Marie-Françoise Chartier, épouse de Pierre Joybert de Marsan et de Soulanges. Il a jusque-là vécu de peine et de misère et s'est endetté. Heureusement pour lui, le gouverneur Louis Buade de Frontenac recommande au roi de lui accorder le poste de procureur de la Prévôté de Québec au salaire de 300 livres. Il entre en poste le 31 août 1676.

Sa nomination comme procureur de la Prévôté de Québec ne fait pas l'affaire de certains intrigants parmi les conseillers qui visaient eux-mêmes ce poste. Ils mettent tout en œuvre pour le faire destituer. Ils y parviennent quand, en 1681, ils réussissent, suite à une plainte d'un marchand de Bayonne, à le faire comparaître devant le Conseil Souverain. On ouvre une enquête sur ses agissements. Les accusations de concussion, de vol dans toutes les maisons où il passait, de débauche et de crapules continuelles, portées contre lui par l'intendant Duchesneau sont nettement exagérées. Malgré tout il est déchu de sa charge le 20 mars 1682. À ce malheur s'ajoutent ses soucis financiers. Ces malheurs viennent à bout de la patience de son épouse qui regagne la France. Quand le 4 juin 1686, après des années de tergiversations, malgré l'appui de Frontenac, le roi juge bon de lui enlever définitivement sa charge de procureur, il n'a pas d'autres choix que de retourner à Paris. Il décède vers la fin de l'année 1700 ou au début de 1701. DBAQ T. I, p. 223-224.



ANQ GN Lecomte 08-08-1668; Duquet 07-10-1669; Becquet 26-08-1674; Rageot G. 26-08-1674; 08-11-1675; JDSC 31-08-1676, II, p. 20; 16-12-1680, II, p. 448; 13-01-1681, II, p. 460; 28-04-1681, II, p. 549-551; 20-03-1682, II, p. 775-784; 24-10-1686, III, p. 88. N.B. On retrouve son nom sur la liste de 1668 parmi les soldats de la compagnie du capitaine Grandfontaine. **Liste de 1668.**

* **BONFRETIL** Guillaume (BEAUTREFILS) dit Lafleur (Contrecoeur) (c.1645-1687)

Ce soldat de la compagnie du capitaine Contrecoeur arrive à Québec le 19 août 1665 à bord du navire l'*Aigle d'or*. Il comparaît devant le bailli de Montréal le 26 février 1667 pour témoigner dans une affaire de vol de blé. On le dit âgé de vingt-deux ans. On ne parle plus de lui par la suite sinon quand il est parrain de Guillaume Dufresne le 17 octobre 1676 à Sainte-Famille de l'Île d'Orléans. Il décède à Saint-Laurent de l'Île d'Orléans le 16 décembre 1687 et y est inhumé le 18.

ANQ BM 26-02-1667.

* **BONNEAU** Jean dit Lagrave (Naurois)

Soldat de la compagnie du capitaine Naurois il arrive à Québec le 14 septembre 1665 à bord du navire la *Justice*. Le 21 septembre 1665 il reçoit le scapulaire à Québec. Le 11 mars 1667, le sieur Michel Gamelain lui concède une terre de trois arpents de front dans sa seigneurie de Sainte-Anne et, le même jour, en compagnie de Jean Mouflet, il s'engage à travailler pour le seigneur Gamelin. Il reçoit deux autres terres le 21 juin suivant. Il témoigne devant le magistrat de la juridiction de Trois-Rivières au sujet de la traite d'eau-de-vie avec les Amérindiens. Le 16 juin 1667, il déclare qu'avec l'autorisation du sieur Naurois, capitaine de sa compagnie, il a été travailler à Sainte-Anne, sur la concession du sieur Gamelin, l'espace de trois mois, avec un camarade nommé Champagne. (Jean Moufflet) Il ajoute qu'il a fait échange de quatre bouteilles d'eau-de-vie contre des souliers sauvages et autres objets. On sait que cette affaire alla jusqu'au Conseil Souverain. Il n'est plus fait mention de lui par la suite.

ANQ GN Latouche 11-03-1667; PTR 16-06-1667; JDCS I, p.406.

* **BONNEAU** Roger sieur de La Varenne, capitaine (1636-ant.1709)

Fils de Jehan Bonneau, écuyer, seigneur de La Varenne, de Montréal et de la Fayrenault et de Jeanne de Peuroux, il est baptisé le vendredi 11 janvier 1636, à Cérilly en Bourbonnais. Il vient au pays comme capitaine d'une compagnie de Carignan-Salière. Nous possédons peu d'informations à son sujet. Sa compagnie arrive à Québec le 12 septembre, à bord du navire le *Saint-Sébastien*. Après s'être rendu au Richelieu pour la construction du fort Sainte-Thérèse, sa compagnie est envoyée en garnison à Montréal pour l'hiver 1665-1666.

Le 26 novembre 1665, il assiste au mariage de Jean-Baptiste Migeon de Branssat et de Catherine Gauchet. Quelques-uns de ses soldats sont inhumés à Montréal au cours de l'hiver 1665-1666. Il participe à l'expédition du sieur de Courcelles en janvier et février 1666. De retour à Montréal le 11 mars 1666, il confie au sieur de Salière que sans l'intervention des Algonquins ils seraient tous morts de froid et de faim. Il n'a pas de lien de parenté avec René Gauthier de Varennes. Lors du procès du sieur Lafredière, le 15 septembre 1667, il est mentionné à quelques reprises. Il regagne la France en 1668.

Il épouse, à Saint-Georges de Bourbon l'Archambault, le 19 mars 1675, Claude Loyseau, fille d'un conseiller et procureur du roi. Elle décède vers 1679, et il épouse en deuxièmes noces, Anne de Carlier qui décède en juillet 1680. De ses deux unions, il a quatre enfants. Il décède avant 1709. Au moment de son décès, il est major au régiment du Bourbonnais-Infanterie.

Lafleur

Transcription de l'acte de baptême de Roger Bonneau de La Varenne

Le onsiesme janvier mil siz cent trante sept a esté baptizé par moy curé sousigné Rogier de Bonneau, fils de Jehan de Bonneau, escuier, Sr de la Varaine et de damoiselle Jehanne du Peron et a esté son parain Rogier de Levy marquy de Pouligni et marayne haulte et puissante dame Antoinette de Laupital de Vitry fame a messire Charle de Levy, conte de Charlus et Pouligny, fait comme dessus



Céryilly en Bourbonnais, lieu d'origine du capitaine Roger Benneau
(Photo: collection de l'auteur)

ANQ GN Mouchy 26-11-1665; **Rageot G. 24-07-1667**; BM 15-09-1667; Salière, Mémoires. N.B. Voir aux pages couleurs Bourbon l'Archambault où il se serait marié. Voir blason aux pages couleurs.

BONNET Pierre

Il est confirmé à Québec le 24 août 1665 à l'âge de 29 ans.

BONNEVIE Jean

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 3 octobre 1665. Originnaire de l'évêché d'Autun, il est confirmé à Sorel le 2 juin 1666.

* **BORDELEAU** Antoine dit Laforêt (Petit) (1633-1717)

Le 12 octobre 1668 Pasquier Nosny dit Larose vend sa terre de Neuville à Charles Morin. Ce contrat nous apprend que sur la terre voisine est installé le « nommé Laforest cy-devant soldat de la cie Petit » au régiment de Carignan-Salière. Ce Laforêt n'est autre qu'Antoine Bordeleau. Il arrive à Québec le 19 juin 1665

à bord du navire le *Vieux Siméon*. Il est confirmé à Neuville le 25 mars 1669 et originaire de Dampierre-sur-Boutonne, non loin de Saint-Jean d'Angély, évêché de La Rochelle en Aunis, où il a été baptisé le vendredi 22 décembre 1633. Le 29 septembre 1669 il contracte mariage avec Perette Halier, fille de Jean Halier et de Barbe Marineau, de la paroisse d'Égly archevêché de Paris. Le contrat nous apprend qu'il est le fils de feu Jean Bordeleau et de Marie Villain. Le mariage est célébré à Québec le 15 octobre suivant. De cette union naissent deux enfants.

Le 30 mai 1672, le seigneur Jean-François Bourdon lui concède officiellement deux arpents de terre de front par quarante arpents de profondeur dans sa seigneurie de Dombourg, ce qui annule du même coup l'acte passé le 20 mars 1667. Au recensement de 1681, il habite toujours à Neuville et une vingtaine d'arpents de sa terre sont en valeur. Sa femme repasse en France à cette période et n'en revient jamais, comme en fait foi un acte du notaire Roger, en date du 19 août 1700. Ce jour-là, avec le consentement de son gendre, Louis Croteau, et de sa fille Marie-Louise, il fait don de sa terre et de ses biens à son fils Antoine qui s'engage à le garder jusqu'à la fin de ses jours et à lui verser 400 livres, ce qui équivaut à la moitié qui revient à sa mère dont on est sans nouvelles depuis vingt ans. Chargé d'années, l'acte de sépulture lui donne cent ans, bien qu'il n'en a que quatre-vingt-trois, il décède à Neuville où il est inhumé le 18 septembre 1717. DBAQ, T. I, p. 230.

ANQ GN Duquet 29-09-1669; Becquet 20-03-1667; **Leconte 12-10-1668**; Rageot G. 30-05-1672; Roger 19-08-1700; AAQ RC 25-03-1669. Baptême: Godbout Archange, NA, 5e livraison, p.362.

BORREAU Gilles

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 19 juillet 1665.

BOSSÉ Nicolas

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 27 septembre 1665.

BOTTÉ Charles

Originaire de l'archevêché de Rouen et âgé de 34 ans, il est confirmé à Québec le 21 septembre 1665.

* **BOUCHER** Bernard sieur de Roc, enseigne (Chambly)

Arrivé comme enseigne de la compagnie du capitaine Chambly sur le navire le *Vieux Siméon*, le 19 juin 1665, il quitte Québec le 23 juillet pour aider à l'érection du fort Saint-Louis (Chambly) près des rapides du Richelieu. C'est là qu'il passe les trois années du séjour du régiment. À l'automne 1668, il décide de demeurer au pays et se fait concéder une seigneurie au-dessous de celle du sieur de Chambly, de chaque côté de la rivière Richelieu. Il ne paraît guère s'être préoccupé de la faire valoir.

On relève son nom à quelques reprises dans les registres de Notre-Dame de Montréal. Ainsi, le 16 février 1668, il assiste au mariage du soldat de la compagnie du sieur Petit, Jean Collet, avec Jeanne Dechard. Il signe : Leroc. Il est également présent au contrat de mariage sous seing privé, de Julien Plumereau et Jeanne Barbier, le 3 novembre 1670. Il est toujours enseigne de la compagnie du sieur de Chambly le 15 novembre de la même année. Il semble être repassé en France en 1672. Sa seigneurie est par la suite réunie au domaine de la couronne.

ANQ GN ssp. 03-11-1670; **RNDM 16-02-1668**.

BOUCHER Pierre

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 26 juillet 1665.

* **BOUCHERET** Joseph dit Le Tau, ampessade (Salière)

Il arrive sur le navire l'*Aigle d'or* le 18 août 1665 comme soldat de la compagnie du colonel Salière. La seule mention que nous ayons de ce militaire est son témoignage dans l'affaire Lafredière, le 16 septembre 1667. Il se dit âgé de cinquante-deux ans. En l'absence du sieur de Salière, il avait la garde de trois prisonniers dont il devait répondre au retour du sieur de Salière. Le jour même du départ du sieur de Salière, le sieur de Lafredière les fit relâcher.

ANQ GN BM 16-09-1667.

BOUDIER Léger

Originaire de l'évêché d'Auxerre, il est confirmé au Fort Saint-Louis le 20 mai 1668.

BOUE Louis

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 5 octobre 1665.

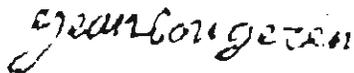
BOUFART Jean

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 19 juillet 1665.

o **BOUGEREN** Jean (BEAUGRAND) dit Champagne (Saurel) (c.1641-1699)

Il arrive à Québec le 19 août 1665 à bord du navire la *Paix* comme soldat du régiment de la compagnie du capitaine Saurel. Nous ignorons sa filiation et son lieu d'origine. Vers 1670, il épouse Marguerite Samson. De leur union naissent trois enfants. Selon le recensement de 1681, il serait né en 1641. Son surnom de Champagne nous indique sans doute sa province d'origine. Il s'établit à Saurel puis dans la seigneurie Dautray. Il s'y trouve dès le 27 juillet 1675, lors de la naissance de sa fille Marie-Anne. Le 25 juin 1676, il est témoin à un contrat passé devant le notaire Adhémar. Il risque alors une signature maladroite : « Gean bougeren. »

Vers 1678, il va habiter dans la seigneurie de Berthier où il se trouve lors du recensement de 1681, il possède deux bêtes à cornes et une terre dont trois arpents sont en valeur. On n'entend plus parler de lui sinon lors d'une sommation de l'huissier royal, Daniel Normandin, en date du 3 mars 1693, l'invitant à reconnaître les sieurs Dandonneau et Brisset, comme seigneurs, d'une terre qu'il possède à l'Île-Dupas. Il est inhumé à Sorel le 5 décembre 1699.



ANQ Adhémar 25-06-1676; Normandin 03-03-1693. N.B. Son surnom et son lieu d'établissement font le Champagne de la compagnie du capitaine Saurel. Liste de 1668.

BOUIAREL Grégoire

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 25 août 1665.

o **BOUIN** Julien dit Dufresne (Colonelle) (c.1641-1716)

Il arrive à Québec le 18 août 1665, à bord du navire *l'Aigle d'or* comme soldat de la compagnie Colonelle. Au terme de son engagement dans les troupes, il se fixe dans la région de Québec. Le 9 octobre 1668, s'étant endetté envers Gervais Bisson, il est condamné à le servir jusqu'à concurrence de 20 livres. Le 24 juin 1675 il contracte mariage devant le notaire Romain Becquet avec Marguerite Berrin, fille de Pierre Berrin et de Louise Amblart, de Saint-Jean-en-Grève, archevêché de Paris. Le mariage est célébré à Québec le 2 juillet suivant. De leur union naît un garçon. Le contrat nous apprend qu'il est le fils de feu Julien Bouin, tisser, et de feu Mathurine Bossé, de la paroisse Saint-Pierre d'Ancenis évêché de Nantes en Bretagne. Son épouse décède avant le 5 avril 1679, jour où Vincent Poirier adopte l'enfant qu'elle a eu avant son mariage. C'est à Champigny qu'il se trouve lors du recensement de 1681, déclarant posséder douze arpents de terre en valeur. Il contracte mariage en deuxième noces devant le notaire Rageot le 16 juillet 1684 avec Jeanne Rivault, veuve de Pierre Doret et l'épouse à Québec le 20 juillet suivant. De leur union naissent cinq enfants. Avec quelques autres habitants de la Côte Saint-Paul de l'Ancienne-Lorette, il est appelé à témoigner le 16 juillet 1686 au sujet d'une terre ayant appartenu à Gervais Bisson. Il se fait par la suite plus discret et décède à l'Ancienne-Lorette où il est inhumé le 17 février 1716. DBAQ, T. I, p. 252-253.

ANQ GN Becquet 24-06-1675; Rageot G. 16-07-1684; PQ 09-10-1668, Reg. 17, fol. 107 v.; 16-07-1686, Reg. 22, fol. 70 r. Baptême: Legault Gilles, Outaouais généalogique, vol. 12, p. 5. N.B. Son surnom et son lieu d'établissement le désignent comme le Dufresne de la compagnie Colonelle. **Liste de 1668.**

o **BOULIN** Jean dit Léveillé (Salière)

Soldat de la compagnie du colonel Salière, il arrive à Québec le 18 août 1665 à bord du navire *l'Aigle d'or*. Il est confirmé à Montréal en mai 1666. Fils de Michel Boulin et de Melaine Tisserant, du village de l'Espinay-sur-Orge, archevêché de Paris, il contracte mariage devant le notaire Basset le 8 février 1671 avec Françoise Duverger, fille de Jean-Jacques Du Verger et de feu Suzanne de Laval, de la paroisse Saint-Sulpice du faubourg Saint-Germain à Paris, veuve de Simon Galbrun. Il l'épouse à Montréal le 29 juin 1671. De leur union naît un enfant.

Le lendemain de leur mariage, son épouse accouche d'un enfant qu'elle tue et enterre aussitôt. Accusée de meurtre, elle comparait en justice à Montréal et est condamnée à la question, le 31 juillet suivant. Comme il n'y a pas de bourreau à Montréal à cette époque, elle est traduite devant le Conseil souverain de Québec. L'enquête judiciaire permet de l'accuser de complicité de meurtre concernant le décès de son premier mari, tué en 1669, par un soldat nommé Laliberté. Soumise à la question, elle avoue et est condamnée à mort par le Conseil Souverain le 31 juillet 1671. On confisque ses biens dont la moitié sont gardés pour ses enfants. Elle est pendue à Québec, le 17 novembre 1671. Quant à lui, il est parrain de Jean Perthuis le 7 février 1672 à Montréal. Le 24 septembre 1674, Philippe Carion sieur Dufresnoy est traduit en justice pour l'avoir aidé ainsi que Guillaume Ivelin et Jean Thomas, coureurs des bois comme lui à s'évader pour échapper à la peine de mort. Nous perdons sa trace par la suite.

ANQ GN Basset 08-02-1671; BM 31-07-1671; JDCS I, 07-09-1671, p. 660-661; I, 17-11-1671, p. 669. ; I, 24-09-1674, p. 849 et 863. Godbout Archange, PSA p. 27-28. N.B. Son surnom, son lieu de confirmation et celui de son établissement le désignent comme le Léveillé de la compagnie du colonel Salière. **Liste de 1668.**

* **BOUNET (BONNET) Pierre**

Originaire de Saint-Jean d'Angély et âgé de dix-huit ans, il est confirmé à Québec le 24 septembre 1665. Il est âgé de dix-neuf ans et témoigne, le 7 juin 1666, dans la cause qui implique le soldat François Duchezau accusé d'être allé chercher de l'eau-de-vie pour apporter avant d'aller en guerre contre les Iroquois. Il signe. Sans doute de la compagnie du capitaine Naurois.

ANQ GN Latouche 07-06-1666. AAQ RC 24-09-1665.

BOUQUIN Pierre

Originaire de l'évêché d'Autun, il est confirmé à Québec le premier mai 1666.

* **BOUSQUET Raymond (La Varenne)**

Valet du sieur Desormeaux (de Lormeau), enseigne de la compagnie du capitaine La Varenne, il reçoit transport le 12 octobre 1668 de 24 livres par Denis Valby sur le nommé Laforêt, soldat de la compagnie du sieur de La Varenne.

ANQ GN Becquet 12-10-1668.

* **BOUSSINY Charles sieur de Montero (La Varenne)**

Soldat de la compagnie du capitaine La Varenne, il arrive à Québec le 12 septembre 1665 à bord du navire le *Saint-Sébastien*. Il est confirmé à Montréal en mai 1666. Il est témoin à un contrat devant le notaire Rageot le 4 janvier 1667. Quelques mois plus tard, la nuit du jeudi au Vendredi-Saint de l'année 1667, trois jeunes hommes dont l'un se dit cadet de la maison de Boussigny et volontaire dans la compagnie du sieur de la Varenne sont surpris par les nommés Labrière et Chapeau, avec de l'eau-de-vie, proche des cabanes des " sauvages " à la Pointe-à- Pisceaux. (Sillery). Boussigny parlemente avec un amérindien qui lui a pris son épée. Il déclare franchement qu'il est allé traiter d'eau-de-vie avec les amérindiens. On confisque la boisson. Il ne semble pas y avoir d'autres suites à cette affaire. Le 19 août 1667 il doit 64 livres tournois à Pierre Nolan. Il promet de lui remettre cette somme en France pour le jour de Noël dans la ville de Bourges. Il repasse en France à l'automne 1667.

Charles de Boussini Montero

ANQ GN Rageot G. 04-01-1667; 19-08-1667; JDCS I, p.410-411. AAQ RC mai 1666.

* **BOUSSOREL Antoine sieur du Boys, sergent (Naurois)**

Sergent de la compagnie du capitaine Naurois, âgé de quarante-huit ans ou environ, natif d'Estain en Dauphiné, il arrive à Québec le 14 septembre 1665 à bord du navire la *Justice*. Il témoigne le 5 septembre 1667 dans l'affaire Baston contre Charles de Blassan. Il déclare que le vendredi deux septembre, le sieur Baston réclamait une canne que Blassan avait en main. Le sieur Baston affirmait qu'elle lui appartenait et qu'il l'avait perdu environ un mois auparavant. Le sieur Blassan étant ivre lui répondit: « je vais te la don-

ner mais sur les épaules » et il lui en administra un coup sur l'épaule et blessa le sieur Baston. C'est la seule mention que nous ayons de ce soldat.

ANQ BTR 05-09-1667, pièce 155 c.

o **BOUTEAU** Pierre dit Laramée (Salière) (c.1633 –post 12-09-1693)

Nous l'identifions avec le Laramée de la compagnie du colonel de Salière. Il arrive à Québec le 18 août 1665 à bord du navire l'*Aigle d'or*. Le 31 août 1665, à l'âge de trente-deux ans, il est confirmé à Québec et y reçoit le scapulaire le même jour. On sait qu'il avait été marié en France puisque son fils Gabriel est interrogé lors d'un procès en 1672. Le 7 décembre 1672, il achète de Pierre Tabaux dit Léveillé, au prix de 49 livres et 10 sols dont il a déjà payé 35 livres, une terre de quarante arpents en superficie au Sault-Saint-Louis, bornée d'un côté à Pierre Godin dit Châtillon et d'autre côté à Philippe Loysier dit Lafontaine. Le 20 décembre suivant, Tabaux lui donne quittance finale. Il ne s'entend pas bien avec son voisin Pierre Godin. Le 8 août 1672, il porte plainte contre lui devant les tribunaux de Montréal, l'accusant de l'avoir maltraité et frappé à coups de bâton. Il a gain de cause.

Au recensement de 1681, il demeure toujours au Sault-Saint-Louis et possède six arpents en valeur. C'est cette terre et tous ses biens, « dix-sept minots de grain, trois peaux d'ours, deux couvertes à l'iroquoise, une petite marmite et chaudière, deux haches et deux pioches, » qu'il met en communauté avec Étienne Hébert dit Saint-Martin, le 10 mars 1683. Cette association ne dure guère, car l'année suivante alors qu'il part pour la guerre, il fait don de tous ses biens à Jean Paré, sergent de la garnison de Montréal. Quelques années plus tard, il fait don de tous ses biens à Jean-Baptiste Dugas. Cette donation de son habitation et de tous ses biens est agréée par Vincent Dugas, père de Jean-Baptiste, devant le notaire Maugue, le 13 septembre 1692. Par ce don, il s'acquitte d'une dette de 97 livres envers ce dernier, dont 10 livres pour « l'équipement de son passage pour France », où il s'apprête à retourner.

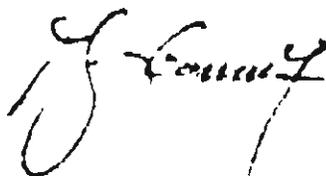
ANQ GN Basset 07-12-1670; Maugue 10-03-1683; 20-07-1684; 13-09-1692; Adhémar 03-06-1687; DBM 08 et 27-08-1672; AAQ RC 31-08-1665. N.B. Son surnom, sa date de confirmation et son lieu d'établissement en font le Laramée de la compagnie du colonel de Salière. **Liste de 1668.**

o **BOUVET** Jean dit Lachambre (Saint-Ours) (c.1641-post oct.1706)

Il arrive à Québec le 14 septembre 1665 à bord du navire la *Justice* comme chirurgien de la compagnie du capitaine Saint-Ours. Le 20 septembre, il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel et le 24 septembre, il est confirmé à Québec. Il part à la fin d'octobre pour Saurel où sa compagnie cantonne en 1666 puis pour Champlain jusqu'en 1668. Au moment du licenciement des troupes en automne 1668, il choisit de demeurer au pays et se fixe à Saint-Ours.

Il contracte mariage devant le notaire Duquet le 15 octobre 1673 avec Madeleine Bidequin, fille de feu Pierre Bidequin et d'Annonciade Roux, de la paroisse Saint-Gervais de Paris. Le mariage est célébré à Québec le 17 octobre suivant. Aucun enfant ne naît de leur union. Le contrat nous apprend qu'il est originaire de Baugé, évêché d'Angers en Anjou et fils de Jean Bouvet et de Suzanne Bodquet. Le sieur de Saint-Ours lui remet le titre officiel de sa concession le 7 novembre 1673. Un des hommes les plus influents de Saint-Ours il est constamment requis par le notaire Pierre Ménard comme témoin à des contrats passés par les habitants de l'endroit. Son nom paraît pas moins de vingt-cinq fois au greffe de ce notaire entre 1673 et 1692. Il est également parrain à sept reprises. Au recensement de 1681, il possède un fusil, sept bêtes à cornes et huit arpents de terre en valeur. François Bordet, serviteur du sieur de Saint-Ours, lui doit 30 livres « pour medicaments et oeuvres de chirurgie et alimens » le 8 août 1682. Léon Batanchon, qui s'apprête à faire un voyage de traite lui fait don de tous ses biens, le 13 mai 1683, en cas de mort et lui donne procura-

tion pour agir en son nom. François Dubois dit Bourbonnais lui donne tout son linge en cas de mort le 7 mai 1686. Le 14 août 1686, devant le notaire Maugue le sieur Daustray reconnaît lui devoir 110 livres pour des médicaments et des pansements. François Dubois récidive en lui cédant, le 29 mai 1687, son habitation et ses biens en cas de mort. De nouveau Léon Batanchon lui fait don et en particulier à son épouse le 14 mai 1690 de tous ses biens en cas de mort, à condition qu'il paie toutes ses dettes. Les documents se font plus discrets à son sujet à compter de 1692. Toutefois, son procureur, le sieur de La Cetièrre, s'oppose en son nom, le 11 décembre 1702, à la vente des biens du défunt sieur Daustray avant que ne lui soit remboursées les 110 livres qu'il lui devait. La cause se règle le samedi 30 octobre 1706 devant le Conseil Souverain. Il est toujours vivant à cette date. On ignore cependant la date précise de son décès.



ANQ GN Duquet 15-10-1673; Adhémar 07-11-1673; Maugue 08-08-1682; 14-05-1683; 04-05-1686; Ménard 02-09-1687; JDCS 30-10-1706, p. 432-439; AAQ RC 24-09-1665; ANDQ CSMC 20-09-1665. N.B. Son surnom particulier de Lachambre, de même que sa date de confirmation et son lieu d'établissement en font le Lachambre de la compagnie du capitaine Saint-Ours. **Liste de 1668.**

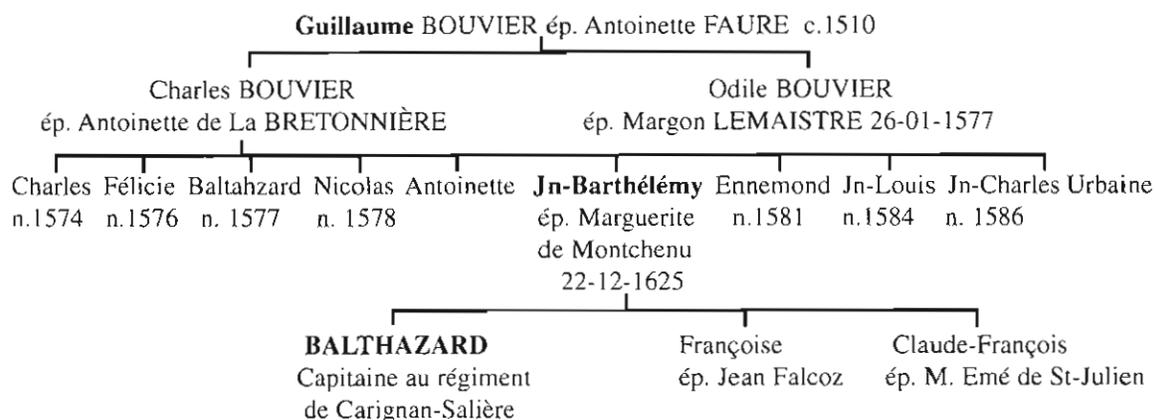
* **BOUVIER** Balthazar de Portes, capitaine

À Bougé-Chambalud au canton de Roussillon en Isère, s'élève le château de Portes, érigé à cet endroit par Jean-Baptiste Bouvier, seigneur de Portes, père de Balthazard Bouvier de Portes, capitaine d'une compagnie du régiment de Carignan-Salière. Les Bouvier de Portes blasonnent: « Échiqueté d'argent et de sable de quatre traits: au chef palé de mesme. » (Voir la reproduction du blason aux pages couleurs).

L'ascendance de Balthazard Bouvier de Portes remonte à Guillaume Bouvier, notaire royal à Agnin. De son union avec Antoinette Faure naissent Claude et Charles. Ce dernier épouse, vers 1560, Antoinette de La Bretonnière. Ils ont Balthazard, Odile et Pierre.

Le 26 janvier 1577, Odile Bouvier, le grand-père de Balthazard, épouse Marguon Lemaistre, fille de noble homme Pierre Le Maistre, docteur-ès-droits, avocat consistorial au Parlement du Dauphiné, et d'Anne (de) Chaussonne. De leur union naissent: Urbaine (1579); Ennemond (1581); Jean-Louis (1584); Jean-Charles (1586); Odile et Jean-Barthélémy. Ils habitent Agnin, mandement d'Anjou, à trente kilomètres au sud de Vienne au Dauphiné. Odile Bouvier est pourvu d'un office de maître ordinaire de la Chambre des Comptes de Grenoble le 10 juillet 1572 et est reçu à cette charge le 22 novembre suivant. Sa noblesse est confirmée par des lettres du roi Henri IV données à Paris le 25 novembre 1597. À la fin du siècle, il fait l'acquisition de vastes terres et de bâtiments au lieu de Portes, dans la paroisse de Bougé et devient seigneur de la maison-forte de Portes.

Par contrat du notaire Barborier de Grenoble, Jean-Barthélémy Bouvier épouse, le 22 décembre 1625, Marguerite de Montchenu, fille de « haut et puissant » Christophe de Montchenu et d'Ysabeau Mailhet, fille de Guillaume Mailhet, régent de l'Université de Valence. De leur union naissent: Françoise qui épouse Jean de Falcoz, seigneur de Métral, le 14 mai 1646, Balthazard (notre capitaine) et Claude qui devient seigneur de Portes.



Jean-Barthélémy, le père de Balthazard, entreprend la transformation de la maison-forte de Portes. Il l'a-grandit en y ajoutant un étage et quatre tours d'angle. Le tout est de nouveau surélevé en 1900 et on ajoute aux tours des toits coniques à tuiles vernissées de Bourgogne.



Château de Portes à Bougé-Chambalud vue arrière
(Photo: collection de l'auteur)

Balthazard naît à Portes vers 1630 et est dit « l'aîné ». Son père dicte son testament le 7 juillet 1641 et le désigne comme légataire universel. Il choisit la carrière militaire. En 1665, il accompagne le régiment de Carignan-Salière en Nouvelle-France comme capitaine réformé, c'est-à-dire sans compagnie. Quand le capitaine Duprat meurt au Fort Sainte-Thérèse à la fin de janvier 1666, c'est lui qui le remplace à la tête de sa compagnie. Il reçoit sa commission de capitaine de cette compagnie le 15 mars 1667. À l'automne 1668, il repasse en France où, le 20 juillet 1671, il reçoit de nouveau du roi Louis XIV une commission de capitaine au régiment de Carignan-Salière. Il meurt sans alliance.

de portes

RF: **État politique du Dauphiné**, p.138-139; Salière Henry de, Mémoires, anciens fonds français, No. 4569. Publié dans Sulte, Benjamin, RC p.51 et 55. Bouvier ou (Bovier) de Portes, dans Généalogie et Histoire, par Raoul de Monts Savasse, p. 22-23.

o **BOYER** Étienne dit Lafontaine Milon (La Fouille) (c.1650-1700)

Sur la liste de 1668, on trouve parmi les soldats de la compagnie du capitaine LaFouille, un nommé Lafontaine Milon. Il s'agit d'Étienne Boyer dit Lafontaine, fils de Claude Boyer et de Sébastienne Raveneau, de LaFontaine-Milon, évêché d'Angers en Anjou. Il arrive à Québec le 14 septembre 1665 à bord du navire la *Justice*. Le 20 octobre 1671, il passe un contrat de mariage avec Marie-Thérèse Viel, fille du marchand droguiste Charles Viel, de la paroisse Saint-Cande-le-Vieil de Rouen, lequel avait épousé Marguerite Le Chevalier le 29 novembre 1646 à Saint-Herbland de Rouen. La future épouse déclare lors de son contrat de mariage que son père Charles Viel avait promis de lui donner pour son mariage la somme de 300 livres, par acte passé devant le notaire Gabriel Cauche du Hâvre-de-Grâce, le 21 juin 1671. Le mariage est célébré à Québec le 26 octobre 1671. De leur union naissent quatorze enfants.

Au début de l'année 1671, les Jésuites lui concèdent une terre à la seigneurie Notre-Dame-des-Anges. C'est en 1681 qu'il fait l'acquisition d'une terre du village Saint-Antoine, appartenant à Jean Marnay. Il s'y trouve en 1682, quand il passe un accord avec Julien Meunier au sujet de la « batterie » (sic) subie par sa femme. Meunier promet de lui payer 30 livres de dédommagement pour les blessures qu'il a infligées à Marie-Thérèse Viel. Il habite toujours au grand Saint-Antoine, village Saint-Gabriel, quand le jeudi 27 août 1699, Madeleine Bailly, femme de Joseph Fernando, de Charlesbourg reconnaît, suite à des invectives de Thérèse Viel, lui avoir par emportement déchiré sa coiffe. Elle promet de lui en rendre une neuve de pareil taffetas. Le 17 juillet 1700, il vend sa terre de Saint-Antoine à Pierre Roy, marchand de Québec. Cette terre mesure trois arpents de front par vingt de profondeur le long de la rivière Saint-Charles. On y trouve une maison, une grange, une étable et un jardin. Il la vend 1000 livres, sur laquelle somme, il doit 185 livres à l'acquéreur. Pierre Roy lui verse le reste de la somme l'après-midi même en marchandises et en argent. Il décède à l'Hôtel-Dieu de Québec le 3 octobre 1700. DBAQ, T. I, 275-276.

ANQ GN Becquet 20-10-1671; Rageot G. 15-01-1671; 25-07-1682; 01-01-1685; Genaple 17-07-1700; Rageot É. 26-06-1699. Lafontaine André, BNDA 27-08-1699. N.B. Son surnom particulier le désigne sans contredit comme le soldat de la compagnie du capitaine Lafouille porteur de ce surnom. **Liste de 1668**.

* **BRANDES** des Pierre (c.1646-1666)

Gentilhomme volontaire au régiment de Carignan. Il avait vingt ans quand il décède à Montréal. Il est inhumé le 8 février 1666.

RNDM 08-02-1666.

o **BRARD** Jean (BÉRARD) dit La Reverdra (Lafouille) (c.1645-1677)

Son surnom particulier que l'on retrouve sur la liste de 1668, nous permet de le rattacher avec certitude à la compagnie du capitaine La Fouille. Il arrive à Québec à bord du navire la *Justice* le 14 septembre 1665. Le 5 octobre suivant, il reçoit le scapulaire à Québec et le lendemain, il est confirmé au même endroit. On le dit alors âgé de vingt ans. Fils d'André Brard, maître boulanger, et d'Andrée Perier, de Saint-Bomer-les-

Forges, évêché du Mans en Maine, il contracte mariage devant le notaire Ameau, le mardi 12 novembre 1669, avec Charlotte Coy, fille du sellier François Coy et de Michelle Ouyer de la paroisse Saint-Nicolas-des-Champs à Paris. De leur union naissent trois enfants.

C'est dans la seigneurie de Manereuil (Louiseville) qu'il s'établit, après son mariage. Il y a reçu une concession voisine de celles de Pierre Lemaistre et de Pierre Brunion en 1671. Le 12 juin 1675, il engage Louis Baron pour deux mois à commencer le 11 juin, pour la somme de vingt livres. Il appose sa marque au bas de cet acte. On ignore la date précise de son décès, mais il n'était plus avant le 9 août 1677. Sa veuve fait procéder à l'inventaire des biens le 18 septembre suivant. Elle épouse en deuxièmes noces, son voisin Pierre Brunion, le 24 avril 1678. DBAQ, T. I, p. 280.

ANQ GN Ameau 12-11-1669; Adhémar 12-06-1675; 09-08-1677; 18-09-1677. AAQ RC 06-10-1665. ANDQ CS 05-10-1665. N.B. Son surnom unique en fait le soldat de la compagnie du capitaine Lafouille porteur de ce surnom. **Liste de 1668.**

BREST Manehoust

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 19 juillet 1665.

* **BRICAULT** Jean dit Lamarche (Dugué) (c.1643-1726)

C'est l'acte de sépulture de cet ancêtre qui nous apprend son appartenance au régiment de Carignan-Salière. On y lit : « il estoit agé denviron quatre-vingt-huit ans il estoit de bretagne et estoit dans ce pays depuis le regiment de Carignan. » Nous l'identifions au Lamarche de la compagnie du capitaine Dugué. Il arrive à Québec à bord du navire le *Saint-Sébastien*, le 12 septembre 1665 et est confirmé à Montréal le 30 mai 1666. Au licenciement des troupes en 1668, il demeure au pays et se fait concéder une terre à la Pointe-aux-Trembles de Montréal par l'abbé de Queylus le 29 mars 1669. Fils du laboureur Julien Bricault et de Perrine Roussel, de Vay, évêché de Nantes en Bretagne, il contracte mariage devant le notaire Basset, le dimanche 11 novembre 1674, avec Marie Chénier, née à Québec le jeudi 4 novembre 1660, fille de Jean Chénier et de Jacqueline Sédilot, et l'épouse à Montréal le lundi 12 novembre 1674. De leur union naissent quinze enfants.

Au recensement de 1681, il habite toujours à Pointe-aux-Trembles et possède un fusil, quatre bêtes à cornes et huit arpents de terre en valeur. Le 27 janvier 1693, les marguilliers de Pointe-aux-Trembles lui accordent un emplacement de terre au village. Le 28 octobre 1712, les marguilliers lui accordent un banc dans l'église de Pointe-aux-Trembles et il est fidèle à en acquitter le bail comme en font foi des quittances de 1715, 1718 et 1725. Le 5 mars 1713, il vend l'emplacement et demi de terre mesurant cinquante-deux pieds et demi par soixante-dix pieds qu'il détient au village sur la rue Saint-Jean avec la maison qui s'y trouve. Il obtient de l'acheteur, Louis Roger dit Labrie, la somme de 60 livres. Il décède à Pointe-aux-Trembles le 19 août 1726 et y est inhumé le lendemain. Sa veuve fait procéder à l'inventaire des biens par le notaire Senet le 29 octobre suivant. DBAQ, T, I, p. 286-287.

ANQ GN Basset 11-11-1674; Adhémar 27-01-1693; Senet 28-10-1712; 05-03-1713; 29-10-1726; AAQ RC 30-06-1666. **RPAT 19-08-1726.**

BRILLON Jacques

Originaire de l'évêché de Saintes, il est confirmé au Fort Saint-Louis le 20 mai 1668.

o **BROCHU** Jean dit Lafontaine (La Colonelle) (1640-1705)

Il arrive à Québec le 19 août 1665 à bord du navire l'*Aigle d'or* comme soldat de la compagnie Colonelle. Décidé très tôt à demeurer au pays, il obtient son licenciement des troupes et se fixe à l'Île d'Orléans. Lors du recensement de 1666, il est mentionné parmi les habitants et âgé de vingt-sept ans. Le 2 juin 1667, monseigneur de Laval lui concède, une terre de trois arpents de front sur le fleuve à prendre dans l'Île d'Orléans. Il semble posséder un peu d'instruction, car il sait signer et nous retrouvons sa signature au bas des actes qui le concernent. Il a été baptisé le jeudi 27 décembre 1640, à Saint-Jean-de-Montaigu, évêché de Luçon au Poitou, fils de Louis Brochu et de Louise Guichet. Il contracte mariage devant le notaire Becquet, le lundi 7 octobre 1669, avec Nicole Saulnier, fille de feu le maître tonnelier Pierre Saulnier et de Jeanne Chavillart, de la paroisse Saint-Christophe de la ville de Paris, et l'épouse à Sainte-Famille de l'Île d'Orléans le lundi 28 octobre 1669. De leur union naissent quatre enfants.

Au recensement de 1681, il possède quatre bêtes à cornes et seize arpents de terre en valeur. En compagnie de Jacques Bidet, il passe un bail à ferme d'une durée de cinq ans, de la terre de son voisin, Gabriel Roger, le 17 octobre 1684. Ce bail lui vaut une comparution en justice le 30 juin 1692. On le condamne à payer à Gabriel Roger « la somme de cent cinquante une livres restant de celle de cent quatre vingt sept livres à laquelle monte la valeur de trente-quatre minots de pois vers et quatre minots de petits pois. » On ne lui charge ni amende ni dépens. Il termine ses jours à Saint-Jean de l'Île d'Orléans où il est inhumé le 28 février 1705. Sa veuve décède au même endroit le 3 novembre 1714. DBAQ, T. I, p. 293.



ANQ GN Vachon 02-06-1667; Becquet 07-10-1669; Duquet 17-10-1684; JDCS 30-06-1692, III, p. 648. L'Ancêtre, vol. 22, no. 9, avril 1996, p. 301. Baptême de Jean et sépulture de ses parents: communication de Monsieur Lucien Brochu de Québec. N.B. Son surnom et le lieu de son établissement le désignent comme le Lafontaine de la compagnie Colonelle. **Liste de 1668.**

BROUCET Barnabé

Originaire de l'évêché d'Auchs et âgé de 30 ans, il est confirmé à Québec le 24 septembre 1665.

o **BROUILLET** Michel dit Laviolette (Petit) (c.1644-1712)

Son surnom de Laviolette nous le fait identifier avec le Laviolette de la compagnie du capitaine Petit. Il arrive à Québec à bord du *Vieux Siméon* le 19 juin 1665. Il est confirmé en mai 1666. Après le licenciement des troupes en 1668 il décide d'y demeurer et se fixe sur une terre de quatre arpents de front par quarante arpents de profondeur à la seigneurie de Chambly dont il ne reçoit le titre officiel que le 15 octobre 1673. Entre temps il contracte mariage sous seing privé le 3 novembre 1670 avec Marie Dubois, fille de feu Guillaume Dubois et d'Isabelle Lasoeur, de la ville de Lisieux en Normandie. De leur union naissent six enfants. Le contrat de mariage nous apprend qu'il est le fils de Jacques Brouillet et de Renée Vaizière, de Goux, évêché de Poitiers au Poitou.

Il est de tous les métiers. Après avoir constitué, le 15 octobre 1674, une rente annuelle de 11 livres et 6 sols sur sa terre de Chambly pour demeurer quitte de la somme de 226 livres qu'il doit au sieur de Chambly, il va s'établir à Sorel et fait donation, le 8 novembre 1675, de la moitié de son habitation de Chambly à René Dumas dit Rencontre. À Sorel, il exerce le métier de meunier. Au recensement de 1681, il possède un fusil,

deux bêtes à cornes et six arpents de terre en valeur. Il est du nombre des habitants de Sorel auxquels Catherine Legardeur, veuve de Pierre de Sorel, concède l'Île de Grâce et les îlets adjacents, le 14 février 1683. Il quitte cependant Sorel pour la Pointe-aux-Trembles de Montréal quand les Sulpiciens lui louent pour trois ans, à raison de quatre-vingt-dix minots de blé par année, leur moulin à vent avec la maison et la terre adjacente. Il ne travaille plus comme meunier à cette époque. En plus de faire valoir sa terre, il exerce divers métiers dont celui de scieur de long. Les Sulpiciens lui concèdent un emplacement de trente-cinq pieds de front sur la rue du Cimetière par soixante-dix pieds de profondeur au village de Pointe-aux-Trembles, le 4 mars 1693. Il se spécialise par la suite dans la fabrication de clôtures et de palissades. Il est appelé à travailler de nouveau comme meunier car, le 20 avril 1699, Catherine Legardeur lui loue pour deux ans et six mois le moulin de sa seigneurie de Sorel. Il ne paraît pas donné suite à cet engagement car, le 9 août 1700, il est toujours à Pointe-aux-Trembles. Il a vieilli et déjà ses fils pensent à lui venir en aide. Ainsi le 7 juin 1701, son fils Jean promet de lui fournir tout son bois de chauffage pour le reste de ses jours. Son autre fils, Gilles, verse pour lui à Pierre Perthuis, le 14 décembre 1703, la somme de 232 livres 2 sols et 7 deniers. Le 30 septembre 1708 il fait don d'une terre qu'il vient d'obtenir de son fils Gilles à son fils Pierre. Il est inhumé à Montréal le 18 mai 1712. DBAQ, T. I, p. 297-298.

ANQ GN Ct. ssp Mtl 03-11-1670; Adhémar 15-10-1673; 15-10-1674; 08-11-1675; 27-07-1677; 14-02-1683; 04-03-1693; 10-05-1698; 02-05-1699; 09-08-1700; 05-06-1701; 14-12-1703; 12-08-1708; 30-09-1708; Langlois M. MM (ouvrage inédit). Baptême: Bernard Jean-Elzéard. Nos ancêtres, vol. 11 p. 7. N.B. Son surnom et son lieu d'établissement le désignent comme étant le Lavolette de la compagnie du capitaine Petit. **Liste de 1668.**

BROUSSEAU Claude

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 25 août 1665.

o **BRUNEAU René dit Jolicoeur (Grandfontaine) (c.1644- c.1700)**

Il arrive à Québec le 19 août 1665 à bord du navire *l'Aigle d'or* comme soldat de la compagnie du capitaine Grandfontaine. Le 2 septembre suivant, il quitte Québec pour aider à l'érection du fort Sainte-Thérèse le long du Richelieu. Revenu à Québec à la fin d'octobre pour son cantonnement d'hiver, il obtient sa libération de l'armée et s'établit à Charlesbourg où on le qualifie de tisserand au recensement de 1666. Les Jésuites lui concèdent une terre de quarante arpents en superficie à la Petite Auvergne dans la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges le 18 mars 1666. Il se fixe à cet endroit. Le 29 septembre 1667 il contracte mariage devant le notaire Pierre Duquet avec Madeleine Ouache, fille de feu Charles Ouache et de Marie Galopin, mais ce contrat est annulé le 4 octobre suivant. Le même jour, il loue pour un an la terre de Pierre Bissonnet à Charlesbourg promettant de lui verser vingt-six minots de blé.

Le 4 mars 1668, il doit à Jean de La Vacherie dit Floridor, soldat de la compagnie du sieur de Grandfontaine, la somme de 10 livres. Le 15 avril suivant Pierre Rolandeau lui loue pour un an sa terre de Charlesbourg moyennant cent dix-huit minots de blé. Le 17 septembre 1668 il épouse à Québec Anne Poitraud, fille de Pierre Poitraud et de Jeanne Brelle, de Notre-Dame-de-Cougnés de La Rochelle en Aunis. De leur union naissent dix enfants dont plusieurs moururent en bas âge. Il est originaire de la paroisse Saint-Michel de la ville de Poitiers au Poitou et fils de Georges Bruneau et de Blaisette Martineau. Au recensement de 1681, il possède deux bêtes à cornes et six arpents de terre en valeur. Le 29 juin 1685, il achète de Guillaume Ferry, domestique du collège des Jésuites, une terre qu'il possède dans la seigneurie de Saint-Ignace sur la route de Saint-Bernard et lui promet pour cet achat 130 livres, payables sur quatre ans. Il habite Québec en 1696 où on le dit travaillant quand, le 23 octobre, il vend aux Jésuites ses biens et son habitation de la Petite-Auvergne pour 600 livres que ces derniers lui paient comptant. La date de cette transaction alliée au fait que l'on n'entend plus parler ni de lui, ni de son épouse, par la suite laissent croire qu'ils repassèrent

en France cette année-là. DFAQ, T. I, p. 299.

ANQ GN Duquet 29-09-1667; Vachon 18-03-1666; Becquet 04-10-1667; 15-04-1668; Rageot G. 04-03-1668; Genaple 29-06-1685; 24-05-1691; 23-10-1696. Baptême et contrat de mariage des parents: communication de M. Jean-Marie Germe, dans *Origine des émigrants du département de la Vienne*. Vol. 1, p. 7, no. 27. N.B. Deux facteurs nous incitent à en faire le Jolicœur de la compagnie du capitaine Grandfontaine. Plusieurs soldats de cette compagnie s'établissent à Charlesbourg. Et c'est précisément à Jean de La Vacherie dit Floridor, soldat de cette compagnie qu'il doit de l'argent en mars 1668. **Liste de 1668.**

BRUNET Marian

Il est confirmé à Québec le 24 août 1665 à l'âge de 18 ans.

* **BRUNET** Pierre (Lamotte) (c.1645-1665)

Il fait partie de la compagnie du capitaine LaMotte et arrive à Québec le 18 août 1665 à bord du navire l'*Aigle d'or*. Fils de Charles Brunet et Thienette Rutaude et natif de la paroisse de Saint Pierre de Tournon en Touraine, il lègue ses biens à son allié Mélaïne Camusat devant le notaire Gilles Rageot, le 21 octobre 1665. Son testament est rédigé à l'Hôtel-Dieu de Québec à six heures du soir. Il a été confirmé le 31 août et a reçu le scapulaire le même jour. Il est âgé de vingt ans. Comme exécuteur testamentaire, il nomme maître Pierre Quartier notaire à Tournon.

ANQ GN **Rageot G. 21-10-1665**; AAQ RC 31-08-1665.

o **BRUNION** Pierre dit Lapierre (Lafouille) (c.1642-1687)

Soldat de la compagnie du capitaine Lafouille, il arrive à Québec le 14 septembre 1665 à bord du navire la *Justice*. Le 2 janvier 1671 Charles Dujay de Manereuil lui concède une terre de six arpents de front à la rivière de Manereuil et en profondeur, de la rivière jusqu'à l'anse du lac. Cette terre est voisine de celle qu'occupe Jean Brard dit La Reverdra. Cet acte nous apprend qu'en raison des **grands services** qu'il lui a rendus depuis six ans le sieur de Manereuil lui donne une cabane construite sur cette concession, ce qui confirme sa présence ici depuis 1665. En 1669, il assiste au contrat de mariage de Jean Brard et de Charlotte Coy. Huit ans plus tard, le 18 septembre 1677, on le compte parmi les témoins à l'inventaire de biens de Jean Brard. Le 3 octobre 1678, il passe un contrat de mariage avec la veuve de ce dernier, Charlotte Coy, et l'épouse le 24 avril suivant. Au recensement de 1681, on le trouve toujours à la Rivière-du-Loup (Louiseville) où il déclare être âgé de trente-neuf ans. De son union avec Charlotte Coy naissent six enfants.

Il décède à Rivière-du-Loup (Louiseville) le 6 novembre 1687 et est inhumé à Trois-Rivières deux jours plus tard. L'année suivante, sa veuve engage son fils Pierre âgé de six ans, pour une période de dix ans, à Nicolas Godé de Montréal. Elle décède à l'Hôtel-Dieu de Montréal et est inhumée le 12 mai 1707, âgée de soixante ans. DBAQ, T. I, p. 305.

ANQ GN Becquet 02-01-1671; **Adhémar** 18-09-1677; 03-10-1678; 03-10-1688. N.B. Son surnom et le fait qu'il reçoit une terre dans la **seigneurie** de Manereuil nous permettent de l'identifier au Lapierre de la compagnie du capitaine Lafouille. **Liste de 1668.**

BUARAU Michel

Originaire de Montvillain, évêché de Coulogne et âgé de 33 ans, il est confirmé à Québec le 6 octobre 1665.

BUISSON (BISSON) Jean dit Le Provençal

Fils du maître taillandier Jean Buisson et de Catherine Lamarmette, de la paroisse Saint-Siffrein de la ville de Carpentras au Comtat-Venaisin, il contracte mariage devant le notaire Ameau le 20 novembre 1669 avec Jeanne Aubert, fille du maître maçon Pierre Aubert et de feu Judith Aumont de Saint-Étienne-du-Mont, archevêché de Paris. Aucun enfant ne naît de leur union. Il est parrain de Jean Barabé à Trois-Rivières le 18 mai 1671. Il décède en ou avant 1676.

ANQ GN Ameau 20-11-1669. N.B. Son surnom et son lieu d'origine nous font croire à son appartenance à Carignan-Salière.

BUSTAUT (BUFFETEAU) René,

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 19 juillet 1665. Originaire de l'évêché de Saintes, il est confirmé au Fort Saint-Louis de Chambly le 20 mai 1668.

o **BUY Laurent dit Lavergne (Saint-Ours) (c.1641-c.1690)**

Il fait partie de la compagnie du capitaine Saint-Ours et arrive à Québec le 14 septembre 1665 à bord du navire la *Justice*. Le 29 septembre 1669, par un acte sous seing privé, il vend une terre qu'il possède à Saint-Ours, à son compagnon d'armes Mathurin Collin dit Laliberté. Cette vente se réalise parce qu'il a décidé de quitter Saint-Ours pour aller vivre à Champlain où il passe un contrat de mariage le 11 octobre 1670 avec Denise Anthoine, fille de feu François Anthoine et de Guillemette Brion, de Saint-Germain-de-la-Poterie près de Savignies au diocèse de Beauvais. Ce contrat nous apprend qu'il est le fils de Pierre Buy et de Françoise... de Saint-Jean-de-Cole, évêché de Périgueux.

Il ne demeure pas très longtemps à Champlain, puisque le 2 mai 1671, il échange sa terre de deux arpents de front par quarante arpents de profondeur à cet endroit contre une terre de même dimension appartenant à Pierre Bon dit Lacombe à Saint-Ours. Il est témoin le 6 mai 1673 à un acte passé devant le notaire Pierre Ménard à Saint-Ours. Il s'y fait concéder une terre le 5 novembre 1673 et Louis Latonne lui fait don de la sienne à la même époque. C'est là qu'il habite lors du recensement de 1681 où il déclare posséder trois bêtes à cornes et sept arpents de terre en valeur. Le seigneur Pierre de Saint-Ours lui concède une terre de soixante arpents en superficie le 2 août 1683. Le 17 juillet 1684, il est témoin à une donation faite devant le notaire Ménard. Le 2 février 1686 il doit 39 livres 10 sols aux héritiers de feu Jean Aubuchon dit L'Espérance. Il n'est plus en 1690, puisque sa veuve épouse en deuxième nocces un autre soldat de la même compagnie, Mathurin Banlier dit La Perle. De son union avec Denise Anthoine sont nés neuf enfants. DBAQ, T. I, p. 314.

ANQ GN Larue 11-10-1670; 02-05-1671; Adhémar 05-11-1673; Ménard 06-05-1673; 05-04-1681; 02-08-1683; 17-07-1684; 02-02-1686. N.B. Son surnom de Lavergne et le fait qu'il reçoit une concession à Saint-Ours en font le Lavergne de cette compagnie. **Liste de 1668.**

CABAZIER Pierre

Son lieu d'origine, La Devlade, ville de Toulouse en Languedoc et le fait que des soldats assistent à son contrat de mariage devant Basset le 30 mars 1669 nous font croire qu'il était soldat. En effet Pierre Garel et Jean Desbroyeux sont témoins à ce contrat.

ANQ GN Basset 30-03-1669.

o **CADRÉ Claude dit Dubois Cadry et Quadré (Lafouille)**

Il arrive à Québec le 14 septembre 1665 à bord du navire la *Justice* comme soldat de la compagnie du capitaine Lafouille. Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 21 septembre 1665. Il est témoin au contrat de mariage de Jean Brard dit Laréverdra le 12 novembre 1669. Nous perdons sa trace par la suite.

ANQ GN Aneau 12-11-1669. ANDQ CS 21-09-1665. N.B. Son surnom et sa présence au contrat de mariage de Jean Brard le désignent comme le Dubois de la compagnie du capitaine Lafouille. **Liste de 1668.**

CAILLAUD Jacques

Il est confirmé à Québec le 24 août 1665 à l'âge de 19 ans.

* **CAMBIN Laurent dit Larivière (Dugué) (1636-1670)**

Né le premier janvier 1636 de Denis Cambin et de Perrette Caillaud, de Saint-Agricol de la ville d'Avignon, il arrive à Québec à bord du navire le *Saint-Sébastien*, le 12 septembre 1665, comme sergent de la compagnie du capitaine Dugué. Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel le 21 septembre avant de partir pour le fort Sainte-Thérèse. Lors du licenciement des troupes en 1668 il demeure au pays.

Le 14 août 1668 il contracte mariage devant le notaire Lecomte avec Françoise Baiselat, fille de feu Benjamin Baiselat et de Claude Proust de la paroisse Saint-Sauveur de la ville de Paris. Le mariage est célébré à Québec le 16 août. De leur union naît une fille prénommée Marie-Françoise, qui est baptisée à Montréal où ses parents sont établis. Le 6 septembre 1668 il est à Québec, témoin au contrat de mariage d'Antoine Roy dit Desjardins. Le 14 janvier 1669 il assiste à Montréal au mariage de Mathurin Goyer et de Barbe Lefebvre. Il décède prématurément à Montréal où il est inhumé le 5 mai 1670. DBAQ T. I, p.340-341.

ANQ GN Lecomte 14-08-1668; ANDQ CSMC 21-09-1665.

o **CANADOU Pierre (Duprat-De Portes)**

Le seul individu de ce nom est Pierre Canadou, travaillant âgé de trente-cinq ans, habitant la Côte de Beaupré au recensement de 1666, et domestique de Bertrand Chesnay La Garenne à celui de 1667. Ce Canadou est confirmé en 1662. Il serait retourné en France après ses trois années d'engagement et revenu avec les dernières recrues de Carignan, pour être aussitôt licencié et qualifié par la suite de travaillant et non pas d'engagé. Il travaille ensuite pour un an le 16 juillet 1671 au service de Michel Lecourt au salaire de 150 livres. Il contracte une obligation de 18 livres envers Pierre Aygron qui, le 13 mars 1678, en fait transport à René Brisson. C'est sous toute réserve que nous incluons son nom ici.

ANQ GN Becquet 16-07-1671; Rageot G. 13-03-1678. AAQ RC 1662. N.B. Ce qui nous incite à mentionner son nom ici, c'est qu'il est le seul individu à s'appeler Canadou et parce qu'il fait partie d'une des dernières compagnies venues

au pays. On sait qu'à la demande de Jean Talon, on intégra à ces compagnies, à la dernière minute, tous ceux qui voulaient s'engager comme soldat. C'était un bon moyen pour un type comme Canadou de revenir au pays. **Liste de 1668.**

* **CARION** Philippe sieur Dufrenoy, lieutenant (La Motte) (c.1629-1683)

Ce lieutenant de la compagnie du capitaine La Motte, originaire de l'évêché de Dax en Gascogne, arrive à Québec le 18 août 1665, à bord du navire l'*Aigle d'or*. Il est un des signataires de la lettre de remerciement au capitaine Villepars. Il fait montre d'un singulier comportement. Demeuré à Montréal en 1668 lors du licenciement des troupes, il parvient, en sa qualité d'officier à se faire octroyer, le 7 décembre 1671, un fief de deux cents arpents de terre à la pointe de l'Île de Montréal du côté de la Rivière des Prairies. Il en fait son pied-à-terre pour la traite des fourrures.

L'année 1671 est passablement mouvementée pour lui. Le jour de la Pentecôte, en compagnie de l'enseigne Paul Morel, il fait la rencontre après vêpres de Roch Thoery de Lormeau et de son épouse. Ils en viennent aux mots et aux coups. Des ecclésiastiques du Séminaire doivent s'interposer entre eux afin de sauver le sieur de Lormeau d'un très mauvais sort. Le 6 octobre suivant, conjointement avec Paul Morel il se porte acquéreur pour la somme de 1500 livres de deux maisons situées à Montréal et voisines de l'hôpital. Elles appartenaient aux religieuses Hospitalières de Québec qui en avaient acheté une du sieur Charles Lemoine et avaient reçu l'autre de Barbe de Boulogne. Ces deux maisons et terrains voisinaient les propriétés de Charles Lemoine et de Jacques Leber. C'est son épouse, Pétronille des Heures, qui passe le contrat en son nom. Ces acquisitions réalisées, il passe un acte de don mutuel avec son épouse qui ne signe que de son prénom de Pétronille. Il l'a mariée en France, vers 1660, et elle est venue au pays avec lui en 1665. Une fille prénommée Jeanne naît de leur union le 17 septembre 1672 à Montréal. Elle n'a pas encore douze ans quand elle épouse, le 7 février 1684, son voisin, le fameux Jacques Le Moyne de Sainte-Hélène. À l'automne 1673, il donne refuge dans sa maison à deux coureurs de bois. Monsieur d'Ailleboust envoie son sergent, le sieur Bailly, les arrêter. N'admettant pas qu'on envahisse de la sorte sa maison, il s'interpose, maltraite le sergent et fait évader les coureurs de bois. Il se plaint de cette intrusion au gouverneur Perrot, qui réprimande le juge d'Ailleboust, lequel en prévient le gouverneur Frontenac qui envoie le sieur Bizard pour arrêter Carrion. Le gouverneur Perrot fait arrêter Bizard et le sieur Jacques Leber qui a appuyé sa démarche. Il les fait mettre en prison puis relâcher. Convoqué à Québec par Frontenac, le gouverneur Perrot est envoyé en France pendant que le sieur Carrion se tire de cette aventure avec une simple amende de 200 livres.

Bien qu'assagi en vieillissant, il n'en demeure pas moins entêté. Le 11 août 1680, il est condamné à payer 45 livres au sieur Bénigne Basset pour quinze pieds d'arbre pris sur son terrain. Au recensement de 1681, il se dit âgé de cinquante-deux ans, possesseur d'un fusil, de deux bestiaux et de trente-huit arpents de terre en valeur. Son épouse décède à Montréal où elle est inhumée le 3 août 1682. Il tombe soudainement malade en décembre 1683. Le 13, il convoque chez lui le notaire Maugue auquel il dicte son testament. Il institue sa fille Jeanne son héritière universelle. Comme elle n'est alors âgée que de onze ans, si elle vient à mourir avant de se marier, il lègue tous ses biens à Jacques Lemoyne de Sainte-Hélène et demande que sa fille soit recueillie chez les Lemoyne en attendant qu'elle puisse épouser le sieur de Sainte-Hélène. Il décède peu de temps après. Le 21 décembre suivant, le même notaire procède à l'inventaire de ses biens. Sur son livre de compte, on constate que 5858 livres sont dues à sa succession. DBAQ, T.I, p. 347-348.

ANQ GN **Rageot G. 06-10-1671**; Basset 07-12-1671; 17-12-1671; Mauge 11-06-1680; 11-08-1680; 13-12-1683; 21-12-1683; BM 06 et 12-05-1671; 19-05-1677. ASS 07-12-1671, P 548, 1173; 15-05-1679, P 9, no. 135; 22-01-1683, P 447, après 633. Faillon HCF III, p. 475 ss. Roy et Malchelosse. RC p. 113. BNF, **Mélanges de Colbert, Vol. 131 bis, p. 76.**

CASONAUBE François

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 19 septembre 1665.

CASSE Jean

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 20 septembre 1665.

CASSEL (CASTEL) Jacques

Originaire de l'évêché d'Arras et âgé de 21 ans, il est confirmé à Québec le 21 septembre 1665. Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 21 septembre 1665.

CASTET François

Originaire de l'évêché de Bordeaux, il est confirmé à Québec le premier mai 1666.

CATINEAU René

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 21 septembre 1665.

o **CAZELIER** Philippe dit Laverdure et Saint-Giron (Duprat-De Portes) (c.1641-1709)

Il arrive à Québec le 12 septembre 1665 à bord du navire le *Saint-Sébastien*, comme soldat de la compagnie du capitaine Duprat. Il demeure au pays en 1668 et s'établit à la Rivière Saint-Charles à Charlesbourg. Le 9 novembre 1670, Simon Pleau lui vend au prix de 40 livres une terre de deux arpents de front à la rivière Saint-Charles.

Fils de Félix Cazelier et de Françoise..., de Saint-Girons, évêché de Cominges en Gascogne, il contracte mariage devant le notaire Duquet le 23 novembre 1671 avec Françoise Herbert, veuve de Jean Bapstiste, fille de Pierre Hébert et de Marie Cocquemier, de la paroisse Notre-Dame de la ville du Havre, archevêché de Rouen. Il l'épouse à Québec le 23 novembre 1671. Aucun enfant ne naît de leur union. Le 9 janvier 1672, il vend à Pascal Lemaistre son habitation de la rivière Saint-Charles au prix de 150 livres.

Au recensement de 1681, il possède un fusil, une bête à cornes et six arpents de terre en valeur. Le 20 décembre 1685 René Gervais lui réclame 55 sols pour du travail fait pour lui. Il dit qu'il l'a payé au moyen de deux minots de blé. L'affaire est mise hors cour. Il est hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Québec le 7 avril 1695. Le 7 octobre 1698, en compagnie de son épouse, il se donne pour le reste de ses jours aux Jésuites, moyennant leur logement et leur nourriture. Ils cèdent tous leurs biens en retour. Le jeudi 12 février 1699, il réclame 20 livres au huissier André Duval devant le bailli de Notre-Dame-des-Anges. Il a gain de cause. Son épouse décède à l'Hôtel-Dieu de Québec le 10 avril 1705. Le 7 mars 1706, il passe un accord avec les Jésuites qui annulent la donation qu'il leur avait fait de ses biens et lui remettent 450 livres sur le prix de vente de son habitation. Il songe à retourner en France. Mais, il contracte mariage devant le notaire Lacetière le 21 avril 1706 avec Marie-Charlotte Meunier, fille de Julien Meunier et de Louise Fro. Il l'épouse à Québec le 3 mai suivant. Aucun enfant ne naît de leur union. Il travaille comme cabaretier à Québec. Il

donne quittance de la somme de 450 livres, le 2 septembre 1706, à Pierre Brosseau qui avait acheté sa terre des Jésuites. L'arpenteur Hilaire Bernard arpente sa terre le 31 mai 1707. Il décède à l'Ancienne-Lorette le 2 janvier 1709.

ANQ GN Becuet 09-11-1670; 09-10-1672; Duquet 19-11-1671; Genaple 07-03-1706; Lacetière 21-04-1706; Lraivière 31-05-1707. AHDQ RM 07-04-1695. Lafontaine André, BNDA 20-12-1685, p. 27; 12-02-1699, p. 154. N.B. Son surnom, son lieu d'origine et son lieu d'établissement le désignent comme le Laverdure de la compagnie du capitaine Duprat-De Portes. **Liste de 1668.**

CERISE Pierre

Originaire de l'évêché d'Angers, il est confirmé au Fort Saint-Louis le 20 mai 1668.

* **CHAMAILLARD Vincent dit Lafontaine (Lafredière) (c.1646-1688)**

Une obligation à son égard de la somme de 30 livres pour un canot de bois de la part François Fleury de Cap-Rouge, le 15 octobre 1668, nous apprend qu'il est soldat du régiment de Carignan-Salière. Il est donc arrivé au pays en 1665. Nous l'identifions au Lafontaine de la compagnie du capitaine Lafredière arrivée à Québec le 18 août 1665 à bord du navire l'*Aigle d'or*. Après le licenciement des troupes en 1668 il décide de se fixer à Montréal où le premier avril 1673 l'abbé Dollier de Casson lui concède une terre de soixante arpents en superficie à la Côte Saint-Sulpice entre les habitations de Bertrand de Rennes et de François Dormet dit Lalande. Ce même abbé lui concède un emplacement de trente pieds carrés sur la rue qui va à l'Hôpital le 28 juillet suivant. Il s'est associé à Nicolas Toutan pour le négoce et la vente de boisson, de viande et autres vivres. Le 3 janvier, ils mettent fin à leur société. Depuis le 24 août, il vit dans une maison appartenant à ce même Dazé qui la lui a louée pour deux ans à 50 livres par année.

Le 16 décembre 1675, il s'associe jusqu'au jour de Pâques, à Nicolas Baron pour le négoce de boisson, de viandes, etc. le tout pour moitié des dépenses et des profits. Fils du maître traiteur Jean Chamailard et de Françoise Regnaud, de la paroisse de Remeneuil, évêché de Poitiers au Poitou, il contracte mariage devant le notaire Basset, le mercredi 2 septembre 1676, avec Catherine Renusson, fille de François Renusson et de Catherine Lépine, de Vire en Normandie, et l'épouse à Montréal le mercredi 23 septembre 1676. De leur union naissent sept enfants.

Les Sulpiciens lui concèdent une terre de soixante arpents en superficie au Sault Saint-Louis le 15 avril 1680. Il y est établi lors du recensement de 1681 et possède un fusil et quatre arpents de terre en valeur. On le qualifie de « sabotier ». Le 7 juin 1683, il s'associe au sieur Nicolas Marion, marchand bourgeois de Québec, pour le commerce du pain, du vin, de la viande etc. pour moitié des dépenses et des profits jusqu'à l'automne. Ils se donnent quittance réciproque et finale le 27 juin 1684. Il est mentionné le 28 novembre 1687 parmi les habitants de Lachine auxquels les Sulpiciens accordent une commune. Il décède le 13 novembre 1688 à Lachine et y est inhumé le quinze. Sa veuve épouse en deuxièmes noces, le 7 mars 1689 à Lachine, Augustin Alonze. DBAQ, T. I, p. 374.

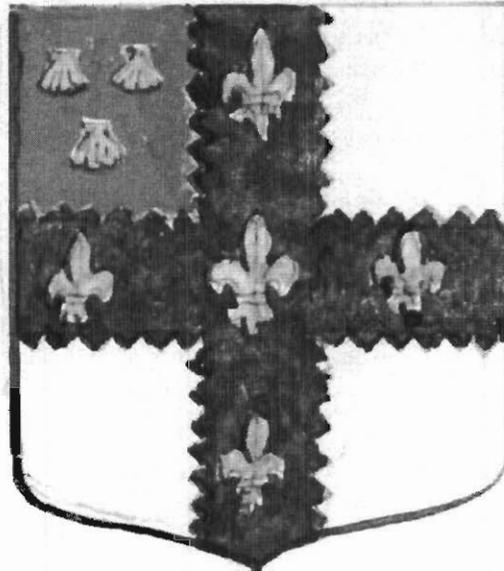
ANQ GN **Rageot G. 15-10-1668**; Basset 03-01-1675; 23-04-1675; 16-12-1675; 02-09-1676; 27-06-1684; Mauge 15-04-1680; 07-06-1683; Pottier 28-11-1687. ASS 01-04-1673, P 550, no. 1182 d.; 28-07-1673, p. 43, no. 354-355; 15-04-1680, p. 406, no. 491.

* **CHAMBLY** Jacques de (c.1612-1687)

Au cabinet des titres des Archives de France, on relève des renseignements sur la famille de Chambly en Picardie. Cette famille blasonne : « d'argent à la croix engrêlée d'azur, chargée de cinq fleurs de lys d'or, le premier canton chargé d'un écusson de gueule à trois coquilles d'or. »

La maison de Chambly, originaire du Beauvoisis, possède depuis le XIe siècle des terres et châtelainies à une lieue et demie de Beaumont-sur-Oise. Cette famille se répand à travers la Normandie, le Vermandois et la Picardie. Issu de la branche Picarde, Jacques de Chambly descend de Pierre de Chambly, écuyer, seigneur de Monthenaut qui épouse mademoiselle Pâque de Collencourt, le 11 octobre 1497, et est inhumé avec son épouse dans l'église de Monthenaut.

Le père de Jacques, Philippe de Chambly contracte mariage le 22 novembre 1610 avec Louise de Laulne. Il est fils de Claude de Chambly qui en 1580, est forcé en raison de sa pauvreté, de louer la terre de Chamouille, couvrant vingt-six arpents et appartenant à l'écuyer François Dupuis. Par ce bail d'une durée de neuf années, Claude de Chambly déroge à ses obligations de noblesse, ce qui lui fait perdre ses titres. Louise de Laulne, mère de Jacques de Chambly est déjà veuve dès le 31 juillet 1656. Elle passe une procuration à ses enfants à cette date et Paul de Chambly paie en 1670 un montant au sujet de la dérogation de 1580. Elle déclare qu'elle prouvera dans les deux mois que son mari est né avant cette dérogation. Elle est déchargée de cette obligation par un jugement de monsieur de Machault du 7 septembre 1670. Elle et son époux vendent un jardin à Cerny, le 6 juillet 1627, à Simon Moreau, ancien maire de la commune de Cerny. Elle décède à Chamouille le 22 septembre 1676 âgée de quatre-vingt-sept ans et est inhumée le lendemain dans le Choeur de l'église de Chamouille en présence de Charles et d'Emmanuel de Chambly, seigneur de Monthenaut, de Chamouille, de Lierval et autres lieux.



Blason des Chambly

Jacques de Chambly naît à Cerny-en-Laonnais vers 1612. Il choisit la carrière militaire. Il devient capitaine au régiment du Comte Godefroy d'Estrades et combat en Hongrie. Il est capitaine d'une compagnie du régiment de Carignan-Salière, quand en décembre 1664, le roi donne ordre à ce régiment de se rendre en Nouvelle-France. Il ne tarde guère à mettre sa compagnie prête au départ, car il s'embarque avec ses soldats à La Rochelle le 19 avril 1665 sur le navire le *Vieux Siméon* et débarque deux mois plus tard à Québec, le 19 juin. Le 23 juillet 1665, par ordre du sieur Tracy, il quitte Québec avec ses soldats et ceux des compagnies des sieurs Froment, Latour et Petit pour aller construire un fort sur le Richelieu. Terminé pour la fête de Saint-Louis, ce fort est baptisé de ce nom, mais connu par la suite sous celui de Chambly, car il le commande pendant ce premier séjour au pays. Après avoir participé aux expéditions contre les Iroquois en 1666, il s'établit avec plusieurs de ses soldats autour du fort de Chambly. Au licenciement des troupes en 1668, il regagne la France, mais offre aussitôt, le 25 mars 1669, de mettre sur pied une nouvelle compagnie de cinquante hommes afin de revenir en Nouvelle-France. En 1670, il réapparaît au Fort Chambly en tête de cette compagnie. Décidé à coloniser, il obtient les terres voisines du fort ainsi que « deux cavales » et un étalon, comme nous l'apprend son lieutenant Valentin Frappier sieur de Beauregard. Le 18 février 1671, il est parrain d'une fille de Jean Besset et d'Anne Seigneur. C'est par ce précieux document que nous apprenons les noms de ses parents, car le curé a pris le temps de noter ces renseignements.

Comme les autres officiers du régiment de Carignan-Salière, il reçoit de l'intendant Jean Talon, le titre officiel de sa seigneurie le 29 octobre 1672. Cette seigneurie de trois lieues de front par une lieue de profondeur s'étend d'un côté et d'autre du Richelieu et englobe le fort Chambly.



L'ancienne seigneurie de Chambly, aujourd'hui ville de Chambly
(Photo Ray-Flex inc.)

À la même époque, le gouverneur, le comte de Frontenac, le nomme commandant de toutes les habitations depuis la Rivière-du-Loup à celle de Saint-François jusqu'au Long-Sault sur la rivière Outaouais, à l'exception de Montréal qui a son propre gouverneur. Cette marque de confiance de la part du gouverneur démontre toute l'estime qu'il porte à cet officier comme en fait foi ce passage de sa correspondance :

« Il y a icy un gentilhomme et un vieil officier très propre pour le commander... c'est Mr de Chambly qui doit être recommandable non seulement par les longs services qu'il a rendus mais encore par le soin qu'il a pris d'accomoder l'habitation qu'on luy a donnée au fort Saint-Louis qui est à ce qu'on dit la plus jolie de tout le país. »

Militaire de carrière, il est bientôt appelé à une tâche plus hasardeuse que celle de seigneur terrien. Le chevalier d'Andigné de Grandfontaine, alors gouverneur d'Acadie est retiré de cette charge et regagne la France en 1673. Le 5 mai de la même année, le roi nomme Chambly à ce poste au grand plaisir du gouverneur, le comte de Frontenac, qui écrit au Ministre à cette occasion :

« Vous ne pouviez jamais mieux faire, Monseigneur que de faire donner au sieur de Chambly le gouvernement de l'Acadie... Je suis assuré que le sieur de Chambly (en usera mieux que son prédécesseur) étant un des meilleurs officiers que le Roi ait peut-être dans ses troupes. attaché à faire exactement tout ce que lui ordonnent ses supérieurs, ne trouvant jamais rien de difficile, plein d'intelligence et de capacité et digne d'un plus grand emploi encore que celui de l'Acadie. »

À la mi-octobre, avant de partir pour l'Acadie, il met ordre aux affaires de sa seigneurie, en faisant remettre les titres officiels de leur concession à une trentaine de ses censitaires, en majorité d'anciens soldats de sa compagnie. Le 22 octobre suivant, devant le notaire Pierre Duquet de Québec, il vend sa seigneurie à Jean de Leau sieur de Martenais bourgeois de Tour, pour la somme de 10 000 livres tournois, payable par une rente annuelle de 500 livres. Il s'embarque ensuite à la fin d'octobre sur le navire le *Saint-Jean* pour commander à Pentagouet.

Ne jouant pas de chance, dès l'été suivant sa petite garnison est attaquée le 10 août, par un bâtiment de corsaires venus de Saint-Domingue et composé de cent dix hommes. Blessé par un coup de mousquet et mal soutenu par la trentaine de soldats qu'il commande, il est contraint de se rendre. Fait prisonnier, on le conduit à Boston où on le met à la rançon en exigeant mille castors pour sa libération. Le 16 août il écrit une lettre au gouverneur de Frontenac et la confie à son enseigne Jean-Vincent d'Abadie de Saint-Castin qui la porte à Québec. Le 24 septembre, le gouverneur de Frontenac fait remettre à Saint-Castin la somme de 4500 livres tournois en argent de France afin de payer cette rançon et le faire libérer. Chambly hypothèque de la sorte tous ses biens tant en France qu'en Nouvelle-France. Pour garantir le montant de sa rançon, il remet à Saint-Castin afin qu'il le donne au gouverneur Frontenac, le contrat de vente de sa seigneurie de Chambly au sieur Deleau. Libéré, il regagne la France au printemps de 1675. Il profite sans doute de son séjour pour s'expliquer auprès du roi, qui dans une missive du 15 mars 1675 avait de la difficulté à se persuader qu'il n'y avait pas eu de négligence de la part du sieur de Chambly et se montrait étonné que les forts de Pentagouet et de Gemesic aient été pris. Ses explications sont convaincantes, car le 20 mai 1676, il est de nouveau nommé gouverneur de l'Acadie. Colbert promet de lui remettre 4 000 livres pour le passage de trente soldats et d'une centaine d'habitants. Entre temps, Jean Deleau de Lamothe à qui il a vendu sa seigneurie regagne la France sans plus s'en être préoccupé. Désireux de revenir au Canada, il fait une demande en ce sens, comme nous l'apprend une lettre de l'abbé Dudouyt à monseigneur de Laval. L'abbé écrit :

« M de Chamblly a fait comme l'an passé et demandé une somme de quinze mille livres pour des hommes et passer en Acadie. M. Colbert a répondu qu'il n'y a rien à faire pour le presant. Je ne vois pas de changement en luy, continue l'abbé, il demande à monsieur Colbert quil le nomme gouverneur du fort de Chambly et quil luy donne seulement son passege et quelques hommes, c'est un pretexte pour retourner au Canada,

et je crois que quand mesme on ne luy accorderoit pas cela, il repassera et se joindra a M. de Frontenac comme auparavant. »

Par la force des choses, il redevient de nouveau propriétaire de sa seigneurie, mais il est nommé commandant militaire aux Antilles, le 3 septembre 1677. Avant de se rendre à son nouveau poste, il passe par Québec et Chambly pour mettre ordre à ses affaires. Il vient à Québec le premier novembre prêter foi et hommage pour sa seigneurie. Il en profite pour donner une procuration à Philippe Goyau le chargeant de l'administration de ses biens. Ce dernier s'empresse de faire dresser un procès-verbal de l'état des maisons et meubles de monsieur de Chambly par le notaire Adhémar, le 18 juillet 1678. Ce procès-verbal nous apprend que les bâtiments du fort, la maison du sieur de Chambly et sa terre sont en fort mauvais état. Charles Paquet qui en possède les clefs depuis le départ du sieur Deleau n'a pu récolter sur les terres dépendantes du fort que neuf minots de blé et trois minots et demi de pois, parce que les animaux ont détruit une grande partie des récoltes. Il est tout heureux de remettre les trois clefs qu'il détient au sieur Goyau. Ce dernier fait évaluer les bâtiments et la terre par Mathurin Besnard et Mathurin Drouet qui déclarent qu'il en coûtera plus cher de faire réparer les bâtiments que ce qu'ils valent. Philippe Goyau s'efforce de son mieux de faire remettre le tout en état et concède quelques terres abandonnées par leurs premiers concessionnaires.

Pendant ce temps, le sieur de Chambly est nommé gouverneur de la Grenade, le 24 avril 1679. Le 11 mai suivant, de passage à Paris où il loge Place de la Sorbonne chez la dame Simon et avant de s'en retourner aux Antilles, il fait don de sa seigneurie de Chambly à sa fiancée, Marie-Françoise Thavenet demeurant rue des Quatre-Vents paroisse Saint-Sulpice. Il met toutefois une condition à cette donation. Il en garde l'usufruit jusqu'à sa mort où jusqu'à ce que mademoiselle Thavenet aille habiter à Chambly. Cette dernière ne profite pas de cette donation puisqu'elle ne se rend pas à Chambly. Entre temps, on doit faire valoir les terres de la seigneurie. Le 9 novembre 1679, son procureur les louent au prix de 6000 livres à Gédéon Petit. Le sieur de Chambly, de gouverneur de la Grenade est nommé gouverneur de la Martinique, le 7 juin 1680. Il donne procuration le 20 mars 1681 devant le notaire Mathurin Bruneau de la Martinique à Charles Aubert de La Chesnaye, qu'il autorise " de vendre engager eschanger et aliéner sa maison de Chambly seigneuriale, terre, bois cens et rentes en despendant. " Jouant son rôle de procureur comme il en est autorisé, le 16 avril 1682, le sieur de La Chesnaye vend la seigneurie de Chambly au sieur Pierre de Saint-Ours pour la somme de 6000 livres tournois payable par une rente annuelle de 300 livres. Le sieur de Chambly avait sans doute oublié la donation faite de sa seigneurie à sa fiancée. Dans son esprit, comme elle n'avait pas daigné se rendre à Chambly pour y demeurer, il considérait cette donation comme nulle. Il sait qu'il ne reviendra pas à Québec, comme en fait foi le fait suivant : alors qu'il est en Martinique, il fait don, le 18 février 1683, devant le notaire Mathurin Bruneau, au chirurgien Timothée Roussel d'un emplacement de trente-quatre pieds par trente-six pieds qu'il possède rue Buade à Québec.

Il décède en Martinique le 15 août 1687. Bien malgré lui, il est à l'origine d'un grave malentendu. À son tour, sa fiancée fait donation de la seigneurie de Chambly à sa sœur Marguerite de Thavenet, épouse de Joseph-François Hertel de Lafrenière. Ce dernier voulant entrer en possession des terres de Chambly apprend qu'elles ont été vendues au sieur de Saint-Ours. Il a recours à l'intendant Bochart de Champigny, le 17 mars 1689, pour les recouvrer. Il s'est rendu à Chambly avec un notaire, le 12 février 1688, afin d'entrer en possession de la maison seigneuriale et des terres. Le sieur de Saint-Ours qui avait des droits sur cette propriété réclame les animaux et tous les ustensiles mentionnés dans un inventaire qui a été dressé lors de l'achat de la seigneurie. L'intendant Bochart répond favorablement à la requête du sieur Hertel. C'est ainsi que la seigneurie de Chambly passe aux mains de la famille Hertel.

ANQ GN **Duquet 22-10-1673**; 24-09-1674; Adhémar 18-07-1678; Rageot G. 16-04-1682. Roy P.G. *Concession en Fief etc.* II, p.196. ASQ Lettre N, 48, 2 p.10; Séminaire 6, no.29. Raymond, Raoul, *Les confirmés du Fort Saint-Louis*, MSGCF 16, p.28-30. Robert, La Roque de Roquebrune, *Les demoiselles de Thavenet*, Nova-Francia, V, 1930, p.86-91. *Correspondance de Frontenac*, RAPQ 1926-27, p.17, 43, 54, 73, 78, 79. Roy, Régis, Chambly, BRH, 22, 1916, p.374. Gaudet, Placide, *Le capitaine Jacques de Chambly*, BRH, 23, 1917, p.14-16. Massicotte, E.Z. *Les premiers seigneurs de Chambly*, BRH 51, p.133-134. Nova-Francia, mars-avril 1930, p.86-91. ANF Cabinet des titres, dossiers bleus, numéro 165 et dossier numéro 4344.

CHAMBON Martial

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 21 septembre 1665.

* **CHAMOT** René de La Plurisse

Sa tâche de garde-magasin du régiment de Carignan-Salière nous incite à croire qu'il possède un grade d'officier. À peine arrivé au pays avec le régiment en 1665, il tombe en disgrâce aux yeux du ministre de la guerre et est rappelé en France. Il y retourne au cours du même automne 1665. Monsieur de Tracy écrit au ministre le 20 septembre : « Je plains le sieur Chamot de ce qu'il est tombé en votre disgrâce et de ce que vous le rappelez. Il a servi fort utilement en ce qu'il nous a paru; il est diligent et entendu: voilà tout ce que J'en connois. » Il retourne en France pour en revenir au mois de juin 1666, mais cette décision est malheureuse pour lui, car appelé à se rendre au fort Sainte-Anne, à peine un mois après son arrivée, il tombe dans une embuscade des Iroquois et est tué le 19 juillet, en même temps que les sieurs Chasy et Traversy.

Voir: Lettre de Tracy en 1665 et **Lettre de Talon 01-09-1666**.

o **CHAMPAGNE** (Latour) Non identifié

Ce surnom paraît sur la liste de 1668.

o **CHAMPAGNE** (La Varenne) Non identifié

Ce surnom paraît sur la liste de 1668.

o **CHAMPOUX** Pierre dit Jolicœur (Froment) (c.1650- ant.11-02-1703)

Il arrive à Québec le 19 juin 1665 à bord du navire le *Vieux Siméon* comme soldat de la compagnie du capitaine Froment. Il abjure le protestantisme à Trois-Rivières le 16 août 1672. Le 13 septembre 1676

Michel Godefroy de Linctot lui concède une terre de trois arpents de front sur un quart de lieue de profondeur dans sa seigneurie au deuxième chenal de la Rivière Saint-Michel (Bécancour). Il va s'y établir sans tarder. Le 10 janvier 1679 il contracte mariage (acte disparu) devant le notaire Frérot avec Geneviève Guillet, fille de Pierre Guillet et de Jeanne Saint-Pierre. De leur union naissent sept enfants. L'acte de mariage étant introuvable, nous ne saurions rien de sa filiation et de son origine sans l'acte d'abjuration qui nous apprend qu'il est le fils d'André Champoux et de Marie Laval, de Saint-Germain d'Eymet, évêché de Périgueux au Périgord.

Au recensement de 1681, il habite toujours sur sa terre de la seigneurie de Linctot et possède un fusil et cinq arpents de terre en valeur. Il s'intéresse à la traite des fourrures, et le 14 mai 1685, emprunte 350 livres pour des marchandises à Nicolas Perrot. Le 2 juillet 1690, Louis Tétreau, du fief Marsolet, lui loue pour trois ans, à raison de dix-huit minots de blé et dix minots de pois par année, six arpents de terre au fief Marsolet et quinze arpents au lieu appelé Désert Brûlé. Il résilie ce bail le 3 mai 1692. Il est dans de mauvais draps suite à ses emprunts : il doit de l'argent au marchand Pierre Boulanger et à François Chorel de Saint-Romain. Le 19 juin 1698, son épouse donne quittance à Louis Provencher de la somme de 41 livres et 16 sols qui lui revient de la succession de sa mère. On ignore la date précise de son décès, mais il n'est plus, le 11 février 1703, quand sa veuve renonce à la succession. Elle fait requête, le 29 septembre 1704, pour qu'on procède à l'inventaire des biens qui a lieu le lendemain. Il laissait des dettes évaluées à 474 livres. Sa veuve épouse en deuxième nocces Jacques Bardin. DBAQ, T. I, p. 377.

ANQ GN Aneau 13-09-1676; Adhémar 20-06-1682; Cusson 02-07-1690; 03-05-1692; 14-06-1698; Normandin 11-02-1703; 29-09-1704; 30-09-1704; JDCS 10-03-1692, III, p. 617; 30-06-1692, III, p. 645-647. N.B. Son lieu d'origine et son établissement à la Rivière Saint-Michel (Bécancour) en font le Jolicœur de la compagnie du capitaine Froment.
Liste de 1668.

* **CHAPUIS** Jean-Georges, cadet (Duprat-De Portes)

Officier volontaire et cadet de la compagnie du capitaine Duprat (de Portes), il arrive à Québec le 12 septembre 1665 à bord du navire le *Saint-Sébastien*. Il contracte une obligation de 300 livres envers le sieur Scipion Dupuy sieur de Mongesty. Ce dernier lui prête cette somme en pistoles d'or. Chapuy promet de lui rendre ou de lui faire payer ce montant par Catherine Benoist, veuve du sieur Chapuy, son père, demeurant dans la ville de Toulouse. Pour appuyer cette promesse, il remet à son créancier un billet que sa mère a signé le 18 avril 1665, demandant au capitaine Duprat de fournir à son fils tout ce dont il avait besoin. Le jeune Chapuis signe au bas de cette obligation le 27 août 1666. On le retrouve ensuite, témoin au contrat de mariage de Jean Robin et Jeanne Charton le 9 octobre 1667 et le lendemain à celui d'Antoine Adhémar. C'est la dernière mention de sa présence au pays.

Chapuis

ANQ GN Becquet 27-08-1666; Rageot G. 09-10-1667.

CHARBEL François

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 19 septembre 1665.

o **CHARBONNIER** Louis dit Saint-Laurent, sergent (Saint-Ours) (c.1631- c.1690)

Il arrive à Québec le 14 septembre 1665 à bord du navire la *Justice*, comme soldat de la compagnie du capitaine Saint-Ours. Au licenciement des troupes en 1668 il demeure au pays. Fils de Claude Charbonnier et de Catherine Dauras, de Saint-Laurent-sous-Coiron non loin de Privas, évêché de Viviers en Languedoc, le premier janvier 1672 il contracte mariage avec Anne Blainvillain devant Christophe Richard commis pour les contrats devant se passer à Saint-Ours. De leur union naît une seule fille. Il se fixe sur une terre de deux arpents de front par trente arpents de profondeur dans la seigneurie de Saint-Ours. Elle lui est officiellement concédée le 6 novembre 1673. Elle est située entre les habitations de Mery Arpin et de Jean Blais dit Gazaille.

Le 16 octobre 1675, il achète la terre de deux arpents de front par trente arpents de profondeur d'Antoine Renaud dit Larose au coût de 70 livres. Il vend son autre terre à François Dubois dit Bourbonnais pour laquelle il lui donne quittance de 53 livres le 28 mai 1676. On le compte parmi les habitants de Saint-Ours auxquels Pierre de Saint-Ours, le seigneur du lieu, concède l'Île Saint-Pierre le 18 juillet 1677. Au recensement de 1681 il possède un fusil, cinq bêtes à cornes et huit arpents de terre en valeur. Le 20 août 1683 il augmente son bien en achetant la terre de Guillien Dubord dit Lafontaine. Il vend la terre achetée de Guillien Dubord à Étienne Charpentier dit Brissac au prix de 100 livres le 26 février 1689. C'est le dernier acte le concernant. Nous ignorons la date de son décès, mais comme les documents se taisent à son sujet après 1689 il décède sans doute peu de temps après.

ANQ GN Ménard 16-10-1675; 28-05-1676; 20-08-1683; 26-02-1689; Richard 01-01-1672; Adhémar 06-11-1673; 18-07-1677. N.B. Son lieu d'origine et son établissement à Saint-Ours en font le Saint-Laurent de cette compagnie. **Liste de 1668.**

o **CHARLES** Étienne dit Lajeunesse (Contreccœur) (1643-1724)

Baptisé le jeudi 11 juin 1643, à Villejuif, archevêché de Paris, (Val-de-Marne), fils de François Charles et de Colombe Renaud, il arrive à Québec le 19 août 1665, à bord du navire la *Paix*, comme soldat de la compagnie du capitaine Contreccœur. Il contracte mariage devant le notaire Ameau, le jeudi 21 octobre 1667, avec Madeleine Niel, fille de feu Robert Niel et d'Anne Lambert, de Saint-Gervais de Rouen en Normandie, et l'épouse à Trois-Rivières, le dimanche 24 octobre 1667. De leur union naissent douze enfants.

Il s'établit dans la seigneurie du Tremblay à Boucherville. Le 3 avril 1670, Pierre Chaperon lui fait don pour la bonne amitié qu'il lui témoigne, d'un demi-arpent de terre à Boucherville. Le 15 mai 1674, il loue pour deux ans, la terre de son voisin Nicolas Dubray dit Laplume. Il achète, le 8 septembre 1675, de Jacques Lussier une terre au Cap de Varennes. Le même jour, il vend la moitié de sa concession de deux arpents de front du fief du Tremblay, à Simon Cailloux.

Au recensement de 1681, il possède une bête à cornes et huit arpents de terre en valeur. Le 23 février 1684, il doit 11 livres au nommé Lespérance et obtient quittance finale de Jacques Huissier, le 25 mai 1688, pour l'achat de sa terre réalisée en 1675. Toujours devant le notaire Moreau, le 5 février 1695, il vend une dans la seigneurie du Tremblay à Léonard Montreuil dit Francœur pour la somme de 200 livres et lui donne quittance le 30 mai 1697, se réservant le droit de demeurer dans sa maison jusqu'à la Toussaint. Cette terre en voisine une autre qu'il possède au même endroit. Dix ans plus tard, n'étant plus en âge de faire valoir son bien et étant endetté de plus de 600 livres, il fait don de sa terre à son fils Charles, le 22 octobre 1710 et de sa maison au village du Tremblay ainsi que de ses animaux, de ses meubles et de ses dettes. Si par la suite son fils vient à quitter ses parents, il devra leur verser une rente viagère de trente minots de blé, deux cochons gras, trente livres de beurre, vingt cordes de bois et 80 livres par année. On ne s'étonne pas que, le 24 octobre 1711, son fils parvienne à faire annuler cette donation en s'adressant au lieutenant général. Le 22 mars 1711, avec l'assentiment de son fils, il vend sa terre de la seigneurie du Tremblay et sa maison du vil-

lage, à Jean Bougret dit Dufort, pour la somme de 1100 livres. Il vit encore treize ans et est inhumé à Saint-François de l'Île Jésus le 16 mai 1724. Sa veuve décède au même endroit le 15 août 1732. DBAQ, T.1, p. 391-392.

ANQ GN Ameau 21-10-1667; Frérot 03-04-1670; 08-09-1675 (2); Moreau 23-02-1684; 24-05-1688; 05-02-1695; 30-05-1697; Adhémar 22-10-1710; 22-03-1711. Baptême: Germe Jean-Marie, Amitiés généalogiques canadiennes-françaises, Vol. 1, p. 4. N.B. Son surnom et ses relations nous portent à croire qu'il est le Lajeunesse de la compagnie du capitaine Contrecoeur. **Liste de 1668.**

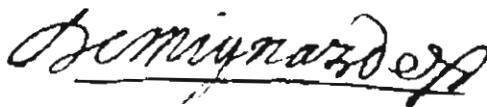
CHARPENTIER Joseph

Originaire de Verneuil, évêché de Beauvais, il est confirmé à Québec le premier mai 1666.

* **CHARRIER** Sixte sieur de La Mignarde, lieutenant puis capitaine de (La Colonelle)

Nous ignorons sa filiation et son lieu d'origine, mais il arrive à Québec le 19 août 1665, à bord du navire *l'Aigle d'or*, comme lieutenant de la compagnie Colonelle. Le 2 septembre, il part de Québec pour aider à la construction du fort Sainte-Thérèse sur les bords du Richelieu. Le 15 octobre, monsieur de Salière l'envoie avec monsieur de Portes et une dizaine d'Amérindiens à la découverte du pays avoisinant, du côté du lac Champlain. Il demeure à cet endroit pour son cantonnement d'hiver et participe à l'expédition du sieur de Courcelles contre les Agniers en janvier 1666. Faillon le mentionne parmi les officiers qui virent à remplacer les blessés lors de cette expédition. Il participe à l'expédition de l'automne suivant contre les Agniers. De retour à Québec, il prend charge de sa compagnie en remplacement du capitaine Dubois qui repasse en France. Il demeure à Québec jusqu'à l'automne 1667. Il est témoin, le 11 juillet 1667, au contrat de mariage d'Isaac de l'Avant et de Marie Boileau. Un mois plus tard, le 9 août, il est parrain de Geneviève Serreau à Québec.

Sa compagnie est ensuite envoyée en cantonnement à l'Île d'Orléans à l'automne 1667. Le 10 octobre, à titre de parrain, il transmet son prénom de Sixte à un fils de Simon Lereau et de Suzanne Jaroussel, à Sainte-Famille de l'Île d'Orléans. Le 8 juillet 1668, au même endroit, il est parrain, de Marie Gagnon, fille de Robert Gagnon. On relève son nom comme témoin, le 8 octobre 1668, devant le notaire Duquet, au contrat de mariage de Jean Langlois dit Jolicoeur, un des soldats de sa compagnie, et de Marie Gaumond. À ce contrat, il est mentionné comme capitaine de la compagnie. Il a donc reçu ce titre officiellement. Il choisit de rentrer en France à l'automne 1668. Avec le capitaine de Maximy, il obtient du gouverneur de Courcelles l'autorisation de faire embarquer trois cent vingt-deux peaux d'orignal et cent vingt-six livres de castor sur le navire du capitaine Élie Tadourneau. Mais le responsable de la traite, au nom de la compagnie des Indes occidentales, le sieur Charles Aubert de Lachesnaye fait saisir ces fourrures le 2 octobre 1668. Il repasse en France quelques jours plus tard avec les soldats de sa compagnie et débarque à La Rochelle à la fin novembre. Le 3 septembre 1669, le ministre de la guerre écrit à Colbert de Terron que les armes du régiment de Carignan, rapportées du Canada, seront envoyées sans délais sur le premier navire en partance pour Calais et remises entre les mains des commandants de Mignarde et Dupont.



ANQ GN Rageot G. 11-07-1667; Becquet 02-10-1668; Duquet 06-10-1668; Faillon, HCF, III, p. 132; Archives de la guerre, A1 235, p.17; A1 220, p.191; Mémoire de M. de Salière. Lettre du ministre 03-09-1669.

CHARRON Jacques

Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 19 juillet 1665.

o **CHARRON Jean dit Laferrière (Lafouille) (c.1641-1702)**

Ce maître taillandier a été identifié avec le Laferrière de la compagnie du capitaine Lafouille. Il arrive à Québec le 14 septembre 1665, à bord du navire la *Justice*. Il faut se garder de le confondre avec son homonyme engagé en 1657. Il est le fils de Pierre Charron et de Gabrielle Beaumont, de la paroisse de Saint-Porchère, évêché de Saintes en Saintonge. Il contracte mariage devant le notaire Becquet le 16 novembre 1669 avec Anne d'Anneville, veuve d'Antoine Fillion. Il s'établit à Québec. Il reçoit le scapulaire du Mont-Carmel à Québec le 17 février 1669.

Le 3 avril 1675, les religieuses Ursulines lui vendent une maison à la Basse-Ville de Québec vis-à-vis du magasin de Montréal. Le 18 décembre 1676, Antoine Gentil et Pierre Bulté s'engagent à lui livrer quarante pipes de charbon. Il est appelé à deux reprises comme témoin à des procès, le 25 août 1678 et le 4 janvier 1681. Au recensement de 1681, il possède un fusil. Le 17 juillet 1690, il engage le maçon Antoine Renaud à revoir et à compléter toute la maçonnerie de sa maison. Incapable de rembourser ses dettes au sieur de La Chesnaye, il est contraint, le 24 février 1696, de lui céder sa maison de la rue du Sault-au-Matelot pour la somme de 1400 livres. Devant se loger ailleurs, il achète de Jean Boislard, le 16 août 1698, un emplacement sur le quai du Cul-de-Sac. Le premier septembre 1699, il s'associe pour un an au taillandier François Vildary à travailler conjointement de leur métier, en partageant de moitié les frais et revenus. Il décède à l'Hôtel-Dieu de Québec le 26 juillet 1702. DBAQ, T. I, p. 396-397.

ANQ GN Becquet 16-11-1669; Becquet; 03-04-1675; 01-07-1680; Chambalon 24-02-1696; 16-08-1698; 01-09-1698; Duquet 01-12-1681; Rageot G. 18-12-1676 (2); 17-07-1690; CPJN 25-08-1678, no. 131; 04-01-1681, no. 144; JDCS, 20-03-1673, I, p. 729. ANDQ CS 17-02-1669. Langlois Michel, DHDQ, l'Ancêtre vol. 1, 1975, p.278, D- 428. N.B. C'est son surnom de Laferrière qui nous permet de l'identifier au Laferrière de la compagnie du capitaine Lafouille. Liste de 1668.

* **CHARTIER François dit Laforest (Dugué)**

Ce soldat de la compagnie du capitaine Dugué arrive à Québec le 12 septembre 1665 à bord du navire le *Saint-Sébastien*. Il obtient son licenciement dès 1667. Il est témoin à Montréal le 17 septembre 1667, dans une cause opposant Honoré Langlois et Pierre Perreau. Le 20 octobre de cette même année, en compagnie de François Vessin dit Laverdure, il loue pour un an, à 60 livres, une maison de Jacques Picot dit Labrie à Montréal. Quelques mois plus tard, Jacques Milot lui doit 90 livres et 15 sols pour du vin. Il s'intéresse à la traite des fourrures et désire également faire le commerce de marchandises.

De nouveau en 1670, il loue une maison pour un an, celle de Michel Messier et s'associe pour tous leurs travaux à Jean Magnan, de Laprairie. Il engage également Pierre Foubert, le même jour et pour six mois, au salaire de 60 livres. Le 4 novembre de la même année 1670, il contracte mariage devant le notaire Basset avec Marie Thibodeau, fille de Mathurin Thibodeau et de Catherine Arnaud. Le contrat nous apprend qu'il est veuf d'Élisabeth Boyer. Son cousin par sa veuve, Jacques Berté dit Champagne, alors sergent de la compagnie du sieur Perrot, assiste à ce contrat de mariage qui n'a pas de suite. Peu de temps après, il part en voyage de traite comme nous l'apprennent une obligation de 900 livres de Mathurin Thibodeau à son égard dont 300 livres qu'il a payées en son nom à François Brunet dit Bourbonnais et une autre de 252 livres et 10 sols de sa part envers Jean Aubuchon pour des marchandises et un prêt de pelleteries. Au moment de son contrat de mariage, il avait fait don de tous ses biens, en cas de mort, à Marie Thibodeau. Il part ensuite pour son voyage de traite. Ce sont les dernières informations que nous ayons à son sujet.

ANQ GN Basset 20-10-1667; 25-02-1668; 21-07-1670; 28-07-1670; 04-11-1670; 25-12-1670; 15-02-1671. BM 17-09-1667.

* **CHASTELAIN** Claude

Ce soldat témoigne devant la Prévôté de Québec le 9 août 1668, dans une cause opposant Claude Renard à Jacques Doublet dit Delisle. Il déclare n'être informé de rien de ce qui s'est passé.

ANQ PQ Reg. 2, 09-08-1668, fol.112v.

* **CHASTELARD** François (Salière) (1649-1720)

Né le jeudi 2 septembre 1649 il est baptisé à Notre-Dame de Millau le 5 septembre suivant.

L'an 1649 le dixième jour du mois de May par moy Vincent
 Mission de Solargues Rocher sur les ceremonies du baptesme ont
 faites a un enfant né le deuxiesme Septembre mil six cent
 quarante neuf a Monsieur Henri de Chastelard Seigneur
 de Salières Capitaine au Regiment de Monsieur le Baron de
 et de Damouville honnorable de Mati mariez de cette parroisse
 baptisé le 5 Septembre 1649 par Mr. Jean Marjagin Vicair
 auquel a été donné non François le parrain a été Sr. le Sieur de
 Jean-Baptiste Seigneur de la Rouviere et Sr. L'Escur et la marraine
 Jeanne de Mati femme a Monsieur de Bonald Jug. Bailiff &
 cette ville.

Acte de baptême de François Chastelard à Millau

Fils du colonel Henry Chastelard de Salière et d'Honorade de Maty, il n'a que quinze ans et fait ses premières armes, quand l'*Aigle d'Or* qui conduit la compagnie Salière, jette l'ancre devant Québec, le 18 août 1665. Quelques jours plus tard, le 24 août, il est confirmé à Québec avant de partir pour le Richelieu. Il participe aux différentes expéditions impliquant son père. Le 25 novembre 1665, il est présent au mariage de Jean-Baptiste Migeon de Branssat et de Catherine Gauchet. On le voit parrain à deux reprises à Montréal, soit le 10 mars 1666, de François, fils de Charles LeMoine et de Catherine Primot et le 2 mai 1666, de Françoise, fille de Jean Milot dit Le Bourguignon et de Mathurine Thibaud. Il regagne la France lors du départ des troupes en 1668.

Après son retour en France, il demeure dans l'armée. Le 23 mai 1677, son père démissionne en sa faveur de sa charge de colonel, ce qui lui vaut de recevoir la commission de second colonel du régiment d'infan-

terie de Soissons. Le 24 juin 1681, alors qu'il est colonel et lieutenant d'infanterie, commandant au gouvernement des fort et ville de Salins, il contracte mariage devant le notaire J. de Frahan, avec Anne-Louise d'Assignie, fille légitime de feu noble Pierre d'Assignie, chevalier seigneur d'Oréaumont et de feu Jeanne de Cocqlet. De leur union naît au moins une fille, prénommée Louise-Henriette. Le 29 décembre 1686, il constitue son procureur spécial et général maître Pierre Desmasels, avocat au parlement et habitant de Millau pour retirer la somme de 1700 livres qui lui est due de celle de 3000 livres que lui a cédée sa mère par acte du 7 octobre dernier et la somme de 225 livres des tenanciers des biens du sieur de Cransat et celle de 466 livres 13 sols et 6 deniers qui lui est due par le sieur Pierre Calmel. Il est témoin au contrat de mariage de son cousin François Chastelard le 16 novembre 1690.

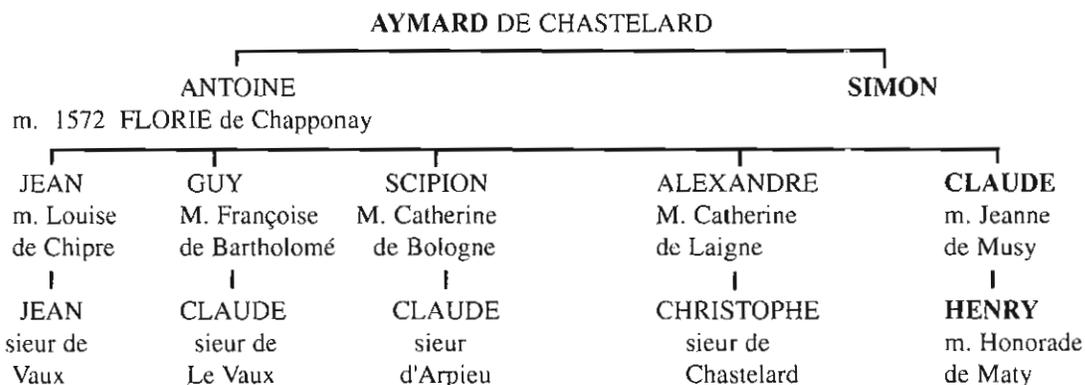
Sa fille Louise-Henriette épouse, le 11 octobre 1712, Claude-Raymond Pelet, vicomte de Narbonne Pelet, baron de Montmirat, seigneur de Cannes, de Vic et de Fontanez, fils de Claude-François Pelet et d'Anne de Rochemort. Son épouse décède à Millau en 1718 et lui-même à Montargis le 11 mars 1720.

*François
Chastelard*

AAQ RC 24-08-1665. **RNDM 25-11-1665**. ANF Cabinet des titres, carrés d'Hozier, 176, f.313-314. Acte du Notaire Sévéric en date du 29-012-1686. communication de monsieur Galtier.

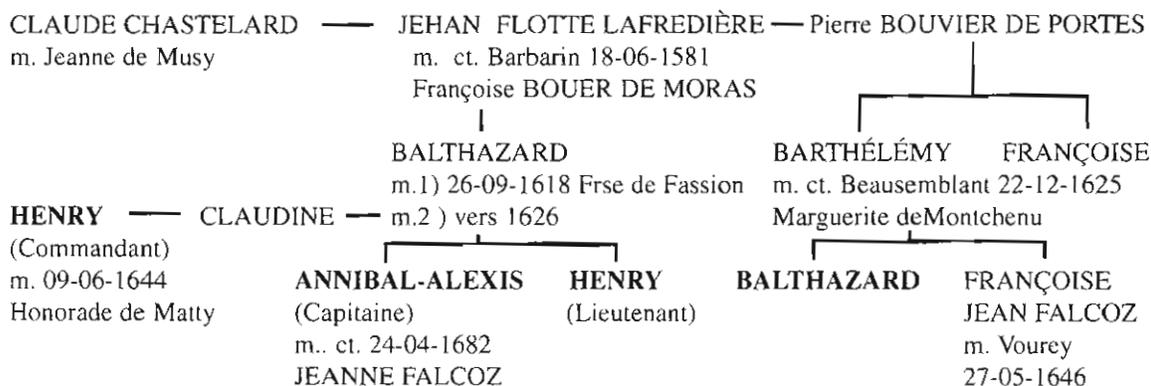
* **CHASTELARD** Henri de Salière, Colonel du régiment. (c.1600-1680)

Henri Chastelard de Salière est issu d'une famille de haute noblesse du Dauphiné. Sa famille possède un domaine à Hauterives dans l'Isère. On remonte l'ascendance d'Henri Chastelard de Salière jusqu'en 1262, avec Berlin d'Hauterive ou de Chastelard, suivi de Nicolas, marié en 1292 à Guillemette de Givort et en 1295 à Catherine de Clavayson. Son fils Pierre épouse, le 23 mars 1341, Agnès Rostain. Leur fils Berlion marie en 1362 Françoise de Quincieu. Leur fils Guillaume épouse Béatrix de Murinais en 1395. Leur fils Antoine marie en 1450 Anne Ollanien. Leur fils Claude épouse Louise de Bressieu en 1472. Ils ont un fils prénommé Aymard qui épouse en 1515 Catherine de Chavanes. Leur fils Simon épouse Antoinette Barbier. Il dicte son testament en 1588. Le père d'Henri, prénommé Claude épouse Jeanne de Musy en 1593.



Cette famille qui vit depuis les années 1200 sur un vaste domaine de Hauterives dans l'Isère est liée à celle des Flotte de Lafredièrre et des Bouvier de Portes. Claudine, la sœur d'Henri est l'épouse de Balthazard

Flotte de Lafredière. Henri est donc l'oncle du capitaine Annibal-Alexis de Flotte Lafredière et du lieutenant Henry Flotte de Lafredière tous deux du régiment de Carignan-Salière. Annibal-Alexis de Flotte Lafredière épouse une Bouvier de Portes.



Claude de Chastelard, le père d'Henry, dicte son testament au notaire Avignon, le 26 septembre 1611. Il disparaît tôt. C'est son épouse Jeanne de Musy qui hérite et devient seigneur de la maison forte de Chastelard à Hauterives. Le 13 février 1616, elle dicte son testament au notaire Avignon. Ce document nous apprend qu'elle est la mère d'Alexandre, d'Antoine, de Christophe, de Marguerite, de Charles, de Melchior, d'Henri et de Claude (Claudine). Par un codicille, en date du 28 novembre 1622, elle modifie son testament en raison des décès, depuis 1616, d'Antoine, de Christophe, de Marguerite et de Charles. Elle augmente les legs de Melchior et d'Henri à 3000 livres lors de leur mariage. Elle promet le même montant à Claudine lors de son mariage et 4000 livres à lui être payées plus tard. Elle nomme Alexandre, son héritier universel.



Blason des Chastelard au château de Hauterives (Photo : Collection de l'auteur)
 Voir reproduction du blason aux pages couleurs.

Henry naît vers 1602. Très tôt, il choisit la carrière des armes. C'est lors d'un séjour à Millau en Rouergue, qu'il épouse, dans la paroisse Notre-Dame, le 9 juin 1644, Honorade (Honorée) de Maty fille d'Honoré de Maty et de Marthe de Bourzes.

*Le 9 jour de la huitième jour du mois de Juin par
messeurs Messieurs de la ville de Millau sur un interrogatoire en l'église
Noble Sieur de Chastelard Sieur de Salière et damoiselle
Honorade de Maty, la première amonour public et la
deuxième de deux autres bonnes par messeigneurs de
Rouergue de 2 du mois de Juin au soir avec leur
mutuel consentement et les cotisations en mariage par
leurs de par leur parents et amis de la Rouergue
par ce sieur de Salière et damoiselle de la paroisse
nuptiale de Maty par le R. R. gardien de l'acte.*

Acte de mariage d'Henri Chastelard de Salière et d'Honorade de Maty à Millau

Il se rend à Hauterives au Dauphiné où il se trouve, le 2 octobre 1644, quand il obtient quittance générale devant le notaire Grollé d'une obligation de son frère Alexandre envers Joachim de Falcoz. Il remet également deux autres quittances, l'une de 165 livres, datée du 9 février 1625 et une autre de 800 livres, en date du 29 mai 1644. Il est de retour à Millau en Rouergue, le dimanche 12 avril 1645, quand il se fait représenter par son beau-frère Balthazard Flotte de Lafredière pour solliciter le témoignage des habitants de Hauterives au sujet de sa noblesse héréditaire. Ces derniers, accompagnés de leur curé Messire Michel Regnaud, déclarent que le sieur de Salière est « issu et descendu des nobles nommés en un extrait levé en la chambre des comtes de ce pais de dauphiné », qu'il est de maison anciennement noble et a toujours vécu noblement ... qu'il est originaire de ce lieu d'Hauterives et que autant lui que ses prédécesseurs y ont toujours vécu noblement.

De son union avec Honorade de Maty naît une fille prénommée Claudine, le 21 mars 1648. Elle est baptisée à Notre-Dame de Millau le 4 juillet 1649. Le 2 septembre suivant, leur naît un fils, prénommé François, lequel est baptisé à Notre-Dame de Millau le 5 septembre suivant.

Avant 1659, il devient colonel de son propre régiment. Le 31 mai de cette même année 1659, par l'intermédiaire de son ministre des guerres, le roi écrit au prince de Carignan pour lui annoncer que le marquis de Salière va désormais commander son régiment. Voici la teneur de cette missive :

« Mon cousin ayant considéré que pour le maintien et l'employ utile du régiment d'infanterie qui est sous votre charge, il étoit à propos d'en donner le commandement en votre absence et sous votre autorité à une personne d'expérience et de capacité, j'ai jetté les yeux pour cet effet sur le sieur de Sallieres cy-devant colonel d'un régiment d'infanterie qui est à présent incorporé dans le vostre par ce que je connois parfaitement le mérite de sa personne et de ses services... et vous dire que vous ayez à faire reconnoître le dit sieur

de Sallieres de tous les capitaines, officiers et soldats de vostre régiment comme ayant le commandement en vostre absence et à tenir la main à ce qu'ils luy obéissent en toutes les choses qu'il coma dera. »



Le château des Chastelard à Hauterives. (Collection de l'auteur)

Le quatriemes JUILLET 1849 par moy mes Jean
 marcey pres a secondeix les ceremonies du bapteme
 une chrefaiche de la fille de noble beny de
 chastelard sieur de salix et de damoiselle bonneau
 de mait, né le vintunesme mars mil six cens quarante
 sine le parrain a est noble francois de bouzes
 la marraine damoiselle dorthe de bouzes tous deux
 fils a noble Jean de bouzes sieur de la roubiere
 le noun s'uy a est domme Claudine

Acte de bapteme de Claudine Chastelard à Millau